



BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI



2015

RAPPORT ANNUEL

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CHARLES CASTEL

Gouverneur

GEORGES HENRY FILS

Gouverneur-Adjoint

JEAN BADEN DUBOIS

Directeur Général

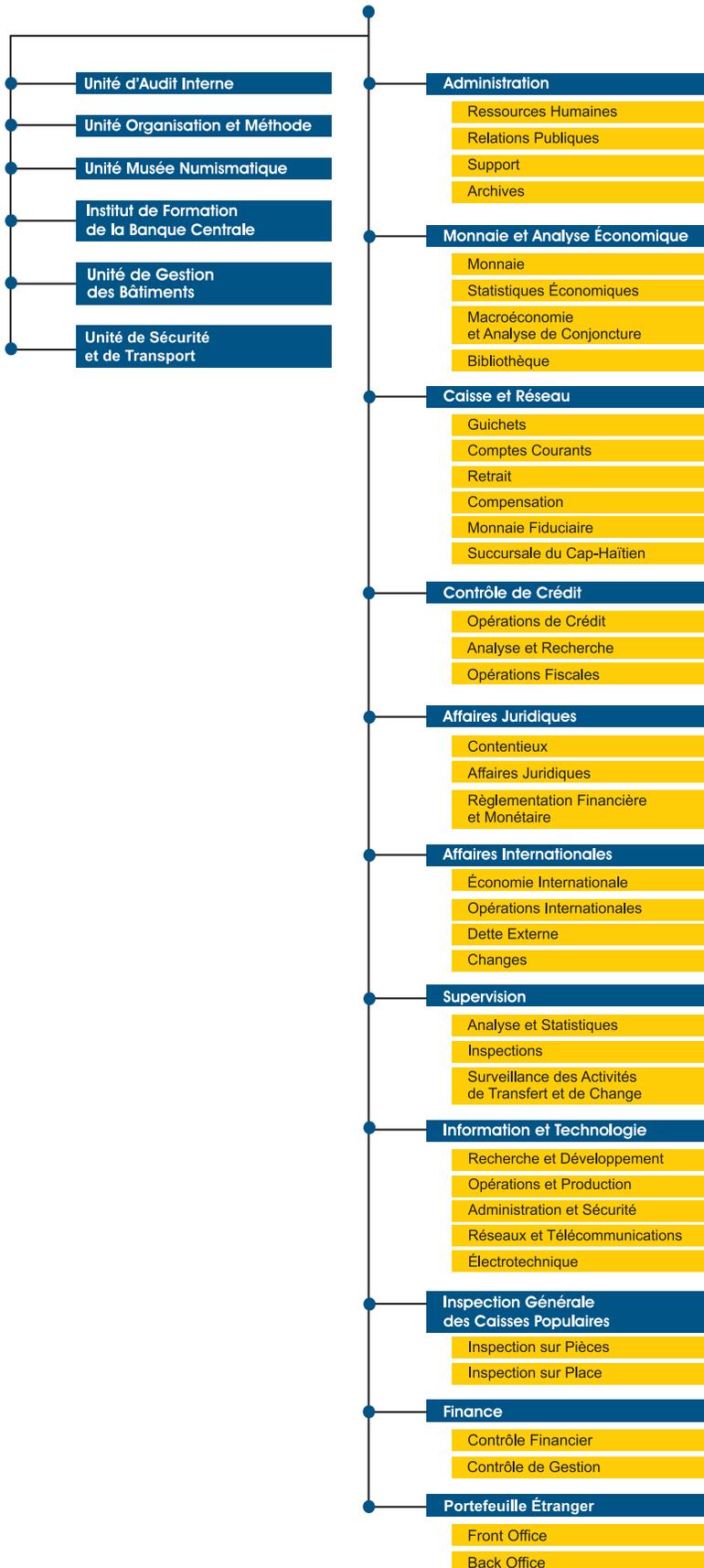
FRITZ DUROSEAU

Membre

GEORGETTE JEAN-LOUIS

Membre

Conseil d'Administration



ORGANIGRAME

TABLE DES MATIÈRES

AVANT PROPOS DU GOUVERNEUR	13
----------------------------------	----

A.- L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE EN 2015

I	SECTEUR RÉEL EN 2015.....	18
I1	Valeur ajoutée par secteur d'activité	18
I2	Évolution des prix à la consommation en 2015.....	19
I3	Situation de l'emploi et des salaires Haïti en 2015	20
II	MONNAIE ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	22
II1	Politique monétaire en 2015	22
II11	Instruments de la politique monétaire	23
II111	Bons BRH	23
II112	Taux de réserves obligatoires	24
II113	Interventions de la BRH sur le marché des changes	25
II12	Résultats	25
II121	Résultats intermédiaires.....	26
II122	Résultats finals.....	27
II2	Évolution des agrégats monétaires.....	27
II21	Contreparties de M3 et financement de l'économie.....	28
III	FINANCES PUBLIQUES.....	29
III1	Recettes	29
III11	Recettes Internes	29
III12	Recettes Douanières	30
III13	Performance Institutionnelle.....	30
III14	Évolution de la structure des recettes	31
III2	Dépenses	31
III21	Dépenses Courantes	31
III22	Dépenses d'investissement	32
III3	Financement de l'Administration Centrale en 2015	33
III4	Évaluation du programme financier	33
IV	BALANCE DES PAIEMENTS.....	34
IV1	Solde des transactions courantes	34
IV2	Opérations financières	36
IV3	Financement de la balance des paiements.....	36

V	DETTE PUBLIQUE EXTERNE EN 2015.....	37
V1	Créances bilatérales	37
V2	Créances multilatérales.....	37
V3	Structure de l'encours de la dette publique externe par types de devises.....	37
V4	Répartition de l'encours de la dette par secteur économique	38
V5	Décaissements, Service de la Dette et Arriérés de Paiement.....	38
V6	Allègement de dette reçu au cours de l'exercice fiscal 2014-2015	40
VI	ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE NOMINAL EN 2015	40
VI1	Facteurs explicatifs de la progression du taux de change en 2015	40
VI2	Évolution des spreads bancaire et informel	41

B LE SYSTÈME BANCAIRE EN 2015 : VUE D'ENSEMBLE

VII	ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2015.....	42
VII1	Système bancaire : établissements, environnement concurrentiel et taux de bancarisation ...	43
VII2	Structure du système bancaire	44
VII3	Distribution du crédit	46
VII4	Parts de marché individuelles dans le système bancaire haïtien	49
VII5	Activités et résultats du système bancaire en 2015	50
VII51	Activités bancaires	50
VII52	Opérations avec la clientèle	53
VII53	Emplois du système et Évolution des actifs productifs	54
VII54	Structure financière et Qualité de l'Actif	57
VII55	Résultats des activités bancaires	58
VII6	Surveillance des banques	62
VII61	Activités de surveillance, des Maisons de transferts et des Agents de change	62
VII62	Autres	63
VII7	Faits marquants du système bancaire au cours de l'exercice 2015	64
VIII	SECTEURS DES COOPERATIVES ET DE CREDIT : VUE D'ENSEMBLE.....	64

C LA BRH EN 2015

IX	GESTION DES AVOIRS EXTÉRIEURS DE LA BRH	66
IX1	Composition des avoirs extérieurs	66
IX2	Rendement du portefeuille	67
X	MONNAIE FIDUCIAIRE ET MONNAIE SCRIPTURALE.....	67
X1	Billets et monnaie divisionnaire	67
X11	Émission, destruction et remplacement de la monnaie.....	67
X12	Circulation fiduciaire au sens strict.....	68
X13	Circulation fiduciaire au sens large	68
X14	Composition de l'encours des billets.....	68
X15	Billets contrefaits retenus aux guichets de la BRH	69
X2	Chèques.....	69
X21	Opérations de la chambre de Compensation.....	69
X22	Évolution des activités du Service de la Compensation.....	71
X23	Dépôts et tirages des banques commerciales	72
X3	Services à l'État	73
X31	Chèques émis sur comptes courants traités en compensation.....	74
X32	Chèques payés aux guichets de la BRH après validation au service des comptes courants....	75
X4	Système de Paiement Interbancaire Haïtien (SPIH	76

D- ETATS FINANCIERS & ANNEXE JURIDIQUE

ÉTATS FINANCIERS	79
LISTE DES CIRCULAIRES	147
ANNEXE JURIDIQUE.....	151

E- ANNEXE STATISTIQUE

I1	Produit intérieur brut par branche d'activité économique	162
I1a	Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel (en pourcentage	163
I1b	Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage	164
I2	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes à prix courants.....	165
I2a	Structure du PIB nominal (en millions de gourdes à prix courants	165
I3	Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes de 1986-1987).....	166
I3a	Structure du PIB réel (en millions de gourdes de 1986-1987)	166
I3b	Compte du produit intérieur brut (variations en pourcentage).....	167
I3c	Structure de la croissance du PIB réel (en pourcentage)	167
I3d	Contribution à la croissance du PIB réel (en pourcentage).....	168
I4	Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays (Base Août 2004=100) ...	168
I4a	Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays (Base Août 2004=100) ...	169
I5	Taux d'inflation (variation de l'IPC en pourcentage).....	169
I5 (suite)	Taux d'inflation (variation de l'IPC en pourcentage).....	170
I5a	Taux d'inflation (variation de l'IPC en glissement annuel, en pourcentage).....	170
I6	Taux de change à Port-au-Prince (Gourdes/Dollar ÉU)	171
I7	Composantes et contreparties de l'agrégat M3 (en millions de gourdes)	172
I8	Base monétaire et ses sources (en millions de gourdes)	173
I9	Bilan de la BRH (en millions de gourdes) millions de gourdes)	175
I11	Bilan consolidé des banques commerciales (en millions de gourdes).....	176
I12	Résumé des opérations financières de l'Administration Centrale	177
I13	Résumé des opérations financières des administrations publiques	178
I14	Résumé de la Balance des Paiements d'Haïti (en millions de dollars ÉU).....	179
I15	Position extérieure globale d'Haïti (en millions de dollars ÉU).....	180
I16	Exportations d'Haïti par produits (en millions de dollars ÉU)	181
I17	Exportations aux USA (FOB) à base de matières premières locales (en milliers de dollars ÉU)	182
I18	Exportations des industries d'assemblage aux USA (FOB) à base de matières premières importées	183
I19	Importations totales d'Haïti par catégories de produits (en millions de dollars ÉU).....	184
I20	Importations de produits pétroliers (en milliers de baril et en milliers de dollars ÉU)	185
I21	Dettes externes totales du secteur public (en millions de dollars ÉU).....	186
I22	Décaissements effectués sur les prêts (en millions de dollars ÉU)	187
I23	Paiement du service de la dette (en millions de dollars ÉU)	188
I11	Chiffres clés du bilan par banque (en milliers de gourdes)	189
I12	Chiffres clés des résultats par banque (en milliers de gourdes)	190
I13	Ratios financiers par banque	191
I14	Ratios financiers par banque – ratios de rentabilité	192
I15	Système bancaire - Sommaire financier détaillé - Bilan par banque (devises et gourdes) ...	193
I16	Système bancaire - Sommaire financier détaillé - Résultats cumulatifs par banque	194
LISTE DES SIGLES	197	

TABLEAUX

1.	Emplois dans la sous-traitance	21
2.	Salaire minimum réel en 2015	22
3.	Évolution des recettes internes par institutions	31
4.	Structure des recettes	31
5.	Évolution des flux nets du solde des comptes de l'administration centrale (en MG)	33
6.	Allègement de la dette reçue en 2015 (en millions de dollars ÉU)	40

7.	Indicateurs financiers clés	43
8.	Établissements bancaires fonctionnant en Haïti en 2015	43
9.	Nombre de succursales et agences autorisées	44
10.	Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire	44
10a	Évolution du nombre de succursales opérationnelles par établissement bancaire.....	44
11.	Poids des principaux établissements bancaires sur les deux derniers exercices (en %).....	45
12.	Poids des différentes catégories d'établissements bancaires (en %)	46
13.	Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman	46
14.	Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité (en MG et en%)	47
15.	Répartition de l'encours des prêts par tranche	48
16.	Répartition du nombre de prêts par emprunteur	49
17.	Parts de marché et rang actif total et portefeuille de prêts bruts.....	49
18.	Parts de marché et rang dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU	50
19.	Bilan du système bancaire au 30 septembre 2015 (en MG).....	51
20.	Variation des principaux postes du bilan du système bancaire (en %)	51
21.	Part des postes du bilan du système bancaire (en %).....	52
22.	Composition des liquidités du système bancaire (en MG et en	52
23.	Liquidités du système bancaire en pourcentage de l'actif total	53
24.	Variation des dépôts du système bancaire	53
25.	Composition des dépôts du système bancaire	54
26.	Évolution des dépôts en dollars ÉU du système	54
27.	Actifs productifs	54
28.	Respect des normes de suffisance de fonds propres	56
29.	Prêts improductifs du système bancaire (en MG et en %).....	57
30.	Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système	57
31.	Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses (en MG ..	57
32.	Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres (en MG).....	57
33.	Exposition des banques aux risques de crédit aux apparentés	58
34.	Revenus nets d'intérêt (MG)	59
35.	Produit net bancaire	60
36.	Coefficient d'exploitation	60
37.	Rémunération moyenne des dépôts (en MG et en %).....	61
38.	Rendement moyen des prêts (en MG et en %).....	61
39.	Productivité par employé (en milliers de gourdes et en %).....	62
40.	Indicateurs financiers clés pour le secteur des coopératives d'épargne et de crédit.....	65
41.	Destruction, remplacement et émission de la monnaie	68
42.	Faux billets dollars ÉU retenus aux guichets de la BRH en 2015	69
43.	Faux billets gourdes retenus aux guichets de la BRH en 2015	69
44.	Nombre de chèques en gourdes présentés et reçus par le système bancaire	70
45.	Nombre de chèques en dollars présentés et reçus par le système bancaire	70
46.	Résultat de la compensation manuelle et électronique par banque en gourdes en 2015	70
47.	Résultat de la compensation manuelle et électronique par mois en gourdes en 2015.....	71
48.	Résultat de la compensation manuelle et électronique par banque en dollars ÉU en 2015	71
49.	Résultat de la compensation manuelle et électronique par mois en dollars ÉU en 2015	71
50.	Activités de la compensation sur les opérations en gourdes	72
51.	Activités de la compensation sur les opérations en dollars ÉU.....	72
52.	Dépôts et tirages en gourdes des banques commerciales à la BRH en 2015.....	72
53.	Dépôts et tirages en dollars ÉU des banques commerciales à la BRH en 2015	72
54.	Recettes du Trésor Public enregistrées dans les guichets de la BRH en 2015	73
55.	Chèques du Trésor Public encaissés aux guichets de la BRH en 2015	73
56.	Chèques imprimés pour l'exercice 2015	74
57.	Nombre de chèques traités en Compensation à la BRH en 2015	74
58.	Chèques certifiés pour l'exercice 2015	75
59.	Chèques retournés pour l'exercice 2015	75
60.	Chèques reçus aux guichets de la BRH pour l'exercice 2015	76
61.	Nombre et montant de dépôts reçus aux guichets de la BRH en 2015	76
62.	Nombre de transactions effectuées via le SPIH par participant pour les 3 derniers exercices ..	76
63.	Revenus générés par le SPIH pour l'exercice 2015 (en gourdes	77
64.	Nombre de messages envoyés et transactions effectuées via le SPIH par la BRH en 2015	77

GRAPHIQUES

1.	Évolution des prix des produits de base en 2015	17
2.	Évolution du produit intérieur brut réel (en MG) et de son taux de croissance (en %).....	18
3.	Évolution de l'inflation globale et de l'inflation alimentaire	20
4.	Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente calculée à partir de la méthode d'exclusion (en g.a. en %).....	21
5.	Taux moyens pondérés (TMP) sur les bons BRH de différentes maturités	23
6.	Composition de l'encours des bons BRH en 2015.....	23
7.	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes (en %	24
8.	Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère (en %).....	25
9.	Position moyenne de réserves en MG	25
10.	Composantes de la base monétaire (en milliards de gourdes).....	26
11.	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (opérations en gourdes).....	26
12.	Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (opérations en dollars ÉU)....	27
13.	Évolution des agrégats monétaires (en milliards de gourdes)	28
14.	Contreparties de M3 (en milliards de gourdes).....	28
15.	Financement du déficit budgétaire en pourcentage du PIB et en MG	29
16.	Projets et programmes par secteur	33
17.	Évolution du solde des transactions courantes (en millions de dollars ÉU).....	34
18.	Parts relatives des principales exportations (en %)	35
19.	Parts relatives des principales importations (en %)	35
20.	Encours de la dette publique externe par type de créanciers (en millions de dollars ÉU).....	37
21.	Structure de l'encours de la dette publique externe par type de devises en 2015 (en %)	38
22.	Répartition de la dette par secteur économique (en millions de dollars ÉU)	38
23.	Répartition de la dette par organisme en 2015 (en millions de dollars ÉU).....	39
24.	Évolution comparée des décaissements et des arriérés de paiement	39
25.	Évolution des décaissements, des amortissements, du service de la dette et des flux nets (en millions de dollars ÉU)	39
26.	Taux de référence du dollar par rapport à la gourde (fin de période).....	40
27.	Évolution des spreads bancaire et informel	41
28.	Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus.....	49
29.	Liquidités du système bancaire (en MG).....	52
30.	Évolution des dépôts du système bancaire (en MG)	53
31.	Portefeuille de prêts bruts du système bancaire (en MG).....	54
32.	Volume des achats et ventes de devises (en millions de dollars ÉU).....	55
33.	Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres	56
34.	Évolution des fonds propres du système bancaire (en MG)	56
35.	Évolution du bénéfice net du système bancaire (en MG)	58
36.	Rendement de l'actif (ROA) (en %).....	58
37.	Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE) (en %)	59
38.	Évolution des autres revenus (en MG).....	60
39.	Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes (en MG)	61
40.	Évolution du nombre d'employés du système bancaire.....	62
41.	Évolution des intérêts versés sur Bons BRH (en MG)	63
42.	Évolution de l'Actif, du crédit et des dépôts des membres des coopératives d'épargne et de crédit	65
43.	Évolution des réserves brutes de change (en millions de dollars ÉU).....	66
44.	Composition des avoirs extérieurs de la BRH.....	67
45.	Composition de l'encours et remplacement de billets en 2015.....	68

MESSAGE DU GOUVERNEUR

Fidèle à son devoir de reddition de comptes et aux missions qui lui sont confiées par la loi du 17 août 1979, le Conseil d'Administration de la Banque de la République d'Haïti (BRH) soumet au public le Rapport Annuel 2015. Ce rapport rend compte des faits marquants de l'activité économique au cours de l'année, de la conduite de la politique monétaire, de l'évolution du système bancaire et des caisses populaires ainsi que des développements au niveau du système de paiement.

Au cours de l'exercice fiscal 2014-2015, la politique monétaire a été mise en œuvre dans un contexte international marqué par la chute des cours mondiaux du pétrole et la baisse des prix des denrées alimentaires. En effet, à la faveur de l'augmentation de l'offre des pays membres de l'organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), des États-Unis et de la Russie, le prix moyen du baril du Brent est passé de 107,3 dollars ÉU en 2014 à 60,5 dollars ÉU en 2015. Cette évolution s'est reflétée à travers celle de l'indice FAO des prix des denrées alimentaires qui a reculé de 16,2 % sur l'année. Parallèlement à cette situation, l'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,1 % soutenue par une reprise plus prononcée par rapport à l'année antérieure dans les pays avancés alors que les pays émergents et les pays en développement ont vu leur croissance ralentir.

Sur le plan interne, l'économie haïtienne a, pour la deuxième année consécutive, connu un ralentissement de son taux de croissance économique, soit 1,2 %, contre 2,8 % en 2014 et 4,2 % en 2013. Selon les données démographiques disponibles, ce taux de croissance est inférieur au taux de croissance de la population établi à 1,34 %. En dehors de la baisse des investissements publics liée au tarissement du Fonds PetroCaribe, la contre-performance du secteur primaire a été l'un des principaux facteurs à l'origine de la décélération du rythme de croissance de l'activité économique observée au cours de l'exercice fiscal sous étude.

Les pertes de récolte liées à la sécheresse ont été estimées à 50 % par rapport à la production normale, alors que la quasi-totalité des sous-secteurs d'activité, mis à part la sous-traitance orientée vers l'exportation, ont vu leur croissance fléchir. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, le secteur primaire qui a pâti de la sécheresse affectant la production agricole, a enregistré une croissance négative, avec une contraction encore plus importante cette année (-5,4 % contre -1,4 % en 2014). Au niveau du commerce extérieur, la hausse des exportations du secteur de la sous-traitance, combinée à la diminution de la facture pétrolière et de son effet global sur les importations, a entraîné un repli de plus de 11 % du déficit commercial, lequel est passé de 2,7 milliards à 2,4 milliards de dollars ÉU. Cependant, le solde commercial négatif est demeuré élevé dans la mesure où il représente environ 30 % du PIB.

Quant aux finances publiques, en dépit des efforts d'amélioration du niveau de perception des recettes, le solde global des opérations financières de l'État au 30 septembre 2015 a dégagé un déficit de 17 167,3 MG, conduisant à un financement monétaire de 9 998,7 MG. Ce financement monétaire, combiné à un repli de 51,1 % des décaissements à titre d'appui budgétaire et aux incertitudes politiques, a été un déterminant majeur des pressions observées sur le marché des changes. Le taux de change de référence (fin de période) est passé de 45,76 gourdes pour un dollar ÉU en octobre 2014 à 52,14 gourdes en septembre 2015, soit une dépréciation de près de 14 % de la monnaie nationale contre 3,31 % et 3,91 % en 2013 et 2014 respectivement.

La dépréciation de la gourde enregistrée au cours de l'exercice 2014-2015, ajoutée à la baisse de l'offre alimentaire locale, a largement contribué à amplifier les pressions inflationnistes dans l'économie. Ainsi, pour la première fois depuis 2011, l'économie haïtienne a enregistré un taux d'inflation en glissement annuel à deux chiffres, soit 11,3 % en 2015 contre 5,3 %, 4,5 % et 6,5 % respectivement en 2014, 2013 et 2012.

Conformément aux objectifs fixés dans le cadre de la Facilité Élargie de Crédit (FEC) signée avec le FMI, la BRH a poursuivi sa politique de resserrement des conditions monétaires amorcée à la fin de l'exercice précédent. C'est ainsi que les coefficients de réserves obligatoires ont été relevés à trois reprises pour atteindre 44 % pour les passifs des banques commerciales en monnaie nationale et 48 % pour les passifs en monnaie étrangère. Quant aux taux sur les bons BRH, ils ont été relevés de près de deux points de pourcentage pour s'inscrire à 5 %, 6,5 % et 8 % en décembre 2014, respectivement pour les maturités de 7, 28 et 91 jours.

Au second semestre, face à la dépréciation accélérée de la gourde et à un environnement socio-politique défavorable, la Banque Centrale a dû, à nouveau, relever les taux d'intérêt directeurs, portant les TMP à 10 %, 12 % et 16 %, respectivement sur les bons BRH de 7, 28 et 91 jours à partir de juillet 2015. Dans le même temps, l'encours des bons est passé de 4 857 MG en septembre 2014 à un pic de 9 774 MG en avril 2015, avant de terminer l'exercice à 5 448 MG. Il convient toutefois de signaler qu'à côté de ces mesures restrictives, des conditions plus accommodantes ont été établies en accord avec les banques commerciales pour l'octroi de crédit aux secteurs immobilier et touristique.

Au-delà de ces mesures, la BRH est également intervenue sur le marché des changes en vue de limiter les fluctuations indésirables du taux de change et leur répercussion sur le niveau des prix. Les interventions nettes à la vente pour la période d'octobre 2014 à septembre 2015 se sont chiffrées à 82,1 millions de dollars ÉU. Elles ont été également renforcées d'opérations de swap de devises, à raison de 52 millions de dollars ÉU, dont la balance en attente de rétrocession au 30 septembre 2015, s'est établie à 41 millions de dollars ÉU.

Au regard de l'augmentation du financement monétaire, des tensions sur le marché des changes et de la remontée de l'inflation, la masse monétaire M3 a affiché une hausse de 15,18 % contre 10,02 % un an auparavant. Parallèlement, les mesures de resserrement monétaire et le ralentissement de l'activité économique ont conduit à une baisse sensible de la croissance du crédit au secteur privé, lequel a atteint 3,31 % en 2015 contre 11,41 % en 2014 et 16,19 % en 2013. Toutefois, malgré la baisse de l'activité d'intermédiation des banques et une légère détérioration de la qualité de leur portefeuille de prêts, le système a su dégager une hausse du produit net bancaire de 19,6 % avec un taux de profit de 2,90 points de pourcentage.

En conformité avec sa mission, la BRH entend poursuivre ses efforts en vue de la préservation du pouvoir d'achat de la monnaie nationale sans porter préjudice à la croissance économique et à la stabilité du système financier. Elle espère que l'amélioration du climat des affaires lui permettra d'envisager à court et à moyen terme, une politique monétaire contra-cyclique pour sortir l'économie haïtienne de la récession qui se profile à l'horizon. La BRH renouvelle donc son engagement à poursuivre sa collaboration avec les autres autorités économiques du pays en vue de préserver les acquis de la stabilisation macroéconomique des dernières années tout en contribuant à poser les bases d'une croissance économique durable.

Charles Castel

Gouverneur



A - ACTIVITE ÉCONOMIQUE EN 2015

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

L'économie mondiale a enregistré une croissance de 3,1 % en 2015 soutenue par une reprise plus prononcée par rapport à l'année antérieure dans les pays avancés alors que l'activité économique, dans les pays émergents et en développement, a ralenti pour la cinquième année consécutive. Par rapport à 2014, le taux de croissance de l'économie mondiale observé, a été inférieur de 0,3 point de pourcentage.

Aux États-Unis, la progression du produit intérieur brut (PIB) a été plus forte en 2015, soit 2,6 % contre 2,4 % en 2014, en raison d'un raffermissement de l'activité économique notamment entre avril et juin 2015, favorisé par une forte hausse des dépenses de consommation et des investissements privés. Parallèlement, le taux de chômage est tombé à 5,1 % en septembre 2015, soit 0,8 point de pourcentage de moins que son niveau de septembre 2014.

La performance enregistrée par les pays avancés a été également soutenue par une amélioration de la situation économique des pays de la Zone Euro et au Japon, attribuable à la baisse des prix du pétrole et au maintien des politiques monétaires accommodantes. Dans la Zone Euro, la croissance a été plus importante en raison du redressement de la demande intérieure principalement dans certaines économies (Italie, Irlande et Espagne). En effet, le PIB de la Zone Euro a crû de 1,5 % en 2015 contre 0,9 % en 2014 et celui du Japon a progressé de 0,6 % en 2015 contre une contraction de 0,1 % un an auparavant.

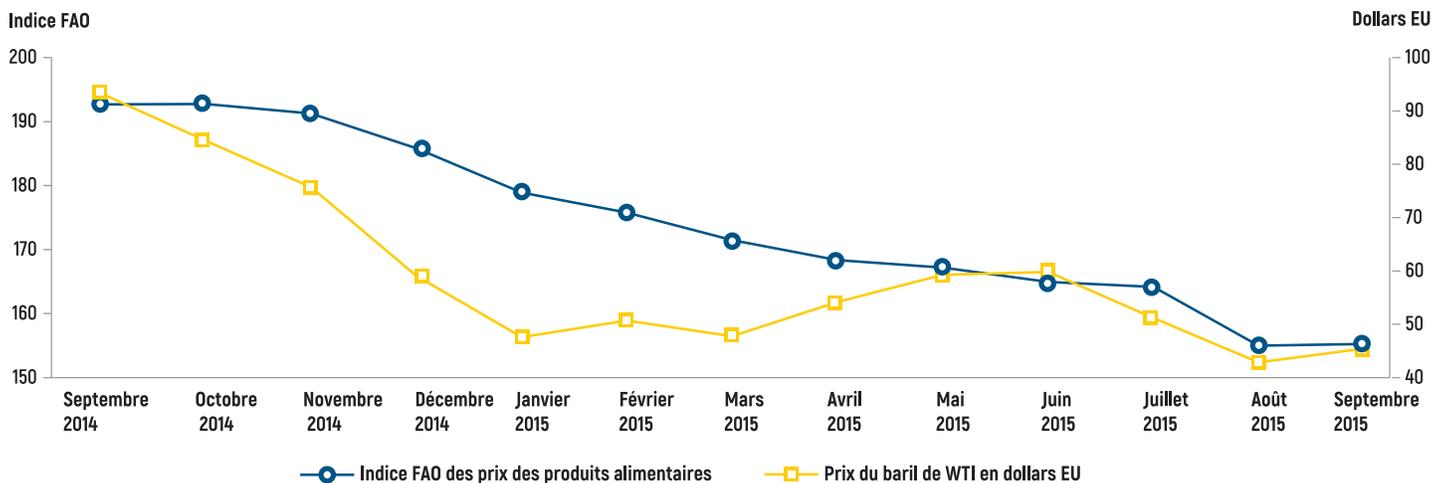
Cependant, le recul des cours des produits de base sur le marché international a entraîné le ralentissement de l'activité économique au niveau des pays émergents. Parallèlement, la faiblesse de la productivité a laissé entrevoir une baisse de la croissance de la production potentielle à terme qui a agi négativement sur les composantes de la demande globale, notamment l'investissement. Le PIB de l'ensemble de ces pays a progressé de 4 % en 2015 contre 4,6 % en 2014.

Au cours de l'exercice 2014-2015, le niveau de la demande mondiale est resté pratiquement inchangé en dépit d'une hausse significative des importations et exportations dans les pays avancés. En effet, le volume du commerce mondial de biens et services a gardé le même rythme de progression par rapport à 2014, à 3,3 %. Par ailleurs, le niveau des importations et celui des exportations des pays avancés ont enregistré le même taux de progression, soit 3,4 % tandis que, pour les pays émergents et en développement, ils ont diminué de 1,6 et 1,5 point de pourcentage à 3,6 % et 2,9 % respectivement.

Parallèlement à l'évolution de la demande, l'offre mondiale s'est renforcée au cours de la période sous étude, favorisant ainsi une baisse des prix des produits de base. L'indice FAO des prix des denrées alimentaires a reculé de 16,2 % en glissement annuel pour se porter en moyenne à 172,58 en septembre 2015. De même, les cours du pétrole ont également fléchi sous l'effet de la croissance de l'offre résultant particulièrement du maintien du niveau de la production dans les pays membres de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP), ainsi qu'aux États-Unis et en Russie. De ce fait, le prix moyen du baril du Brent, qui était de 107,3 dollars ÉU en 2014, a été ramené à 60,5 dollars ÉU en 2015 et celui du West Texas Index (WTI) est passé de 99,2 dollars ÉU en 2014 à 56,5 dollars ÉU en 2015.

L'évolution à la baisse des prix des produits de base a contribué au ralentissement de l'inflation dans la plupart des économies avancées et des pays émergents. Établi à 1,6 % en septembre 2014, le taux d'inflation annuel aux États-Unis a atteint 0,7 % en décembre 2014, puis 0,2 % en juin 2015 avant d'afficher un taux négatif de 0,04 % en septembre 2015. Dans la Zone Euro, l'inflation annuelle est passée à 0,2 % en 2015 contre 0,4 % un an auparavant. En Chine, la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC) a diminué de 0,5 point de pourcentage à 1,5 % en 2015 et celle de l'Inde a décéléré de 0,5 point de base à 5,4 % en 2015.

Graphique 1.// Évolution des prix des produits de base



Au niveau de la politique économique, les mesures de stimulation ont été maintenues. Dans cette optique, les Banques Centrales ont gardé inchangée leur politique monétaire accommodante en maintenant les taux d'intérêt directeurs à des niveaux très bas. Ainsi, la Réserve Fédérale (Fed) a, une fois de plus, respecté son engagement de garder les taux directeurs à leur niveau de décembre 2008, soit dans une fourchette de 0 % et 0,25 %. De même, s'agissant de la Zone Euro, le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de l'Eurosystème, celui de la facilité de prêt marginal et celui de la facilité de dépôt ont été maintenus respectivement à 0,05 %, 0,30 % et -0,20 % en 2015. En République Dominicaine, la Banque Centrale a abaissé à trois reprises, son taux directeur en 2015 : de 6,25 % en octobre 2014 à 5,75 % en avril 2015, il a été porté à 5,25 % en mai 2015 pour s'établir à 5 % en juin 2015.

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL

Selon les statistiques de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI), en 2015, l'économie haïtienne a enregistré un ralentissement (1,2 %, contre 2,8 % en 2014 et 4,2 % en 2013). Cette réduction du rythme de progression de l'économie, avec un PIB réel de l'ordre de 15,6 milliards de gourdes, a été le résultat d'une décélération de la croissance de presque toutes les branches d'activités. Les sous-secteurs « Industries manufacturières » et « Services non-marchands » ont été les seuls à avoir enregistré une accélération de croissance en 2015. Au niveau du secteur primaire, la branche « Agriculture, Sylviculture, Élevage et Pêche » a connu une baisse de 5,4 % de sa valeur ajoutée contre une chute de 1,5 % en 2014. S'agissant du secteur secondaire, la croissance de la valeur ajoutée de la branche « Bâtiments et Travaux Publics » (BTP) s'est décélérée de 5,6 points de pourcentage pour s'établir à 2,3 %, en raison de l'interruption des grands travaux d'infrastructure et de celle de la reconstruction d'édifices publics. En ce qui a trait au secteur tertiaire, la valeur ajoutée de toutes les sous-branches a ralenti à l'exception de celle des « Services non-marchands » qui a crû de 3 % contre 2 % en 2014. Le PIB du sous-secteur « Commerce, Restaurants et Hôtels » a augmenté de 3,5 % contre 4,2 % en 2014. Par ailleurs, la croissance de la production nationale en 2015 a été inférieure aux objectifs fixés par les autorités monétaires et financières, après une révision en milieu d'exercice.

Graphique 2.// Évolution du Produit Intérieur Brut en termes réels (en MG) et de son taux de croissance (en %)



I. - LE SECTEUR RÉEL EN 2015

La baisse de la production agricole et la prévalence d'un climat d'affaires défavorable ont affecté négativement l'activité économique en 2015. La faiblesse et la mauvaise distribution de la pluviométrie ont causé une sécheresse qui a compromis la production agricole dans plusieurs régions du pays. Cela a affecté notamment les activités de la campagne agricole de printemps et a résulté en des pertes de récoltes. Ainsi, la disponibilité des produits alimentaires locaux s'est réduite au niveau des différents marchés régionaux. De même, la détérioration du climat d'affaires découlant de la conjoncture socio-politique a été préjudiciable à la poursuite, au niveau du secteur public, des activités de reconstruction du pays, lesquelles auraient pu stimuler la croissance économique.

En ce qui concerne la demande globale, l'analyse de ses composantes a fait ressortir les investissements et les exportations comme les principales sources de croissance en 2015. L'investissement global en volume a progressé de 3,3 % contre 2 % en 2014. De leur côté, les exportations globales à prix constants ont crû de 4,6 %, après avoir augmenté de 4,5 % en 2014. Cependant, la consommation s'est accrue seulement de 1,1 %, soit un repli de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2014.

I.1 - VALEUR AJOUTÉE PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ

SECTEUR PRIMAIRE

Pour la deuxième année consécutive, le PIB du secteur primaire s'est contracté. En 2015, son repli a été plus important (5,4 % contre 1,5 % en 2014). De plus, son apport à la croissance économique s'est établi à -44,7 % en 2015 contre -11,4 % en 2014. La contre-performance du secteur primaire a été imputable au repli (5,44 %) de la production du sous-secteur « Agriculture, Sylviculture, Élevage, Pêche » qui en constitue le pilier. Ce dernier s'est nettement détérioré par rapport à l'exercice fiscal 2013-2014, accusant une baisse de 45,7 % de sa contribution à la croissance du PIB. La performance de cette branche a pâti de la sécheresse qui a sévi dans le pays depuis le début de l'année. Les conséquences du phénomène El Niño, conjuguées à la faible pluviométrie, ont considérablement affecté la campagne agricole de printemps et les pertes de récoltes y relatives ont été estimées à plus de 50 % par rapport à la normale. Il en a découlé une diminution de la production agricole, conduisant à une disponibilité moindre des produits alimentaires locaux.

SECTEUR SECONDAIRE

Le rythme de croissance du secteur secondaire a connu un ralentissement significatif en 2015. Il a reculé d'environ 2,3 points de pourcentage, passant de 5,5 % à 3,2 %. Cette baisse de performance est associée à la contraction de la production observée au niveau des sous-secteurs « Electricité, Gaz et Eau » et « Bâtiments et Travaux Publics ». La valeur ajoutée de la branche « Électricité, Gaz et Eau » a été évaluée à 70 millions de gourdes (MG) en 2015, soit le même niveau qu'en 2014. De même, le sous-secteur des « Bâtiments et Travaux Publics », n'a pas maintenu le dynamisme observé au cours l'exercice passé (7,9 %), affichant un taux de croissance de 2,3 % en 2015.

Au niveau des industries manufacturières, une croissance de 4,6 % a été enregistrée, soit 1,9 point de pourcentage de plus par rapport à 2014. C'est la seule branche d'activité du secteur secondaire dont la production a progressé en 2015. La performance de cette branche a été favorisée par les retombées positives du renouvellement en avril 2015 de la loi Help votée par le Congrès des États-Unis après le séisme du 12 janvier 2010.

SECTEUR TERTIAIRE

En raison de la contraction du secteur et du ralentissement des activités de production industrielle, la contribution du secteur tertiaire à la croissance du PIB s'est établie à 91 % en dépit de la décélération du rythme de progression de sa valeur ajoutée. La croissance de ce secteur a baissé de 70 points de base par rapport à l'année précédente pour se porter à 2,9 % en 2015. Hormis les «Services non-marchands», le rythme de croissance de la valeur ajoutée de toutes les sous-branches de ce secteur a décéléré en 2015. L'activité du sous-secteur «Commerce, Restaurants et Hôtels», principale composante du secteur tertiaire, a ralenti en 2015. En effet, cette branche n'a crû que de 3,5 % en 2015 contre une augmentation de 4,2 % en 2014.

Un ralentissement a été observé au niveau des activités du sous-secteur « Transports et Communications », lequel a enregistré un taux de croissance de 0,6 % en 2015 contre une progression de 3,7 % en 2014. Le transport terrestre n'a pas maintenu son dynamisme en 2015. Considéré comme un grand pourvoyeur d'emplois, il n'a pas pu, comme l'année précédente, profiter de la stabilité des prix des produits pétroliers à la pompe sur le marché local.

En ce qui a trait aux autres services marchands, le taux de croissance de leur valeur ajoutée a décéléré à 2,1 % en 2015 après un accroissement de 5,1 % un an auparavant. L'évolution de la situation économique et financière du pays n'a pas influencé significativement celle des banques et des agences de voyage. Toutefois, au niveau de la branche des Services non-marchands, la valeur ajoutée a progressé de 3 % en 2015 contre 2 % en 2014.

L'analyse de la valeur ajoutée au niveau des différents secteurs économiques a fait ressortir une légère augmentation des revenus générés dans l'économie au cours de l'année fiscale 2015. Cependant, l'accélération du niveau général des prix a entraîné une détérioration du pouvoir d'achat des ménages au cours de cet exercice.

I.2 - ÉVOLUTION DES PRIX EN 2015

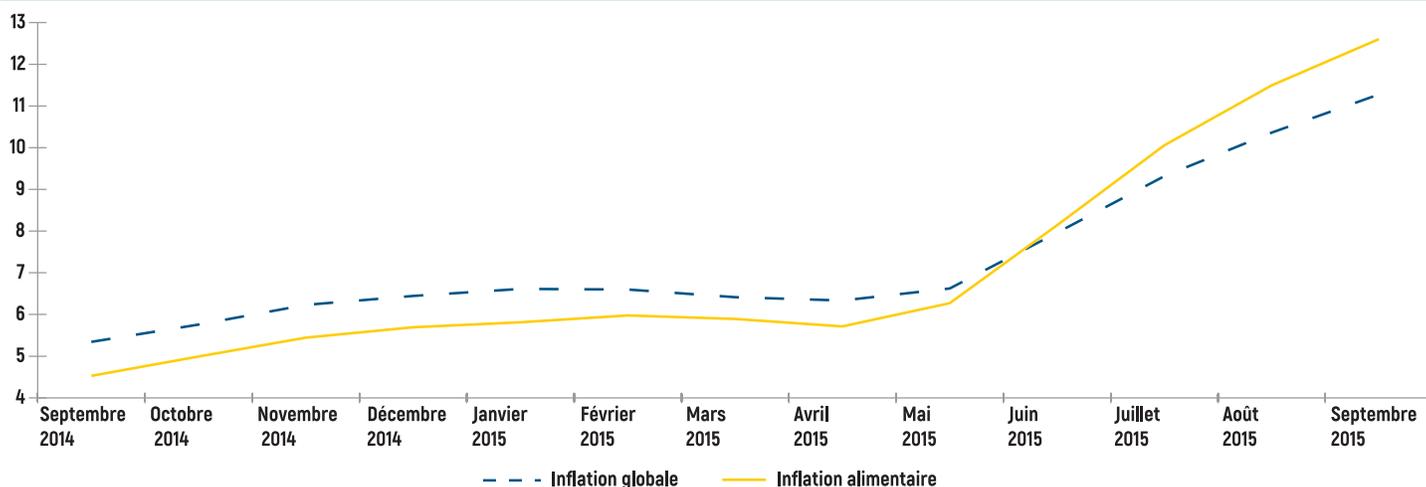
Le taux d'inflation, en glissement annuel, a atteint 11,3 % à la fin de l'exercice fiscal 2015, soit une accélération de 6 points de pourcentage par rapport à 2014. C'est la première fois que l'économie haïtienne a enregistré un taux d'inflation annuel à deux chiffres depuis 2011. Le taux enregistré en 2014-2015 a été supérieur à la cible de 7,1 % retenue dans les prévisions du programme économique et financier conclu entre les autorités monétaires haïtiennes et le FMI. La montée des pressions inflationnistes qui s'est poursuivie en 2015 a connu trois phases : de son niveau d'octobre 2014 (soit 5,8 %), le taux d'inflation en glissement annuel a entamé une progression continue pour se stabiliser à 6,6 % en janvier et février 2015. À partir du mois de mars, l'inflation a ralenti en s'établissant à 6,3 % en avril 2015, pour reprendre ensuite une ascension ininterrompue et atteindre 11,3 % en fin d'exercice.

En variation mensuelle, l'indice des prix à la consommation (IPC) a évolué en dents de scie d'un mois à l'autre d'octobre 2014 à mars 2015, clôturant ainsi le premier semestre sur un taux d'inflation de 0,40 %, en hausse de 20 points de base par rapport à octobre 2015. D'avril à juillet, l'inflation n'a fait que s'accélérer pour atteindre 2 % en juillet 2015, sa troisième plus forte variation au cours des cinq derniers exercices fiscaux. Au cours des deux derniers mois de l'exercice fiscal, les pressions inflationnistes se sont atténuées et l'IPC a enregistré une variation mensuelle de 1,2 %. Le taux d'inflation mensuel cumulé sur l'année fiscale 2015 s'est établi à 10,4 %, soit quasiment le double de celui de l'exercice précédent.

Plusieurs facteurs ont contribué à la hausse de l'inflation annuelle enregistrée au cours de l'exercice fiscal 2015. D'abord, le comportement des prix a été influencé par la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain. En effet, le taux de change s'est établi à 52,1417 gourdes pour un dollar ÉU en septembre 2015 contre 45,5577 gourdes un an plus tôt, soit une dépréciation de près de 14 %. Les répercussions de cette dernière sur l'évolution des prix locaux se sont faites à travers le renchérissement des produits importés.

De même, les prix en 2015 ont subi l'effet négatif de la baisse de l'offre alimentaire locale en 2015. En effet, selon la Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA), les pertes des principales cultures telles que le maïs et les haricots ont entraîné un faible niveau de leur production et une baisse de l'offre alimentaire locale. Cette situation a favorisé la hausse des prix des produits alimentaires locaux dont l'indice a crû de 15,9 % en septembre 2015 contre 5,2 % en septembre 2014 en glissement annuel.

Graphique 3.// Evolution de l'inflation globale et l'inflation alimentaire



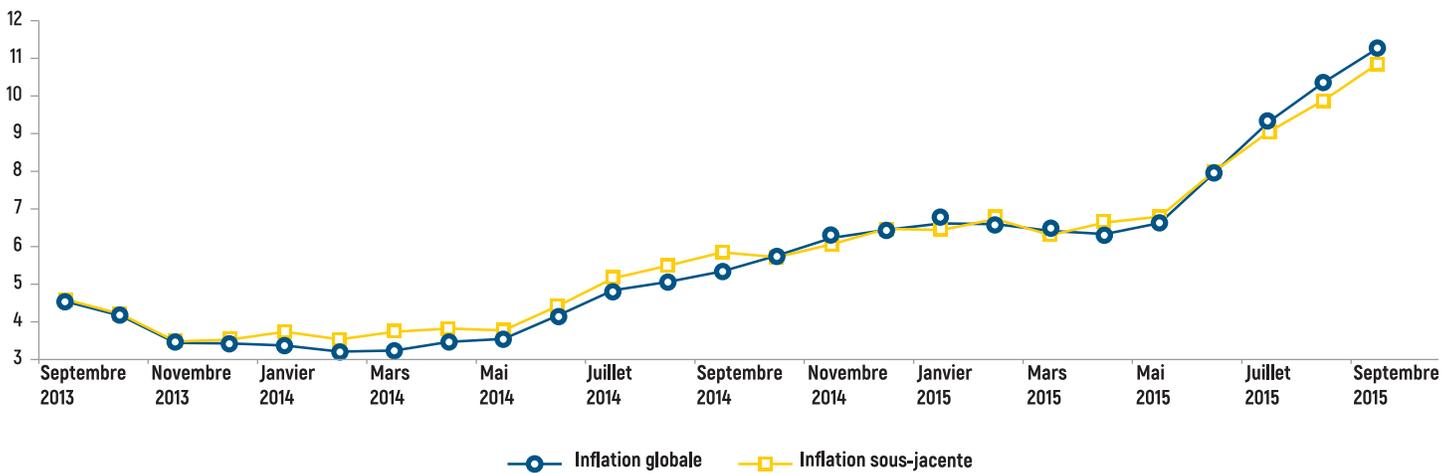
La baisse des prix des produits pétroliers sur le marché local, découlant de celle des prix du brut sur le marché international, a favorisé une atténuation de la hausse de l'inflation vers mars 2015. En effet, en septembre 2015, le baril du Brent s'échangeait à 47,23 dollars et celui du West Texas Intermediate à 45,48 dollars, enregistrant ainsi une chute de 51 % de leurs prix par rapport à septembre 2014. Ainsi, à travers le mécanisme d'ajustement des prix à la pompe, les prix des produits pétroliers ont été révisés à deux reprises en 2015. La première, effective le 10 octobre 2014, a ajusté les prix à la hausse. En effet, le gallon de gazoline est passé de 200 à 215 gourdes, celui du gasoil de 162 à 177 gourdes et celui du diesel de 161 à 171 gourdes. Par contre, au début de février 2015, un ajustement des prix à la baisse a été décidé par le Gouvernement. Les prix du gallon de la gazoline sans plomb 95, du gasoil et du kérosène ont diminué de 10,26 %, 9,26 % et 8,77 % pour s'établir à 195, 157 et 156 gourdes respectivement.

De manière globale, il convient de noter que l'accélération du rythme de progression annuelle du niveau général des prix dans l'économie est liée à la hausse des prix de toutes les composantes du panier de consommation, à l'exception du poste « Santé » (8,3 % en 2015 contre 11 % en 2014). Le rythme de progression annuelle de l'indice des prix du poste « Alimentation, boissons et tabac » dont la pondération dans la structure de l'IPC est de 50,35 %, s'est inscrit à 12,6 % en septembre 2014 contre 4,5 % en septembre 2015. Le renchérissement des produits alimentaires a été tributaire de la faiblesse de la production alimentaire locale due aux conditions climatiques défavorables. De même, le taux de croissance de l'indice du groupe « Transport » s'est accéléré de 9 points de base pour atteindre 2,2 % en glissement annuel.

Analysé sous l'angle de l'origine des produits, le taux de croissance de l'indice des prix des produits importés s'est accru de 2 points de pourcentage à 7,1 %, alors que le taux d'inflation des produits locaux a augmenté de 7 points de pourcentage à 12,3 %. De même, l'analyse de l'inflation selon les régions a montré une accélération du rythme de croissance annuelle de l'IPC en septembre 2015 : Aire Métropolitaine (6,1 points de pourcentage à 11,5 %), Reste Ouest (5,5 points de pourcentage à 11,1 %), Nord (4,9 points de pourcentage à 10,6 %), Sud (6 points de pourcentage à 11,5 %) et Transversale (5,9 points de pourcentage à 11,5 %).

L'inflation sous-jacente, calculée par la méthode d'exclusion, s'est établie, en 2015, à 10,87 % en glissement annuel. Évoluant à un niveau inférieur par rapport à l'inflation globale (11,30 %), elle a permis de suivre l'évolution de l'inflation obtenue en dehors des phénomènes perturbateurs de court terme. Ces derniers sont associés généralement à des chocs d'offre et de demande rendant volatil le prix de quelques produits du panier comme certains produits alimentaires et pétroliers.

Graphique 4.// Évolution de l'inflation globale et de l'inflation sous-jacente calculée par la méthode d'exclusion (en glissement annuel et en %)



I.3 - SITUATION DE L'EMPLOI ET DES SALAIRES EN HAÏTI EN 2015

En dépit d'une détérioration du climat des affaires en 2015, l'emploi a évolué de manière favorable dans l'économie notamment dans les secteurs des industries d'assemblage, bancaire et de l'administration publique. De même, le salaire minimum a connu une évolution à la hausse. Le comportement de ces deux variables a eu un effet bénéfique sur l'augmentation des revenus distribués dans l'économie haïtienne au cours de la période sous étude.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA SOUS-TRAITANCE, LE SYSTÈME BANCAIRE ET LA FONCTION PUBLIQUE

L'exercice 2014-2015 a été marqué par un certain ralentissement des activités économiques. En dépit de cette conjoncture, le marché du travail s'est amélioré car de nouveaux emplois ont été créés au niveau du secteur de la sous-traitance, du système bancaire et de l'administration publique. Dans le secteur des industries d'assemblage, le nombre de travailleurs a augmenté de manière continue depuis 2012 et le rythme de progression a presque doublé à partir de 2013. Pour l'année fiscale 2014-2015, les nouveaux emplois au niveau des entreprises de la sous-traitance ont été de 4 848, portant ainsi le nombre d'ouvriers à 41 188. L'amélioration de l'offre d'emplois dans ce secteur est liée à l'installation de nombreuses entreprises coréennes dans les nouveaux parcs industriels développés au niveau des zones franches du pays.

Tableau 1.// Emplois dans la sous-traitance

	Emplois sous-traitance	Taux de croissance (%)	Nouveaux emplois créés
2010	27,983	8.5	2,192
2011	27,858	-0.45	-125
2012	28,726	3.12	868
2013	31,424	9.39	2,698
2014	36,340	15.64	4,916
2015	41,188	13.34	4,848

Sources: données ADIH et calculs de la MAE / BRH

S'agissant du système bancaire, le nombre de postes a augmenté de 2,3 % pour atteindre 4 377 en 2015. En effet, la création de ces nouveaux emplois au niveau des banques commerciales du pays est liée au développement de nouveaux produits et services ainsi qu'au fait qu'elles ont réhabilité certaines de leurs structures physiques détruites ou rendues non opérationnelles après le séisme survenu le 12 janvier 2010.

Au niveau de l'administration publique, l'effectif a connu une progression plus prononcée en 2015 par rapport à celle enregistrée au cours de l'exercice antérieur. Après une augmentation de 8,96 % en 2013, le rythme de croissance de l'effectif de la fonction publique a ralenti à 2,26 % en 2014 pour s'établir à 6,84 % durant l'exercice sous étude. Ce regain de dynamisme observé a permis au nombre de fonctionnaires publics de passer à 80 589 en 2015. Cependant, s'agissant des autres secteurs de l'économie, la demande d'emplois a, dans une certaine mesure, pâti du ralentissement des investissements dans l'économie.

ÉVOLUTION DU SALAIRE MINIMUM

Selon les recommandations du rapport du Conseil Supérieur des Salaires (CSS) publié en novembre 2014, le salaire minimum de référence a été révisé à la hausse par le Gouvernement au cours de l'exercice 2014-2015. En effet, le salaire minimum pour les ouvriers du secteur de la sous-traitance est passé de 225 gourdes à 240 gourdes pour une journée de travail de huit (8) heures au 1er janvier 2015. Sachant que cet indicateur est utilisé comme référence pour la fixation des salaires dans de nombreuses catégories socio-professionnelles en Haïti, son augmentation a contribué à une amélioration de la distribution de revenus dans l'économie durant l'année fiscale 2014-2015. Toutefois, en dépit de la révision du salaire minimum nominal, sa valeur réelle a connu une évolution à la baisse en raison de l'accélération des pressions inflationnistes au cours de l'exercice fiscal 2015. Avec l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC), le salaire minimum réel s'est replié de 4,14 % en 2015 après avoir enregistré une progression annuelle de 6,79 % au cours de l'exercice précédent.

Tableau 2.// Salaire minimum réel en 2015

	Indice des prix à la consommation	Taux d'inflation (en %)	Salaire nominal (Gourdes)	Salaire réel (Gourdes d'août 2004)	Taux de croissance salaire réel (%)
2002	60.8	10.6	36	59.21	-9.54
2003	84.15	38.4	70	83.18	40.49
2004	102.4	21.7	70	68.36	-17.82
2005	117.6	14.8	70	59.52	-12.93
2006	132.2	12.4	70	52.95	-11.04
2007	142.6	7.9	70	49.09	-7.29
2008	170.9	19.9	70	40.96	-16.56
2009	162.9	-4.7	70	42.97	4.91
2010	170.5	4.7	200	117.3	172.98
2011	188.2	10.4	200	106.27	-9.4
2012	200.5	6.5	200	99.75	-6.13
2013	209.6	4.5	200	95.42	-4.34
2014	220.8	5.3	225	101.9	6.79
2015	245.7	11.3	240	97.68	-4.14

Sources: IHSI, calculs de la Direction Monnaie et Analyse Economique (MAE/BRH)
N.B: Le salaire réel est calculé par le ratio (Salaire nominal / IPC)*100

II. - LA MONNAIE ET LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE

L'exercice fiscal 2015 a été marqué par la dégradation de la situation financière de l'État et conséquemment le maintien d'un niveau élevé du financement monétaire, lequel a contribué à nourrir les anticipations sur le taux de change et les tensions inflationnistes dans l'économie. En effet, en dehors des problèmes structurels de l'économie et de la dégradation des conditions socio-politiques, l'élargissement et la persistance du déficit budgétaire ont alimenté les anticipations négatives des agents économiques et favorisé la dépréciation continue de la gourde par rapport au dollar ÉU, laquelle s'est répercutée sur l'inflation. L'exercice s'est terminé avec un taux de change de 52,1417 gourdes pour un dollar ÉU contre 45,5577 gourdes un an plus tôt alors que le taux d'inflation a plus que doublé en 2015.

II.1. - POLITIQUE MONETAIRE EN 2015

Le resserrement des conditions monétaires amorcé à la fin de l'exercice fiscal 2014 a été maintenu en 2015. En effet, dans un contexte de dépréciation accélérée de la gourde par rapport au dollar ÉU et d'augmentation des pressions inflationnistes, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a dû, dès le début du premier semestre, réviser consécutivement à la hausse les taux d'intérêt sur les bons BRH. Au deuxième semestre, la dépréciation de la gourde s'est accentuée et a contribué à une accélération des tensions inflationnistes. Ainsi, en plus d'une augmentation des taux d'intérêt directeurs, y compris celui de la mise en pension des bons BRH, la Banque Centrale a également relevé les coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes et en dollars des banques créatrices de monnaie et des filiales non-bancaires. Ces mesures ont été adoptées parallèlement à une augmentation progressive de l'encours des bons BRH, avec comme résultat, une diminution sensible de la position moyenne de réserve des banques créatrices de monnaie (BCM). De plus, la BRH a procédé à des interventions sur le marché des changes afin de renforcer l'offre de devises et subséquemment lisser les fluctuations du taux de change.

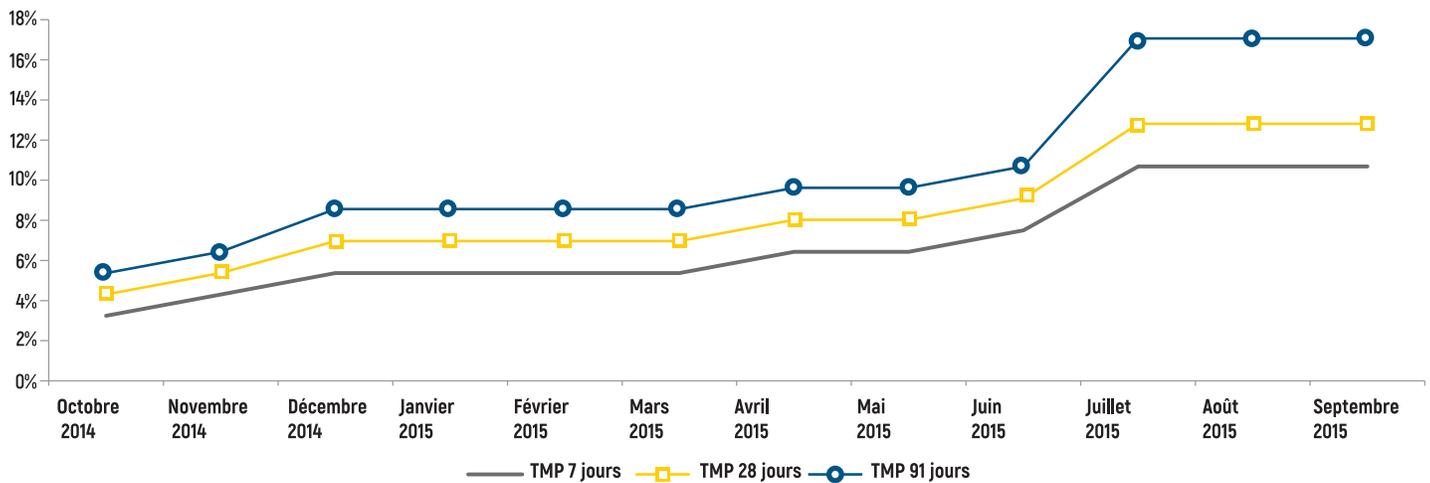
II.1.1-INSTRUMENTS DE POLITIQUE MONÉTAIRE

En 2015, dans le cadre de la conduite de la politique monétaire, la Banque Centrale a utilisé tous les instruments dont elle disposait, en vue d'adresser les développements de la conjoncture affectant la stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie nationale.

II.1.1.1 - BONS BRH

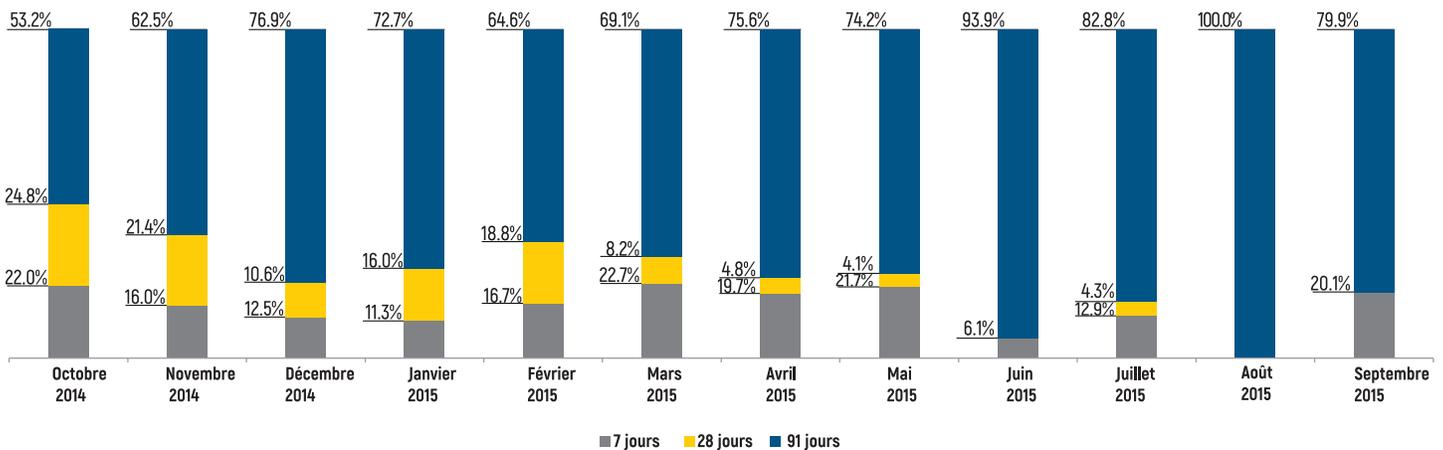
Dans le contexte d'une situation de dominance fiscale, la BRH a eu recours, dès le début du premier semestre, à une augmentation de près de 2 points de pourcentage des taux moyens pondérés (TMP) sur les bons BRH, s'établissant à 5 %, 6,5 % et 8 % en décembre 2014, respectivement pour les maturités de 7, 28 et 91 jours. Au deuxième semestre, confrontée à un environnement socio-politique de plus en plus défavorable au maintien de la confiance des agents économiques et de l'amélioration du climat des affaires, la Banque Centrale a dû, à partir du 13 juillet 2015, relever, à nouveau, les taux d'intérêt directs, les portant à 10 %, 12 % et 16 %, respectivement sur les bons BRH de 7, 28 et 91 jours.

Graphique 5.// Taux moyens pondérés (TMP) sur les bons BRH des différentes maturités



Pour s'assurer de limiter les impacts négatifs du financement monétaire du déficit public sur l'évolution des prix dans l'économie, une augmentation progressive de l'encours des bons BRH, combinée au relèvement des taux directeurs, a été observée. Ainsi, cet agrégat est passé de 4 857 MG en septembre 2014 à 9 774 MG en avril 2015, avant de s'établir à 5 448 MG en fin d'exercice. De même, les taux de mise en pension des bons BRH ont été ajustés à la hausse à deux reprises au cours de l'exercice fiscal 2015, soit de 12 % en septembre 2014 à 15 % en avril 2015, puis à 20 % en juillet. Ces mesures consistaient d'une part, à assécher les excédents de liquidité du système bancaire résultant notamment, d'un gonflement du financement monétaire. D'autre part, elles visaient l'atténuation des effets sur le change et le niveau général des prix dont l'évolution avait déjà subi l'impact de la baisse de l'offre alimentaire locale.

Graphique 6.// Composition de l'encours des bons BRH en 2015



En dépit d'une accélération de l'inflation tout au long de l'exercice, les taux d'intérêt réels sur les bons BRH ont augmenté par rapport à l'exercice passé. En effet, s'inscrivant à -2,8 %, -1,8 % et -0,8 % en octobre 2014, respectivement sur les bons BRH de 7, 28 et 91 jours, ces taux se sont établis à -1 %, 0,5 % et 2 % en juin 2015, avant de terminer l'exercice fiscal à -1,3 %, 0,7 % et 4,7 %.

L'augmentation des taux d'intérêt sur les bons BRH a coïncidé avec celle de l'encours de ces titres. En ce qui a trait à la structure de l'encours, elle est restée dominée par les maturités de 91 jours dont le poids moyen sur l'exercice a été de 76 %, avec un pic de 99,8 % en août, avant de se replier à 86,1 % en septembre 2015. La prépondérance des bons de 91 jours a donc permis à la Banque Centrale de stériliser, sur une plus longue période, les surplus de liquidité afin de diminuer, en partie, les comportements spéculatifs de certains agents économiques sur le marché des changes et implicitement les pressions à la hausse des prix dans l'économie.

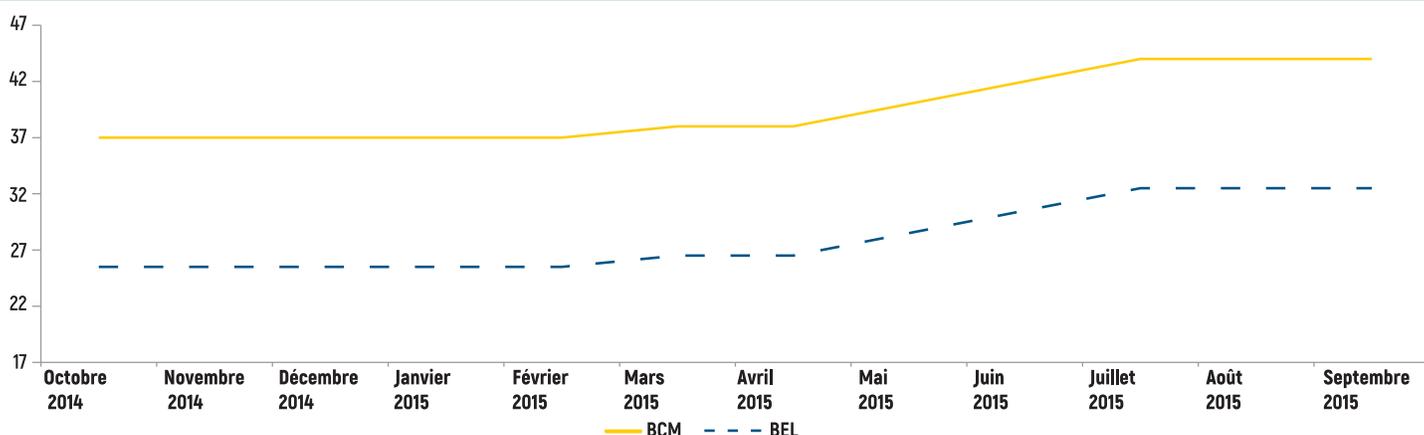
II.1.2- TAUX DE RÉSERVES OBLIGATOIRES

Pour faire face à la dépréciation du taux de change et la résurgence des tensions inflationnistes observées à partir de juin 2014, les taux de réserves obligatoires ont été largement utilisés en 2015. Ainsi, dans le souci de contenir l'évolution de l'offre de monnaie dans un contexte de financement monétaire élevé du déficit budgétaire par la Banque Centrale, ces taux ont été modifiés à la hausse à trois reprises. Au premier avril 2015, ils ont été relevés de 1 point de pourcentage sur les passifs en gourdes (38 % et 26,5 %, respectivement pour les BCM, les filiales non bancaires «FNB» d'une part et les banques d'épargne et de logement «BEL» d'autre part) et en dollars ÉU (41% et 29,5 % respectivement pour les BCM, les FNB et les BEL). Le 1^{er} juin 2015, ces taux ont été, à nouveau, ajustés à la hausse de 2 points de pourcentage sur les passifs en gourdes (40 % et 28,5 % respectivement pour les BCM, les FNB et les BEL) et de 3 points de pourcentage sur ceux en monnaies étrangères (43 % et 31,5 % respectivement pour les BCM, les FNB et les BEL).

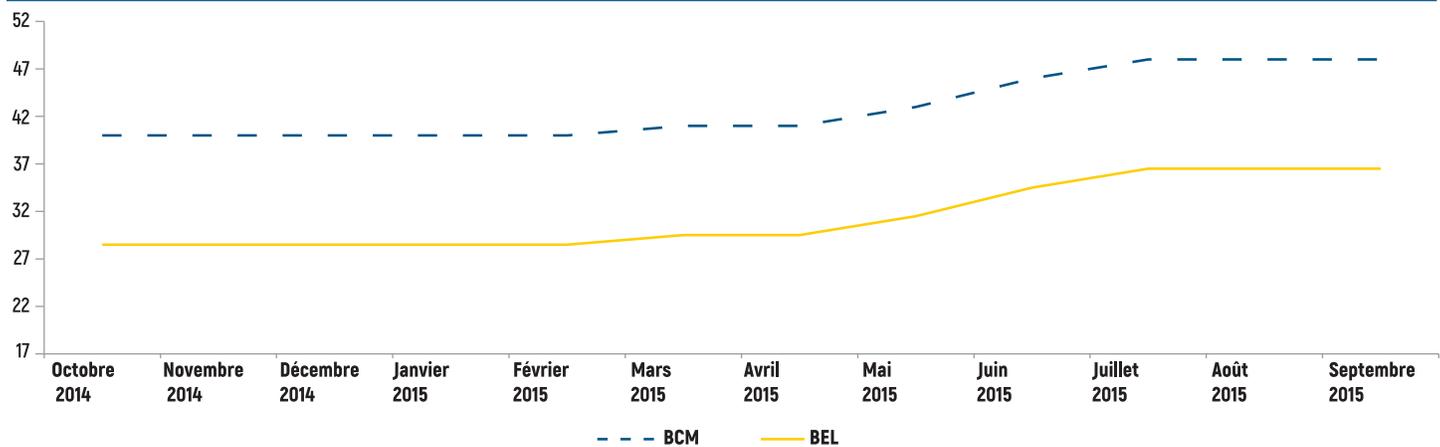
En juillet 2015, la Banque Centrale a augmenté ces taux à deux reprises (le 1^{er} et le 16 juillet), pour les fixer respectivement à 44 % et 32,5 % sur les passifs en gourdes des BCM, des FNB et des BEL tandis qu'ils ont été fixés à 48 % et 36,5 % sur ceux sur les passifs en monnaie étrangère des BCM, des FNB et des BEL, niveaux auxquels ils se sont inscrits jusqu'à la fin de l'année fiscale 2015. Par ailleurs, toujours dans le cadre de la politique visant à contenir l'évolution du taux de change, le mode de constitution des réserves sur les passifs en devises, ramené à 100 % en monnaie étrangère depuis juillet 2014, est resté inchangé sur l'ensemble de l'exercice 2014-2015.

Par ailleurs, la BRH a, en 2015, imposé aux BCM des réserves obligatoires de 100 % sur les dépôts des entités publiques.

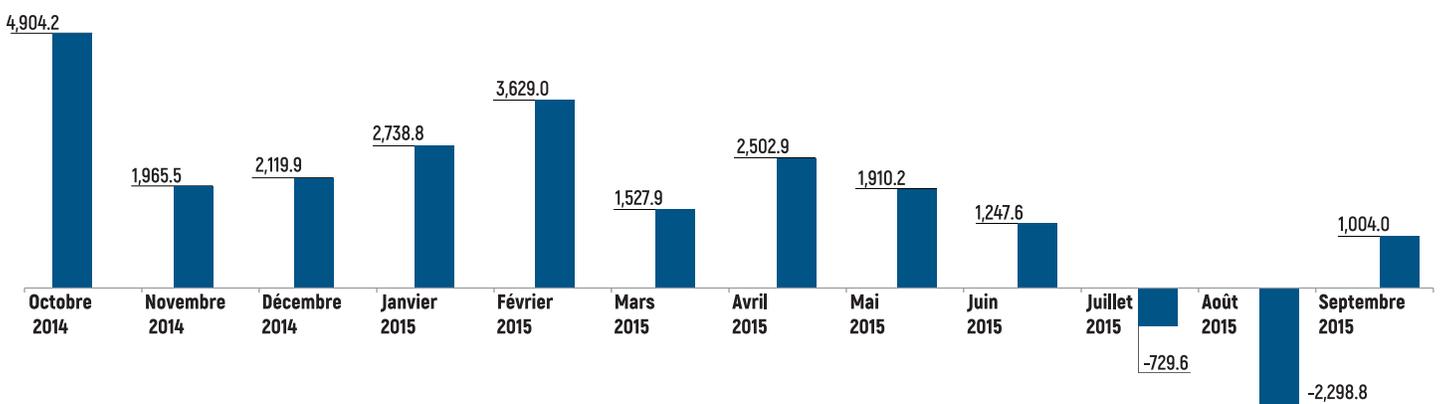
Graphique 7.// Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en gourdes (en %)



Graphique 8.// Coefficients de réserves obligatoires sur les passifs en monnaie étrangère (en %)



Graphique 9.// Position moyenne de réserves en MG



II.1.1. LES INTERVENTIONS DE LA BRH SUR LE MARCHÉ DES CHANGES ET AUTRES MESURES SPÉCIFIQUES

L'exercice fiscal 2015 a été marqué par une amplification des tensions sur le marché des changes. Dans ce contexte, la BRH a été très active sur le marché contrairement à l'exercice passé, en intervenant du côté de la vente en vue de renforcer l'offre de dollars. Ainsi, les interventions se sont soldées par des ventes nettes totalisant 82,1 millions dollars ÉU pour la période d'octobre 2014 à septembre 2015. Au dernier trimestre de l'exercice 2015, les ventes directes ont été combinées à des opérations de swap de devises, à raison de 52 millions de dollars ÉU, dont la balance en attente de rétrocession au 30 septembre 2015 s'est évaluée à 41 millions de dollars ÉU.

En complément aux interventions sur le marché des changes, des mesures prises précédemment par la BRH, ont été renforcées au cours de l'exercice fiscal 2015. Ces dernières ont concerné le versement de 60 % du montant des commandes pétrolières en gourdes et le règlement en gourdes de toutes les opérations effectuées sur le territoire national par cartes de crédit émises en Haïti. De même, dans l'objectif de réduire la demande de dollars dans l'économie, la Banque Centrale a procédé à l'interdiction de prêts à la consommation en devises étrangères.

II.1.2 - RÉSULTATS

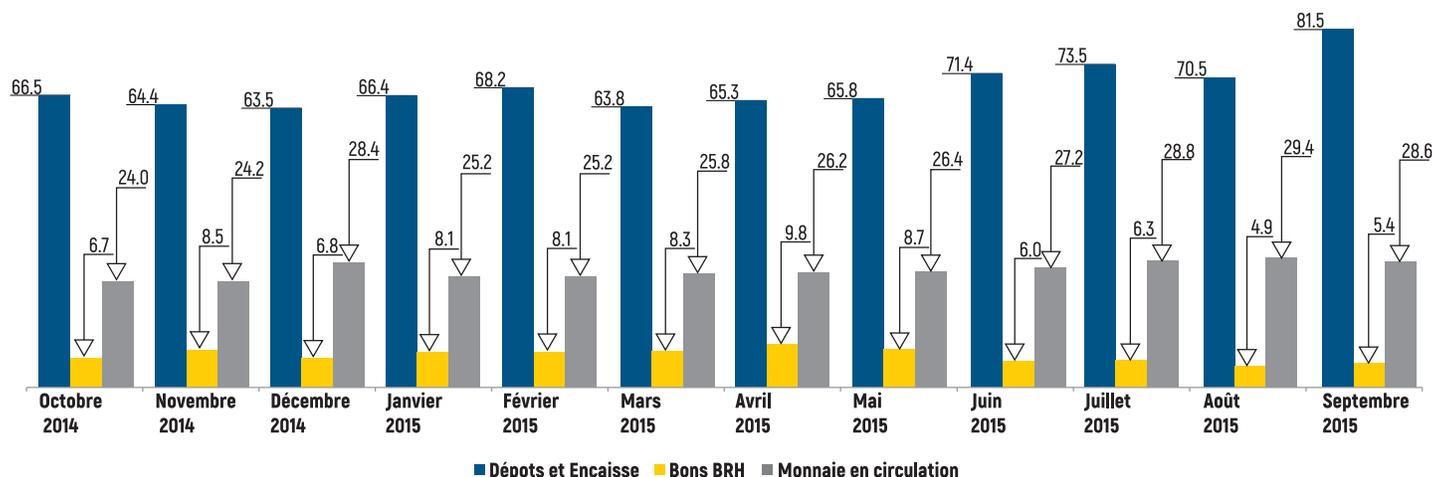
Le resserrement des conditions monétaires durant l'exercice s'est traduit par une hausse significative des taux d'intérêt sur les dépôts à terme et, dans une moindre mesure, des taux d'intérêt sur les prêts. Quant au ratio du « crédit total accordé au secteur privé sur les dépôts du système bancaire », il a accusé une diminution, en passant de 56,15 % en septembre 2014 à 50,67 % en septembre 2015, due à la fois au ralentissement de la progression du crédit accordé et à la forte augmentation des dépôts totaux du système (14,5 %).

II.1.2.1 – RÉSULTATS INTERMÉDIAIRES

Contrairement à l'exercice précédent où la base monétaire au sens du programme financier (Facilité Élargie de Crédit - FEC) et celle au sens large n'ont que légèrement varié (0,78 % et 0,56 % respectivement), la monnaie centrale suivant ces deux définitions a connu des hausses substantielles de 31,50 % et 22,94 % respectivement en 2015. Cette évolution est liée principalement à la forte progression des créances de la BRH sur le Gouvernement Central, lesquelles ont crû de 62,9 % en raison de l'aggravation du déficit budgétaire.

Du côté du passif du bilan de la Banque Centrale, l'augmentation de ces créances s'est traduite par une croissance annuelle en 2015 de 44,83 % des dépôts en gourdes des banques commerciales à la BRH contre 25,03 % pour les dépôts en dollars. Quant à la monnaie en circulation, elle s'est accrue de 19,54 %, soit une accélération de 7,5 points de pourcentage, assimilable au mouvement à la hausse des prix dans l'économie.

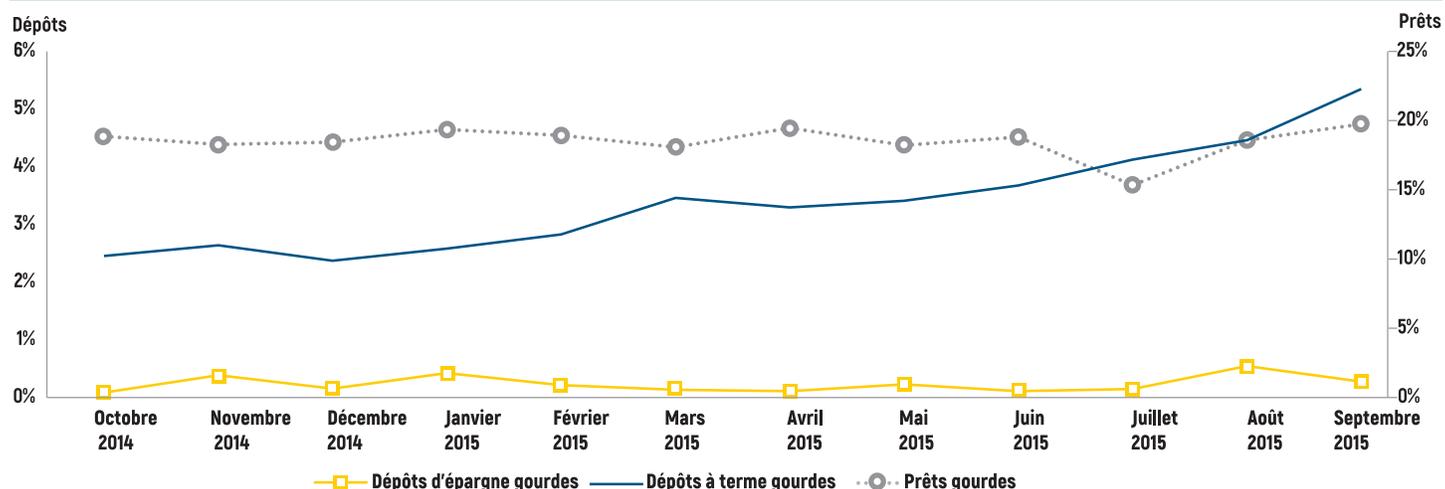
Graphique 10.// Composantes de la base monétaire (milliards de gourdes)



OPÉRATIONS EN GOURDES

L'orientation imprimée de la politique monétaire a influencé le comportement des taux d'intérêt sur les dépôts à terme et de ceux sur les prêts au cours de l'exercice fiscal sous étude. Les relèvements successifs des coefficients de réserves obligatoires et des taux directeurs ont contribué à une augmentation de 4 points de pourcentage des taux d'intérêt moyens sur les dépôts à terme, lesquels se sont inscrits à 6 % en septembre 2015. Quant aux taux d'intérêt sur les prêts, ils sont passés en moyenne de 18,75 % en octobre 2014 à 19,50 % en septembre 2015.

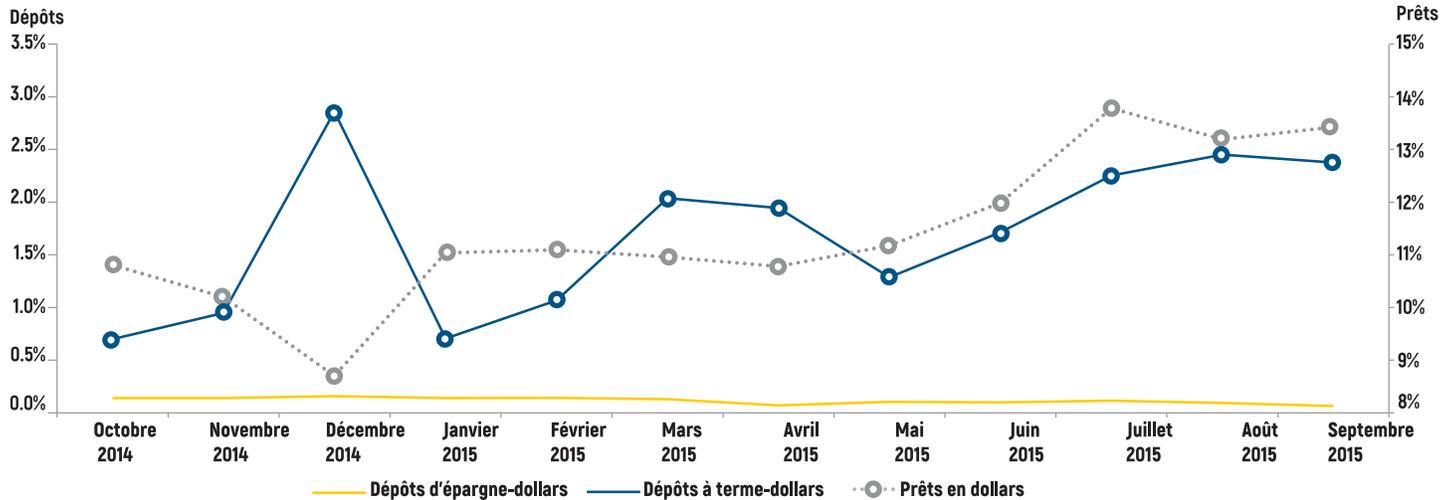
Graphique 11.// Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (opérations en gourdes)



OPÉRATIONS EN DEVICES

Les taux d'intérêt sur les opérations en devises ont évolué à la hausse, affichant des fluctuations moins importantes que ceux sur les opérations en gourdes à l'exception de ceux sur les prêts en dollars. En effet, les taux d'intérêt sur les dépôts à terme en dollars sont passés d'un niveau moyen de 1,26 % en octobre 2014 à 1,63 % au terme de l'exercice, tandis que sur les prêts, les taux d'intérêt moyens se sont inscrits à 12,75 % contre 10,13 % en octobre 2014.

Graphique 12. // Taux d'intérêt moyens pratiqués par les banques commerciales (Opérations en dollars EU)



II.1.2.2 - RÉSULTATS FINALS

La politique monétaire mise en œuvre par la BRH durant l'exercice a visé, en premier lieu, à atténuer les pressions observées sur le marché des changes dans le but de diminuer les tensions inflationnistes qu'elles ont générées. C'est ainsi, qu'après avoir atteint un pic en variation annuelle de 21,74 % en juillet 2015, la dépréciation a été ramenée à 14,45 % sur l'exercice. De même après avoir crû de 2 % au mois de juillet, la progression mensuelle de l'indice des prix à la consommation a été contenue autour de 1,3 % d'ici à la fin de l'exercice. Toutefois, l'effet cumulatif de taux d'inflation mensuels moyens supérieurs à 1 % dans la seconde moitié de l'exercice, s'est reflété au niveau du taux d'inflation en glissement annuel, lequel s'est porté à 11,30 % en septembre 2015 contre 5,3 % en septembre 2014.

Par ailleurs, la hausse de la base monétaire a contribué à une accélération de la croissance de la masse monétaire au sens large (M3), laquelle a progressé de 16,35 % contre 10,02 % un an auparavant. L'impact de la monnaie centrale sur M3 s'est traduit en une augmentation de la valeur moyenne du multiplicateur sur l'exercice, lequel est passé de 1,79 durant l'exercice précédent à 1,81 pour l'année fiscale sous étude.

II.2.- ÉVOLUTION DES AGRÉGATS MONÉTAIRES EN 2015

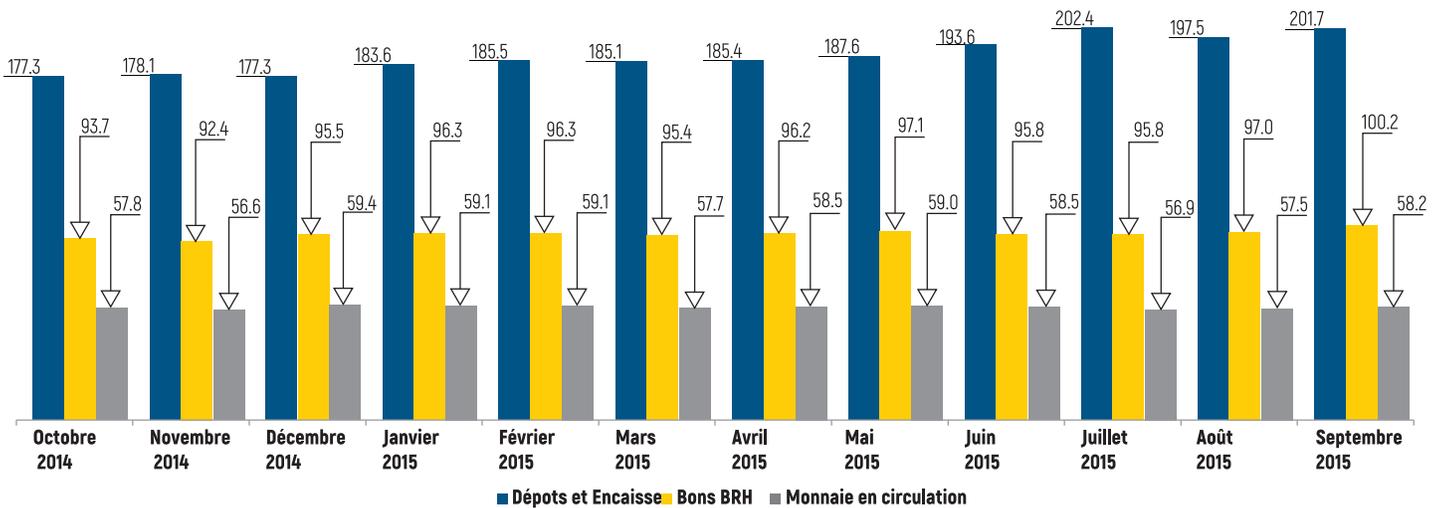
En 2015, le rythme de progression de tous les agrégats monétaires s'est accentué, à l'exception de la masse monétaire M1 qui a crû de 9,07 % après une hausse de 10,52 % en 2014. La décélération de la croissance de M1 découle de celle du rythme d'accroissement des dépôts à vue, lesquels ont accusé une variation de 0,54 % pour l'année 2015 comparativement à 9,3 % un an plus tôt.

L'agrégat M2 s'est accru de 14,6 %, soit une accélération de 5,76 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. La hausse de M2 a été la résultante de la forte progression des dépôts à terme (DAT) en gourdes, lesquels ont augmenté de 54,99 % sur un an. Elle a reflété également une meilleure attractivité de ces produits financiers associée à la hausse des coefficients de réserves obligatoires et à l'introduction des obligations BRH comme un nouvel instrument d'assèchement de la liquidité excédentaire et d'approfondissement du système financier.

Une hausse a été enregistrée au niveau de toutes les catégories de dépôts en dollars, notamment les dépôts à terme, témoignant de la volonté des agents économiques de se prémunir contre la perte de valeur de leurs actifs. En effet, les dépôts en dollars EU convertis en gourdes (101 467,95 MG) ont crû de 18,16 % contre 11,27 % un an plus tôt. Cet accroissement est lié principalement à la dépréciation de la monnaie locale de 14,37 % sur l'année fiscale 2015. Exprimés en dollars américains, ces dépôts (1 948,6 millions de dollars EU au 30 septembre 2015) n'ont été en hausse que de 3,38 %. Conséquemment, la dollarisation

des dépôts du système bancaire s'est accentuée, passant de 56,80 % en 2014 à 57,94 % en 2015. Ceci a reflété la situation d'incertitude qui a caractérisé le climat des affaires au cours de l'exercice 2015, portant ainsi les déposants à garder leurs avoirs de préférence en dollar, considéré comme réserve de valeur.

Graphique 13.// Évolution des agrégats monétaires (en milliards de gourdes)

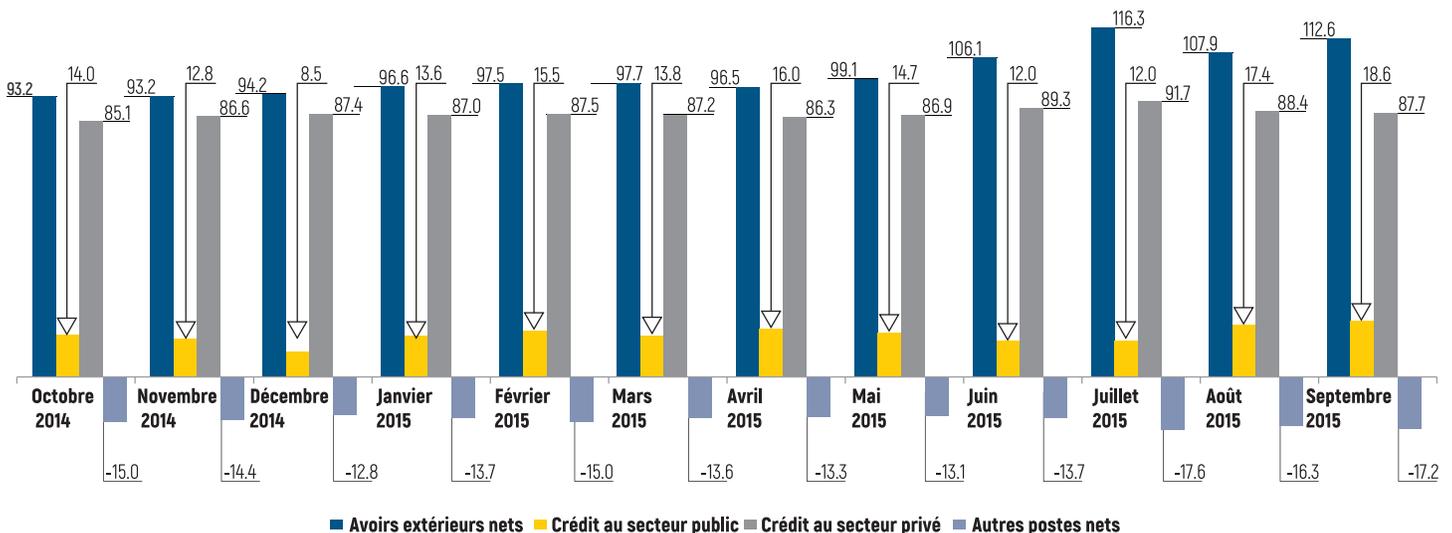


II.2.1.- CONTREPARTIES DE M3 ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Du côté de l'actif du bilan du système bancaire, la hausse de la masse monétaire a été principalement alimentée par la croissance de 17,73 % des avoirs extérieurs nets et, dans une moindre mesure, par celle des créances nettes sur le secteur privé. En effet, les avoirs extérieurs nets de la BRH ont crû seulement de 7,42 % alors que ceux des banques commerciales ont accusé une hausse de 53,57 %. Ce comportement des avoirs extérieurs nets des banques commerciales a été attribué, d'une part, à une attractivité des placements à l'étranger et d'autre part, au dynamisme des banques commerciales sur le marché des changes.

En ce qui a trait au crédit au secteur privé, il a accusé une progression de 3,31 % dans un contexte de poursuite du resserrement après des taux de croissance de 16,19 % en 2013 et 11,41 % en 2014.

Graphique 14.// Les contreparties de M3 (en milliards de gourdes)

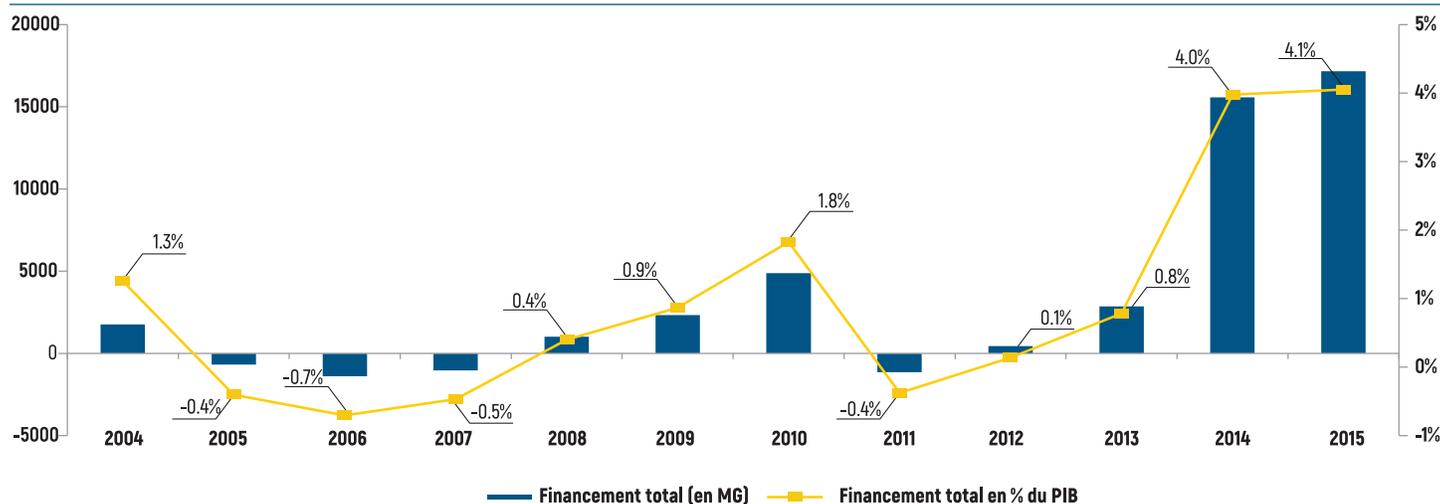


III. - FINANCES PUBLIQUES EN 2015

Durant l'exercice fiscal 2014-2015, la situation des finances publiques a été caractérisée par une mise en oeuvre difficile de la politique budgétaire en raison d'un contexte socio-économique défavorable. En effet, la chute des prix des produits pétroliers sur le marché international, la baisse des appuis budgétaires et le ralentissement des activités économiques ont réduit les possibilités d'augmentation des recettes et conséquemment accentué les difficultés financières de l'État. Ceci a conduit à l'adoption d'un budget rectificatif, en conformité avec le programme économique et financier de Facilité Élargie de Crédit (FEC) du gouvernement. Se basant sur une hypothèse de croissance de 2,5 % pour l'exercice 2014-2015, le budget rectificatif s'est inscrit dans la continuité des initiatives et des réformes engagées par le gouvernement en vue d'accroître le potentiel de l'économie et de dégager plus de ressources pour une meilleure performance des finances publiques. Cependant, cet objectif de croissance n'a pas été atteint et le taux de croissance enregistré, s'est établi à 1,2 % en 2015, soit un ralentissement de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année fiscale 2013-2014.

Les recettes totales ont évolué à la hausse, affichant un taux de croissance de 21,3 % par rapport à l'exercice antérieur. Néanmoins, en glissement annuel, un fléchissement de 8,8 % des dépenses totales a été enregistré. En effet, les recettes se sont établies à 57 116,5 MG et les dépenses évaluées à 64 177,6 MG au 30 septembre 2015 contre des montants respectifs de 47 103 MG et de 70 378,3 MG au cours de l'exercice précédent. Malgré l'augmentation des recettes, les opérations financières de l'État se sont soldées par un déficit de 17 167,3 MG, conduisant à un financement monétaire de 9 998,7 MG. Ce dernier a enregistré une hausse de 88,7 % par rapport à l'exercice précédent et un dépassement de 27,1 % de la cible du programme.

Graphique 15.// Financement du déficit budgétaire en pourcentage du PIB et en MG



III.1. - RECETTES

Les différentes réformes entreprises par les administrations fiscales et douanières au cours de l'exercice 2014-2015 ont favorisé une progression de 21,3 % des recettes totales collectées, pour se fixer à 57 116,5 MG contre 47 103 MG un an auparavant. Ce niveau représente 93,8 % de l'objectif de 60 860 MG prévu dans le budget initial, soit une contre-performance de 3 743,5 MG.

Cette progression des recettes, en glissement annuel, est liée essentiellement à la hausse conjuguée des recettes internes, douanières et diverses, respectivement de 17,7 %, 29,3 % et 26,8 %. Ceci a porté la pression fiscale à 13,2 % contre 12,8 % l'exercice précédent, soit une hausse de 0,4 point de pourcentage.

III.1.1 - RECETTES INTERNES

Les recettes internes qui représentent la part la plus importante des recettes totales (66,8 %) perçues par l'État, ont atteint 38 171,9 MG contre 32 443 MG, l'exercice précédent, soit une augmentation de 17,7 % en glissement annuel. Cette performance a été attribuée à la croissance de ses principales composantes, notamment l'impôt sur le revenu (ISR : 17 %), la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA : 8,2 %) et les Droits d'Accises (312,6 %). L'évolution des recettes internes a subi, entre autres, l'effet de la mise en application, au cours de l'exercice, d'un ensemble de mesures fiscales et administratives dont: la modification de certaines taxes, l'émission de nouvelles plaques d'immatriculation, le renforcement du système de paiement de la déclaration de l'impôt sur le revenu, la réduction de la subvention des produits pétroliers et celle de certaines dépenses de fonctionnement de l'Administration Publique hors salaire.

Au 30 septembre 2015, l'ISR s'est établi à 13 193,6 MG contre 11 278 MG l'exercice précédent, soit une progression de 17 %. Cette évolution de l'ISR est liée à la mise en place d'un acompte de 10 % sur les transactions de l'État avec les particuliers et à la sensibilisation des agents à acquitter ledit paiement.

Au terme de l'exercice sous-étude, les recettes perçues au titre de la TCA, ayant le poids le plus élevé (37,3 %) dans le total des recettes internes, se sont élevées à 14 229,8 MG contre 13 148 MG à la même période de l'exercice antérieur. En rythme annuel, le poids relatif de la TCA a gagné 6,1 points de pourcentage, comparé à une baisse de rendement de 2,14 % durant l'exercice 2013-2014. Cette progression de la TCA a été le résultat de l'opérationnalisation de deux structures administratives ayant permis un élargissement de l'assiette fiscale, l'une en charge des ONG et l'autre en charge des PME.

Quant aux droits d'accises, ils ont totalisé 3 584,8 MG contre 868,8 MG un an plus tôt. Ce résultat a découlé, entre autres, du relèvement de cette taxe sur les boissons alcooliques et alcoolisées de fabrication locale (4 % du prix ex-usine) et importées (16 % de la valeur en douane). Toutefois, parmi les composantes des recettes internes, l'apport des droits d'accises est demeuré le plus faible (6,3 %).

III.1.2 - RECETTES DOUANIÈRES

Les recettes perçues par l'Administration Générale des Douanes durant l'exercice 2014-2015 ont enregistré une croissance de 29,3 %, passant de 14 109,5 MG en 2013-2014 à 18 246,4 MG au 30 septembre 2015. Cette augmentation des recettes douanières a été imputable à la croissance conjuguée de ses deux principales composantes : les droits de douanes et les frais de vérification. Ces derniers ont connu des hausses respectives de 40,3 % et de 18,8 %, suite à la modification des tarifs douaniers sur certains produits importés (farine, maïs, etc.) et aux dispositifs de contrôle, de renforcement et d'extension du Sydonia World.

Les ressources provenant des droits de douanes ont atteint 11 779,4 MG durant l'exercice 2014-2015 contre 8 397 MG en 2013-2014, soit une hausse de 40,3 % en glissement annuel. Elles ont représenté 64,6 % du total des recettes douanières. Avec une part relative qui s'est établie à 31,4 %, les frais de vérification se sont élevés à 5 726,9 MG, soit une hausse de 18,79 % par rapport à l'exercice antérieur.

AUTRES RECETTES

Au terme de l'exercice 2014-2015, les autres recettes fiscales ont représenté 1,2 % des recettes courantes et ont connu une progression de 26,8 %, en glissement annuel. Elles se sont chiffrées à 698,2 MG contre 550,5 MG au cours de la même période, un an plus tôt.

III.1.3 - PERFORMANCE INSTITUTIONNELLE

Les efforts entrepris par la Direction Générale des Impôts (DGI) au cours de l'exercice fiscal 2014-2015 ont donné des résultats plutôt satisfaisants. En effet, les recettes encaissées par la DGI pour le compte du Trésor se sont élevées à 25 695,68 MG et ont porté les recettes internes à 38 171,9 MG, soit une hausse de 12,44 % par rapport à l'exercice écoulé (22 853,4 MG) et un apport de 67,32 % au total des recettes internes.

Cette performance a été attribuée à celle de ses différents points de perception, notamment la Direction des Grands Contribuables, communément appelée UGCF, considérée comme étant le point de perception le plus important. Les recettes que cette structure a perçues, ont représenté, à elles seules, 39,39 % du total des recettes internes et se sont établies à 15 037,70 MG en 2015, contre 13 899,1 MG au cours de l'exercice antérieur.

S'agissant des autres points de perception, ils ont collecté des recettes diverses constituées, entre autres, de la Taxe Touristique (TT), de la Taxe de Première Immatriculation (TPI), des droits spéciaux (DS), qui se sont chiffrées à 7 928,33 MG par rapport à 6 213,25 MG un an auparavant, et ont représenté 20,77 % des recettes internes. Leur progression de 27,6 % est due essentiellement à l'institution d'une nouvelle taxe de 10 % appelée : « Taxe pour la Protection de l'Environnement (TPE) », variable sur les véhicules selon le nombre d'années de service. Toutefois, les recettes provenant du Bureau Central, troisième point de perception de la DGI, sont en baisse de 0,42 % en glissement annuel, passant de 2 741,06 MG à 2 729,65 MG.

Les recettes collectées par l'Administration Générale des Douanes (AGD) se sont élevées à 12 476,22 MG au terme de l'exercice sous étude contre 9 589,7 MG, en 2014 et ont contribué à 32,68 % aux recettes internes. Le poids relatif des recettes douanières a connu une progression de 30,1 % en rythme annuel contre une diminution de 12,63 % l'exercice précédent. Ce résultat est lié à l'actualisation de certains tarifs douaniers, du contrôle aux différents postes douaniers, du renforcement et de l'extension du Sydonia.

Tableau 3.// Evolution des recettes internes par institutions

	Exercice 2013-2014	Poids dans le total	Exercice 2014 - 2015	Poids dans le total	Variation en pourcentage
DGI	22,853.40	70.44%	25,695.68	67.32%	12.44%
Bureau Central	2,741.06	8.45%	2,729.65	7.15%	-0.42%
UGCF	13,899.09	42.84%	15,037.70	39.39%	8.19%
Autres points de perception	6,213.25	19.15%	7,928.33	20.77%	27.60%
Douane	9,589.69	29.56%	12,476.22	32.68%	30.10%
Total	32,443.00	100.00%	38,171.90	100.00%	17.66%

Source: Données Direction Contrôle de Crédit / BRH

III.1.4 - ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DES RECETTES

Tenant compte de la structure des recettes au terme de l'exercice 2014-2015, les impôts indirects à la consommation ont constitué la source la plus importante de revenus de l'Administration Centrale, à côté des recettes diverses et des impôts directs sur le revenu et les bénéficiaires. En effet, les impôts indirects à la consommation ont contribué à hauteur de 63,14 % au total des recettes dont : 31,95 % en provenance des recettes douanières, 24,91 % au titre de la TCA et 6,28 % de droits d'accise. Par ailleurs, la part relative des impôts directs sur le revenu et les bénéficiaires, évaluée à 25,08 %, a été ainsi répartie : 14,44 % issus des impôts sur les personnes physiques et 10,64 % de ceux sur les sociétés et autres personnes morales. Quant aux recettes diverses, elles ont affiché une baisse de 3,6 points de pourcentage, avec une contribution de 11,78 % aux recettes totales.

Tableau 4.// Structure des recettes

	Exercice 2012-2013	Exercice 2013-2014	Exercice 2014-2015
Recettes totales	100.00%	100.00%	100.00%
Impôts directs sur le revenu et les bénéficiaires	20.81%	24.92%	25.08%
Sociétés et autres personnes morales	14.28%	9.24%	10.64%
Personnes physiques	6.53%	15.68%	14.44%
Impôts indirects à la consommation	63.99%	59.71%	63.14%
TCA	30.02%	27.91%	24.91%
Accises	2.04%	1.84%	6.28%
Recettes douanières	31.93%	29.95%	31.95%
Autres	15.20%	15.37%	11.78%

Source: Données Direction Contrôle de Crédit / BRH

III.2 - DÉPENSES

En 2015, le niveau des dépenses exécutées s'est révélé conforme au budget rectificatif qui tablait sur une contraction des dépenses en vue de limiter la progression du déficit budgétaire dans un contexte de réduction des sources de financement. En effet, les dépenses totales réglées à partir des fonds du Trésor sont passées de 70 378,3 MG à 64 177,6 MG, soit une régression de 8,8 %, conséquemment à la baisse des dépenses courantes (7,9 %) et de celles allouées aux investissements (16 %). Par rapport aux prévisions de 66 886 MG du programme financier, les dépenses totales ont représenté 96 %.

Par ailleurs, la structure des dépenses totales n'a pas subi de modification par rapport à celle de l'exercice précédent. Du total des crédits budgétaires, les dépenses courantes représentent 90,3 %, soit la part la plus importante, et celles allouées aux projets d'investissements y ont représenté 9,7 % en 2014-2015, contre des pourcentages respectifs de 89,5 % et 10,5 % en 2013-2014.

III.2.1 - DÉPENSES COURANTES

Les dépenses courantes ont totalisé 57 957,6 MG contre 62 974,3 MG, l'exercice précédent, soit une diminution de 7,9 %. Cette baisse a résulté essentiellement de la réduction de 9,1 % des dépenses sur biens et services. Celles effectuées pour les paiements d'intérêts ainsi que les subventions et transferts ont affiché une tendance à la hausse de 8,7 % et 1,7 % respectivement.

Les dépenses sur biens et services regroupant la location et l'acquisition de véhicules au service des institutions publiques, les voyages, les activités festives ainsi que l'achat de matériels et fournitures de bureau, ont atteint 51 601,3 MG, soit une régression de 9,1 % par rapport à l'exercice 2013-2014. Ce fléchissement est lié principalement à la baisse de 34,7 % des dépenses liées aux autres achats de biens et services, lesquelles sont passées de 34 646,5 MG à 22 608,6 MG.

Les dépenses liées aux traitements et salaires ont connu une hausse de 30,9 %, pour se fixer à 28 992,7 MG au 30 septembre 2015 contre 22 140 MG à la même période de l'exercice précédent. L'augmentation de la masse salariale a été attribuable à la prise en compte de l'ajustement de salaire de la fin d'exercice 2013-2014, de la régularisation de plus de 1 500 enseignants dans le système éducatif et d'une nouvelle promotion de policiers. Cette hausse a porté le ratio de la masse salariale sur dépenses courantes à 50,02 % au terme de l'exercice contre 35,1 % un an auparavant.

Constituées de deux composantes : l'une, interne et l'autre, externe, les dépenses liées aux paiements d'intérêts de la dette publique ont enregistré une hausse de 8,7 %. En effet, de 864,1 MG en 2013/2014, ces dépenses ont atteint 938,9 MG durant l'exercice en cours dont 498,9 MG au titre de la dette interne et 440,1 MG au titre de la dette externe.

Quant aux subventions et transferts, ils ont affiché une hausse de 1,7 %, passant de 5 323,7 MG durant l'exercice précédent à 5 417,4 MG. En termes de progression, un ralentissement de 37,7 points de pourcentage en rythme annuel a été observé, dû non seulement à la réduction des subventions des produits pétroliers, mais aussi à celles octroyées aux ministères et aux particuliers. La majeure partie de ces ressources a été utilisée pour le paiement des compagnies de production d'électricité qui offrent leurs services à l'Électricité d'Haïti (Ed'H). Au niveau des ministères, ces dépenses ont financé des activités sous forme d'œuvres humanitaires, de frais aux étudiants boursiers et de dotations accordées lors des fêtes patronales.

III.2.2 - DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement exécutées par le Gouvernement Central dans le cadre de programme d'investissements publics sur fonds locaux, se sont élevées à 6 220 MG contre 7 404 MG un an plus tôt, soit un fléchissement de 16 %. Cette baisse des dépenses est liée notamment à la contraction des appuis budgétaires de 1 815,8 MG et au manque à gagner de 5 817,9 MG de gourdes de recettes pétrolières causé par la chute du cours du pétrole au début de l'exercice.

10,3 % des fonds d'investissement ont été alloués au Ministère de la Planification et de la Coopération Externe, entre autres, pour le renforcement des capacités des Unités d'Études et de Programmation (UEP) et l'amélioration des systèmes de planification devant permettre l'utilisation optimale des ressources disponibles, en vue d'un développement économique et social plus équilibré.

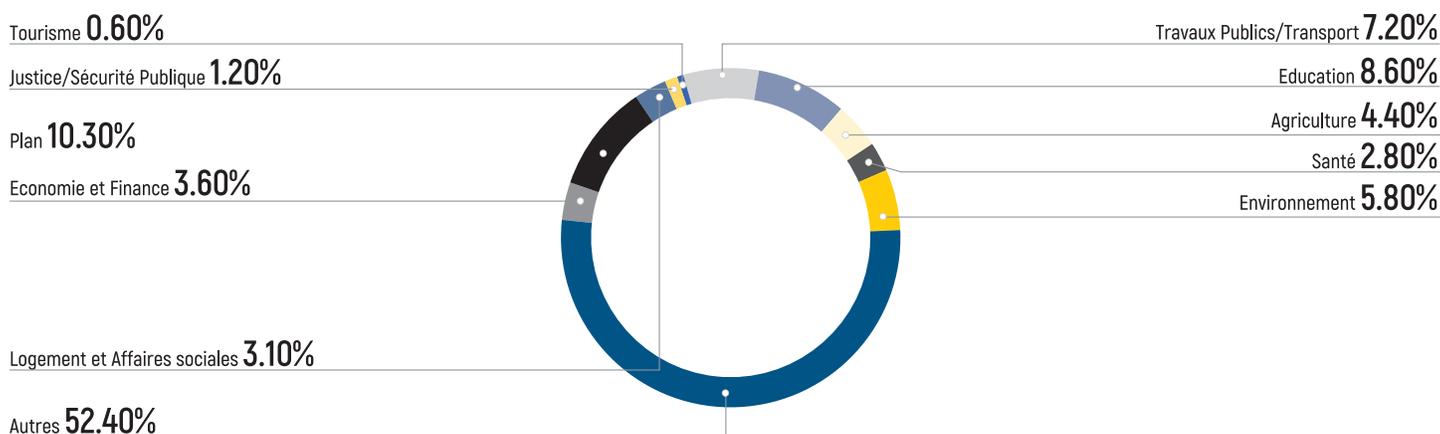
Pour le Ministère de l'Economie et des Finances, les investissements ont représenté 3,6 % des dépenses de cette catégorie. Ce montant a été affecté principalement à la mise en œuvre de mesures fiscales dans un cadre de renforcement institutionnel et de mobilisation des ressources internes.

Le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural a reçu 4,4 % du programme d'investissements publics. Ces ressources ont été utilisées pour dynamiser les secteurs productifs et encourager prioritairement la production nationale.

Les ressources allouées au Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle pour les dépenses d'investissement, ont représenté 8,6 % du montant des dépenses en capital. Elles ont financé des dépenses pour la scolarisation des enfants, l'amélioration de l'éducation à tous les niveaux, la régularisation de plus de 1 500 enseignants dans le système éducatif et la construction d'écoles.

Et finalement, le reste a été alloué dans les proportions suivantes :

- 3,1 % au Ministère des Affaires Sociales et du Travail, pour renforcer les capacités d'intervention des entités du ministère et assurer la continuité du programme « Kore lavi » ;
- 5,8 % au Ministère de l'Environnement, afin de restaurer le couvert forestier et mettre en place des structures qui prennent en compte le changement climatique dans le développement du pays ;
- 1,2 % au Ministère de la Justice et de la Sécurité Publique dans le but de renforcer les capacités de la Police Nationale, du système judiciaire, les services publics de base et d'améliorer l'état civil;
- 7,2 % au Ministère des Travaux Publics pour la réhabilitation et l'entretien des routes urbaines et rurales ainsi que la construction de ports ;
- 2,8 % au Ministère de la Santé Publique et de la Population, afin de lutter contre le choléra, de prévenir d'autres maladies virales et de construire des centres de santé locaux;
- 0,6 % au Ministère du Tourisme, en vue de promouvoir le tourisme et de mettre en place des circuits touristiques dans les régions jugées prioritaires;
- 52,5 % aux autres institutions, pour renforcer leurs structures et appuyer les projets de développement.



III.3 - FINANCEMENT DE L'ADMINISTRACION CENTRALE EN 2015

Au terme de l'exercice fiscal 2014/2015, le solde budgétaire a accusé un déficit global de 17 167,3 MG contre 15 582,2 MG un an plus tôt, et représente 3,9 % du PIB. Ce déficit a été financé par des ressources internes et externes à raison de 47,9 % et 52,1 % respectivement. Au 30 septembre 2015, le financement externe a enregistré un solde positif de 8 938,5 MG ainsi réparti : 1 405,2 MG de dons externes au comptant et 7 533,3 MG de prêts externes nets du Gouvernement Central garantis par la BRH.

Quant au financement interne, il s'est chiffré à 8 228,8 MG dont 9 998,7 MG en provenance des autorités monétaires; 850 MG, des sources internes diverses et un remboursement de 2 113,2 MG à la Banque Nationale de Crédit et de 506,7 MG aux autres banques commerciales du système bancaire. Le financement monétaire a augmenté en raison des éléments suivants :

- une augmentation de créances de l'ordre de 5 825,9 MG ;
- une baisse des dépôts de l'Etat auprès de la Banque Centrale de 4 454,8 MG ;
- une hausse des arriérés d'intérêts de 1 099,8 MG ;
- une diminution des autres créances d'un montant de 1 361,1 MG ;
- une baisse du solde des comptes spéciaux du gouvernement central de 20,7 MG.

Tableau 5.// Évolution des flux nets du solde des comptes de l'Administration Centrale (en MG)

Rubriques/Exercices	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015
Position nette du Trésor	1,412.1	-6,710.30	-203.7	5,825.90
Dépôts de l'État	1,663.6	-2,901.30	-1,518.80	-4,454.80
Arriérés d'intérêts	0.0	0	183.3	1,099.80
Autres créances	0.0	6,084.60	3,656.30	-1,361.10
Comptes spéciaux	-17.4	-5,742.30	144.1	-20.7
Financement monétaire	-268.9	2,269.80	5,298.90	9,998.70

Source: Données Direction Contrôle de Crédit / BRH

III.4 - ÉVALUATION DU PROGRAMME FINANCIER

En dépit des efforts visant à rester dans le cadre du programme financier, la situation des finances publiques s'est détériorée au cours de l'exercice 2014-2015. En effet, la performance budgétaire a fait ressortir un niveau de financement monétaire de 9 998 MG contre une cible de 7 865 MG, soit un dépassement de 26,4 %, résultat des difficultés rencontrées par le programme d'émissions de Bons du Trésor pour dégager des fonds pour le financement des dépenses publiques. Sur une projection à la hausse de 1 500 MG de l'encours des Bons, le Trésor a dû faire face à la contrainte de rembourser un montant de 4 130 MG, d'où un déficit de ressources de 5 630 MG.

Par ailleurs, les recettes collectées ont représenté 93,8 % du plafond de 60 860 MG programmé au terme de l'exercice. Quant aux dépenses effectuées, elles ont accusé un taux d'exécution de 96 % des 66 886 MG ciblées.

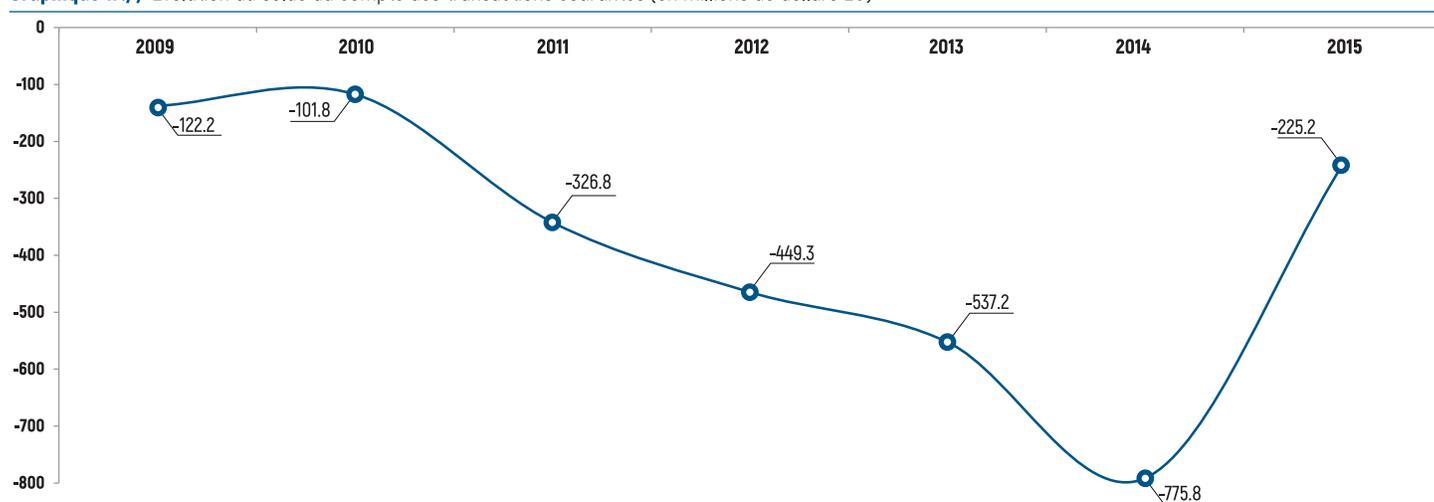
IV. BALANCE DES PAIEMENTS D'HAÏTI

En 2015, la balance des paiements d'Haïti a évolué dans un contexte marqué par la baisse des prix de certains produits de base comme le pétrole, le maïs, le blé et le riz sur le marché international. Au niveau des exportations qui ont crû de 7,08 %, la hausse de 1,57 % du prix du cacao a permis à ce produit de rapporter plus de ressources en devises que le café, l'un des principaux produits d'exportation du pays dans les années 70 et 80. Parallèlement, la chute du prix du baril de pétrole brut en dessous de 50 dollars ÉU, combinée à celle des cours des autres produits de base, a entraîné une réduction de la valeur des importations. Il en est résulté une amélioration du solde courant de la balance des paiements. La balance globale s'est donc soldée par un montant négatif de 157 millions de dollars, intégrant ainsi une baisse des réserves de changes de 166 millions de dollars et un apport du Fond Monétaire International de 14,85 millions de dollars ÉU.

IV.1 SOLDE DES TRANSACTIONS COURANTES

Le déficit du compte courant s'est amélioré de 70 %, passant de -775 millions à -235 millions de dollars ÉU sous l'effet conjoint d'une réduction de 6,49 % de la valeur des importations de biens et services et d'une hausse de 5,44 % des exportations de biens et services. Il en est résulté une baisse du ratio du solde courant rapporté au produit intérieur brut de 8,84 % à 2,77 %. Les envois de fonds de la diaspora, principale source de rentrée de devises du pays, ont progressé de 11 % pour atteindre 2,19 milliards de dollars.

Graphique 17.// Évolution du solde du compte des transactions courantes (en millions de dollars ÉU)



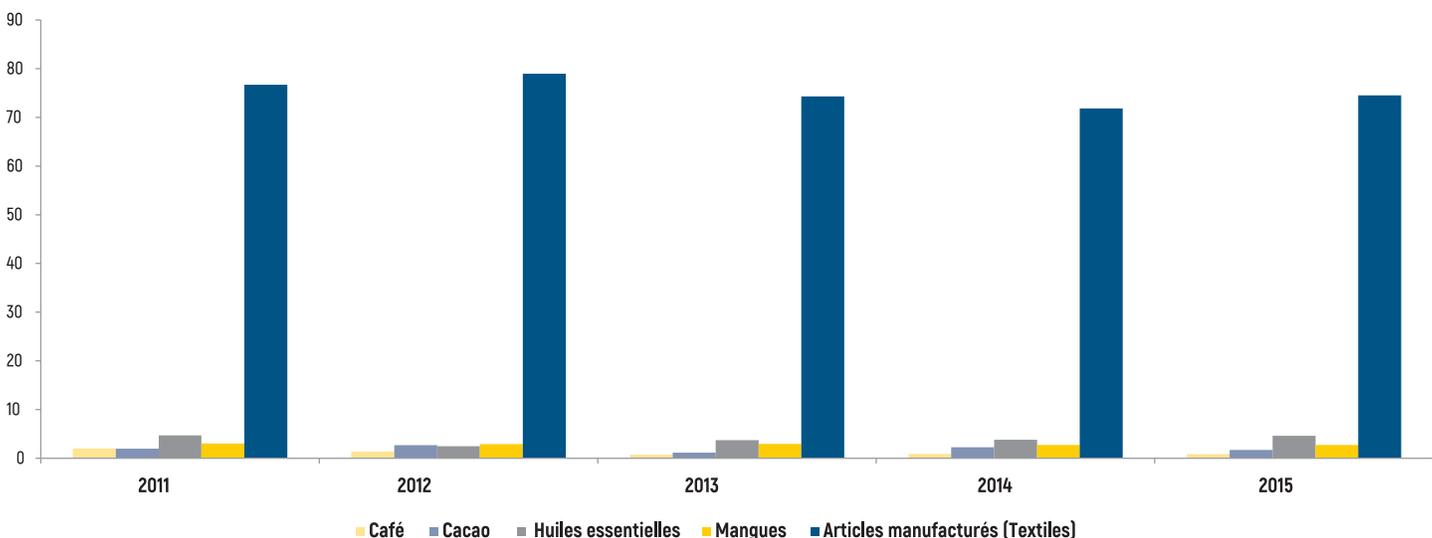
BALANCE COMMERCIALE

L'effet conjugué de la hausse des exportations et de la baisse des importations a entraîné un repli d'environ 11 % du déficit commercial qui est passé de 2,7 milliards à 2,4 milliards de dollars ÉU. Cette diminution a été associée à la compression de la facture pétrolière, laquelle a totalisé 618,37 millions de dollars ÉU en 2015 contre 995,60 millions de dollars ÉU de 2014.

LES EXPORTATIONS DE BIENS

Les exportations totales de biens ont augmenté de 7,08 % passant de 960,93 en 2014 à 1 028,96 millions de dollars ÉU en 2015. C'est la première fois que les recettes d'exportations ont franchi le seuil d'un milliard de dollars ÉU. Ce résultat a été obtenu en raison de l'augmentation de 8,95 % des revenus d'exportations de textiles, lesquels ont représenté environ 74 % du total des exportations nettes FOB.

Graphique 18.// Parts relatives des principales exportations (en %)



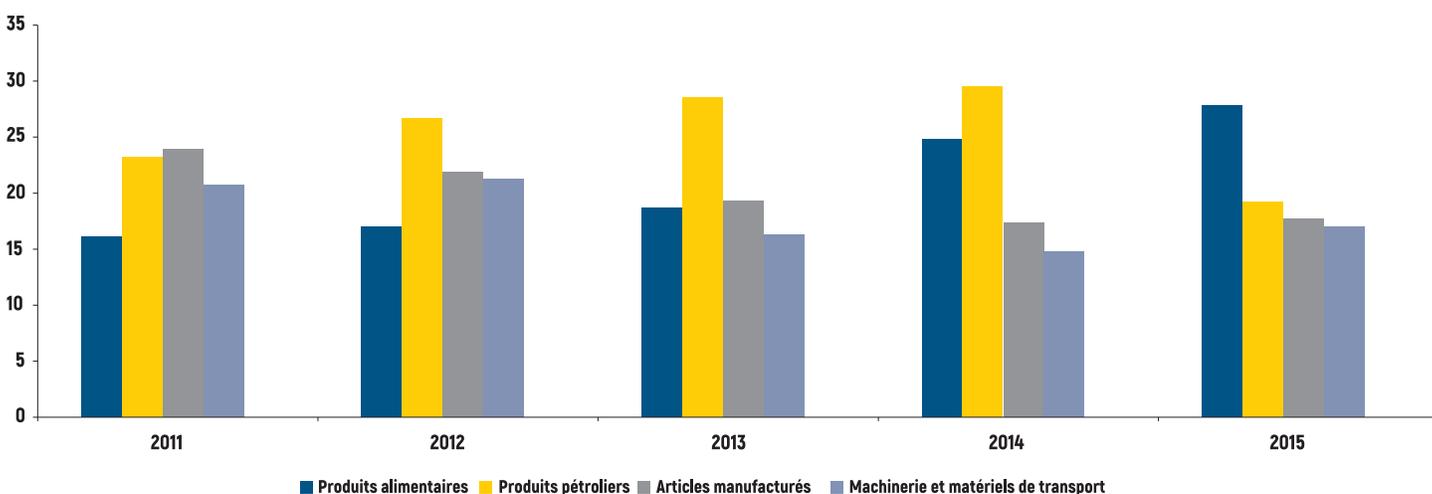
Les produits primaires ont représenté 6 % des exportations de biens. Ils se sont contractés de 4,85 % en 2015, totalisant 29,41 millions de dollars ÉU. Les mauvaises conditions pluviométriques ajoutées au phénomène El niño ont influé négativement sur la valeur ajoutée du secteur primaire. Les recettes relatives aux exportations de café et langouste, ont chuté respectivement de 2,86 % et 0,98 %. Compte tenu de la désuétude des moyens de production et du haut niveau de risque lié au secteur agricole, le pays n'a pas su profiter de la hausse du prix du cacao sur le marché international pour améliorer ses recettes externes. Les exportations de cacao ont baissé de 20,82 % par rapport à l'année antérieure. La croissance de 5,45 % enregistrée au niveau des exportations de mangue et l'augmentation de 28,16 % des exportations d'huiles essentielles n'ont pas permis de compenser la baisse des exportations des autres biens.

Depuis plus de trois ans, des données sont collectées sur les exportations de « résidus plastiques et métalliques » qu'effectue le pays. Elles ont rapporté en moyenne 30 millions de dollars ÉU à l'économie par année.

IMPORTATIONS DE BIENS

Après deux années successives de progression, les importations totales de biens ont diminué de 6,57 % en 2015, atteignant 3,43 milliards de dollars ÉU. Cette baisse a été tributaire d'une forte réduction des dépenses relatives à la consommation de combustibles minéraux (-39,85 %) et des achats de produits manufacturés (-4,36 %). Ces deux groupes de produits couvrent en moyenne plus de 40 % du total des importations CIF. Les progressions enregistrées au niveau des groupes : produits alimentaires (5,10 %) et machinerie (7,95 %), n'ont pas été assez importantes pour compenser la baisse importante des importations totales.

Graphique 19.// Parts relatives des principales importations (en %)



DÉPENSES DE SERVICES

Estimées à 988 millions de dollars ÉU, les dépenses de services ont diminué de 10,12 % par rapport à 2014. Ces dernières ont été influencées par les contractions enregistrées au niveau des paiements relatifs au fret maritime (-10,65 %), au transport aérien (-6,69 %) et aux services liés aux dons (-8,71 %).

RECETTES DE SERVICES

En 2015, les recettes de services vis-à-vis de l'extérieur ont généré 723,51 millions de dollars ÉU, soit une croissance de 3,18 %. La hausse de ces dernières est liée essentiellement aux recettes de voyage dont la part relative dans le total est supérieure à 80 %. En raison d'une hausse de 5 % du nombre de visiteurs, les recettes de voyage ont augmenté de 5,37 %, totalisant ainsi 577,83 millions de dollars ÉU.

REVENUS NETS

Les revenus nets ont chuté de 19,85 % sous l'effet d'une réduction des revenus entrants. Ces derniers, constitués des intérêts reçus sur les placements externes des résidents, ont baissé de 8 %. Les paiements de revenus, couvrant les intérêts versés à des non résidents notamment dans le cadre du service de la dette publique externe, ont connu une augmentation de 1,83 %.

TRANSFERTS COURANTS NETS

En 2015, les transferts courants nets ont totalisé 2,43 milliards de dollars ÉU. Ils ont progressé de 6,30 % sous l'impulsion des transferts privés sans contrepartie. Ces derniers, représentant environ 50 % du total des entrées de devises au niveau du compte courant, ont connu une croissance de 11 % au cours de l'année, rapportant 2,19 milliards de dollars ÉU à l'économie.

Depuis les élans humanitaires liés à la catastrophe de 2010 où les dons officiels ont atteint le niveau record de 1,84 milliard de dollars ÉU, la coopération internationale semble rapporter de moins en moins de devises au pays. En 2015, les dons courants officiels se sont repliés de 13,32 % pour atteindre 488 millions de dollars ÉU.

Au niveau des flux sortants qui se rapportent essentiellement aux transferts personnels qu'effectuent les résidents haïtiens à leur famille vivant à l'extérieur, une relative stabilité a été enregistrée. En 2015, les agents économiques haïtiens ont expédié à peu près le même montant que l'année antérieure, soit 247,19 millions contre 248,60 millions de dollars ÉU en 2014

IV.2 - OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le compte des opérations financières s'est soldé par une entrée nette de capitaux de 158,43 millions de dollars ÉU contre un flux net positif de 618,79 millions au cours du précédent exercice. Cette baisse a résulté principalement d'une réduction de plus de 55 % des décaissements nets réalisés par l'administration publique au titre du service de la dette publique externe. La contraction des décaissements nets est marquée particulièrement par une réduction d'environ 50 % des ressources liées au mécanisme de PetroCaribe. Le changement de tendance dans le solde du secteur bancaire a expliqué également l'évolution des opérations financières. En effet, contrairement aux trois années précédentes, une sortie nette de capitaux de l'ordre de 95 millions de dollars ÉU du secteur bancaire a été observée et répartie entre une baisse des engagements de 65 millions de dollars et une hausse des avoirs extérieurs de 30 millions de dollars.

En dépit d'un contexte socio-politique défavorable, les flux d'investissements directs ont accusé une augmentation de 5,25 %, passant de 99 à 104,20 millions de dollars ÉU. Les secteurs des télécommunications et de l'agro-industrie ont été les principaux bénéficiaires de ces flux.

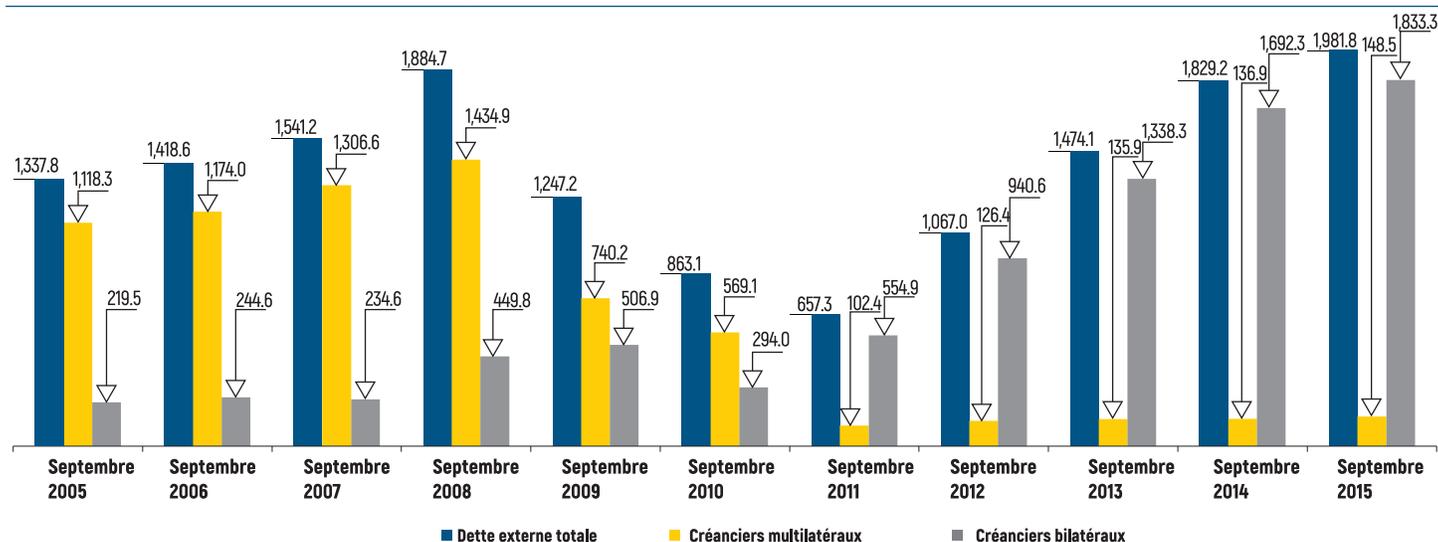
IV.3 - FINANCEMENT DE LA BALANCE DES PAIEMENTS

Le financement de la Balance des Paiements a été caractérisé principalement par une détérioration des réserves brutes de change d'un montant de 155 millions de dollars et d'un appui de 9 millions de dollars du Fonds Monétaire International. Le stock des réserves brutes de changes équivaut toutefois à plus de 4 mois d'importations de biens et services au 30 septembre 2015, gardant ainsi une certaine stabilité par rapport à septembre 2014.

V. DETTE PUBLIQUE EXTERNE EN 2015

Au terme de l'exercice fiscal 2015, l'encours de la dette publique externe s'est inscrit à 1 981,80 millions de dollars ÉU, soit une hausse de 8,34 % par rapport à 2014. Le stock de la dette a évolué au même rythme que les créances bilatérales, lesquelles constituent plus de 90 % de l'encours total. En dépit d'une variation relative proche de celle des créances bilatérales, l'influence des créances multilatérales a été nettement moins significative étant donné qu'elles ne représentent que 7,50 % du stock de la dette.

Graphique 20.// Encours de la dette publique externe par type de créanciers (en millions de dollars ÉU)



V.1 CRÉANCES BILATÉRALES

Les créances bilatérales sont passées de 1 692,30 millions de dollars en 2014 à 1 833,3 millions de dollars en 2015, constituant ainsi 92,5 % de l'encours total de la dette publique externe. L'augmentation de la dette bilatérale a résulté, en grande partie, des décaissements additionnels effectués par le Venezuela au titre de l'accord Petro Caribe. En effet, les prêts accordés par Petroleos de Venezuela S.A. (PDVSA) se sont accrus de 9,03 % par rapport à 2014, pour s'établir à 1 718,7 millions de dollars ÉU.

V.2 CRÉANCES MULTILATÉRALES

La dette multilatérale a progressé de 8,47 %, passant de 136,90 millions de dollars EU à la fin de l'exercice précédent à 148,5 millions de dollars EU au 30 septembre 2015. Cette hausse des créances multilatérales est due surtout aux décaissements effectués par le Fonds Monétaire International au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Ces versements se sont inscrits à la fois dans le cadre de l'ancien programme approuvé en 2010 et dont la mise en œuvre s'est achevée en décembre 2014 et celui du nouvel accord triennal conclu en mai 2015 pour consolider la stabilité macroéconomique. Dans une moindre mesure, les décaissements de l'OPEC ont aussi contribué à l'augmentation de la dette multilatérale durant l'année fiscale sous revue.

V.3 STRUCTURE DE L'ENCOURS DE LA DETTE PUBLIQUE EXTERNE PAR TYPES DE DEVISES

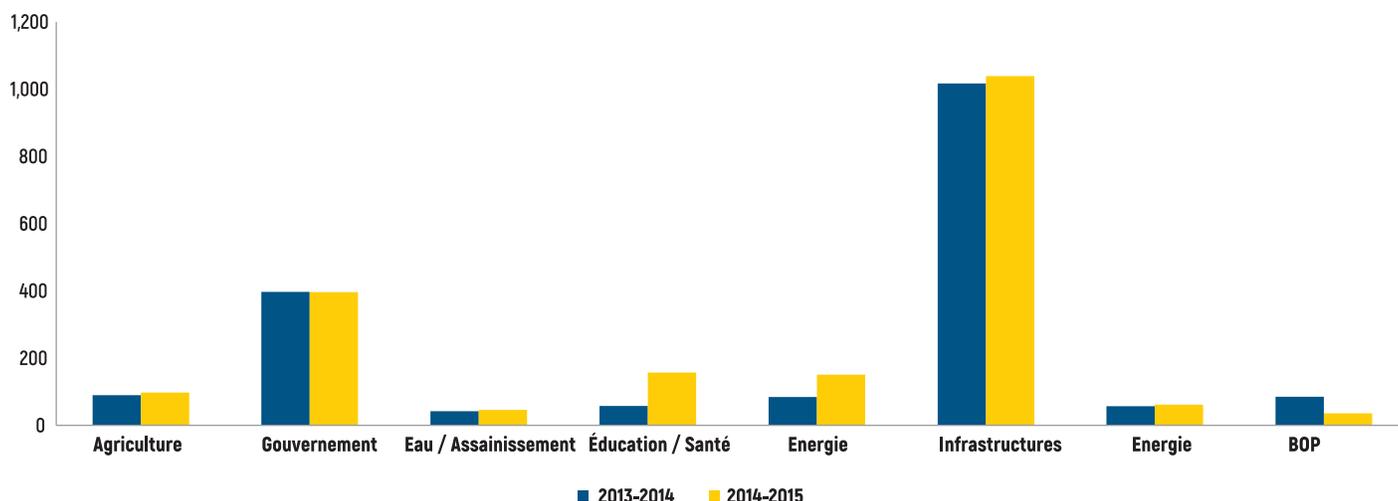
Au 30 septembre 2015, la structure de la dette publique externe par type de devises a fait ressortir un niveau de dollarisation relativement élevé. En effet, le portefeuille de dette externe est à 93,76 % exprimé en dollars tandis que les droits de tirage spéciaux (DTS) n'ont représenté que 6,24 %. Néanmoins, le DTS, instrument de réserve internationale, utilisé comme unité de compte par certains organismes internationaux, est constitué de quatre principales monnaies telles: le dollar à 41,9 %, l'euro 37,4 %, la livre sterling 11,3 % et le yen japonais 9,4 %. Ainsi, toute fluctuation de ces devises par rapport au dollar ÉU entraîne une variation plus ou moins significative de l'encours de la dette publique externe d'Haïti.



V.4 RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE LA DETTE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE

Au cours de l'exercice fiscal 2014-2015, la répartition sectorielle de l'encours de la dette externe a été établie comme suit: Infrastructure (52,4 %) ; Gouvernement (20 %) ; Energie (7,6 %) ; Education (5,5 %) et Agriculture (4,9 %). Le financement de ces secteurs économiques a été réalisé, en majeure partie, par les fonds provenant de l'Accord Petro Caribe. En soutien à l'investissement public, ces ressources ont été majoritairement orientées vers le secteur des Infrastructures, lequel englobe la réhabilitation et la construction de réseaux routiers, de bâtiments et de logements. Le Gouvernement et le secteur énergétique ont été les mieux positionnés, suivis des secteurs éducatif et agricole. Toutefois, les secteurs Santé, Balance des paiements et autres ont représenté moins de 10 % de la dette.

Graphique 22. // Répartition de la dette par secteur économique (en millions de dollars ÉU)



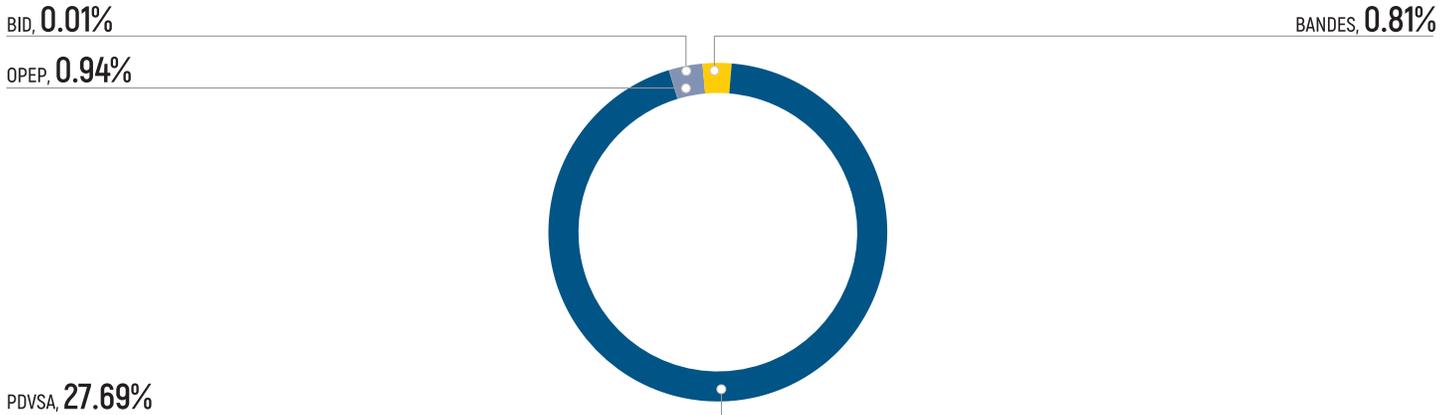
V.5 DÉCAISSEMENTS, SERVICE DE LA DETTE ET ARRIÉRÉS DE PAIEMENTS

Les décaissements enregistrés au cours de l'exercice fiscal 2015 ont diminué de 50,07 % par rapport à l'exercice précédent, passant de 377,5 millions de dollars ÉU à 188,47 millions de dollars ÉU. Etant donné la hausse des décaissements des créanciers multilatéraux avec la mise en œuvre d'un nouveau programme FEC, la baisse du total des débours a reflété essentiellement celle des décaissements du Venezuela au titre du programme PetroCaribe, qui ont représenté 89,24 % des montants décaissés. En effet, l'apport du créancier bilatéral a diminué de 54,48 % en raison de la baisse des cours pétroliers sur le marché international, ce qui a contribué au recul de l'investissement public dont le financement a été, en grande partie, assuré par les ressources PetroCaribe.

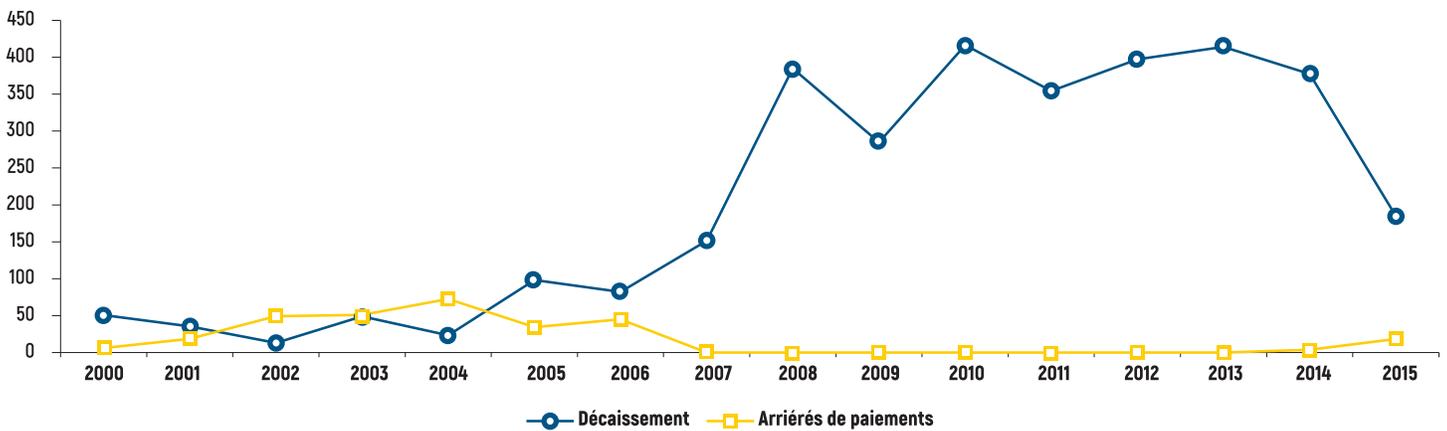
D'un autre côté, les débours effectués par le Trésor Public dans le cadre du service de la dette ont augmenté de 59,63 %, passant de 20,68 millions de dollars ÉU à 33,01 millions de dollars ÉU de 2014 à 2015. Cette hausse du service de la dette

a été associée, en partie, à la fin de la période d'allègement envers des organismes tels que : Eximbank, Land Bank et ICDF. De même, elle est liée aux paiements des prêts PetroCaribe qui sont arrivés à échéance au cours de cette année. En effet, le service de la dette envers le Venezuela a représenté 83,88 % du montant total versé, lequel s'est élevé à 27,69 millions de dollars EU pour l'exercice sous étude. De ce montant, 8,35 % a été alloué à Eximbank et les 7,76 % restants ont été partagés entre OPEC, BANDES et la BID.

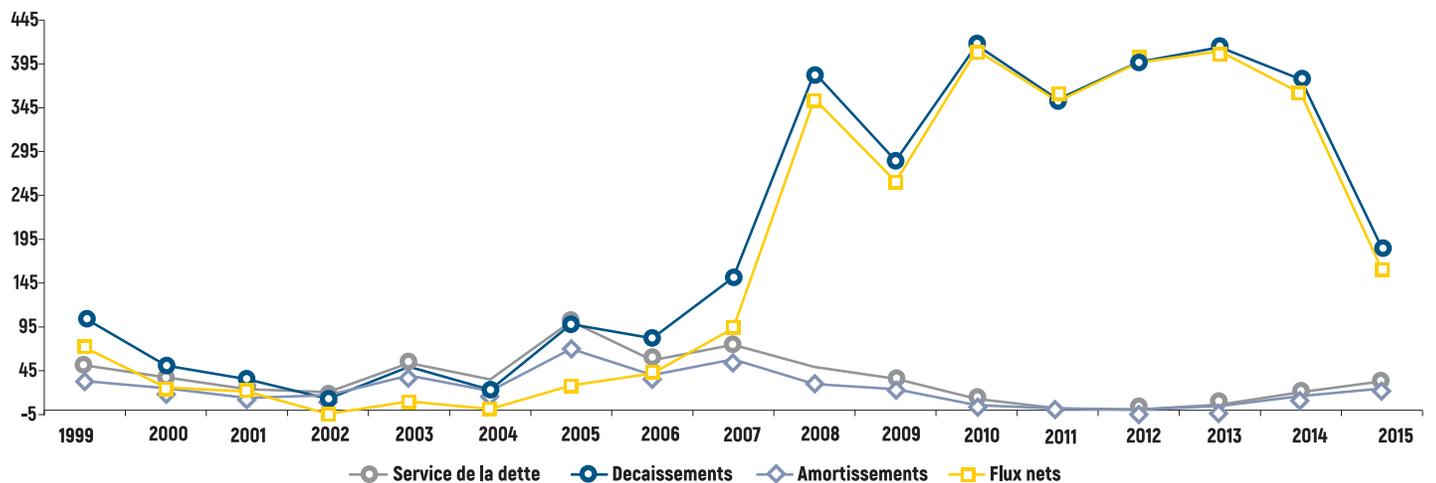
Graphique 23. // Répartition de la dette par organisme en 2015 (en millions de dollars EU)



Graphique 24. // Évolution comparée des décaissements et des arriérés de paiement



Graphique 25. // Evolution des décaissements, des amortissements, du service de la dette et des flux nets (en millions de dollars EU)



Le ratio du service de la dette rapporté aux exportations s'est inscrit à 1,89 % en 2015 contre 1,24 % en 2014. La hausse de ce ratio a été associée, en partie, à l'importante progression du service de la dette. Les flux nets, pour leur part, ont enregistré une baisse significative de 55,74 %, sous l'effet conjugué de la diminution des décaissements et de l'augmentation des amortissements. Ainsi, ils sont passés de 361,46 millions à 160 millions de dollars de 2014 à 2015.

V.6 - ALLÈGEMENT DE LA DETTE REÇU AU COURS DE L'EXERCICE FISCAL 2014-2015

Au cours de l'exercice fiscal 2015, Haïti a bénéficié d'un allègement de dette de 5,64 millions de dollars ÉU, dont 3,71 millions de dollars en réduction du service de la dette et 1,93 millions de dollars ÉU en rééchelonnement. La réduction du service de la dette a été accordée par le FIDA (créancier multilatéral) à hauteur de 2,78 millions de dollars ÉU et la Chine Taipei (créancier bilatéral) à hauteur de 0,96 millions de dollars ÉU. Ce créancier bilatéral a également participé au rééchelonnement du service de la dette, à côté de la Land Bank of Taiwan.

Tableau 6.// Allègement de la dette reçu en 2015 (en millions de dollars ÉU)

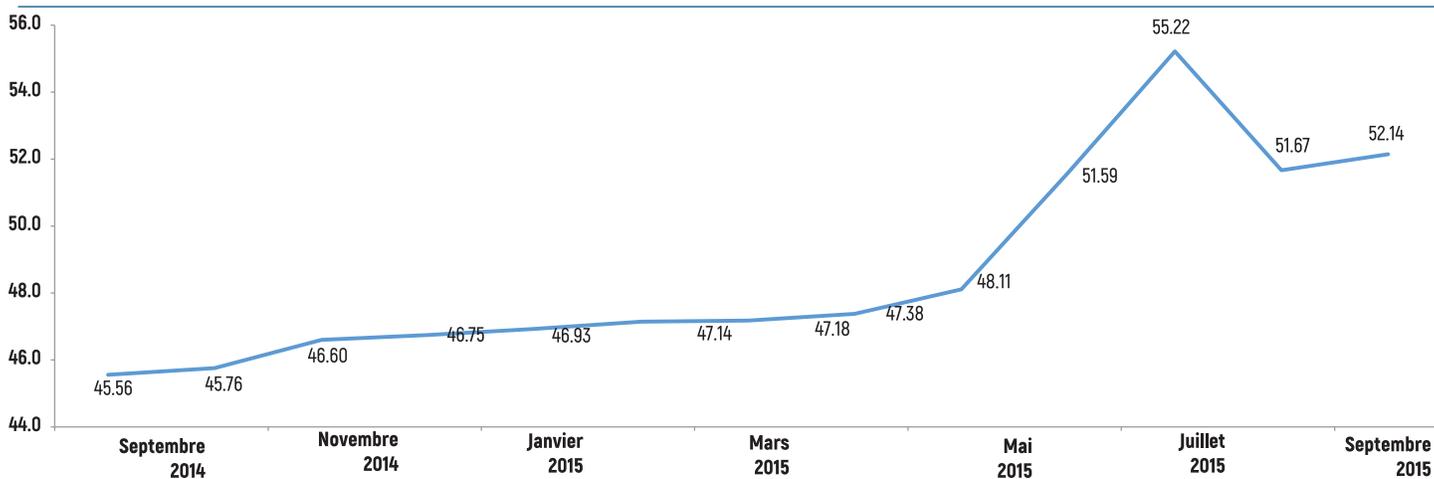
	Bilatéraux	Multilatéraux	Total
Reduction/Serv.dette	0.96	2.78	3.74
Reduction/Stock			
Total (I)	0.96	2.78	3.74
Rééchelonnement/Serv.dette	1.93		1.93
Total (II)	1.93	0	1.93
Total (I & II)	2.89	2.78	5.67

Source: Données Direction Affaires Internationales / BRH

VI. - ÉVOLUTION DU TAUX DE CHANGE NOMINAL EN 2015

L'évolution du taux de change au cours l'exercice fiscal 2015 a été caractérisée par une dépréciation d'environ 14 % de la monnaie locale par rapport à la devise américaine. Le taux de référence de la banque centrale est passé de 45,76 gourdes pour un dollar ÉU en octobre 2014 à 52,14 gourdes en septembre 2015. En comparaison aux deux exercices précédents où la monnaie locale avait perdu respectivement 3,31 % et 3,91 % de sa valeur par rapport au dollar ÉU, la chute accélérée de cette année a eu des répercussions sur l'évolution de certaines variables macroéconomiques, notamment l'inflation qui s'est établie à 11,3 % en glissement annuel contre 6,5 %, 4,5 % et 5,3 % en 2012, 2013 et 2014 respectivement.

Graphique 26. Taux de référence du dollar par rapport à la gourde (fin de période)



VI.1 - FACTEURS EXPLICATIFS DE LA PROGRESSION DU TAUX DE CHANGE EN 2015

L'évolution du taux de change observée au cours de l'année fiscale 2014-2015 a subi l'effet des facteurs suivants :

- Un déficit public primaire de 17,17 milliards de gourdes qui a été financé en partie par la BRH à hauteur de 9,98 milliards de gourdes ;

- Un solde commercial moins aggravant, mais toujours important qui s'est établi à -2,41 milliards de dollars en 2015 contre -2,88 milliards en 2014. Ce comportement du solde commercial a été le résultat de l'effet de la hausse des exportations de biens et services (1,03 milliard de dollars ÉU contre 0,96 milliard l'exercice antérieur), combinée à une baisse des importations (3,44 milliards contre 3,84 milliards l'an dernier en raison de la chute spectaculaire du prix du baril de pétrole en 2015 ;

- Un net repli des décaissements en faveur d'Haïti a été observé. En effet, ces derniers ont atteint 184,82 millions de dollars ÉU en 2015 contre 377,87 millions de dollars en septembre 2014, soit une baisse de 51,1 % ;

- Une baisse de l'offre de devises sur le marché a été constatée à travers le volume des transactions. En effet, en dépit des injections de la BRH sur le marché des changes à hauteur de 88,59 millions de dollars ÉU, les volumes transigés au niveau du système bancaire ont diminué du côté de l'achat. Les banques ont acquis 2,1 milliards de dollars ÉU contre 2,3 milliards de dollars ÉU en 2014, soit une contraction d'environ 200 millions de dollars. Sans les interventions de la banque centrale sur le marché des changes, cet écart serait beaucoup plus important ;

- La conjoncture socio-politique marquée par les changements de gouvernement au premier trimestre de l'exercice sous revue et le déroulement des élections, a créé un climat d'incertitude renforçant ainsi les anticipations négatives des agents économiques quant à l'évolution future du taux de change.

Parallèlement, d'autres facteurs et mesures de la BRH ont contribué au ralentissement du rythme de la dépréciation de la gourde. Ces derniers ont renvoyé à :

- Une nette progression des transferts privés sans contrepartie. Ils ont été estimés à 1,6 milliard de dollars ÉU en 2015 contre 1,4 milliard en 2014, soit une hausse de 11,2 % ;

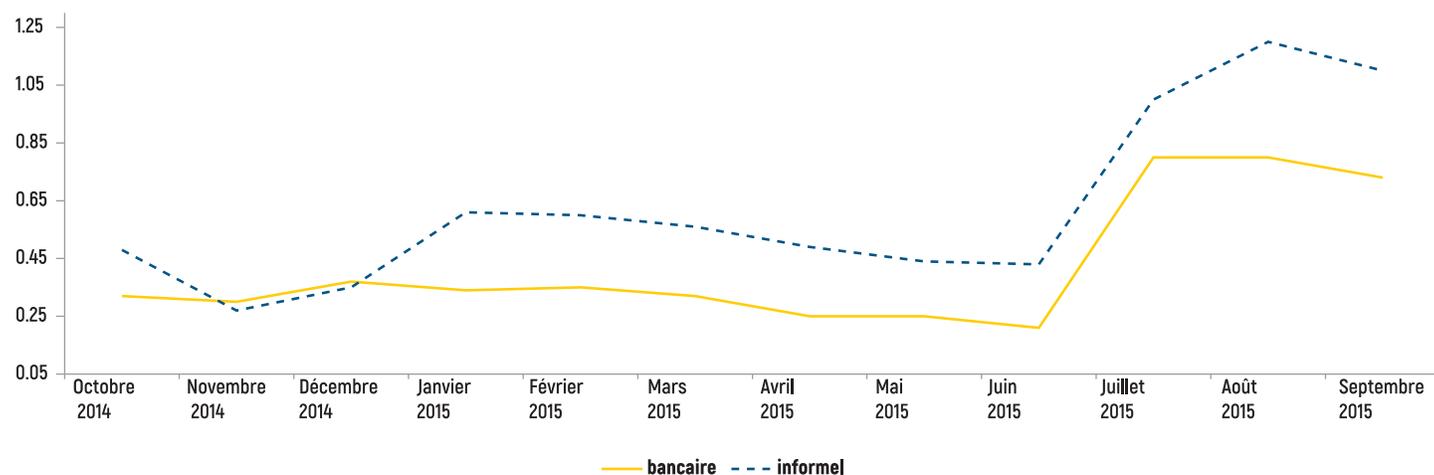
- Une présence active des autorités monétaires sur le marché de change traduite par l'adoption d'un ensemble de mesures en vue de contenir cette accélération de la dépréciation et de limiter ses effets d'ajustement sur les prix internes. Parmi elles, la BRH a introduit sur le marché des « Obligations BRH », qui sont des titres assortis de taux d'intérêt compétitifs et indexés à la progression du taux de change.

VI.2 - ÉVOLUTION DES SPREADS BANCAIRE ET INFORMEL

Deux grandes phases ont caractérisé l'évolution du spread bancaire en 2015. Au cours des sept (7) premiers mois de l'exercice, une relative stabilité a été observée au niveau des spreads bancaires. En effet, la marge de profit générée sur les opérations cambiales s'est chiffrée autour de 20 centimes en moyenne mensuelle. Toutefois, les 5 derniers mois ont été marqués par une hausse de la marge bénéficiaire à 70 centimes en moyenne.

Au niveau du marché informel, le spread moyen réalisé sur chaque dollar transigé a été estimé à 46 centimes sur les neuf premiers mois et à environ à une gourde entre juillet et septembre 2015. Soulignons que, pour l'exercice précédent, les spreads bancaire et informel ont été nettement inférieurs ; ils ont été estimés à une moyenne mensuelle de 27 et 31 centimes respectivement.

Graphique 27. Évolution des spreads bancaire et informel



B. LE SYSTÈME BANCAIRE EN 2015 : VUE D'ENSEMBLE

VII. - ÉVOLUTION DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2015

L'analyse de l'évolution du système bancaire au regard des indicateurs financiers, a fait ressortir des résultats satisfaisants en dépit du maintien de la posture restrictive de la politique monétaire. En effet, l'actif total du secteur bancaire a atteint 222,9 milliards de gourdes au 30 septembre 2015, suite à une croissance de 14,6 % (+28,37 MMG). L'actif en devises converties a progressé de 13,95 % (+14,3 MMG), dû en grande partie à l'effet change. Parallèlement, la part constituée en monnaie nationale, a également crû de 15,29 % (+14,05 MMG). Par ailleurs, en dépit de la dépréciation de la gourde par rapport à la devise américaine, le taux de dollarisation du bilan des banques a baissé de 0,5 %.

Sous l'effet du ralentissement de l'activité économique, une baisse au niveau de l'activité d'intermédiation des banques a été observée et a conduit à une détérioration de 5,3 points de pourcentage du ratio prêts/dépôts (38,93 % en 2015 contre 44,23 % en 2014). Le volume de prêts bruts octroyés a progressé de 0,3 % (+212,42 MG) avec l'ouverture de 97 comptes de prêts additionnels durant l'exercice. Parallèlement, la croissance en volume des dépôts captés a connu une nette amélioration (+14 %; +22 MMG contre +8,2 %; +11,9 MMG en 2014) grâce à l'ouverture de 34 333 nouveaux comptes. Cependant, le financement de l'actif par les dépôts s'est retrouvé, malgré tout, diminué de 0,45 point de pourcentage (80,55 % en 2015 contre 81 % en 2014), vu que les deux postes qui le composent, ont affiché à peu près le même niveau de progression.

En dépit de la légère détérioration de la qualité du portefeuille des banques (hausse de 93 points de base du coefficient d'arrérage et la hausse de 8,87 points de base du taux de couverture), le secteur a pu générer des revenus d'intérêt sur les prêts de l'ordre de 6,91 MMG en 2015, en hausse de 30,6 % en glissement annuel. La progression parallèle des «Autres revenus » (+9,6 %; +521,65 MG) a permis au système de consolider son Produit Net Bancaire (+19,6 %; +1,87 MMG) pour atteindre un bénéfice additionnel de 738,98 millions de gourdes malgré la hausse des charges de dotation (+38,7 %) et d'exploitation (+12,1 %).

En outre, le taux de profit du secteur (27,72 % en 2015) a progressé de 2,90 points de pourcentage malgré la hausse des dépenses d'exploitation. Toutefois, influencé positivement par la hausse de 61 points de base de la productivité de l'actif (6,82 %), le Rendement de l'Actif (ROA) a crû de 18 points de base pour se fixer à 1,72 % en 2015. Le Rendement de l'avoir des Actionnaires (ROE) a affiché une évolution similaire, soit une progression 22,50 % contre 20,51 % en 2014 et ce, en dépit du recul du levier financier sur la période (13,07 fois contre 13,32 fois en 2014).

Tableau 7.// Indicateurs financiers clés

	2015	2014	2013	2012	2011
(en millions de gourdes)					
BILAN					
Actif	222,870.70	194,501.70	175,932.03	170,555.71	153,995.30
Bons BRH	4,967.96	4,508.56	5,944.99	6,269.46	6,327.92
Prêts nets	67,673.77	68,178.25	62,165.98	51,860.17	38,697.31
Dépôts	179,528.14	157,549.12	145,645.95	146,838.09	135,549.00
Avoir des actionnaires	17,171.46	14,750.49	13,063.91	10,917.21	9,504.43
RÉSULTATS					
Revenus nets d'intérêt	7,004.35	5,504.75	4,872.30	3,987.39	3,493.00
Autres revenus	5,946.28	5,424.62	4,736.95	4,243.48	4,055.31
Dotations à la Provision pour Créances douteuses	888.22	640.29	418.85	391.77	226.70
Frais d'exploitation	7,821.64	6,977.26	6,251.55	5,491.80	5,114.08
Bénéfice net (perte nette)	3,591.02	2,852.03	2,620.66	2,239.47	2,007.95
(en pourcentage)					
STRUCTURE FINANCIÈRE					
Avoir des actionnaires en % de l'actif	7.70	7.58	7.43	6.40	6.17
Dépôts en % de l'actif	80.55	81.00	82.79	86.09	88.02
QUALITÉ DE L'ACTIF					
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts	3.93	3.00	2.43	2.42	3.69
	80.95	72.08	72.19	96.66	93.10
Prêts improductifs nets en % de l'actif	3.05	3.95	3.28	0.39	1.07
RENTABILITÉ					
Rendement de l'actif (ROA)	1.72	1.54	1.51	1.38	1.38
Rendement de l'actif des actionnaires (ROE)	22.50	20.51	21.86	21.93	22.16
Revenus nets d'intérêts en % des revenus d'intérêt	84.44	89.06	92.96	92.44	91.36
Rendement moyen des prêts	9.90	7.96	7.71	8.07	9.15
Rémunération moyenne des dépôts ^a	0.77	0.44	0.25	0.23	0.26
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire	60.40	64.43	65.06	66.72	67.75
Produit net bancaire par employé (en milliers de gourdes)		2,619.90	2,457.61	2,223.36	2,166.87
Nombre d'employés	4,377	4,279	3,988	3,832	3,572

Source: Direction de la Supervision des Banques et des Institutions Financières / BRH
^a / Dépôts moyens sur la période, y compris les dépôts à vue

VII.1- SYSTEME BANCAIRE: ÉTABLISSEMENTS, ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL ET TAUX DE BANCARISATION

Au 30 septembre 2015, neuf (9) établissements bancaires composent le paysage bancaire haïtien. Ils sont ainsi répartis, selon l'origine de leurs capitaux et leurs activités principales : deux (2) banques commerciales d'État, deux (2) succursales de banques étrangères, cinq (5) banques commerciales à capitaux privés haïtiens dont une (1) banque d'Épargne et de Logement.

Tableau 8.// Établissements bancaires fonctionnant en Haïti au 30 septembre 2015

Banques commerciales d'État	Banque Nationale de Crédit (BNC) Banque Populaire Haïtienne (BPH)
Succursales de banques commerciales étrangères	Bank of Nova Scotia (Scotiabank) Citibank N.A. (CBNA)
Banques commerciales à capitaux privés haïtiens	Banque de l'Union Haïtienne (BUH) Capital Bank Société Générale Haïtienne de Banque (Sogebank) Unibank
Banques d'épargne et de logement à capitaux privés haïtiens	Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement (Sogebel)

Source: Direction de la Supervision des Banques et des Institutions Financières / BRH

ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL

Sept (7) succursales et agences ont été autorisées par la BRH en 2015 : une pour la Unibank, deux (2) pour la Sogebank et une relocalisation, une pour la BUH, une pour la Capital Bank, deux (2) guichets pour la BNC et une relocalisation. Il s'agit de la succursale de la BUH à Tabarre et des deux succursales de la Sogebank dont l'une à Miragoâne et l'autre à Hinche. Ainsi, le nombre total de succursales et agences opérant sur toute l'étendue du territoire national passe à 181, soit 117 succursales dans la région métropolitaine de Port-au-Prince et 64 dans les villes de province.

Tableau 9.// Nombre de succursales et agences autorisées

	2015	2014	2013	2012	2011
Succursales et agences autorisées	7	5	3	3	0

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Tableau 10.// Évolution du nombre de succursales autorisées par établissement bancaire

Etablissements	2015 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		2014 Nombre de succursales et agences autorisées ^a		Variation ^d	
	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province
BNC	22	19	22	19	0	0
BPH	6	0	6	0	0	0
BUH	6	7	5	7	1	0
Capital Bank	14	4	14	4	0	0
Citibank	1	0	1	0	0	0
Scotiabank	4	0	4	0	0	0
Sogebank	27	16	27	14	0	2
Sogebel	3	0	3	0	0	0
Unibank	34	18	34	18	0	0
Total	117	64	116	62	1	2

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

a) Par agence, on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétion-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

Le processus de réparation et/ou de relocalisation des succursales et agences bancaires qui ne sont pas opérationnelles depuis le 12 janvier 2010, s'est poursuivi en 2015. Ainsi, la Sogebank a relocalisé sa succursale de la Rue Bonne Foi à Tabarre et la BNC a reçu l'autorisation pour le fonctionnement de la succursale non loin de la Place Boyer à Pétion Ville. Au 30 septembre 2015, environ 90 % du réseau bancaire était opérationnel.

Tableau 10a.// Évolution du nombre de succursales opérationnelles par établissement bancaire

Etablissements	2015 Nombre de succursales et agences opérationnelles ^a		2014 Nombre de succursales et agences détruites ou en réparation ^a		Variation	
	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province	P-AU-P & environs ^b	Villes de province
BNC	17	19	5	0	22	19
BPH	6	0	0	0	6	0
BUH	4	7	1	0	5	7
Capital Bank	13	4	1	0	14	4
Citibank	1	0	0	0	1	0
Scotiabank	4	0	0	0	4	0
Sogebank	21	14	6	0	27	14
Sogebel	3	0	0	0	3	0
Unibank	29	18	5	0	34	18
Total	98	62	18	0	116	62

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

a) Par agence, on entend une unité qui offre des services bancaires limités et qui ne jouit pas d'une autonomie de fonctionnement.

b) Englobe la ville de Port-au-Prince et les régions périphériques : Pétion-ville, Laboule, Delmas, Carrefour, la Plaine du Cul-de-sac et Croix-des-bouquets.

VII.2- STRUCTURE DU SYSTEME BANCAIRE

Le système bancaire a affiché en 2015, un niveau de concentration supérieur à celui observé en 2014. La tendance observée s'est reflétée dans l'augmentation du poids des trois plus grandes banques, en témoigne la hausse de la valeur de l'indice de concentration Herfindhal-Hirschman sur les segments de marché de l'actif, des dépôts totaux et des dépôts en dollars ÉU.

POIDS DES TROIS PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Les parts de marché des trois principaux établissements bancaires ont augmenté au cours de l'exercice fiscal 2014-2015. Après avoir gagné respectivement 0,19, 0,15 et 0,56 point de pourcentage sur les segments de l'actif, des prêts bruts et des dépôts en dollar ÉU, la Sogebank, la Unibank et la BNC ont détenu ensemble 80,29 % de l'actif du système et ont accordé 80,07 % du portefeuille de crédit global. Cependant, elles ont perdu 2 points de pourcentage sur le segment des prêts totaux (74,95 % contre 76,95 % au 30 septembre 2014).

Tableau 11.// Poids des principaux établissements bancaires sur les deux derniers exercices (en %)

	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2015				
Les trois premiers établissements	80.29	74.95	80.07	79.04
2014				
Les trois premiers établissements	80.10	76.95	79.92	78.48
Variation 2014/2013				
Les trois premiers établissements	0.19	-2	0.15	0.56

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

POIDS DES DIFFÉRENTES CATÉGORIES D'ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES

Malgré l'augmentation des parts de marché des trois plus grandes banques du secteur, la Sogebel, unique banque d'épargne et de logement du système, a pu accroître son poids relatif sur les segments de marché de l'actif et des dépôts totaux. En effet, comparativement au 30 septembre 2014, elle a gagné 11 points de base en termes d'actif, 13 points sur le marché des dépôts totaux. Toutefois, elle a perdu respectivement 11 et 64 points de base en termes de prêts totaux et de dépôts en dollars ÉU collectés.

Quant aux deux succursales de banques étrangères, elles ont perdu des parts sur tous les segments : 1,44 point de pourcentage sur le marché de l'actif, 0,41 sur celui des prêts totaux et respectivement 1,42 et 2,38 sur le marché des dépôts totaux et celui des dépôts en dollars ÉU. Parallèlement, malgré la baisse de leurs parts, ces deux banques ont affiché une meilleure performance que la Sogebel en matière de captation de dépôts totaux et de dépôts ÉU en attirant ensemble 5,29 % des dépôts totaux et 4,26 % en dollars contre 6,71 % et 6,64 % en septembre 2014.

Grace à l'augmentation des parts de marchés des deux plus grandes banques du système, les parts de marché détenues par les quatre (4) banques commerciales privées haïtiennes ont progressé sur tous les segments : actif (+3,09 points de pourcentage), prêts totaux (+1,85 point de pourcentage), dépôts totaux (+3,43 points de pourcentage) et des dépôts ÉU (+4,04 points de pourcentage).

S'agissant des banques d'État, elles ont perdu des parts sur tous les segments : Actif (-1,89 point de pourcentage), Crédit (-2,01 points de pourcentage), Dépôts (-2,31 points de pourcentage) et Dépôts en dollars ÉU (-2,50 points de pourcentage).

Tableau 12.// Poids des différentes catégories d'établissements bancaires au (en %)

Catégories de banques	Actif Total	Portefeuille de prêts	Dépôts totaux	Dépôts en dollars EU
2015				
4 Banques commerciales privées haïtiennes	68.94	73.39	69.55	74.88
2 Succursales de banques étrangères	5.25	4.88	5.29	4.76
2 Banques d'État	22.66	16.5	22.26	16.62
1 Banque d'épargne et de logement privée	3.15	5.23	2.9	3.74
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00
2014				
4 Banques commerciales privées haïtiennes	65.85	71.54	66.12	70.84
2 Succursales de banques étrangères	6.69	5.29	6.71	6.64
2 Banques d'État	24.55	18.51	24.57	19.12
1 Banque d'épargne et de logement privée	2.91	4.66	2.6	3.4
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00
2013				
4 Banques commerciales privées haïtiennes	65.51	71.71	66.38	74.42
2 Succursales de banques étrangères	6.36	5.73	6.12	5.84
2 Banques d'État	25.73	18.46	25.58	17.09
1 Banque d'épargne et de logement privée	2.4	4.1	1.92	2.64
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	99.99
2012				
4 Banques commerciales privées haïtiennes	65.69	74.05	65.52	64.62
2 Succursales de banques étrangères	6.17	7.3	6.06	5.21
2 Banques d'État	25.61	14.58	26.19	27.36
1 Banque d'épargne et de logement privée	2.53	4.07	2.23	2.81
Le système bancaire hormis BRH		100.00	100.00	100.00
2011				
4 Banques commerciales privées haïtiennes	66.57	74.05	67.40	66.84
2 Succursales de banques étrangères	6.31	9.41	5.83	5.15
2 Banques d'État	24.51	12.06	24.51	25.13
1 Banque d'épargne et de logement privée	2.61	4.48	2.26	2.88
Le système bancaire hormis BRH	100.00	100.00	100.00	100.00

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

INDICATEUR DE CONCENTRATION HERFINDHAL-HIRSCHMAN

Hormis le marché des prêts (-50,09 points), l'indice de concentration Herfindhal-Hirschman a augmenté sur tous les autres segments de marché : 227,86 points sur le marché de l'actif, 52,59 points sur celui des dépôts totaux et 114,49 points sur celui des dépôts en dollars EU. Les valeurs de l'indice ont témoigné en 2015, d'une très forte concentration au niveau du secteur bancaire haïtien.

Tableau 13.// Indicateur de concentration Herfindhal-Hirschman

	Actif total	Portefeuille de prêts	Dépôts Totaux	Dépôts en dollars EU
2015	2,472.28	2,179.91	2,293.68	2,409.23
2014	2,244.08	2,221.00	2,241.14	2,294.75
2013	2,304.21	2,283.45	2,332.29	2,469.42
2012	2,361.46	2,289.48	2,373.28	2,418.59
2011	2,365.85	2,223.22	2,401.55	2,438.32

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

VII.3- DISTRIBUTION DU CRÉDIT

Au cours de l'exercice 2014-2015, la part de crédit allouée aux secteurs d'activité «Electricité, Gaz et Eau» et «Commerce de Gros et Détail» a diminué substantiellement alors que les secteurs «Services et Autres», «Immobilier Résidentiel et Commercial» et «Bâtiments et travaux publics» ont pu bénéficier d'une meilleure allocation de crédit. Parallèlement, à la fin de l'exercice sous étude, les prêts à très longue échéance, ont occupé la plus forte part du portefeuille de crédit du système bancaire, soit 40,8 %.

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Par rapport au 30 septembre 2014, trois (3) des quatre (4) secteurs d'activités déjà privilégiés en termes de répartition de crédit, ont encore gagné en importance. En effet, les poids du crédit alloué aux secteurs «Immobilier résidentiel et commercial», « Bâtiments et travaux publics» et «Services et autres» ont respectivement augmenté de 1,44, 1,72 et 3,48 points de pourcentage. Le secteur « Commerce de Gros et Détail» a régressé de 2,78 points de pourcentage par rapport au 30 septembre 2014. Les «Prêts aux particuliers» ont vu également leur importance dans le portefeuille de crédit global diminuer de 0,39 point de base.

Les prêts accordés aux secteurs «Electricité, Gaz et Eau» et «Commerce de Gros et de Détail» ont, par contre, subi une réduction substantielle de leur part dans le portefeuille de crédit. En effet, leur part a perdu respectivement 3,10 et 2,78 points de pourcentage pour s'établir respectivement à 3,56 % et 21,74 % au 30 septembre 2015. Par ailleurs, le poids relatif du crédit octroyé au secteur «Agriculture, sylviculture et pêche», est resté stable autour de 0,12 %.

Tableau 14.// Répartition de l'encours des prêts par secteur d'activité au 30 septembre (en MG et en %)

Secteurs d'activité	2015		2014		Variation (points de pourcentage)
	Montant ^a	%	Montant ^a	%	
Commerce de Gros et Détail	16,405.30	21.74%	18,316.90	24.52%	-2.78%
Services et autres	13,650.60	18.09%	10,914.20	14.61%	3.48%
Industries manufacturières	12,211.50	16.18%	12,047.01	16.12%	0.06%
Prêts aux particuliers	9,031.97	11.97%	9,237.62	12.36%	-0.39%
Immobilier résidentiel et commercial	13,522.95	17.92%	12,312.33	16.48%	1.44%
Transport, Entrepôt et Communication	2,415.79	3.20%	2,708.44	3.63%	-0.43%
Bâtiments et travaux publics	5,435.69	7.20%	4,097.43	5.48%	1.72%
Électricité, Gaz et Eau	2,689.39	3.56%	4,978.22	6.66%	-3.10%
Agriculture, Sylviculture et Pêche	91.48	0.12%	100.39	0.13%	-0.01%
Total	75,454.67	100.00	74,712.54	100.00	

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH
^a / Comprend aussi des engagements hors bilan

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR TRANCHE

Au 30 septembre 2015, la quasi-totalité du crédit octroyé (90,17 %) était détenue par une minorité d'emprunteurs, soit 10,57 % du total. En effet, 1 606 emprunteurs ont obtenu des prêts de montant supérieur à 5 millions de gourdes. Le poids relatif de ce groupe a augmenté de 5,28 points de pourcentage comparativement au 30 septembre 2014, de même que la part du crédit bancaire reçue (+5,05 points de pourcentage). Par contre, les crédits dont le montant varie entre 1 et 2,5 millions de gourdes, ont été accordés à 1 705 emprunteurs, soit 11,22 % du total. L'encours des crédits de ce segment s'est établi à 266 millions de gourdes en 2015, soit le moins important comparativement aux autres catégories.

Regroupant la majorité des emprunteurs (42,01 %), l'encours des prêts de la tranche «75 000 - 250 000» a représenté 1,83 % du portefeuille de crédit global, représentant environ 1,2 milliard de gourdes. Avec un poids de 5,13 %, les emprunteurs de la tranche «2,5 millions - 5 millions de gourdes» ont été les moins nombreux, avec un nombre de 780. Ils ont reçu 4,2 % du crédit global.

De manière globale, le nombre d'emprunteurs du système bancaire a nettement diminué. Il est passé de 25 979 au 30 septembre 2014 à 15 194 en 2015. Parallèlement, l'encours de prêts a augmenté de 6,25 %, pour s'établir à 65 523,96 MG. Cette réduction notable du nombre d'emprunteurs est survenue à la suite de la décision prise par la BRH, par lettre du 23 février 2015, d'augmenter le niveau du seuil de déclaration pour l'ensemble des risques à un client de la tranche «75 000 à 150 000 gourdes.»

Cette décision a également généré certains changements au niveau des tranches de crédit 75 000 - 250 000 gourdes et 250 000 - 500 000 gourdes. Au niveau de la première, une baisse importante du nombre d'emprunteurs (11 638 personnes) a été observée, entraînant ainsi une diminution du poids de ces emprunteurs dans l'ensemble des débiteurs du système. Pour la seconde, une augmentation du nombre d'emprunteurs (114 personnes) a été enregistrée, avec un léger recul du poids des emprunteurs de cette catégorie dans l'ensemble. Par ailleurs, au niveau des deux tranches, des baisses respectives de 2,17 points de pourcentage et 2 points de base ont été enregistrés en ce qui a trait à la part de crédit qui leur a été octroyée.

Tableau 15.// Répartition de l'encours des prêts par tranche

	Nombre d'emprunteurs	Nombre d'emprunteurs en %	Encours prêts en millions de gourdes	Encours des prêts en %
2015				
75 000 à 249 999	6383	42.01	1197.34	1.83
250 000 à 499 999	3161	20.80	1090.98	1.67
500 000 à 999 999	1559	10.26	1133.19	1.73
1 000 000 à 2 499 999	1705	11.22	266.00	0.41
2 500 000 à 4 999 999	780	5.13	2753.92	4.20
5 000 000 ou plus	1606	10.57	59082.53	90.17
Total	15194	100.00	65523.96	100.00
2014				
75 000 à 249 999	18021	69.37	2464.80	4.00
250 000 à 499 999	3047	11.73	1041.15	1.69
500 000 à 999 999	1422	5.47	1017.73	1.65
1 000 000 à 2 499 999	1448	5.57	2273.58	3.69
2 500 000 à 4 999 999	667	2.57	2378.06	3.86
5 000 000 ou plus	1374	5.29	52491.86	85.12
Total	25979	100.00	61667.18	100.00
2013				
75 000 à 249 999	13238	66.71	1820.15	3.25
250 000 à 499 999	2402	12.10	851.26	1.52
500 000 à 999 999	1150	5.80	827.21	1.48
1 000 000 à 2 499 999	1154	5.82	1831.02	3.27
2 500 000 à 4 999 999	649	3.27	2291.57	4.09
5 000 000 ou plus	1251	6.30	48391.15	86.39
Total	19844	100.00	56012.36	100.00
2012				
75 000 à 249 999	8584	61.42	1037.39	2.13
250 000 à 499 999	1381	9.88	478.50	0.98
500 000 à 999 999	1187	8.49	866.93	1.78
1 000 000 à 2 499 999	1149	8.22	1798.09	3.69
2 500 000 à 4 999 999	574	4.11	2022.33	4.15
5 000 000 ou plus	1102	7.88	42479.48	87.26
Total	13977	100	48682.72	100
2011				
75 000 à 249 999	7013	60.53517479	874.54	2.450236831
250 000 à 499 999	1262	10.89339663	437.3	1.225202468
500 000 à 999 999	954	8.234786362	692.78	1.940991918
1 000 000 à 2 499 999	970	8.372895986	1534.97	4.300592345
2 500 000 à 4 999 999	479	4.134656884	1704.02	4.774227097
5 000 000 ou plus	907	7.82908934	30448.45	85.30874934
Total	11585	100	35692.06	100

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

RÉPARTITION DE L'ENCOURS DES PRÊTS PAR ÉCHÉANCE

Par rapport au 30 septembre 2014, l'allocation du portefeuille de crédit en termes de maturité, a évolué en faveur des prêts à court terme. En effet, la part relative des prêts à long terme a baissé de 5 points de pourcentage et celle des prêts à moyen terme de 2 points de pourcentage pour s'établir respectivement à 36 % et 25 % au 30 septembre 2015 tandis que le poids des prêts à court terme est passé de 32 % en septembre 2014 à 39 % en septembre 2015.

Graphique 28.// Répartition en pourcentage et selon l'échéance de l'encours des prêts de 75 000 gourdes ou plus



RÉPARTITION DU NOMBRE DE PRÊTS PAR EMPRUNTEUR

Au 30 septembre 2015, le nombre de prêts octroyés dans le système bancaire a connu une croissance de 26,79 %, passant de 108 989 à 138 189. En dépit de la baisse importante du nombre d'emprunteurs, l'augmentation du nombre de prêts octroyés a favorisé une forte progression (125 %) du ratio «nombre de prêts/emprunteur».

Tableau 16.// Répartition du nombre de prêts par emprunteur

	2015	2014	2013	2012	2011
Nombre de prêts	138189	108989	100785	91310	76900
Nombre d'emprunteurs	15478	26133	14061	14061	11681
Nombre de prêts/nombre d'emprunteurs	9	4	5	6	7

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

VI.4 - PARTS DE MARCHÉ INDIVIDUELLES DANS LE SYSTÈME BANCAIRE HAÏTIEN

Deux (2) des trois (3) plus grandes banques du système, de par la taille de leur bilan, ont perdu des parts de marché en termes d'actifs détenus. En effet, tout en conservant leurs places respectives, la Sogebank (2) (26,17 %) et la BNC (3) (21,28 %) ont concédé respectivement 59 et 169 points de base sur le segment de l'actif. Parallèlement, la Unibank (2) (32,84 %) a conforté sa position avec une augmentation de sa part relative de 247 points de base. La Capital Bank (6,35 %; 4ème), la BUH (3,58 %; 5ème) et la Sogebel (3,15 %; 6ème) ont le plus bénéficié de cette situation. Elles ont vu leurs parts progresser respectivement de 19, 102 et 24 points de base. La Citibank et la Scotiabank dont les parts se sont repliées de 91 et de 53 points de base, ont occupé les 7ème et 8ème places et la BPH (1,38 %) la 9ème place.

Tableau 17.// Parts de marché et rang Actif total et portefeuille de prêts bruts

	Actif Total						Prêts Bruts					
	2015		2014		2013		2015		2014		2013	
	Parts de marché (%)	Rang										
Unibank	32.84	1	30.37	1	30.49	1	31.87	1	32.41	1	31.82	1
Sogebank	26.17	2	26.76	2	26.85	2	28.42	2	28.01	2	30.11	2
BNC	21.28	3	22.97	3	24.19	3	14.67	3	16.53	3	16.22	3
Capital Bank	6.35	4	6.16	4	5.88	4	7.89	4	7.82	4	7.5	4
Citibank	2.74	7	3.65	5	3.03	6	1.78	9	2.08	8	2.11	9
Scotiabank	2.51	8	3.04	6	3.32	5	3.1	7	3.21	7	3.62	6
Sogebel	3.15	6	2.91	7	2.4	7	5.23	5	4.66	5	4.1	5
BUH	3.58	5	2.56	8	2.3	8	5.21	6	3.30	6	2.27	7
BPH	1.38	9	1.58	9	1.54	9	1.83	8	1.98	9	2.25	8
	100.00		100.00		100.00		100.00		100.00		100.00	

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Hormis la BPH qui est passée de la 9ème place à la 8ème et la Citibank de la 8ème à la 9ème, aucun autre changement de position n'a été enregistré sur le marché du crédit au 30 septembre 2015. En effet, la Unibank a gardé la première place (31,87 %) sur le marché du crédit. La Sogebank est restée à la deuxième place avec 28,42 % du portefeuille de crédit et la BNC, troisième avec une part de 14,67 %. Avec des parts de marché en hausse respectivement de 7 et 57 points de base, la Capital Bank (7,89 %) et la Sogebel (5,23 %) ont occupé les 4ème et 5ème rangs sur ledit segment.

Sur le marché des dépôts totaux, les trois premières banques ont gardé leur position. En effet, la part de la Unibank (32,98 %; 1ère) a gagné 2,20 points de pourcentage, celle de la Sogebank (26,31 %; 2ème) est restée stable alors que celle de la BNC (20,78 %; 3ème), a perdu 2,05 % par rapport au 30 septembre 2014. La BUH (3,57 %) et la Sogebel (2,91 %), avec des gains respectifs de 98 et 31 points de base, en ont profité pour reprendre respectivement la 5ème et la 6ème place aux dépens de la Scotiabank (2,73 %; 7ème) et de la Citibank (2,56 %; 8ème). La Capital Bank (6,68 %) bien qu'ayant gagné 24 points de base occupe toujours la 4ème place et la BPH (1,48 %) qui a perdu 27 points de base est toujours relégué au 9ème rang.

Tableau 18.// Parts de marché et rang selon les dépôts totaux et dépôts en dollars ÉU

	Dépôts totaux						Dépôts en dollars ÉU					
	2015		2014		2013		2015		2014		2013	
	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang	Parts de marché (%)	Rang
Unibank	32.98	1	30.78	1	31.39	1	36.49	1	34.21	1	36.68	1
Sogebank	26.31	2	26.31	2	26.54	2	27.42	2	27.15	2	28.35	2
BNC	20.78	3	22.83	3	23.99	3	15.13	3	17.12	3	15.42	3
Capital Bank	6.68	4	6.44	4	6.01	4	7.63	4	7.14	4	7.11	4
Citibank	2.56	8	3.52	5	2.88	6	2.51	7	3.75	5	3	5
Scotiabank	2.73	7	3.18	6	3.24	5	2.25	8	2.89	7	2.84	6
Sogebel	2.91	6	2.6	7	1.92	8	3.74	5	3.4	6	2.64	7
BUH	3.57	5	2.59	8	2.44	7	3.34	6	2.34	8	2.29	8
BPH	1.48	9	1.75	9	1.59	9	1.5	9	2	9	1.67	9
	100.00		100.00		100.00		100.00		100.00		100.00	

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Sur le segment des dépôts en dollars ÉU, la Sogebel (3,74 %) et la BUH (3,34 %), avec des parts en hausse respectivement de 34 et 100 points de base, ont ravi les 5ème et 6ème places à la Citibank (2,51 %; 7ème) et à la Scotiabank (2,25 %; 8ème). Toutefois, les deux premières banques ont consolidé leurs parts au niveau de ce marché : la Unibank (36,49 %; 1ère) 2,28 points de pourcentage et la Sogebank (27,42 %; 2ème) 27 points de base. La BNC (15,13 %; 3ème), quant à elle, a vu ses parts reculer de 1,99 point de pourcentage sur ce segment.

VII.5 - ACTIVITÉS ET RÉSULTATS DU SYSTÈME BANCAIRE EN 2015

VII.5.1- ACTIVITÉS BANCAIRES

L'actif du système a crû de 14,6 % (+28 378,03 MG) pour s'établir à 222,88 milliards de gourdes (MMG) au 30 septembre 2015. Cet accroissement de l'actif est financé, en grande partie, par la progression des dépôts (+14 % ; +21,98 MMG), des obligations à vue (+73,3 % ; +5,38 MMG) et de l'avoir des actionnaires (+14,6 % ; +2,42 MMG). Parmi les postes d'actif, le portefeuille de crédit net a baissé de 0,7 % (-504.48 MG). Toutefois, cela n'a pas affecté le rythme de croissance de la taille du bilan (+14,6 % en 2015 contre +10,6 % en 2014).

Tableau 19.// Bilan du système bancaire au 30 septembre (en MG)

	2015	2014	2013	2012	2011
Disponibilités	93,651.93	73,324.35	67,166.14	71,284.12	69,961.86
Bons BRH	4,967.96	4,508.55	5,944.99	6,269.46	6,327.92
Autres placements	42,853.84	36,734.96	30,551.97	30,318.72	29,666.56
Prêts nets	67,673.77	68,178.24	62,165.98	51,860.17	38,697.30
Immobilisations	7,083.58	6,250.54	5,415.18	4,948.84	4,365.83
Autres actifs	6,648.62	5,505.03	4,687.77	5,874.40	4,975.82
Actif total	222,879.70	194,501.67	175,932.03	170,555.71	153,995.30
Dépôts	179,528.14	157,549.12	145,645.95	146,838.10	135,549.00
Obligations à vue	12,721.36	7,342.63	5,696.75	5,030.18	4,318.10
Obligations à terme	9,830.21	10,490.43	7,407.27	4,772.74	2,342.25
Autres passifs	3,628.53	4,369.01	4,118.15	2,997.48	2,281.52
Passif total	205,708.24	179,751.19	162,868.12	159,638.50	144,490.87
Avoir des actionnaires	17,171.46	14,750.48	13,063.91	10,917.21	9,504.43
Passif et avoir des actionnaires	222,879.70	194,501.67	175,932.03	170,555.71	153,995.30

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Le passif, de son côté, s'est chiffré à 205,71 MMG après une progression de 14,4 %. Par rapport au 30 septembre 2014, les obligations à terme et les autres passifs ont reculé respectivement de 6,3 % et 16,9 %. Au 30 septembre 2015, la taille du bilan du secteur, dollarisée à 52,48 %, a été financée à hauteur de 80,5 % par les dépôts captés auprès de la clientèle.

Par ailleurs, le rythme de croissance de l'avoir des actionnaires a accéléré comparativement à l'exercice antérieur (+16,4 % en septembre 2015 contre +12,9 % en septembre 2014). Cette évolution des fonds propres comptables est due essentiellement à la progression du capital versé (+21,1 %; +1.27 MMG) et aux bénéfices non répartis (+23,7 %; +1,33 MMG), en dépit du repli des réserves accumulées par les banques (-7,6 %; -206,13 MG).

Tableau 20.// Variation des principaux postes du bilan du système bancaire (en %)

	2015	2014	2013	2012	2011
Disponibilités	27.7	9.2	-5.8	1.9	14.4
Bons BRH	10.2	-24.2	-5.2	-0.9	-31.6
Autres placements	16.7	20	0.8	2.2	4.1
Prêts nets	-0.7	9.7	19.9	30.4	31.5
Immobilisations nettes	13.3	15.4	9.4	13.4	-1.6
Autres actifs	20.8	17.4	-20.2	18.1	-3.8
Actif total	14.6	10.6	3.2	10.8	11.6
Dépôts	14	8.2	-0.8	8.3	13.7
Obligations à vue	73.3	28.9	13.3	16.5	7.2
Obligations à terme	-6.3	41.6	55.2	103.8	-30.7
Autres passifs	-16.9	6.1	37.4	31.4	-14.2
Passif total	14.4	10.4	2	10.5	11.7
Avoir des actionnaires	16.4	12.9	19.9	14.9	10.3
Passif et avoir des actionnaires	14.6	10.6	3.2	10.8	11.6

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Concernant la composition du bilan, les Disponibilités ont constitué le poste d'actif le plus important (42 % au 30 septembre 2015) et les Bons BRH ont été les moins significatifs (seulement 2,2 % de l'actif total). Les Disponibilités, pour leur part, ont gagné en importance (+4,3 points de pourcentage) aux dépens du portefeuille de crédit net (30,4 %; -4,7 points de pourcentage). Du côté du passif, le poids des dépôts est resté très significatif (80,5 % de l'actif total) en dépit d'un recul de 50 points de base. Les obligations à terme et les autres passifs ont respectivement perdu 100 et 60 points de base au profit des obligations à vue qui ont vu leur poids progresser de 1,9 point de pourcentage pour atteindre 5,7 % d'actif en septembre 2015. Quant à l'avoir des actionnaires, son poids dans la taille du bilan est passé de 7,6 % en septembre 2014 à 7,7 % en septembre 2015.

Tableau 21.// Part des postes du bilan du système bancaire (en %)

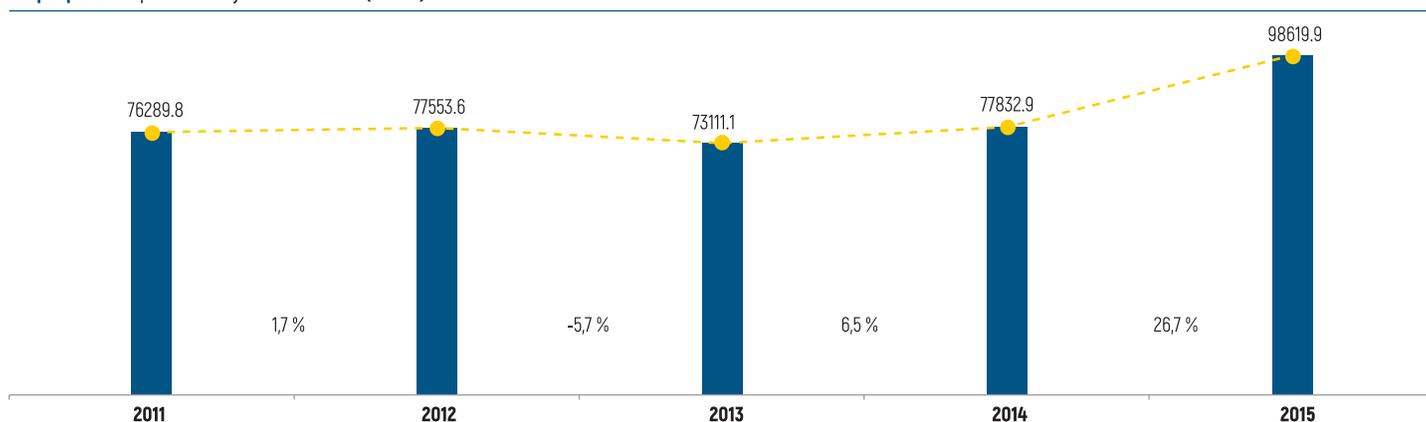
	2015	2014	2013	2012	2011
Disponibilités	42.0	37.7	38.2	41.8	45.4
Bons BRH	2.2	2.3	3.4	3.7	4.1
Autres placements	19.2	18.9	17.4	17.8	19.3
Prêts nets	30.4	35.1	35.3	30.4	25.1
Immobilisations nettes	3.2	3.2	3.1	2.9	2.8
Autres actifs	3.0	2.8	2.7	3.4	3.2
Actif total	100	100	100	100	100
Dépôts	80.5	81	82.8	86.1	88
Obligations à vue	5.7	3.8	3.2	2.9	2.8
Obligations à terme	4.4	5.4	4.2	2.8	1.5
Autres passifs	1.6	2.2	2.3	1.8	1.5
Passif total	92.3	92.4	92.6	93.6	93.8
Avoir des actionnaires	7.7	7.6	7.4	6.4	6.2
Passif et avoir des actionnaires	100	100	100	100	100

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

LIQUIDITÉS

Constituées des Disponibilités et des Bons BRH, les liquidités du système bancaire ont crû de 26,71% (+20,79 MMG) pour atteindre 98,62 MMG au 30 septembre 2015. L'augmentation des liquidités a découlé de la progression des Disponibilités (+27,7 % ; +20,33 MMG) et des Bons BRH (+10,2 % ; +459,41 MG).

En ce qui concerne les composantes des Disponibilités, l'Encaisse a enregistré une forte augmentation, soit 64,9 % (+5,19 MMG) à 13,18 MMG. De même, les Avoirs à la BRH et les Avoirs dans les banques locales qui se sont établis à 70,09 MMG et 2,15 MMG après des croissances respectives de 27,1 % (+14,94 MMG) et 28,7 % (+479,07 MG). En revanche, les Avoirs à l'étranger et les Autres liquidités ont reculé respectivement de 3,7 % et 0,7 %.

Graphique 29. Liquidités du système bancaire (en MG)

Au 30 septembre 2015, les Disponibilités ont représenté 94,96 % de l'ensemble des liquidités contre seulement 5,04 % pour les Bons BRH. Comme pour les exercices antérieurs, les Avoirs à la BRH ont été la principale composante dans la structure des Disponibilités avec 71,07 % du total des liquidités. Ils sont suivis de l'Encaisse dont la part relative a été de 13,37 %. Les trois autres postes, à savoir les Avoirs à l'étranger, les Avoirs dans les banques locales et les Autres liquidités ont représenté 10,52 % des liquidités du système au 30 septembre 2015.

Tableau 22.// Composition des liquidités du système bancaire

	2015		2014		2013	
	MG	%	MG	%	MG	%
Encaisse	13,184.00	13.37%	7,997.28	10.27%	6,230.35	852.00%
Avoirs à la BRH	70,089.94	71.07%	55,151.41	70.86%	52,101.13	71.26%
Avoirs à l'étranger	6,991.06	7.09%	7,258.93	9.33%	6,223.83	8.51%
Avoirs dans les banques locales	2,150.12	2.18%	1,671.05	2.15%	1,162.87	1.59%
Autres	1,236.81	1.25%	1,245.65	1.60%	1,447.96	1.98%
Disponibilités	93,651.93	94.96%	73,324.32	94.21%	67,166.14	91.87%
Bons BRH	4,967.96	5.04%	4,508.55	5.79%	5,944.99	8.13%
Liquidités	98,619.89	100.00%	77,832.87	100.00%	73,111.13	100.00%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Au 30 septembre 2015, les liquidités ont représenté 42,2 % de l'actif total du système bancaire contre 40 % en 2014. Cette progression a découlé de l'accroissement plus prononcé des liquidités (+26,71 %) par rapport à celui de l'actif du système (+14,6 %).

Tableau 23.// Liquidités du système bancaire en pourcentage de l'actif total

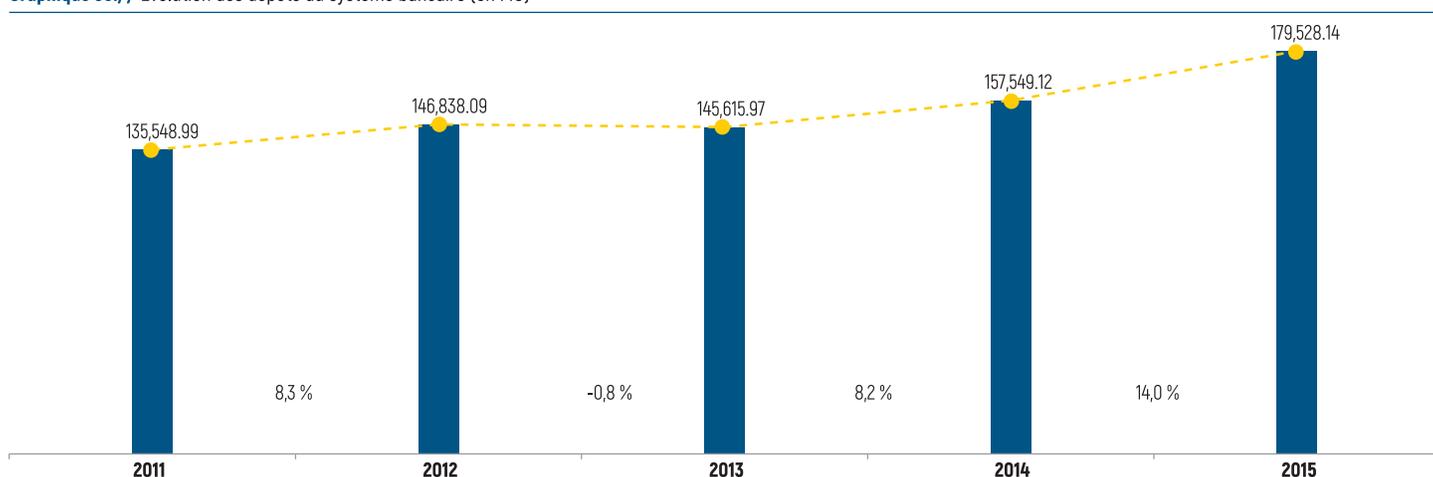
	2015	2014	2013	2012	2011
Disponibilités	40	37,7	38,2	41,8	45,4
Bons BRH	2,2	2,3	3,4	3,7	4,1
Disponibilités	42,2	40	41,6	45,5	49,5

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

VII.5.2 - OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE DÉPÔTS

Le rythme de croissance des dépôts s'est accéléré par rapport à l'exercice antérieur, passant de 8,2 % en 2014 à 14 % en un an plus tard. Il s'agit de la plus forte croissance des dépôts observée sur les cinq dernières années. Au 30 septembre 2015, les dépôts captés par les banques du système ont totalisé 179,53 MMG.

Graphique 30.// Evolution des dépôts du système bancaire (en MG)



Toutes les catégories de dépôts ont progressé par rapport au 30 septembre 2014 mais la plus forte augmentation a été enregistrée au niveau des dépôts à terme (DAT), soit 55,5 % (+14,68 MMG). Cette hausse est liée à celle des taux d'intérêt sur ces dépôts (taux moyens de 2 % et 4,89 % respectivement sur les DAT en devises et en gourdes en septembre 2015 contre respectivement 0,51 % et 2,13 % en septembre 2014). Établie à 41,13 MMG au 30 septembre 2015, l'enveloppe des dépôts à terme a représenté la plus faible part des dépôts totaux (22,91 %). De leur côté, les dépôts d'épargne ont crû de 11 % (+6,10 MMG) pour atteindre 61,35 MMG au 30 septembre 2015. Malgré leur faible progression (+1,6 %; +1,20 MMG), les dépôts à vue ont détenu le poids relatif le plus élevé dans la composition des dépôts totaux (42,92 %). Les facilités de transaction à moindre coût offertes par les comptes à vue aux entreprises et aux particuliers, ont justifié leur importance dans la composition des dépôts totaux.

Tableau 24.// Variation des dépôts du système bancaire

Catégorie	2015	2014	2013	2012	2011
Dépôts à vue	1.60%	6.10%	-6.80%	12.00%	17.30%
Dépôts d'épargne	11.00%	6.30%	3.20%	5.00%	13.40%
Dépôts à terme	55.50%	19.20%	12.10%	3.60%	2.90%
Dépôts totaux	14.00%	8.20%	-0.80%	8.30%	13.70%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Les dépôts d'épargne et des dépôts à vue ont perdu en importance en dépit de leur hausse par rapport au 30 septembre 2014. En effet, leur poids respectif dans les dépôts totaux a diminué respectivement de 90 points de base et de 5,22 points de pourcentage. Par contre, la croissance substantielle des dépôts à terme a entraîné une hausse de 6,12 points de pourcentage de son poids dans les dépôts totaux.

Tableau 25.// Composition des dépôts du système bancaire

Catégorie	2015		2014		2013		2012		2011	
	Montant	Pourcentage								
Dépôts à vue	77,052.67	42.92%	75,847.92	48.14%	71,430.31	49.05%	76,669.19	52.21%	68,461.39	50.51%
Dépôts d'épargne	61,348.37	34.17%	55,250.78	35.07%	52,000.43	35.71%	50,385.40	34.31%	47,996.86	35.41%
Dépôts à terme	41,127.10	22.91%	26,450.41	16.79%	22,185.22	15.24%	19,783.51	13.47%	19,090.75	14.08%
Dépôts totaux	179,528.14	100.00%	157,549.11	100.00%	145,615.96	100.00%	146,838.10	100.00%	135,548.99	100.00%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

En hausse de 1,93 point de pourcentage, la part des dépôts en devises dans les dépôts totaux s'est établie à 59,28 %, en raison, d'une part, de la croissance plus soutenue (+17,8 %) des dépôts en devises converties que celle (+8,78 %) des dépôts en gourdes et, d'autre part, de l'appréciation substantielle (+14,46 %) du taux de change entre septembre 2014 et septembre 2015.

Tableau 26.// Évolution des dépôts en dollars ÉU du système en MG

Catégorie	2015				2014			
	Dépôts	Dépôts	Dépôts	Dépôts	Dépôts	Dépôts	Dépôts	Dépôts
	Dollars ÉU	dollars ÉU	Totaux	Dollars Convertis/	Dollars ÉU	Dollars ÉU	Totaux	Dollars Convertis/
		convertis ^a		Dépôts totaux		convertis ^a		Dépôts totaux
Dépôts à vue	890.10	46,411.21	77,052.67	60.23%	968.71	44,126.45	75,847.92	58.18%
Dépôts d'épargne	639.54	33,346.64	61,348.37	54.36%	651.23	29,664.63	55,250.78	53.69%
Dépôts à terme	511.53	26,671.98	41,127.10	64.85%	363.50	16,557.86	26,450.41	62.60%
	2,041.17	106,429.83	179,528.14	59.28%	1,983.44	90,348.94	157,549.11	57.35%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

VII.5.3 - EMPLOIS DU SYSTÈME ET ÉVOLUTION DES ACTIFS PRODUCTIFS

Comparativement au 30 septembre 2014, le poids de l'actif productif du système bancaire dans l'actif total s'est replié de 4,93 points de pourcentage pour atteindre 55,92 % au 30 septembre 2015, soit son plus bas niveau sur les cinq (5) derniers exercices. Cette baisse d'importance de l'actif productif (124,64 MMG au 30 septembre 2015) est due à sa croissance moins soutenue (+5,31 %) par rapport à celle de l'actif total (+14,6 %). Par ailleurs, les prêts nets ont représenté 30,4 % de l'actif total contre 35,1 % au terme de l'exercice antérieur. En outre, dans la structure des actifs productifs, le poids relatif du portefeuille de crédit net s'est établi à 54,3 % contre 57,61 % en 2014.

Tableau 27.// Actifs productifs^a

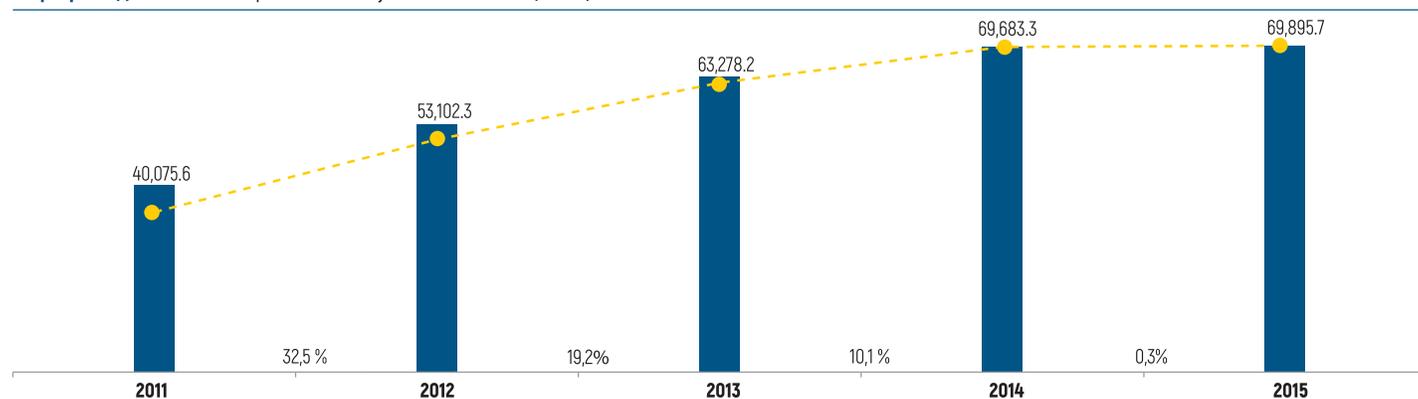
Catégorie	2015	2014	2013	2012	2011
Actif productif/Actif total	55.0%	57.7%	57.2%	56.9%	61.5%
Prêt net en % d'actif total	30.4%	30.4%	25.1%	21.3%	30.9%
Prêt net en % d'actif productif	82.5%	52.7%	44.0%	37.5%	50.2%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

^aActifs productifs = Avoirs à l'étranger + Avoirs dans les banques locales + Prêts + Bons BRH + Autres placements

ACTIFS PRODUCTIFS

Au 30 septembre 2015, l'enveloppe des prêts bruts accordés dans le secteur bancaire s'est chiffrée à 69,9 MMG, enregistrant une croissance de 0,3 %. Parallèlement, les prêts délinquants ont été mieux provisionnés comparativement à l'exercice antérieur, car les provisions pour créances douteuses ont crû de 47,7 %, entraînant un repli des prêts nets.

Graphique 31.// Portefeuille de prêts bruts du système bancaire au (en MG)

OPÉRATIONS SUR TITRES

BONS BRH

Les placements des banques en Bons BRH ont augmenté de 10,20 % (+459,41 MG) à 4,97 MMG au 30 septembre 2015, contre des baisses enregistrés au cours des 4 dernières années. En effet, dans le but d'assécher les liquidités oisives du système bancaire, la BRH a relevé les taux d'intérêt sur les titres monétaires. Les taux sur les bons à échéance de 7, 28 et 91 jours sont passés respectivement de 3 %, 4 % et 5 % en septembre 2014 à 7 %, 8,5 % et 10 % en juin pour terminer l'exercice à 10 %, 12 % et 16 %.

AUTRES PLACEMENTS

Les autres placements (42,85 MMG au 30 septembre 2015) ont progressé de 16,7 % (+6,12 MMG) comparativement au 30 septembre 2014, maintenant leur rythme de croissance soutenu en dépit de la baisse des Bons du Trésor détenus par le système bancaire (-37,4 %; -1,45 MMG). L'encours de ces titres dans le bilan des banques, est passé de 3,88 MMG en septembre 2014 à 2,43 MMG en septembre 2015.

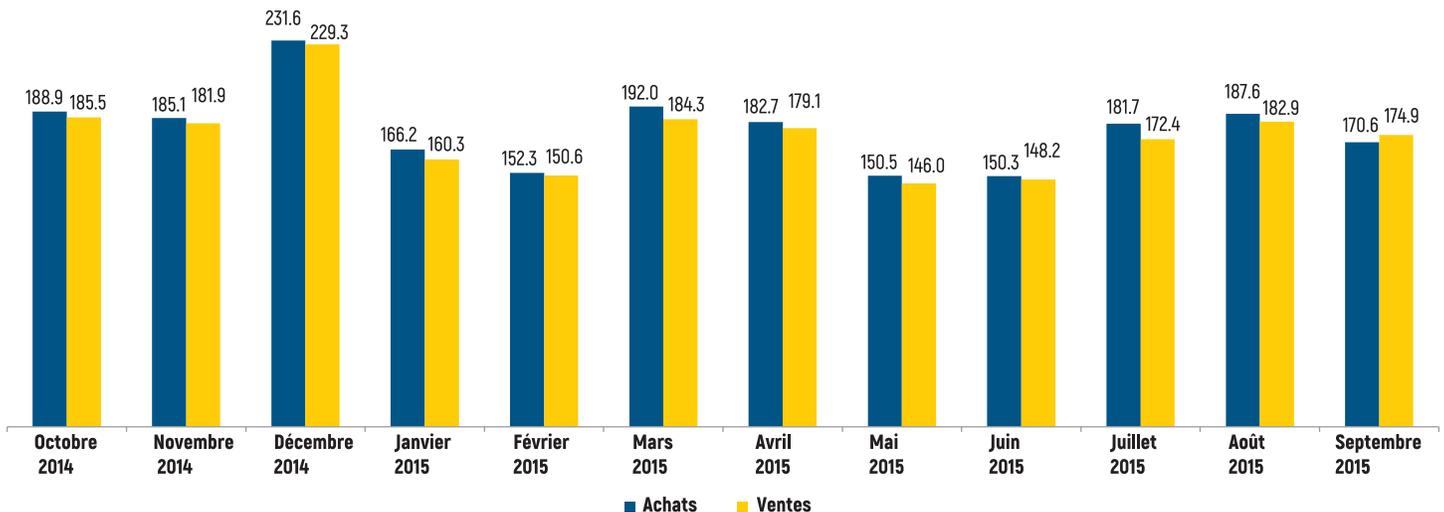
OPÉRATIONS DE CHANGE

Les établissements bancaires ont également effectué des opérations sur le marché des changes à la fois pour satisfaire les besoins de leurs clients et pour procéder à des transactions pour leur propre compte.

TRANSACTIONS AVEC LA CLIENTÈLE

Les opérations de change réalisées dans le système bancaire ont diminué en 2015 par rapport à 2014. En effet, les achats et les ventes de devises ont reculé respectivement de 6,41 % et 7,16 % par rapport à septembre 2014. Sur l'ensemble de l'exercice 2014-2015, les achats et les ventes de la devise américaine ont totalisé respectivement 2 139,4 et 2 095,4 millions de dollars ÉU. Par ailleurs, le solde cambiste s'est considérablement amélioré par rapport à l'exercice 2013-2014 (+43,99 millions de dollars en 2015 contre +28,98 millions en 2014).

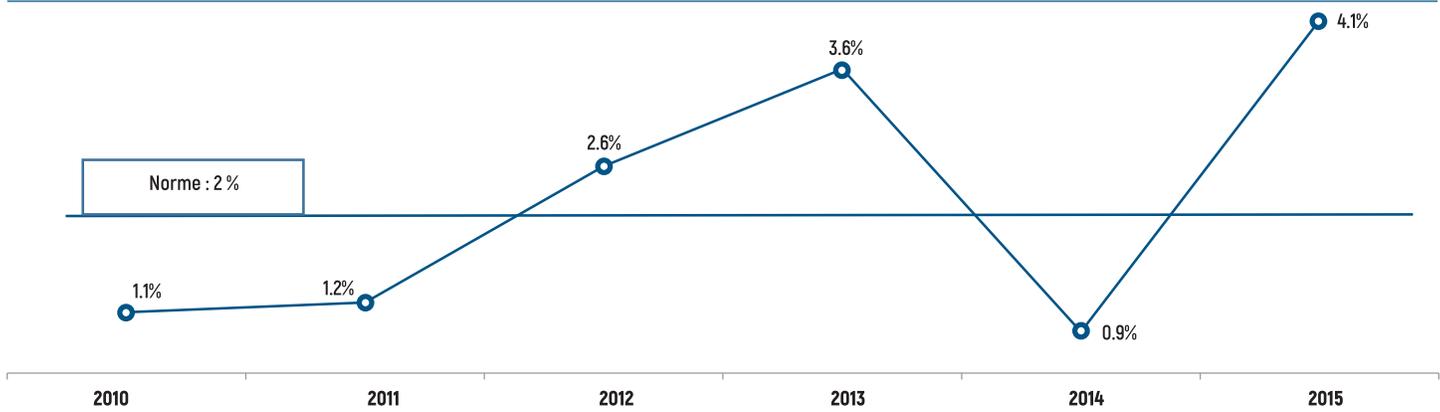
Graphique 32.// Volume des achats et des ventes de dollars ÉU (en millions de dollars ÉU)



TRANSACTIONS DES BANQUES POUR LEUR PROPRE COMPTE

Au 30 septembre 2015, la position nette de change du système bancaire exprimée en pourcentage de ses fonds propres s'inscrit à 4,1 %. Ce dépassement de la limite réglementaire de 2 % imposée par le régulateur, a résulté de l'effet d'amplification de la position nette de change de plusieurs banques du système, suite à la signature de divers contrats de swaps de devises entre la BRH et ces dernières.

Graphique 33.// Position nette en devises du système bancaire en pourcentage des fonds propres



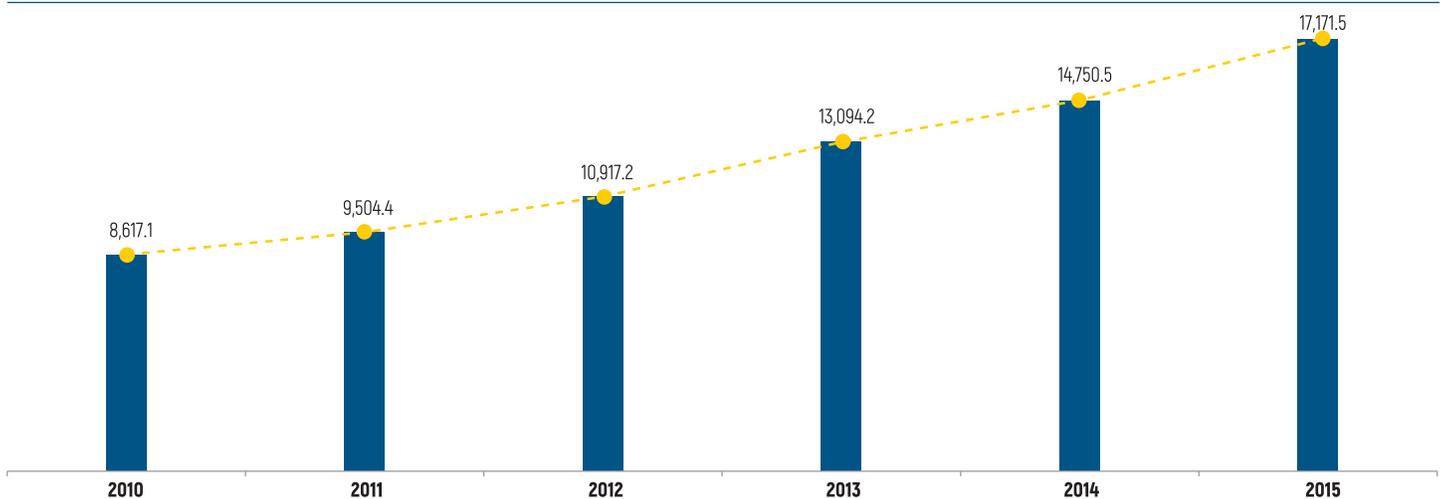
VII.5.4 - STRUCTURE FINANCIERE ET QUALITÉ DE L'ACTIF

ASSISE FINANCIÈRE ET FONDS PROPRES

Au 30 septembre 2015, les fonds propres comptables du système bancaire se sont chiffrés à 17,17 MMG suite à une croissance de 16,41 % (+2,42 MMG) par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution des fonds propres est liée essentiellement à la progression du capital versé (+21,1 % ; +1,27 MMG) et à celle des Bénéfices non répartis (+23,7 % ; +1,33 MMG).

S'agissant des fonds propres comptables, leur rythme de croissance s'est accéléré en 2015, après un ralentissement enregistré en 2014. Conséquemment, l'assise financière, déterminée par le ratio « Avoir des actionnaires/actif total », s'est renforcée en 2015, gagnant 12 points de base pour se fixer à 7,7 %.

Graphique 34.// Évolution des fonds propres du système bancaire (en MMG)



D'une manière générale, les banques du système ont été en conformité par rapport aux prescrits réglementaires de la Circulaire 88 sur la suffisance des fonds propres. En effet, le ratio « fonds propres réglementaires sur actifs à risque » s'est positionné au-dessus du minimum de 12 % requis, affichant 19,34 % au 30 septembre 2015 (contre 17,65 % en septembre 2014).

Tableau 28.// Respect des normes de suffisance de fonds propres

	Fonds propres / actif à risque ^a	
	2015	2014
Limite réglementaire		Min: 12 %
Ratio du système bancaire	19.34%	17.65%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

^{a/} Constitue un instrument de mesure de la suffisance des fonds propres compte tenu du risque de contrepartie de chacun des éléments d'actif au bilan et des hors bilan.

QUALITÉ DE L'ACTIF

Le coefficient d'arréage du système a augmenté de 93 points de base atteignant 3,93 % au 30 septembre 2015 en raison d'une croissance plus prononcée du volume d'improductifs (+31,46 % : 2,74 MMG) par rapport à celle du portefeuille de crédit brut (+0,3 %). En dépit de la hausse des improductifs, la qualité de l'actif du système s'est améliorée par rapport à l'exercice antérieur puisque les banques ont augmenté leur taux de provisionnement (hausse de 8,87 points de pourcentage du taux de couverture), entraînant ainsi un recul de 90 points de base du taux d'exposition des fonds propres à court terme.

Tableau 29.// Prêts improductifs du système bancaire (en MG)

	2015	Variation	2014	Variation	2013	Variation
Prêts improductifs bruts	2,744.92	31.46%	2,087.95	35.52%	1,540.71	19.89%
Prêts bruts totaux	69,895.70	0.30%	69,683.28	10.12%	63,278.21	19.2%
Taux d'improductifs	3.93%		3.00%		2.43%	

En ce qui a trait à la qualité du portefeuille de crédit bancaire par catégorie, les prêts au logement et les prêts commerciaux ont été les moins performants avec des taux d'improductifs respectifs de 6,09 % et 6,03 %, soit une détérioration de 3,36 et 0,14 points de pourcentage par rapport à septembre 2014. Par contre, le taux d'improductif de la catégorie des prêts à la consommation a reculé de 2,43 points de pourcentage pour atteindre 3,46 % au 30 septembre 2015.

L'exposition du système au risque de crédit a découlé essentiellement des improductifs relatifs aux prêts commerciaux, considérant l'importance de ces derniers dans le portefeuille de crédit bancaire (77,11 %).

Tableau 30.// Taux d'improductifs par catégorie de prêts du système

	Consommation	Logement	Commerciaux
Taux d'improductifs (en % du total des prêts de la catégorie)	3.46%	6.09%	6.03%
Poids dans le crédit bancaire total	13.74%	8.01%	77.10%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Suite à la hausse des improductifs, les banques ont consolidé leur effort de provisionnement des prêts en constituant un taux de couverture de 80,95 % au 30 septembre 2015 contre 72,08 % en septembre 2014. En effet, le niveau de provisions pour créances douteuses (2,22 MMG) a augmenté de 47,63 % (+716,9 MG), soit une croissance plus rapide que celle (+31,46 %) des prêts improductifs bruts, ce qui a entraîné la hausse du taux de couverture.

Tableau 31.// Couverture des prêts improductifs bruts par les provisions pour créances douteuses (en MG)

	2015	Variation	2014	Variation	2013	Variation
Provisions pour créances douteuses	2,221.93	47.63%	1,505.03	35.32%	1,112.23	-10.46%
Prêts improductifs bruts	2,744.92	31.46%	2,087.95	22.93%	1,698.48	32.17%
Taux de couverture	80.95%		72.08%		65.48%	

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

L'exposition des fonds propres comptables du système bancaire au risque de crédit a continué de baisser après le pic de septembre 2013. Par rapport à la fin de l'exercice antérieur, le ratio «prêts improductifs nets/Avoir des actionnaires » a reculé de 90 points de base pour s'établir à 3,05 % au 30 septembre 2015. Ainsi, l'avoir des actionnaires des banques du système, s'est retrouvé moins exposé à toute matérialisation du risque de crédit à court terme.

Tableau 32.// Prêts improductifs nets en pourcentage des fonds propres (en MG)

	2015	2014	2013	2012	2011
Prêts improductifs bruts	2,744.92	2,087.95	1,698.48	1,285.09	1,480.36
moins : provisions pour créances douteuses	2,221.93	1,505.03	1,112.23	1,242.14	1,378.29
Prêts improductifs nets	522.99	582.91	586.25	42.95	102.07
Fonds Propres Comptables	17,171.46	14,750.49	13,094.22	10,917.21	9,504.43
Proportion des prêts improductifs nets par rapport aux fonds propres	3.05%	3.95%	4.48%	0.39%	1.07%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

En ce qui a trait à la diversification du portefeuille par rapport aux apparentés, les banques ont été conformes aux prescrits de la circulaire 83-4 régissant la concentration des risques de crédit. Le ratio « prêts aux apparentés/fonds propres réglementaires » s'est amélioré de 2,73 points de pourcentage pour se fixer à 21,33 % au 30 septembre 2015. L'exigence réglementaire en matière de concentration des risques de crédit aux apparentés impose une limite cumulative maximale de 200 % au ratio exposition nette de crédit aux apparentés sur fonds propres réglementaires.

Au 30 septembre 2015, 27,06 % des fonds propres réglementaires des banques commerciales privées haïtiennes ont été exposés aux risques liés aux apparentés (contre 30 % en septembre 2014). La Sogebel a enregistré un taux d'exposition de 23,92 % (contre 12 % en septembre 2014) ; suivie des banques commerciales d'Etat avec un taux de 2,17 % (contre 2,78 % à la fin de l'exercice antérieur et des succursales de banques étrangères avec un ratio de 0,95 % (contre 15,97 % en septembre 2014).

Tableau 33.// Exposition des banques aux risques de crédit aux apparentés

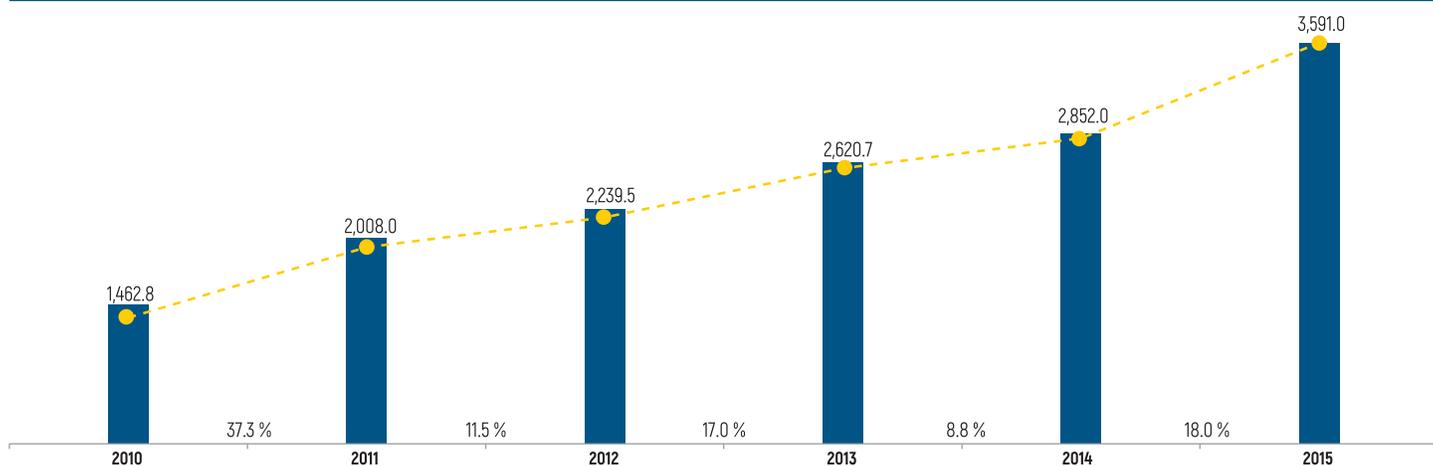
	Banques commerciales d'État	Banques commerciales Privées	Banques d'épargne et de logement	Succursales de banques étrangères	Système
Risques apparentés (MG)	61.29	3,445.89	121.82	9.322	3,638.32
Fonds propres réglementaires (MG)	2825.34	12,734.00	509.36	985.04	17,053.74
Risques apparentés en % Fonds propres réglementaires	2.17%	27.06%	23.92%	0.95%	21.33%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

VII.5.5 - RÉSULTATS DES ACTIVITÉS BANCAIRES

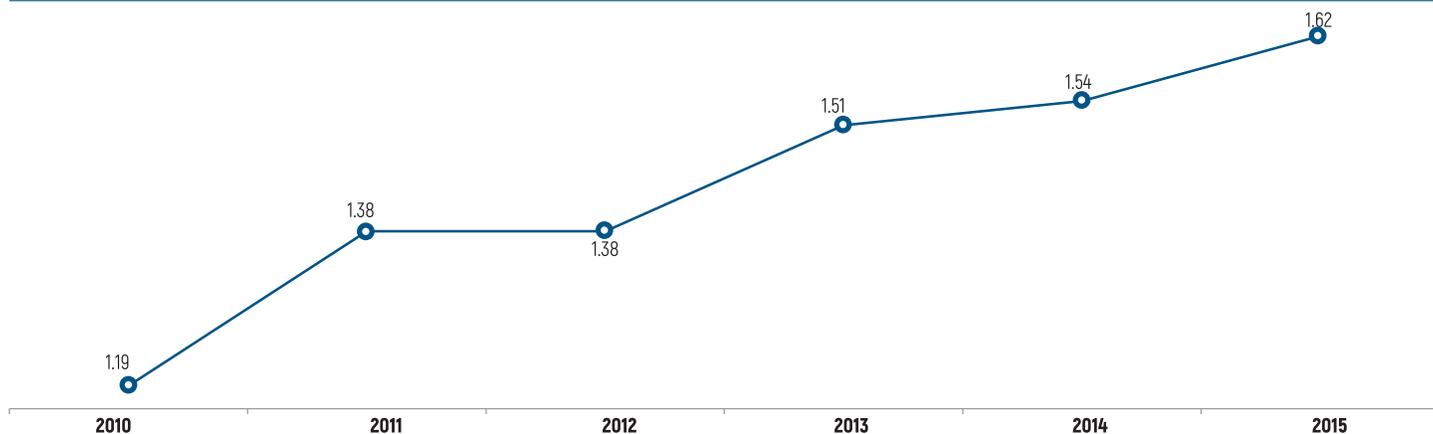
Le niveau de rentabilité du système bancaire a évolué à la hausse sur les cinq derniers exercices. Après 8,8 % en 2014, le bénéfice net dégagé par l'industrie bancaire en 2015 a crû de 25,9 % pour atteindre 3 591,02 MG, ce qui traduit une accélération de 17,1 points de pourcentage. En dépit de l'augmentation de la dotation à la provision pour créances douteuses (+38,7 %), l'accroissement plus rapide du produit net bancaire (+19,6 %) comparativement à celui des dépenses d'exploitation (+12,1 %), a conduit à une amélioration significative du niveau de performance du système bancaire au cours de l'année.

Graphique 35.// Évolution du bénéfice net du système (en MG)



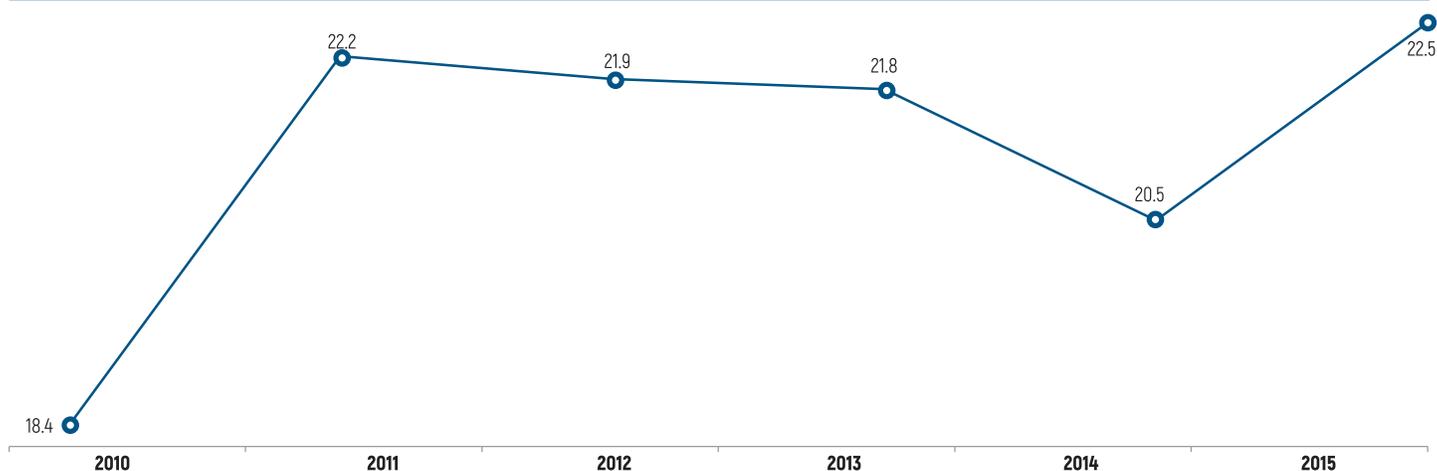
Le bénéfice avant impôt sur le revenu a crû de 32 % en glissement annuel pour atteindre 4 240,77 MG pour l'exercice, soit une augmentation de 2,27 points de pourcentage par rapport à 2014.

Graphique 36.// Rendement de l'actif (ROA) (en %)



Parallèlement, le rendement net de l'actif (ROA) et la rentabilité de l'avoir des actionnaires (ROE) ont varié à la hausse pour s'établir respectivement à 1,72 % et 22,50 % contre 1,54 % et 20,51 % en glissement annuel, suite à l'évolution positive de la situation bénéficiaire du système à un rythme plus soutenu que celle de 14,6 % de l'actif total.

Graphique 37. Rendement de l'avoir des actionnaires (ROE) (en %)



REVENUS NETS D'INTÉRÊT

Les revenus nets d'intérêt du système bancaire ont augmenté de 29,6 % (+1 599,6 MG) par rapport à 2014 pour se fixer à 8 294,95 MG en 2015. Ceux-ci ont représenté 84,4 % des revenus d'intérêt, soit 4,6 points de pourcentage de moins qu'au précédent exercice, repli subséquent à la forte augmentation des dépenses d'intérêt (+94,4 % ; +626,81 MG).

La croissance des revenus d'intérêt a été le résultat de la hausse de toutes les composantes des revenus d'intérêt. Représentant 83,3 % du total des revenus d'intérêt, les revenus sur les prêts ont augmenté de 30,6 % (+1 616,53 MG) ; tandis que les intérêts sur Bons BRH et le poste «Autres» ont augmenté respectivement de 258,2 % et de 33,8 %.

Tableau 34. // Revenus nets d'intérêt pour l'exercice terminé (en MG)

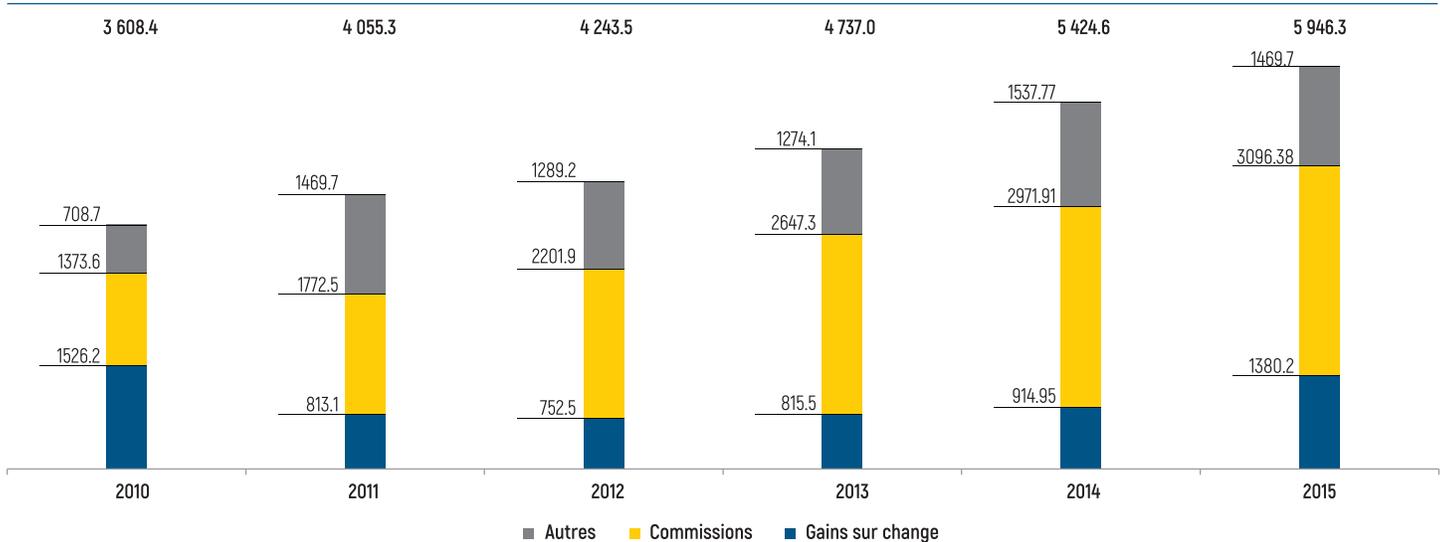
	2015	2014	2013	2012	2011
Revenus d'intérêt					
Prêts	6,906.07	5,289.54	4,489.01	3,760.15	3,248.82
Intérêts sur bons BRH	553.53	154.53	185.59	43.71	58.79
Autres	835.35	624.47	566.91	509.72	515.93
Dépenses d'intérêt					
	8,294.95	6,068.54	5,241.51	4,313.58	3,823.54
	1,290.60	663.79	369.21	326.19	330.54
Revenus nets d'intérêt	7,004.35	5,404.75	4,872.30	3,987.39	3,493.00
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt	84.44%	89.06%	92.96%	92.44%	84.80%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

AUTRES REVENUS

Au cours de l'exercice 2015, le poste « autres revenus » a crû de 9,6% (+465,25 MG) pour s'établir à 5 946,28 MG. Son rythme de progression a ralenti de 4,9 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. Les gains sur les opérations de change ont connu une forte croissance (+50,80 %). Les commissions, représentant 52,07 % des Autres Revenus, n'ont augmenté que de 4,20 % tandis que le poste « Autres » s'est replié de 4,4 % (68,06 MG). Les autres revenus ont représenté 45,91 % dans la structure du produit net bancaire.

Graphique 38.// Évolution des autres revenus (en MG)



PRODUIT NET BANCAIRE ET PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES

La marge bénéficiaire brute réalisée par les établissements bancaires sur l'ensemble de leurs activités a crû de 19,6 % (+2 121,25 MG) par rapport à l'exercice précédent pour se fixer à 12 950,62 MG, suite à la croissance de 29,6 % des revenus nets d'intérêt et celle de 9,6 % des Autres Revenus. Les Autres Revenus ont contribué à hauteur de 45,91 % dans la formation du produit net bancaire contre 50,90 % au cours de l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2014-2015, le rythme de croissance de la Dotation à la provision pour créances douteuses a enregistré une baisse de 14 points de pourcentage. De 640,29 MG en 2014, elle est passée à 888,22 MG en 2015, soit une hausse de 39 % contre 53 % l'exercice précédent. Parallèlement, le portefeuille de crédits improductifs a augmenté de 31,5 % (+656,97 MG) pour se fixer à 2 744,9 MG. La croissance de la Dotation à la provision pour créances douteuses a contribué à la hausse (+32 %) du bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts sur le revenu (4 240,77 MG) contre 9,3 % pour l'exercice fiscal 2013-2014.

Tableau 35.// Produit net bancaire

	2015		2014		2013	
	MG	%	MG	%	MG	%
Revenus nets d'intérêts	7,004.35	54.09%	5,404.75	49.91%	4,872.30	50.70%
Autres revenus	5,946.28	45.91%	5,424.62	50.09%	4,736.95	49.30%
Produit net bancaire	12,950.63	100.00%	10,829.37	100.00%	9,609.25	100.00%
Dotation à la Provision pour créances douteuses	888.22		640.30		418.85	
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts	12,062.41		10,189.08		9,190.40	

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

DÉPENSES D'EXPLOITATION

Les dépenses d'exploitation dans l'industrie bancaire se sont élevées à 7 821,64 MG, au cours de l'exercice 2015, contre 6 977,26 MG en 2014, soit une hausse de 12,1 %. Cette évolution découle principalement de la hausse des salaires et avantages sociaux (+19,3 % ; +844,38 MG) représentant 46,22 % des charges d'exploitation totales. Le personnel au niveau du système a augmenté de 2,3 % par rapport à septembre 2014 (+ 98 employés). Les frais de locaux (511,44 MG), les charges d'amortissement (588,25 MG) et les autres dépenses d'exploitation (3 083,15 MG) ont crû respectivement de 9,7 %, 12,2 % et 5 %.

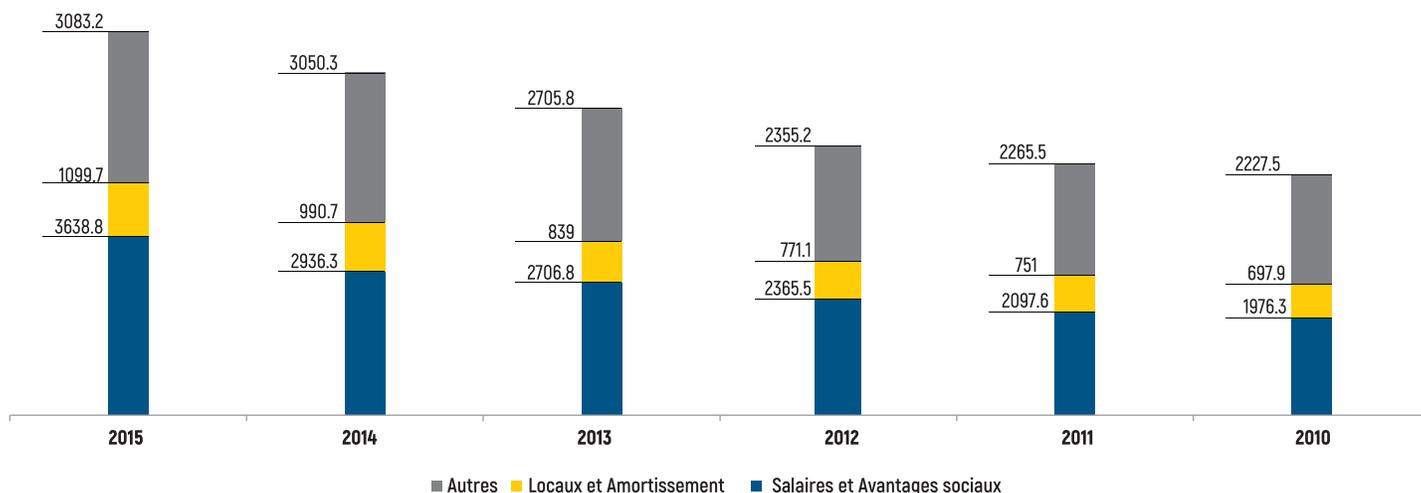
Tableau 36.// Coefficient d'exploitation

	2015	2014	2013	2012	2011
Coefficient brut d'exploitation (Dépenses d'exploitation/produit net bancaire)	64.43%	65.06%	66.72%	67.75%	69.21%
Ratio de couverture des dépenses d'exploitation par les revenus d'intérêts	86.98%	83.84%	78.55%	74.76%	81.09%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Le résultat brut d'exploitation a poursuivi son amélioration au cours de l'exercice en diminuant de 4,03 points de pourcentage par rapport à l'exercice antérieur. L'importance de l'accroissement du produit net bancaire (19,6 %) par rapport à celui des dépenses d'exploitation (12,1 %) a expliqué ce niveau significatif d'efficacité. Le système a, en effet, dépensé en moyenne 60,40 centimes en 2015 pour chaque gourde de revenus générés contre 64,43 centimes en 2014.

Graphique 39.// Évolution des dépenses d'exploitation et de leurs composantes (en MG)



TAUX DE RÉMUNÉRATION MOYENNE DES DÉPÔTS ET RENDEMENT MOYEN DES PRÊTS

L'augmentation du taux de rémunération moyenne des dépôts observée au cours de l'exercice précédent s'est poursuivie en 2015. En effet, il a connu une progression de 55 points de base en glissement annuel pour s'établir à 1,4 %, soit le taux le plus élevé enregistré au cours des cinq dernières années.

Tableau 37.// Rémunération moyenne des dépôts (en MG)

	Dépôts Moyens ^a	Depenses d'intérêt	Rémunération moyenne des dépôts	Variation en pourcentage]
2011	63,990.10	330.54	0.52%	0.90%
2012	68,628.26	326.19	0.48%	-0.04%
2013	72,177.28	369.21	0.51%	0.04%
2014	77,943.43	663.79	0.85%	0.34%
2015	92,088.34	1,290.60	1.40%	0.55%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

Le taux de rémunération moyen des prêts est passé de 8 % à 9,9 % entre 2014 et 2015, soit une hausse de 1,9 point de pourcentage. Cette amélioration est liée à la baisse de croissance (-4 points de base) du taux de crédit improductif et à la croissance plus soutenue de 17,83 % des revenus d'intérêt qu'à celle de 4,98 % des prêts moyens.

Tableau 38.// Rendement moyen des prêts (en MG et en %)

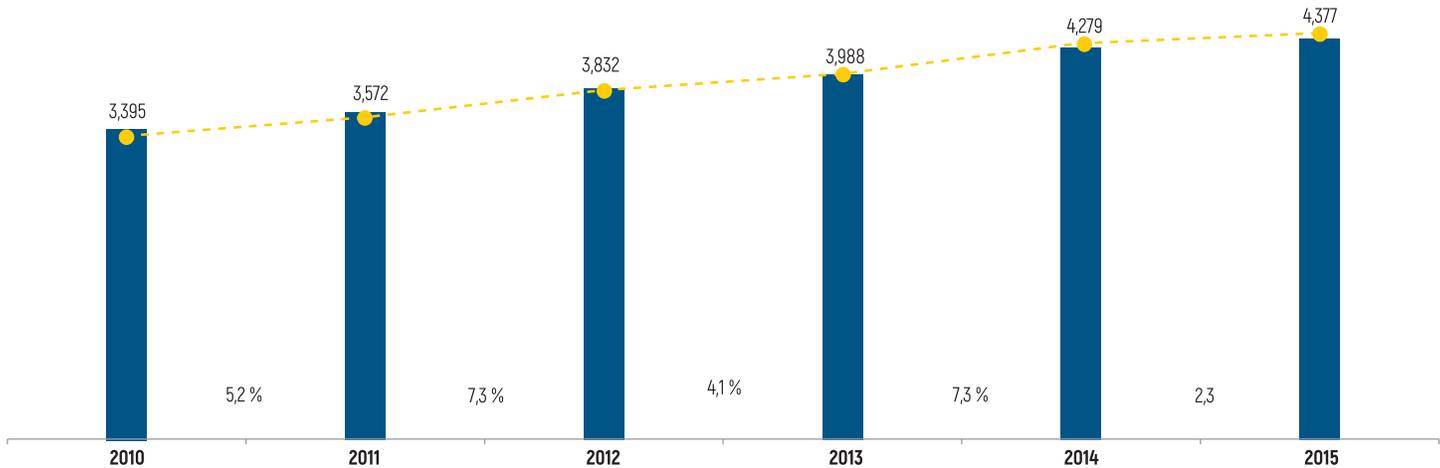
	Prêts bruts Moyens	Revenus d'intérêt sur prêts	Rendement moyen des prêts	Variation
2011	35488.15	3248.82	9.2%	9.2%
2012	46588.95	3760.15	8.1%	-1.1%
2013	58190.26	4489.01	7.7%	-0.4%
2014	66480.75	5289.54	8.0%	0.2%
2015	69789.49	6906.07	9.9%	1.9%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

EFFECTIF DES BANQUES ET PRODUCTIVITÉ

Le système bancaire compte 4 377 employés au 30 septembre 2015 contre 4279 au 30 septembre 2014, soit une hausse de 2,30 % (+98). Les deux (2) principales banques commerciales à capitaux privés haïtiens, la Unibank et la Sogebank, detenant environ 60 % de l'effectif de l'industrie bancaire, ont relativement augmenté leur personnel respectivement de 4,34 % et de 1,1 %. Du côté des banques étrangères, l'effectif a baissé de 4 employés. De même, le nombre d'employés de la Sogebel, l'unique banque d'épargne et de logement du système, est passé de 69 à 57.

Graphique 40. Évolution du nombre d'employés du système bancaire



Parallèlement à l'augmentation du nombre d'employés du système bancaire, certains ratios de productivité ont progressé au cours de l'exercice : le ratio Prêts bruts/employé a crû de 7,6 % pour s'établir à 17,53 MG au 30 septembre 2015 ; celui du produit net bancaire (PNB) par employé est passé de 2,62 MG à 3,13 MG. Le ratio Bénéfice/employé a augmenté de 25,9 % pour se porter à 0,87 MG pour l'exercice. Quant aux ratios Actif/employé (55,89 MG) et Dépôts totaux/employé (45,02 MG), ils ont accusé respectivement une hausse de 23 % et de 18,1 %.

Tableau 39.// Productivité par employé (en milliers de gourdes et en %)

	2015	Variation	2014	Variation	2013	Variation
Actif/employé ¹	55,887.59	23.0%	45,454.94	3.04%	44,115.35	-0.88%
Prêts bruts/employé	17,526.50	7.6%	16,284.95	2.63%	15,867.15	14.5%
Dépôts/employé	45,017.09	18.1%	38,115.19	4.36%	36,521.05	-4.7%
PNB/employé	3,133.09	19.6%	2,619.90	8.73%	2,409.54	12.2%
Bénéfice net/employé	868.76	25.91%	689.98	5.00%	657.14	12.44%

Source : Direction de la supervision des banques et des institutions financières / BRH

¹ / Nombre d'employés au 30 septembre uniquement.

VII.5.6 - SURVEILLANCE DES BANQUES, DES MAISONS DE TRANSFERT ET DES AGENTS DE CHANGE

VII.5.6.1 - ACTIVITÉS DE SURVEILLANCE

La BRH a poursuivi ses activités de surveillance au sein du système bancaire et des institutions financières, au cours de l'exercice 2014-2015, conformément aux deux modes de contrôle en vigueur : inspection sur place (surveillance des banques et des activités de transfert et de change) et inspection sur pièces. Ainsi, elle a entrepris et finalisé deux (2) inspections générales à la Sogebank et à la banque Nova Scotia et neuf (9) missions d'inspection ponctuelle sur le change dans toutes les banques. De même, elle a entamé deux (2) missions d'inspection générale : l'une à la Sogebel et l'autre à la Banque Populaire Haïtienne. Les missions d'inspection générale se sont également penchées sur la problématique de la lutte contre le blanchiment des capitaux. C'est dans ce cadre qu'une assistance technique a été offerte à la Banque de l'Union Haïtienne dans la mise en place des procédures sur la problématique de la lutte contre le blanchiment des avoirs en leur déléguant un inspecteur sur place.

En ce qui a trait aux activités de surveillance des maisons de transfert et des agents de change, l'accent a été mis sur le respect des délais de transmission de rapports et la remise par les maisons de transfert, des frais de 1,5 dollar ÉU collectés pour le compte du Trésor Public.

VII.5.6.2- AUTRES

DEMANDES D'AGRÉMENT

Au cours de l'exercice 2014-2015, la BRH a accepté les demandes formulées par la Sogebank et la Banque de l'Union Haïtienne (BUH) en vue de l'ouverture de nouvelles succursales. En effet, la BUH a ouvert une nouvelle succursale à Tabarre alors que la Sogebank compte désormais une succursale à Hinche et une agence à Miragoâne. Par ailleurs, la succursale de la Sogebank qui se trouvait à Turgeau, endommagée par le séisme du 12 janvier 2010 et fermée depuis cette date, a repris ses activités au cours de l'exercice.

S'agissant des maisons de change, une demande d'agrément a été émise par la firme «UBC/Change», mais cette dernière n'a pas encore obtenu l'autorisation de fonctionnement en Haïti.

PÉNALISATION

Au cours de l'exercice 2014-2015, le non-respect par les banques commerciales de la réglementation en vigueur s'est traduit par des pénalités s'élevant à 9 863 837,38 gourdes. Ces dernières ont été associées à l'insuffisance de réserves, à la position nette de change et aux retards enregistrés dans la soumission des rapports à la Banque de la République d'Haïti.

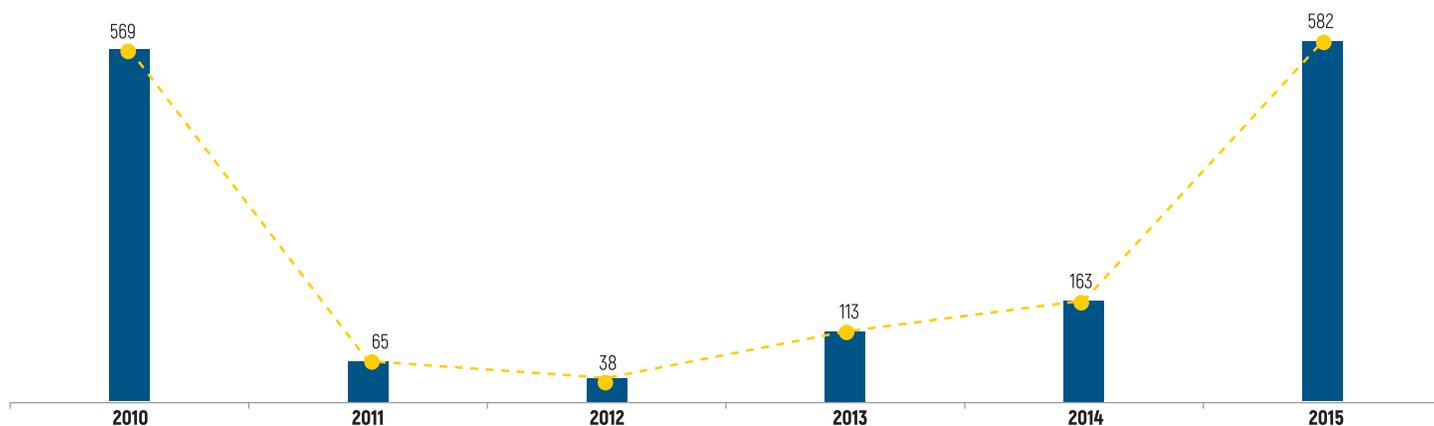
En ce qui concerne les pénalités liées au dépassement de la limite de 2 % de la position nette de change, elles ont atteint 9 111 987,99 gourdes, réparties entre la Banque de l'Union Haïtienne (8 391 862,21 gourdes), la Banque Populaire Haïtienne (636 310,60 gourdes), la Sogebel (44 564,67 gourdes), la Sogebank (22 584,18 gourdes), la Unibank (15 192,93 gourdes) et la Citibank (1 473,40 gourdes).

En ce qui a trait à celles relatives aux retards dans la soumission des différents rapports à la Banque de la République d'Haïti, elles se sont élevées à 404 500 gourdes et ont concerné la Sogebank (164 000,00 gourdes), la Unibank (106 000,00 gourdes), la Banque de l'Union Haïtienne (53 500,00 gourdes), la Citibank (36 000,00 gourdes), la Capital Bank (21 000,00 gourdes) la Sogebel (16 000,00 gourdes) et la Banque Populaire Haïtienne (8 000,00 gourdes). Concernant l'insuffisance de réserves, la Sogebel a payé des pénalités totalisant 347 349,39 gourdes.

INTÉRÊTS PAYÉS

Les intérêts payés sur les bons BRH sont passés de 162,6 millions de gourdes au cours de l'exercice 2013-2014 à 582,3 millions au cours de l'exercice 2014-2015, soit une augmentation de 258,1 % qui s'est expliquée par la combinaison de l'augmentation de l'encours des bons BRH et des taux d'intérêt y afférents.

Graphique 41. Évolution des intérêts versés sur Bons BRH (en MG)



VII.7 - FAITS MARQUANTS DU SYSTÈME BANCAIRE AU COURS DE L'EXERCICE 2014-2015

Depuis juillet 2011, la Direction de la Supervision a délégué un cadre sur place en tant que Contrôleur à la Banque de l'Union Haïtienne en raison des signes de faiblesse relevés au niveau de la gestion de cette dernière en général et des problèmes au niveau de la situation financière en particulier.

De plus, la BRH, à travers la Direction de la Supervision, a entrepris un ensemble d'activités dont :

- La conduite d'enquêtes soumises par les institutions financières internationales (FMI, Banque Mondiale, FSI), les associations régionales de supervision bancaire (ASBA, CGBS, etc.) sur les indicateurs financiers, prudentiels et les développements récents en termes de supervision et de législation bancaire et la gestion de crise bancaire.

- La participation à la commission chargée de l'évaluation du degré de préparation du système bancaire par rapport à la mise en application de la loi américaine « FATCA ».

- La participation à la commission chargée du suivi de l'appui technique de la BRH au Projet SYFAAH (Système de Financement et d'Assurance Agricole Haïtien) du Ministère de l'Agriculture des Ressources Naturelles et du Développement rural.

- La participation à la commission travaillant sur l'exploration de l'opportunité d'établir une bourse de valeur mobilière en Haïti.

- La participation à la commission chargée de la révision et de l'élaboration du protocole d'accord, entre la BRH et les banques, sur les prêts au logement.

- La participation à la commission chargée de la révision et de l'élaboration de lettres-circulaires sur les zones franches et parcs industriels.

- La participation à la commission chargée de la révision et de l'élaboration de circulaires sur le tourisme.

- La participation à la commission chargée de la révision et de l'élaboration de circulaires (en cours) suite à la publication de la nouvelle loi sur les banques et autres institutions financières ;

- La participation à la commission travaillant sur le projet d'assurance de dépôts pour le système bancaire.

- La participation à la commission travaillant sur le document de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière d'Haïti et sur la réalisation des ateliers de consultation y relatifs ;

- La participation à la commission travaillant sur le projet d'automatisation des rapports sur les indicateurs statistiques du système bancaire ainsi que les rapports relatifs aux normes prudentielles devant être soumis périodiquement par les banques à la BRH.

VIII. SECTEUR DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT : VUE D'ENSEMBLE

LE SECTEUR DES COOPÉRATIVES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT EN 2015

Au cours de l'exercice 2014-2015, l'analyse des indicateurs a témoigné de la poursuite de la croissance du secteur des Coopératives d'Épargne et de Crédit (CEC). Au 30 septembre 2015, évalué à 6,30 milliards de gourdes, l'actif a connu une hausse de 13,5 % (+0,74 milliard de gourdes), ce qui représente une accélération de 2,5 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. De même, la progression de l'Actif a été très profitable au secteur vu que le rendement de l'Actif (ROA) est passé de 4,33 % en 2014 à 4,35 % en 2015, soit une progression de 2 points de base.

L'activité d'intermédiation du secteur s'est intensifiée en 2015. Ayant crû de 16,58 % (+589 MG) en glissement annuel, les dépôts des membres sont passés de 3,55 milliards de gourdes au 30 septembre 2014 à 4,14 milliards de gourdes au 30 septembre 2015. L'épargne des sociétaires, étant traditionnellement la principale source de financement du secteur, a représenté, au 30 septembre 2015, 64,81 % de l'Actif total. Le portefeuille de crédit octroyé aux différents membres de ces institutions financières a progressé de 13,94 % (+424,55 MG) pour atteindre 3,47 milliards de gourdes en septembre 2015.

L'assise financière du secteur s'est légèrement renforcée grâce à la croissance plus accélérée de l'Avoir des membres (18,79 %) par rapport à celle de l'Actif (13,05 %). L'Avoir du secteur est passé de 1,33 milliard de gourdes au 30 septembre 2014 à 1,58 milliard de gourdes au 30 septembre 2015, soit une hausse de 250,7 millions de gourdes. Par conséquent, l'augmentation plus soutenue des fonds propres par rapport à celle de l'Actif a entraîné une amélioration du ratio « Avoir des membres sur l'Actif » qui est passé de 23,6 % à 24,79 %.

Le secteur des CEC a réalisé, au cours de l'exercice 2014-2015, un résultat net de 261,86 MG, soit une variation à la hausse de 28,74 MG par rapport à celui de l'exercice précédent. Par conséquent, le ROA a progressé de 2 points de base pour atteindre 4,35 %. Le ROE s'est établi à 16,53 % en 2015 contre 17,47 % en 2014, soit un recul de 0,94 point de pourcentage.

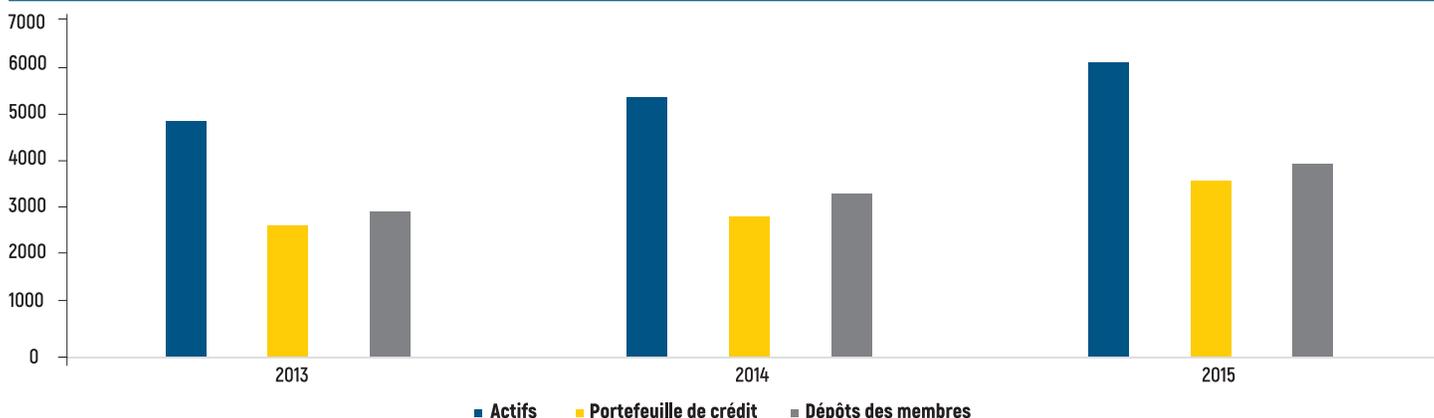
Le nombre de sociétaires au niveau du secteur a augmenté de 10,98 %, passant de 720 745 à 799 875 membres. Cependant, le rythme d'expansion de cet indicateur a ralenti de 1,82 point de pourcentage, à 12,8 % en 2015. Le taux de croissance des débiteurs du secteur des coopératives, qui sont essentiellement les membres, s'est établi à 4,15 % en 2015, passant de 61 090 à 63 625 emprunteurs.

Tableau 40. // Indicateurs financiers clés pour les secteurs des coopératives d'épargne et de crédit

En millions de gourdes			
BILAN	2015	2014	2013
Actif	6,390.82	5,653.31	5,116.82
Prêts nets	3,469.20	3,552.94	2,864.39
Dépôts	4,141.97	3,044.65	3,159.82
Avoir des membres	1,584.55	1,333.89	1,154.04
RESULTATS	0.00	0.00	0.00
Revenus nets d'intérêt	780.17	692.19	599.15
Autres revenus	195.61	148.09	134.15
Dotations à la Provision pour Créances douteuses		0.00	
Frais d'exploitation	132.72	144.41	161.41
Trop-perçus (perte nette)	569.85	515.57	429.12
	261.86	233.12	146.30
En pourcentage			
STRUCTURE FINANCIERE			
Avoir des membres en % de l'actif	24.79%	23.60%	22.55%
Dépôts en pourcentage de l'actif	64.81%	62.85%	61.75%
RENTABILITE			
Rendement de l'actif (ROA)	4.35%	4.33%	3.31%
Rendement de l'actif des membres (ROE)	16.53%	17.47%	12.67%

Source : Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaires / BRH

Graphique 42. // Evolution de l'actif, du crédit et des dépôts des membres des coopératives d'épargne et de crédit



STRUCTURE DU SECTEUR DES COOPERATIVES

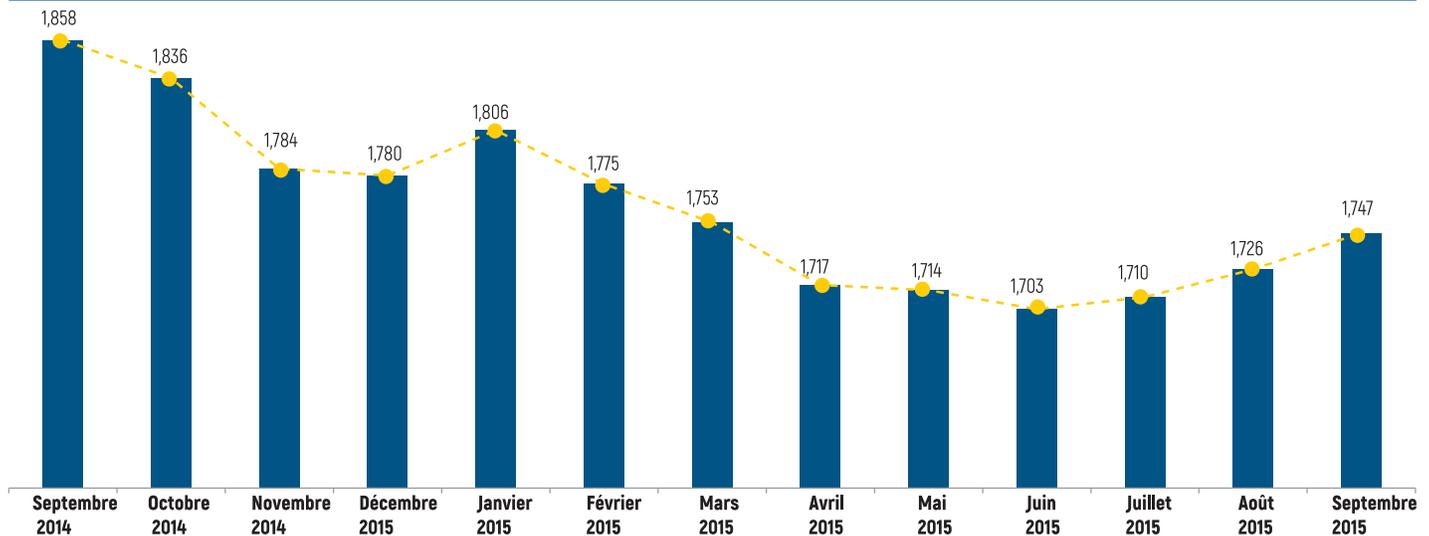
À la fin de l'exercice 2014-2015, le secteur comptait 85 Caisses d'Épargne et de Crédit (CEC) dont les 20 plus grandes ont représenté, à elles seules, 74 % de l'Actif total du secteur. Par ailleurs, la part relative de CAPOSAC, la plus importante du secteur, a été 9,6 %. En deuxième lieu, vient SOCOLAVIM de la ville de Saint-Marc avec 8,6 % de l'actif total. La KOTELAM à Port-au-Prince, dont la part de marché est de 7,36 %, s'est retrouvée en troisième position.

Les vingt (20) plus grandes coopératives sont réparties à travers les différents départements du pays dont six (6) dans le département de l'Ouest, quatre (4) dans l'Artibonite, trois (3) dans le Sud-Est, deux (2) dans le Nord-Ouest, et une seule au niveau de chacun des départements suivants : Sud, Nord, Centre, Grand-Anse et Nord-Est. Le département des Nippes est le seul à ne pas y être représenté.

IX. - GESTION DES AVOIRS EXTÉRIEURS DE LA BRH

Les avoirs extérieurs de la Banque de la République d'Haïti (BRH) ont enregistré une baisse de 6 %, par rapport à 2014, pour se situer à 1 747 millions de dollars ÉU au 30 septembre 2015. Cette diminution de 111 millions de dollars ÉU a été attribuable aux dépenses récurrentes de l'État, aux investissements publics et aux interventions de la BRH sur le marché des changes afin de contenir la dépréciation de la gourde par rapport au dollar américain.

Graphique 43./ Évolution des réserves brutes de change (en millions de dollars EU)

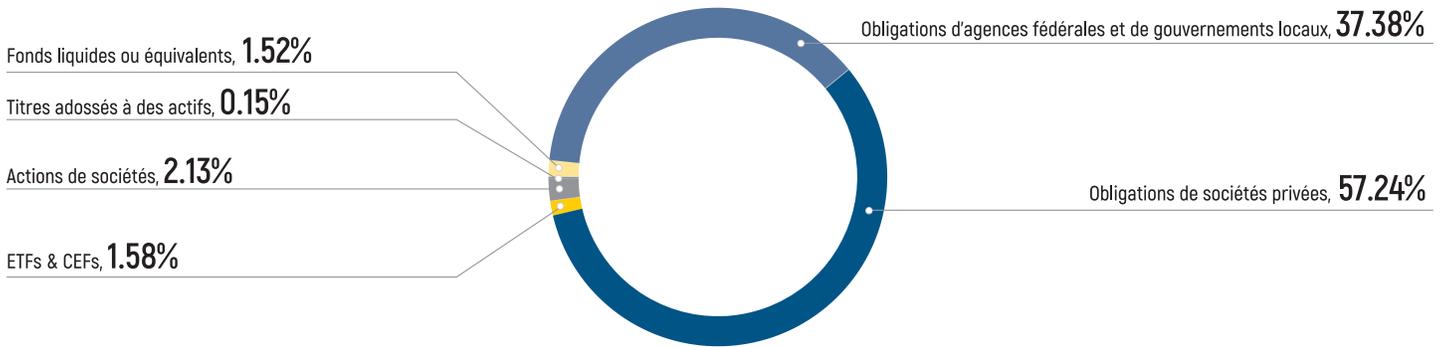


Le repli des réserves brutes de change de la BRH a été moins important en 2015. Cette situation a été associée aux achats de devises effectués sur le marché des changes, totalisant 6,5 millions de dollars ÉU, aux décaissements de la communauté internationale qui ont atteint un niveau de 210,42 millions de dollars ÉU et aux revenus d'intérêt sur les placements à court et moyen terme qui se sont élevés à environ 59,41 millions de dollars ÉU.

IX.1 - COMPOSITION DES AVOIRS EXTÉRIEURS

Au 30 septembre 2015, les réserves internationales de la BRH étaient constituées pour 81,77 % environ par des titres de court et moyen terme ; 5,10 % par des placements sur le marché du loyer de l'argent au jour le jour ; 3,92 % par des fonds en attente de placement à l'étranger ; 9,21 % d'or et de DTS. De même, le portefeuille de titres de la BRH au 30 septembre 2015 est ainsi reparti :

- 37,38 % d'obligations d'agences fédérales et de gouvernements locaux des Etats Unis contre 31,58 % l'an dernier ;
- 57,24 % d'obligations de sociétés privées contre 62,19 % durant l'exercice 2013-2014 ;
- 1,52 % en fonds liquides ou équivalents, contre 5,50 % l'année dernière ;
- 1,58 % en ETFs & CEFs, contre 0,66 % l'an dernier ;
- 2,13 % en actions de sociétés, contre 0,06 % un an plus tôt;
- 0,15 % de titres adossés à des actifs (ABS).



Cette allocation du portefeuille de la BRH entre des titres à faible niveau de risque et de notation AAA à A-, selon la notation de la firme S&P, a reflété essentiellement l'optique d'optimisation de la rentabilité sous les contraintes de faible niveau de risque et de disponibilité élevée imposées par le statut d'une banque centrale. Elle a été conforme aux termes des contrats de gestion convenus entre la BRH et ses gérants de portefeuille. En effet, cette année, ces derniers sont autorisés à placer jusqu'à 75 % des fonds qui leur sont confiés dans des titres émis par des sociétés privées, en raison de l'environnement de taux très bas maintenu dans le secteur gouvernemental.

IX.2. - RENDEMENT DU PORTEFEUILLE

Le portefeuille de titres de la BRH a dégagé un rendement moyen de 3,28 % cette année alors qu'il avait généré 4,03 % au cours de l'exercice précédent. Ce taux de rendement est supérieur de 34 points de base à la performance du repère retenu par la BRH pour le portefeuille de titres, le Barclays Capital US Aggregate Bond Index, qui a affiché un rendement annuel de 2,94 % au 30 septembre 2015.

RENDEMENT DES FONDS PLACÉS SUR LE MARCHÉ DU LOYER AU JOUR LE JOUR (REPOS)

Les flux nets de trésorerie disponibles sur les comptes de transactions de la BRH sont investis à chaque fin de journée, puis les jours fériés, sur le marché monétaire. Ces fonds ont généré un rendement moyen de 0,05 % au cours de l'exercice 2015, tandis qu'ils avaient produit un rendement de 0,025 % au cours de l'exercice antérieur.

X. LA MONNAIE FIDUCIAIRE ET LA MONNAIE SCRIPTURALE

X.1.- BILLETS ET MONNAIE DIVISIONNAIRE

X.1.1.- ÉMISSION, DESTRUCTION ET REMPLACEMENT DE LA MONNAIE

Au cours de l'exercice 2014-2015, l'activité fiduciaire a été marquée par la raréfaction des billets de 20 gourdes qui ont été détruits à plus de 40 % après leur apparition au cours de l'exercice précédent. Par ailleurs, les problèmes liés à l'approvisionnement en signes fiduciaires ont conduit les autorités monétaires aux pratiques de rationnement. Ainsi, les opérations de remplacement et d'émission de monnaie ont chuté sur la période, passant de 85,1 à 71,7 millions de billets pour les remplacements; et de 21,9 à 18,7 millions de billets pour les émissions.

Les billets de banque détruits ont continué à croître, mais à un rythme moins important, soit de 7 % cette année contre 38 % précédemment, pour atteindre 81,7 millions de billets. Les coupures de 20 gourdes (31%) et celles de 100 gourdes (20 %) ont le plus contribué à cette évolution.

L'encours de billets, quant à lui, a progressé de 10 % en volume et 13 % en valeur, passant respectivement de 189,7 à 209,3 millions de billets et de 30,1 à 34,1 milliards de gourdes.

Tableau 41.// Destruction, remplacement et émission de monnaie

Coupure (en milliers d'unités) Billets gourdes	Destruction	%	Remplacement	%	Emission	%
1	6	0%	-	-	-	-
2	2	-	-	-	-	-
5	3	0%	-	-	-	-
10	6114	7%	7960	11%	-	-
20	25424	31%	7408	10%	-	-
25	7600	9%	10000	14%	-	-
50	12100	15%	15400	21%	-	-
100	16567	20%	17060	24%	12000	64%
250	4310	5%	5560	8%	3200	17%
500	5085	6%	3940	5%	3000	16%
1 000	4472	5%	4400	6%	500	3%
Total billets	81683	100%	71728	100%	18700	100%
Pièces						
0,05	-	-	-	-	-	-
0,10	-	-	-	-	-	-
0,20	-	-	-	-	-	-
0,50	-	-	1 620	11%	-	-
1	-	-	9 250	65%	-	-
5	-	-	3 430	24%	-	-
Total pièces			14 300	100%		

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

X.1.2 CIRCULATION FIDUCIAIRE AU SENS STRICT

La monnaie en circulation au sens strict a crû de 13,48 % en glissement annuel au 30 septembre 2015; les billets et les pièces de monnaie en dehors de la BRH et des coffres forts des banques commerciales, atteignant 30,3 milliards de gourdes contre 26,7 milliards un an plus tôt.

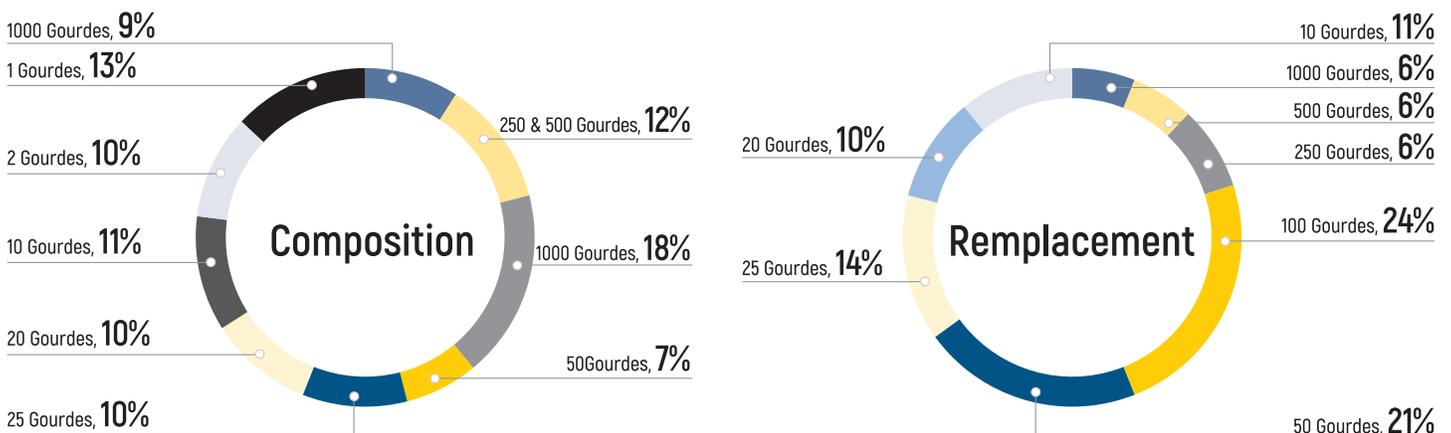
X.1.3. CIRCULATION FIDUCIAIRE AU SENS LARGE

La valeur globale des billets de banque et des pièces de monnaie en circulation en dehors de la BRH est passée de 30,7 à 34,8 milliards de gourdes, soit une augmentation de 13,4 %.

X.1.4. COMPOSITION DE L'ENCOURS DES BILLETS

Le poids relatif des coupures dans l'encours des billets a évolué dans un intervalle allant de 7 % à 18 %. Les billets de 100 gourdes représentent la plus grande part, soit 18 % de l'encours total. Les billets de banque d'une (1) gourde, en dépit de leur faible disponibilité sur le marché, occupent 13 % de l'encours. Les billets de 20 gourdes ont vu leur poids chuter au cours de l'exercice, passant de 18 % en 2014 à 10 % en 2015.

Graphique 45.// Composition de l'encours et remplacement de billets en 2015



X.1.5- BILLETS CONTREFAITS RETENUS AUX GUICHETS DE LA BRH

Une intensification des activités de contrefacteurs est observée en ce qui a trait au dollar ÉU pour l'exercice fiscal 2015; 390 billets contrefaits ont été saisis contre 198 antérieurement. Les coupures de 100 dollars ÉU représentent plus de 81 % de l'ensemble des faux billets en dollars ÉU.

La contrefaçon a diminué en ce qui a trait à la monnaie locale. En effet, 1 547 faux billets de gourdes ont été enlevés de la circulation au cours de l'exercice sous étude contre 1 566 en 2014. Les coupures de 1 000 gourdes, avec un pourcentage de 54 % du stock de papier monnaie contrefait, restent la cible de prédilection des faux monnayeurs.

Tableau 42.// Faux billets en dollars ÉU retenus au Service des Guichets en 2014

	5	10	20	50	100	Total
Octobre-2014	2	6	11	20	82	121
Novembre-2014					2	2
Décembre-2014					5	5
Janvier-2015		1	3	6	102	112
Février-2015					6	6
Mars-2015				1	27	28
Avril-2015			1		17	18
Mai-2015				5		5
Juin-2015		2	8	1	32	43
Juillet-2015			2	2	39	43
Août-2015						0
Septembre-2015			4	2	1	7
Total	2	9	29	32	318	390

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 43.// Faux billets en gourdes retenus au Service des Guichets en 2014

	10	20	25	50	100	250	500	1000	TOTAL
Octobre-2014			13		68	79	72	280	512
Novembre-2014			1		6		4	17	28
Décembre-2014					8	2	7	27	44
Janvier-2015			2	1	24	29	37	156	249
Février-2015			2	1	6	1	5	13	28
Mars-2015			1		20	6	29	60	116
Avril-2015			1		20	10	12	34	77
Mai-2015					2	5	4	8	19
Juin-2015				1	60	51	34	121	267
Juillet-2015			2		21	18	18	78	137
Août-2015					4		5	14	23
Septembre-2015					8	2	9	28	47
Total		0	22	3	247	203	236	836	1547

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

X.2 CHÈQUES

X.2.1- OPÉRATIONS DE LA CHAMBRE DE COMPENSATION

Au cours de l'exercice 2015, le nombre de chèques en gourdes compensés s'est élevé à 2 414 196 unités dont 99,7 % ont été traités électroniquement et 0,25 % manuellement. En valeur, la compensation des chèques a totalisé 243 771,44 millions de gourdes (compensation consolidée). Comparé à l'exercice précédent, les chèques compensés ont diminué en volume, tandis qu'en valeur, ils ont affiché une évolution à la hausse.

S'agissant des chèques en dollars ÉU compensés, leur nombre a été de 679 648, dont 99,6 % en système électronique et 0,4 % en manuel. Le solde final de la compensation en dollars est de 2 895,1 millions de dollars ÉU contre 2 762,1 millions l'année fiscale précédente. Par ailleurs, les frais prélevés par la BRH sur ces derniers en 2015, ont totalisé respectivement 2,41 millions de gourdes et 679 648 de dollars ÉU.

Tableau 44.// Nombre de chèques en gourdes présentés et reçus par le système bancaire

	Chèques présentés			Chèques reçus			Frais prélevés en Gourdes
	Electronique	Manuel	Total	Electronique	Manuel	Total	
Banque de la République d'Haïti (BRH)	173,226	769	173,995	970,779	867	971,646	971,646.00
Banque Nationale de Crédit (BNC)	634,488	1,750	636,238	224,464	1,030	225,494	225,494.00
Sogebank	485,706	2,119	487,825	402,425	1,449	403,874	403,874.00
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	110,330	563	110,893	34,612	53	34,665	34,665.00
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	61,166	112	61,278	60,721	245	60,966	60,966.00
Soctiabank	62,254	254	62,508	75,603	116	75,719	75,719.00
Citibank	46,745	15	46,760	30,051	153	30,204	30,204.00
Capital Bank	194,996	54	195,050	184,807	843	185,650	185,650.00
Sogebel	27,692	294	27,986	43,052	327	43,379	43,379.00
Unibank	611,496	167	611,663	381,585	1,014	382,599	382,599.00
TOTAL	2,408,099	6,097	2,414,196	2,408,099	6,097	2,414,196	2,414,196.00

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 45.// Nombre de chèques en dollars EU présentés et reçus par le système bancaire

	Chèques présentés			Chèques reçus			Frais prélevés en dollars
	Electronique	Manuel	Total	Electronique	Manuel	Total	
Banque de la République d'Haïti (BRH)	2,770	8	2,778	4,576	8	4,584	4,584.00
Banque Nationale de Crédit (BNC)	42,514	1,037	43,551	62,418	197	62,615	62,615.00
Sogebank	190,166	933	191,099	193,093	1,089	194,182	194,182.00
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	15,195	119	15,314	16,757	14	16,771	16,771.00
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	34,394	48	34,442	27,507	59	27,566	27,566.00
Soctiabank	27,514	130	27,644	46,458	24	46,482	46,482.00
Citibank	14,711		14,711	15,370	45	15,415	15,415.00
Capital Bank	98,114	30	98,144	99,658	355	100,013	100,013.00
Sogebel	14,107	249	14,356	23,206	255	23,461	23,461.00
Unibank	237,508	101	237,609	187,950	609	188,559	188,559.00
TOTAL	676,993	2,655	679,648	676,993	2,655	679,648	679,648.00

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 46.// Résultat de la compensation manuelle et électronique par banque en gourdes en 2015

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Banque de la République d'Haïti (BRH)	37,156,726,944.85	59,254,908,629.95		22,098,181,685.10
Banque Nationale de Crédit (BNC)	32,437,961,729.75	25,739,976,892.81	6,697,984,836.94	
Sogebank	62,527,072,931.16	37,285,125,224.05	25,241,947,707.11	
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	6,460,949,564.25	5,296,220,491.19	1,164,729,073.06	
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	10,747,244,055.69	9,660,191,964.42	1,087,052,091.27	
Soctiabank	6,054,832,791.53	5,585,858,867.11	468,973,924.42	
Citibank	13,671,008,612.30	21,891,893,104.89		8,220,884,492.59
Capital Bank	17,444,168,726.68	20,462,765,589.07		3,018,596,862.39
Sogebel	1,526,157,030.47	2,288,837,403.97		762,680,373.50
Unibank	55,745,322,273.69	56,305,666,492.91		560,344,219.22
TOTAL	243,771,444,660.37	243,771,444,660.37	34,660,687,632.80	34,660,687,632.80

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 47.// Résultat de la Compensation manuelle et électronique par mois en gourdes en 2015

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Octobre-2014	22,520,526,620.80	22,520,526,620.80	3,622,525,387.97	3,622,525,387.97
Novembre-2014	19,595,001,898.97	19,595,001,898.97	3,573,779,469.96	3,573,779,469.96
Décembre-2014	25,000,545,450.28	25,000,545,450.28	3,613,590,265.61	3,613,590,265.61
Janvier-2015	18,594,460,140.47	18,594,460,140.47	4,028,569,879.58	4,028,569,879.58
Février-2015	16,415,241,336.17	16,415,241,336.17	3,649,747,576.11	3,649,747,576.11
Mars-2015	20,084,911,300.25	20,084,911,300.25	3,205,508,343.08	3,205,508,343.08
Avril-2015	19,398,223,003.35	19,398,223,003.35	2,611,993,186.40	2,611,993,186.40
Mai-2015	17,838,740,826.06	17,838,740,826.06	3,402,736,122.03	3,402,736,122.03
Juin-2015	20,664,833,232.84	20,664,833,232.84	4,210,158,805.51	4,210,158,805.51
Juillet-2015	21,883,843,264.53	21,883,843,264.53	3,815,179,419.20	3,815,179,419.20
Août-2015	19,941,836,572.88	19,941,836,572.88	4,221,313,389.99	4,221,313,389.99
Septembre-2015	21,833,281,013.77	21,833,281,013.77	4,842,613,932.68	4,842,613,932.68
Total	243,771,444,660.37	243,771,444,660.37	44,797,715,778.12	44,797,715,778.12

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 48.// Résultat de la compensation manuelle et électronique par banque en dollars EU en 2015

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Banque de la République d'Haïti (BRH)	25,582,448.44	80,054,305.91		54,471,857.47
Banque Nationale de Crédit (BNC)	394,573,952.23	207,464,303.15	187,109,649.08	
Sogebank	757,799,185.25	652,062,467.02	105,736,718.23	
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	111,636,141.31	81,978,105.93	29,658,035.38	
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	163,772,134.46	214,808,881.41		51,036,746.95
Soctiabank	202,087,560.08	130,088,157.40	71,999,402.68	
Citibank	153,496,485.52	170,152,642.64		16,656,157.12
Capital Bank	369,505,818.82	369,626,315.39		120,496.57
Sogebel	52,053,880.97	60,878,249.57		8,824,368.60
Unibank	664,567,147.93	927,961,326.59		263,394,178.66
TOTAL	2,895,074,755.01	2,895,074,755.01	394,503,805.37	394,503,805.37

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 49.// Résultat de la Compensation manuelle et électronique par mois en dollars EU en 2015

	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
Octobre-2014	285,086,630.16	285,086,630.16	35,948,635.86	35,948,635.86
Novembre-2014	213,322,378.09	213,322,378.09	30,734,878.24	30,734,878.24
Décembre-2014	278,658,075.04	278,658,075.04	35,481,714.17	35,481,714.17
Janvier-2015	216,154,387.99	216,154,387.99	26,613,125.75	26,613,125.75
Février-2015	184,260,272.06	184,260,272.06	36,336,933.07	36,336,933.07
Mars-2015	260,979,912.74	260,979,912.74	46,015,679.89	46,015,679.89
Avril-2015	252,496,691.65	252,496,691.65	46,805,038.71	46,805,038.71
Mai-2015	210,263,357.97	210,263,357.97	34,341,776.06	34,341,776.06
Juin-2015	244,607,621.81	244,607,621.81	35,538,144.06	35,538,144.06
Juillet-2015	242,002,351.75	242,002,351.75	41,505,537.09	41,505,537.09
Août-2015	244,229,352.02	244,229,352.02	26,121,129.20	26,121,129.20
Septembre-2015	263,013,723.73	263,013,723.73	44,159,490.74	44,159,490.74
Total	2,895,074,755.01	2,895,074,755.01	439,602,082.84	439,602,082.84

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

IX.2.2.- EVOLUTION DES ACTIVITÉS DU SERVICE DE LA COMPENSATION

En ce qui a trait aux chèques en gourdes compensés, l'augmentation de leur nombre pour les quatre dernières années a été relativement constante avec un accroissement moyen de 7 %. Toutefois, pour l'année fiscale sous étude, une baisse a été enregistrée. Pour les chèques en dollars EU, les résultats ont montré une relative reprise. En effet, après une baisse du volume des chèques et des opérations de compensation au cours de l'exercice 2012-2013, une remontée a été observée durant l'exercice 2013-2014, laquelle s'est poursuivie au cours de l'année fiscale 2014-2015.

Tableau 50.// Activités de la Compensation sur les opérations en gourdes

Exercice fiscal	Nombre de chèques compensés	Résultat de la Compensation en MG
2010/2011	2,129,717	161,438.00
2011/2012	2,196,625	172,333.20
23012/2013	2,369,215	204,128.30
2013/2014	2,466,604	229,595.30
2014/2015	2,414,196	243,771.40

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 51.// Activités de la Compensation sur les opérations en dollars ÉU

Exercice fiscal	Nombre de chèques compensés	Valeur des chèques compensés en millions de dollars
2010/2011	589,663	2,866.50
2011/2012	636,758	2,791.60
23012/2013	627,061	2,607.40
2013/2014	643,144	2,762.20
2014/2015	679,648	2,895.10

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

X.2.3.- DÉPÔTS ET TIRAGES DES BANQUES COMMERCIALES

Les dépôts en gourdes des banques commerciales à la BRH ont évolué à la hausse, passant de 20 984 à 21 337,11 MG en raison de l'accroissement du taux de réserves légales. En effet, les taux de réserves obligatoires sur les passifs libellés en monnaie locale sont établis à 44 % et 32,5 % pour les banques commerciales et les banques d'épargne et de logement respectivement contre 37 % et 25,5 % un an plus tôt. Les dépôts en dollars ÉU, pour leur part, ont augmenté de 31 % en 2014, pour se fixer à 14,42 MG.

Les tirages des banques commerciales à la BRH sur leur compte en gourdes ont affiché un taux de croissance de 13 % par rapport à 2014 pour se fixer à 19 281,6 MG. Les prélèvements en dollars ÉU ont progressé de 155 % pour atteindre 142 845 dollars ÉU du fait de la dépréciation de la gourde sur le marché des changes.

Tableau 52.// Dépôts et tirages en gourdes des banques commerciales à la BRH en 2015 (en MG)

	Dépôts	Tirages
Sogebank	11,848.78	306.10
Unibank	3,295.47	6,467.70
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	1,997.32	156.83
Capital Bank	0.59	2,095.45
Sogebel	-	-
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	1,061.82	1,097.27
Citibank	2,372.73	21.06
Soctiabank	155.43	1,187.04
Banque Nationale de Crédit (BNC)	604.99	7,950.15
TOTAL	21,337.11	19,281.60

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 53.// Dépôts et tirages en dollars EU des banques commerciales à la BRH en 2015 (en milliers de gourdes)

	Dépôts	Tirages
Sogebank	5,000.00	79,500.00
Unibank	31,255.00	4,500.00
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	554.26	-
Capital Bank	3,881.00	40,650.00
Sogebel	-	-
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	2,176.50	-
Citibank	10,582.00	-
Soctiabank	300.00	17,695.00
Banque Nationale de Crédit (BNC)	20,208.00	500.00
TOTAL	73,956.76	142,845.00

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

X.3.- SERVICES À L'ETAT

CAISSIER DE L'ETAT

Le Service des Guichets a encaissé en 2015, pour le compte du Trésor, 52,02 millions de gourdes comme recettes globales, réparties en un cumul de 20,67 millions de gourdes de recettes douanières et de 31,35 millions de gourdes de recettes internes. Le Service des Guichets a visé et traité 576 709 bordereaux, avis de cotisation et reçus de caisse. Le nombre et la valeur des chèques honorés aux guichets de la BRH (Aire métropolitaine et Cap-Haïtien) ont progressé, passant de 234 265 unités en 2014 à 352 779 en 2015 pour un montant respectif de 17 040,77 MG et de 16 904,32 MG.

Tableau 54.// Recettes du Trésor Public enregistrées aux Guichets de la BRH en 2015

Institution	Nombre de bordereaux	Montant en gourdes
Centre d'Impôt de Pétiou Ville	110,508	940,109.45
Direction Générale des Impôts	308,448	3,361,273.88
Direction des Grands Contribuables	47,878	15,427,264.50
Direction des PME	33,109	940,963.14
Douane du Port	33,803	26,911,090.17
Douane de l'Aéroport	21,563	584,476.20
Douane de malpasse	382	1,294,744.88
Guichets Internes	1,327	1,482,093.62
Direction de l'Emm. Et de l'Imm.	237	3,553.44
Direction des ONG et des EE	19,454	1,074,437.50
Total	576,709	52,020,006.8

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

Tableau 55.// Chèques du Trésor Public encaissés aux guichets de la BRH en 2015

	Nombre de chèques	Montant en Gourdes
Octobre-2014	26,470	1,870,761,566.77
Novembre-2014	28,532	1,065,868,584.98
Décembre-2014	57,793	1,866,249,648.52
Janvier-2015	35,519	998,065,802.84
Février-2015	26,215	1,036,966,270.53
Mars-2015	35,489	2,072,510,884.53
Avril-2015	24,380	1,784,846,250.75
Mai-2015	24,653	1,250,412,900.85
Juin-2015	23,335	1,075,500,874.64
Juillet-2015	26,369	1,394,699,257.00
Août-2015	19,194	1,284,443,095.16
Septembre-2015	24,830	1,203,994,421.18
Total	352,779	16,904,319,558

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / Comptes Courants / BRH

CHÈQUES IMPRIMÉS

Pour l'exercice 2014-2015, un total de 365 774 chèques a été imprimé contre 421 788 pour l'exercice passé. Cette évolution à la baisse a trouvé son origine dans l'expansion de l'utilisation du Système de Paiement Interbancaire Haïtien (SPIH). En effet, de nombreuses institutions ont préféré utiliser ce moyen de paiement pour effectuer le payroll de leurs employés. ;

Tableau 56.// Chèques imprimés pour l'exercice 2015

	Chèques Imprimés		80 colonnes		
	Chèques personnels	Chèques commerciaux	Gourdes	Dollars ÉU	Chèques de direction
Octobre-2014	4,860	10,970	9,750	1,500	-
Novembre-2014	7,000	12,760	11,506	650	-
Décembre-2014	6,420	20,908	16,000	650	-
Janvier-2015	5,100	14,780	13,600	300	3,100
Février-2015	3,660	6,004	5,000		-
Mars-2015	4,324	17,984	14,294	3,824	-
Avril-2015	3,328	7,440	15,300	1,750	-
Mai-2015	5,036	14,130	5,000	100	-
Juin-2015	4,688	10,070	10,500	900	-
Juillet-2015	5,340	17,826	37,180	1,300	-
Août-2015	3,788	5,470	700		-
Septembre-2015	4,080	9,604	4,000	300	3,000
Total	57,624	147,946	142,830	11,274	6,100

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

X.31 - CHÈQUES EMIS SUR COMPTES COURANTS TRAITÉS VIA COMPENSATION

Pour l'exercice 2014-2015, les Comptes Courants ont traité 212 971 chèques libellés en gourdes et 4 423 chèques en dollars ÉU pour des montants respectifs de 14 447,77 millions de gourdes et 25,02 millions de dollars ÉU.

Tableau 57.// Nombre de chèques traités en Compensation à la BRH en 2015

Période	Gourdes		Dollars ÉU	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Octobre-2014	15,077	1,491,036,678	508	1,485,888
Novembre-2014	15,289	1,195,578,973	417	1,879,907
Décembre-2014	23,208	1,705,508,298	467	1,938,121
Janvier-2015	13,898	945,250,406	332	5,059,706
Février-2015	13,633	778,977,786	296	1,303,711
Mars-2015	23,988	1,005,269,204	365	1,265,614
Avril-2015	16,332	1,489,440,935	342	1,564,775
Mai-2015	17,560	993,428,531	327	1,227,107
Juin-2015	16,684	1,015,678,201	412	4,717,504
Juillet-2015	19,656	1,071,249,250	329	2,017,508
Août-2015	16,814	1,471,698,752	302	1,149,892
Septembre-2015	20,832	1,284,649,420	326	1,413,965
Total	212,971	14,447,766,435	4,423	25,023,699

Source : Direction de la Caisse et du Réseau / BRH

CHÈQUES CERTIFIÉS

Depuis l'implémentation de la compensation électronique des chèques, le système bancaire haïtien ne certifie plus de chèques. Cependant, un décret-loi sur la fonction publique datant de 2001, a exigé que les paiements inter-institutionnels se fassent par chèques certifiés. C'est ainsi que la BRH a continué de certifier les chèques émis à l'ordre de la Direction Générale des Impôts (DGI) uniquement.

De ce fait, une importante augmentation du nombre de chèques certifiés en gourdes a été enregistrée au cours de l'exercice 2014-2015. En effet, 11 376 chèques gourdes et 409 chèques dollars ont été certifiés contre respectivement 9 922 et 1 345 pour l'exercice 2013-2014.

Tableau 58.// Chèques certifiés pour l'exercice 2015

Période	Gourdes		Dollars ÉU	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Octobre-2014	1,097	118,109,046	54	110,295
Novembre-2014	759	58,903,294	55	67,190
Décembre-2014	905	142,540,822	20	27,757
Janvier-2015	1,155	100,172,655	29	208,015
Février-2015	462	58,911,175	9	124,285
Mars-2015	856	82,495,643	25	61,212
Avril-2015	767	79,162,170	43	98,093
Mai-2015	1,011	69,650,890	47	370,495
Juin-2015	951	84,271,393	36	109,453
Juillet-2015	1,165	85,586,237	46	155,810
Août-2015	718	82,108,413	23	127,764
Septembre-2015	1,530	69,250,502	22	206,678
Total	11,376	1,031,162,241	409	1,667,048

CHÈQUES RETOURNÉS

Au cours de l'exercice 2014-2015, 3 219 chèques en monnaie locale présentés à la compensation, ont été retournés contre 204 en devise américaine. Les motifs suivants ont été retenus par les intermédiaires financiers :

- La non standardisation du chèque ;
- L'insuffisance de Fonds ;
- Le non endossement du chèque par le bénéficiaire ;
- La signature incomplète ;
- La signature contrefaite ;
- L'absence de signature.

Tableau 59.// Chèques retournés pour l'exercice 2015

Période	CHÈQUES RETOURNÉS			
	Gourdes		Dollars ÉU	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Octobre-2014	580	65,308,367	8	13,374
Novembre-2014	168	54,442,691	20	35,800
Décembre-2014	184	16,902,593	19	152,757
Janvier-2015	356	62,994,680	20	88,936
Février-2015	84	35,011,596	13	23,950
Mars-2015	156	31,508,874	13	35,769
Avril-2015	222	63,203,883	20	21,551
Mai-2015	147	42,612,633	27	31,435
Juin-2015	203	35,497,991	22	1,043,413
Juillet-2015	431	54,572,900	24	66,170
Août-2015	336	76,572,069	7	22,149
Septembre-2015	352	54,030,468	11	178,321
Total	3,219	592,658,745	204	1,713,624

X.3.2.- CHÈQUES PAYÉS AUX GUICHETS APRÈS VALIDATION AU SERVICE DES COMPTES COURANTS

Pour l'exercice 2014-2015, le nombre de chèques honorés en gourdes a été de 169 773 unités pour un montant total de 9 286,71 MG. Les chèques en dollars ÉU honorés ont totalisé 1 361 pour un montant total de 43,75 millions de dollars ÉU.

Au niveau des dépôts, 9 690 chèques en gourdes et 580 chèques en dollars ÉU ont été traités pour des montants respectifs de 17 665,1 MG et 51,73 MD ÉU.

Tableau 60.// Chèques reçus aux Guichets de la BRH pour l'exercice 2015

Période	CHÈQUES RETOURNÉS			
	Gourdes		Dollars ÉU	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Octobre-2014	16,778	923,470,074	176	313,509
Novembre-2014	17,987	667,633,190	141	734,394
Décembre-2014	26,195	1,476,434,157	161	334,635
Janvier-2015	18,142	783,011,419	125	1,399,149
Février-2015	12,001	771,607,312	71	206,580
Mars-2015	13,814	613,833,541	174	272,538
Avril-2015	13,652	721,516,341	112	934,940
Mai-2015	10,992	602,208,189	111	286,958
Juin-2015	10,627	592,067,135	91	259,525
Juillet-2015	17,259	1,257,234,686	159	38,801,596
Août-2015	12,326	877,698,909	40	204,656
Septembre-2015	13,053	816,489,499	57	156,849
Total	182,826	10,103,204,452	1,418	43,905,328

Source : DCR/Comptes Courants.

Tableau 61.// Nombre et montant de dépôts par chèque reçus aux Guichets de la BRH en 2015

Période	Gourdes		Dollars ÉU	
	Quantité	Montant	Quantité	Montant
Octobre-2014	1,123	1,902,591,319	66	6,337,411
Novembre-2014	945	2,109,962,363	62	4,227,441
Décembre-2014	958	2,003,586,395	68	5,663,794
Janvier-2015	1,070	1,669,852,021	46	3,737,085
Février-2015	817	1,241,436,827	40	4,423,211
Mars-2015	987	1,783,942,101	51	5,134,895
Avril-2015	887	1,410,109,336	52	4,847,654
Mai-2015	743	1,529,790,551	35	3,383,456
Juin-2015	715	1,445,097,145	60	4,827,998
Juillet-2015	888	1,290,966,157	66	4,509,317
Août-2015	557	1,277,741,089	34	4,635,287
Septembre-2015	690	1,053,193,774	47	16,126,340
Total	10,380	18,718,269,077	627	67,853,889

X. 4.- SYSTÈME DE PAIEMENT INTERBANCAIRE HAITIEN (SPIH)

Au cours de l'exercice 2014-2015, les transactions réalisées via le système de paiement interbancaire haïtien (SPIH) ont totalisé 592 412 contre 441 002 au cours de l'exercice précédent. Les actions de la BRH et des autres participants (Banques Commerciales) pour assurer la bonne marche du SPIH et renforcer la confiance de la Population dans le système ont justifié l'utilisation de plus en plus fréquente de ce moyen de paiement.

Tableau 62.// Nombre de transactions effectuées via le SPIH pour les trois derniers exercices par participant

Période	2012-2013	2013-2014	2014-2015
Banque de la République d'Haïti (BRH)	49,719	64,249	42,495
Banque Nationale d'Haïti (BNC)	11,053	14,659	23,997
Banque Populaire Haïtienne (BPH)	1,628	2,202	2,087
Banque de l'union Haïtienne (BUH)	2,586	7,691	14,767
Capital Bank	9,000	9,692	11,579
Citibank	54,552	85,839	88,043
Scotiabank	17,895	22,888	27,803
Sogebank	21,566	24,541	30,719
Sogebel	1,226	1,787	2,056
Unibank	21,352	24,930	34,178
Credit Direct			
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	221,372	182,524	314,688
TOTAL	411,949	441,002	592,412

[1] Le MEF est aussi un participant avec la seule différence qu'il ne peut pas recevoir de messages de paiement.

Tableau 63.// Revenus générés par le SPIH pour l'exercice 2015 (en gourdes)

	(BRH) Banque de la République d'Haïti	(BNC) Banque Nationale de Crédit	(BPH) Banque Populaire Haitienne	(BUH) Banque de l'union Haitienne	Capital Bank	Citibank	Sogebank	Scotiabank	Sogebel	Unibank
Octobre-2014	107,205	54,600	4,655	35,210	27,370	294,350	77,910	83,965	4,935	93,380
Novembre-2014	153,930	46,865	5,600	32,515	29,610	204,540	71,015	73,255	5,320	81,095
Décembre-2014	286,405	65,520	6,790	43,470	38,570	364,070	94,500	108,185	7,735	116,200
Janvier-2015	130,830	64,785	5,250	39,445	29,400	232,925	72,660	76,930	4,585	80,360
Février-2015	113,365	62,545	5,005	35,735	28,070	181,685	67,690	75,635	3,745	76,615
Mars-2015	214,165	69,615	8,295	40,670	39,480	252,420	79,380	102,235	5,460	105,805
Avril-2015	151,095	83,895	7,175	38,185	3,065	298,690	77,210	86,905	5,810	94,885
Mai-2015	78,365	77,385	5,845	35,315	34,685	249,060	82,740	83,685	5,005	96,425
Juin-2015	49,770	75,355	6,055	47,740	37,275	212,170	92,295	98,280	5,845	110,040
Juillet-2015	71,225	84,105	5,845	52,640	37,345	281,015	89,985	97,755	8,260	120,680
Août-2015	65,870	74,060	5,845	56,140	35,315	245,560	85,295	93,205	7,805	107,940
Septembre-2015	65,100	81,165	6,685	59,780	38,080	265,020	82,425	95,130	7,455	112,805
Total	1,487,325	839,895	73,045	516,845	378,265	3,081,505	973,105	1,075,165	71,960	1,196,230

Tableau 64.// Nombre de messages envoyés et transactions effectuées via le SPIH par la BRH en 2015

PERIODE	Quantité de messages	Transactions en gourdes
Octobre-2014	22,388	676,375
Novembre-2014	20,107	549,815
Décembre-2014	32,327	845,040
Janvier-2015	21,062	606,340
Février-2015	18,574	536,725
Mars-2015	26,215	703,360
Avril-2015	24,969	695,820
Mai-2015	21,386	670,145
Juin-2015	20,995	685,055
Juillet-2015	24,253	777,630
Août-2015	22,201	711,165
Septembre-2015	23,247	748,545
Total	277,724	8,206,015

ETATS
FINANCIERS

FIRME TURNIER
60, Rue Mérisier
Delmas 48, Port-au-Prince
République d'Haïti

ERNST & YOUNG (RACINE)
22, Rue Ramez Bourgi
BP 545 - Dakar
République du Sénégal

**Banque de la République d'Haïti
(BRH)**

Rapport des auditeurs indépendants

Etats financiers annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

FIRME TURNIER
60, Rue Mérisier
Delmas 48, Port-au-Prince
République d'Haïti

ERNST & YOUNG (RACINE)
22, Rue Ramez Bourgi
BP 545 - Dakar
République du Sénégal

**Banque de la République d'Haïti
(BRH)**

Rapport des auditeurs indépendants

Etats financiers annuels

Exercice clos le 30 septembre 2015

Mesdames, Messieurs les Administrateurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2015, sur l'audit des états financiers de la Banque de la République d'Haïti (BRH).

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Banque de la République d'Haïti (BRH) comprenant le bilan au 30 septembre 2015, ainsi que le compte de pertes et profits, l'état de variation des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et les notes annexes (ci-après désignés « les états financiers »). Ces états financiers ont été établis par le Management conformément aux principes et méthodes comptables édictés par la BRH qui sont décrits dans les notes annexes.

Responsabilité du Management dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Management de la BRH est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes et méthodes comptables édictés par la BRH, ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultant d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à cette évaluation du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

Justification de l'opinion avec réserves

- **Comptes d'engagements (dépôts)**

Suite à notre demande d'informations, nous n'avons pas reçu de réponse des titulaires des comptes suivants :

En millions de Gourdes	
Libellé	Montant
Gouvernement Central	25.781
Institutions financières résidentes	1
Entreprises publiques	303
Total	26 085

En l'absence de ces réponses et procédures alternatives probantes, nous n'avons pas pu obtenir les informations suivantes :

- éventuel désaccord sur l'exactitude des soldes,
- liste des éventuels prêts et avances consentis par la BRH,
- liste des éventuels engagements hors bilan,
- liste des personnes habilitées à faire fonctionner les comptes,

Par conséquent, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la correcte justification de ces soldes qui s'établissent à un montant total de G.26.085 millions.

- **Participation TELECO**

La valeur des titres de participation détenus à la TELECO s'élèvent à G.1.900 millions au 30 septembre 2015 dans les livres de la BRH.

En l'absence d'états financiers récents et audités, nous n'avons pas été en mesure de nous prononcer sur la correcte évaluation de cet actif.

Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve des incidences éventuelles des points décrits dans les paragraphes ci-dessus, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la BRH au 30 septembre 2015, de son patrimoine, de ses résultats et de la variation de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables décrites dans les notes annexes.

Principes comptables

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons l'attention sur les points suivants :

1. Les notes 1 et 2 annexées aux états financiers décrivent les principes comptables suivis. Les états financiers ont été établis pour satisfaire aux obligations issues de la loi organique du 17 août 1979 relatives à la présentation d'informations financières sur la BRH.
2. Les états financiers ci-joints ne comprennent pas d'états des engagements hors bilan de la BRH.
3. Selon l'article 59 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, « *les profits nets de la BRH seront distribués de la façon suivante : 25 % au Trésor Public, 10 % à la réserve légale et le reste à des réserves spéciales destinés aux fins d'investissement, de placement, d'extension qui seront fixés par le Conseil d'administration* ». Les résultats réalisés au titre des exercices 2012/2013 et 2013/2014 n'ont pas fait l'objet d'une affectation conformément à l'article précité.

Seule la quote-part du Trésor Public d'un montant de G.157 millions et se rapportant à l'exercice 2012/2013 a fait l'objet d'une distribution sur l'autorisation du Conseil d'administration du 24 février 2016.

FIRME TURNIER



Antoine Lionel TURNIER
Associé

ERNST & YOUNG (RACINE)



Makhya SY
Associé

Le 21 avril 2017

Sommaire

Etats financiers au 30 septembre 2015	5-8
Bilan	5
Comptes de pertes et profits	6
Etat de variation des capitaux propres	7
Tableau des flux de trésorerie	8
Notes annexes aux états financiers	9-19
Informations sur le bilan	20-57
Informations sur le compte de pertes et profits	58-63
Divers	64-65

Etats financiers au 30 septembre 2015

Bilan

(En milliers de Gourdes)

ACTIF	Notes	30/09/2015	30/09/2014	Variation	
				Valeur	%
Avoirs en or	4	3 437 027	3 197 200	239 827	8%
Avoirs sur le Fonds Monétaire International	5	5 040 971	4 652 294	388 677	8%
Avoirs en monnaies étrangères	6	82 804 209	76 619 690	6 184 519	8%
Participations dans les organismes internationaux	7	3 163 725	2 764 344	399 381	14%
Placements locaux	8	2 570 000	3 143 750	(573 750)	(18%)
Prêts et avances au gouvernement et aux collectivités	9	48 115 138	46 637 150	1 477 988	3%
Prêts et avances aux particuliers et aux autres institutions	10	3 126 124	2 733 749	392 375	14%
Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	11	6 850 733	806 776	6 043 957	749%
Immobilisations	12	5 495 291	4 729 225	766 066	16%
Autres actifs	13	4 753 657	2 347 978	2 405 679	102%
TOTAL		165 356 875	147 632 156	17 724 719	12%
PASSIF					
Billets et monnaies en circulation	14	33 055 095	27 269 017	5 786 078	21%
Comptes d'engagements	15	103 793 563	94 652 752	9 140 811	10%
Engagements envers le FMI	16	9 257 307	7 958 013	1 299 294	16%
Contributions et engagements de l'Etat haïtien sur participation au capital des organismes financiers internationaux	17	3 885 073	3 565 580	319 493	9%
Autres passifs	18	9 441 225	11 114 591	(1 673 366)	(15%)
Provisions pour risques et charges		-	-	-	-
Réserves de réévaluation de change	19	10 202 568	6 350 777	3 851 791	61%
Réserves générales	20	(5 133 444)	(3 657 049)	(1 476 395)	40%
Réserve de réévaluation de l'or	21	775 311	246 389	528 922	215%
Réserve allocation spéciale retraite	22	381 703	367 674	14 029	4%
Capital et réserves	23	1 256 282	1 256 282	-	-
Résultat des exercices antérieurs	24	(1 584 214)	(2 126 556)	542 342	(26%)
Résultat	-	26 406	634 686	(608 280)	(96)%
TOTAL		165 356 875	147 632 156	17 724 719	12%

Comptes de pertes et profits

(En milliers de Gourdes)

	Notes	30/09/2015	30/09/2014	Variation	
				Valeur	%
Produits des opérations avec l'étranger : intérêts		2 766 702	2 735 155	31 547	1%
Produits de placements, prêts et avances à l'Etat Haïtien		1 099 982	1 099 890	92	0%
Produits des opérations de crédit		199 295	125 555	73 740	59%
Intérêts débiteurs et frais financiers		(885 365)	(275 668)	(609 697)	221%
Autres dépenses d'intérêts		-	(44 058)	44 058	(100%)
Résultat net d'intérêts	25	3 180 614	3 640 874	(460 260)	(13%)
Dividendes		27 554	6 918	20 636	298%
Gains sur ventes des valeurs mobilières		227 225	511 693	(284 468)	(56%)
Pertes sur ventes des valeurs mobilières		(120 176)	(11 308)	(108 868)	963%
Résultats sur ventes de valeurs mobilières	26	107 049	500 385	(393 336)	(79%)
Produit net bancaire		3 315 217	4 148 177	(832 960)	(20%)
Autres produits	27	200 075	210 939	(10 864)	(5%)
Gain extraordinaire		-	410	(410)	(100%)
Résultat opérationnel		3 515 291	4 359 526	(844 235)	(19%)
Entretien de la circulation fiduciaire		335 378	301 390	33 988	11%
Rémunérations et charges sociales		2 204 503	2 520 255	(315 752)	(13%)
Dépenses administratives		529 952	552 029	(22 077)	(4%)
Dotation aux amortissements		258 241	196 638	61 603	31%
Dépenses relatives à la gestion des actifs		78 794	69 663	9 131	13%
Dons		75 034	57 752	17 282	30%
Autres dépenses		938	-	938	100%
Pertes nettes dues au séisme		-	-	-	-
Dotation pour mauvaises créances		6 046	27 113	(21 067)	(78%)
Dotation pour risques et charges		-	-	-	-
Charges d'exploitation générale	28	3 488 886	3 724 840	(235 954)	(6%)
Revenus nets de l'exercice		26 406	634 686	(608 280)	(96%)

Etat de variation des capitaux propres

(En milliers de Gourdes)

	Capital	Réserves légales	Réserves spéciales	Réserve pour réévaluation d'immeubles	Total capitaux propres
Solde au 30/09/2014	-50 000	-74 454	- 412 825	-719 003	1 256 282
Affectations	-	-	-	-	-
Prélèvements	-	-	-	-	-
Réévaluation	-	-	-	-	-
Solde au 30/09/2015	-50 000	-74 454	-412 825	-719 003	-1 256 282

Tableau des flux de trésorerie

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014
Activités d'exploitation		
Revenu net de l'exercice	26 406	634 686
Eléments de conciliation du revenu net aux liquidités résultant des activités d'exploitation		
Dotations aux amortissements	308 483	179 547
Provisions pour pertes de valeur sur prêts	(6 046)	26 182
Effet de change suite à la réévaluation de la participation des organismes financiers inter	3 501 716	919 512
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation		
Augmentations des prêts et avances, net	(17 556 071)	4 518 531
Billets en monnaies en circulation	5 786 958	3 205 866
Engagements en devises	7 195 177	2 162 744
Contributions et engagements envers les organismes financiers internationaux	2 081 074	341 017
Engagements envers les banques créatrices de monnaie	12 149 594	(4 515 998)
Dépôts du Gouvernement Central	(9 695)	(4 794 410)
Engagements envers les autres institutions	(416 761)	(1 474 689)
Changements dans les autres éléments d'actif, de passif et de réserves	(2 761 284)	(14 439 519)
Liquidités provenant des activités d'exploitation	10 299 552	(13 236 531)
Activités d'investissement		
Augmentation des placements étrangers	(6 484 691)	13 233 424
(Augmentation) diminution des placements locaux	(1 564 090)	(1 806 116)
Acquisitions d'immobilisations nettes	(1 096 250)	(641 519)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement	(9 145 031)	10 785 789
Augmentation (Diminution) nette des liquidités	1 154 521	(2 450 742)
Liquidités au début de l'exercice	6 500 049	8 950 776
Liquidité à la fin de l'exercice	7 654 569	6 500 034

Notes annexes aux états financiers

Règles et méthodes comptables de la BRH

Note 1 - Cadre juridique et activités

La Banque de la République d'Haïti (BRH), dont le Siège est sis à la rue du Quai à Port-au-Prince (Haïti), est un organisme public autonome, constitué par l'Etat Haïtien, par la loi du 17 août 1979, modifié en ses articles 9 et 17 par le décret du 28 mars 1985. Son capital social n'est pas divisé en actions. Il est détenu par l'Etat Haïtien et peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

La loi du 17 août 1979 portant création de la BRH stipule en son article 6 que celle-ci est dirigée par un Conseil d'Administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

La BRH est une Banque Centrale et, à ce titre, a pour objet de :

- promouvoir dans le domaine de la monnaie, du crédit et des changes, les conditions les plus favorables au développement de l'économie nationale ;
- encourager le développement et l'utilisation la plus complète et la plus efficace des ressources productives du pays ;
- adapter les moyens de paiement et la politique de crédit aux besoins légitimes de l'économie haïtienne et, en particulier, à la croissance de la production nationale ;
- aider à éviter toutes tendances inflationnistes, spéculatives et déflationnistes qui seraient nuisibles aux intérêts permanents de la nation ;
- conseiller le Gouvernement en matière de politique monétaire, dans le but principal de maintenir, à l'intérieur du pays, la stabilité relative des prix et à l'extérieur, la croissance des échanges ;
- faciliter l'expansion du commerce intérieur et extérieur en vue de contribuer à l'instauration et au maintien d'un niveau élevé de l'emploi et du revenu réel ;
- assurer l'administration et la gestion des réserves de changes, veiller à l'application des dispositions légales et réglementaires relatives aux institutions financières ;
- contrôler et orienter la circulation et la distribution du crédit ;
- émettre des billets de banque, frapper des pièces métalliques et créer de la monnaie scripturale ;
- exercer toutes les activités de banquier de l'Etat, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit.

La BRH utilise divers instruments dans la mise en œuvre de la politique monétaire, dont l'objectif fondamental demeure la stabilité des prix. Son principal canal de gestion monétaire est, depuis 1996, la vente aux banques de la place des bons qu'elle émet.

La BRH mène des négociations avec le Ministère de l'Economie et des Finances en ce qui a trait au niveau et aux conditions de financement du déficit budgétaire. Ces ententes se matérialisent, en général, par des accords signés entre le Gouverneur de la BRH et le Ministre de l'Economie et des Finances.

Au plan de la réglementation et de la supervision bancaires, la BRH, conformément aux articles 29 à 32 de sa loi organique et à l'article 43 du décret du 14 novembre 1980 réglementant le fonctionnement des banques, a le pouvoir d'inspecter celles-ci et de les soumettre à un régime de normes prudentielles.

En sa qualité de banquier de l'Etat (article 37 de la loi organique), la BRH tient le compte courant de toutes les institutions et collectivités publiques. Elle se charge de la collecte des recettes de l'Etat et encaisse directement pour le compte de celui-ci les taxes internes et les droits de douane. Elle fait aussi fonction de gardienne des titres appartenant à ces entités (article 38 de la loi organique).

Pour l'exécution de ces opérations, la BRH est organisée en un réseau comportant un Siège et une succursale au Cap-Haïtien. La BRH s'est orientée vers une organisation interne destinée à faciliter la mise en œuvre de sa stratégie de modernisation.

Note 2 - Principes et méthodes comptables

2.1 - Référentiel comptable en vigueur au 30 septembre 2015

Les états financiers de la Banque de la République d'Haïti ont été élaborés conformément aux dispositions de la loi organique du 17 août 1979 et suivant la méthode de comptabilité d'exercice. Ils sont libellés en Gourde qui est la monnaie nationale Haïtienne.

2.2 - Exercice

La durée de l'exercice est de douze mois. L'exercice débute le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

2.3 - Principes comptables

Les principes comptables suivants sont appliqués :

- comptabilité d'engagement,
- intelligibilité,
- pertinence,
- fiabilité,
- comparabilité.

2.4 - Méthode d'évaluation

Les états financiers sont préparés sur la base de la valeur de marché pour l'or, des titres et des éléments d'actif et de passif libellés en devises inscrits au bilan, ainsi que du coût historique pour les autres rubriques

2.5 - Estimations et jugements

Lors de la préparation de ces états financiers, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

La BRH établit une provision pour pertes de valeur sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation de la perte de valeur réelle sur le portefeuille de prêts à cette date. Cette provision est établie en prenant en considération les éléments probants spécifiques tels que les arriérés de remboursement, la valeur des garanties, les possibilités de recouvrement futur, et la situation économique de l'emprunteur qui ont un impact sur les flux de trésorerie futurs estimés d'un prêt spécifique ou d'un groupe de prêts avec un risque similaire.

2.6 - Effets des transactions et événements

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte dès que ces transactions et événements se produisent.

Par ailleurs, en raison du découpage de l'activité en exercices comptables, les transactions et autres événements sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent effectivement et à celui-ci seulement. Dans ce cadre, les produits sont comptabilisés dès qu'ils sont acquis et les charges au fur et à mesure qu'elles sont engagées.

2.7 - Opérations en devises

Les transactions en devises étrangères sont initialement comptabilisées aux cours de change en vigueur à la date de transaction. En fin de mois, les actifs et passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours de change en vigueur en fin de période. Les gains ou pertes de change, qui en découlent, sont enregistrés dans un compte de réserve « Réserve de réévaluation de change », conformément à l'article 56 de la loi organique.

2.8 - Impôts et taxes

Conformément à l'article 63 de la loi organique, la BRH est exonérée du paiement des droits et taxes de l'Etat ou des communes à l'occasion de toutes opérations qui lui sont propres. De même, elle bénéficie de l'exemption des droits à l'occasion de ses importations y compris matériels, équipements, lubrifiants, carburants.

2.9 - Avoirs en or

L'or est valorisé au cours en vigueur à la date du bilan. Les gains et les pertes résultant de cette valorisation sont inscrits à la réserve de réévaluation. Le stock d'or n'est pas porteur d'intérêts. L'avoir en or fait partie des réserves nettes de change en accord avec l'article 52 de la loi organique de la BRH.

2.10 - Avoirs sur le FMI, engagements envers le FMI

La BRH est l'agent fiscal de l'Etat Haïtien auprès du Fonds Monétaire International (FMI). Elle est en même temps le dépositaire des Gourdes détenus par le FMI. En vertu de la loi du 19 septembre 1952, la Banque représente le Gouvernement Haïtien en toute négociation ou transactions avec le Fonds. Toutes les transactions entre le Gouvernement et le Fonds sont inscrites dans les livres de la BRH.

Les différences résultant des opérations de la BRH avec le Fonds sont supportées par le Gouvernement Haïtien et sont comptabilisées au bilan dans le compte «Avance différence de change FMI ».

Les opérations avec le FMI sont libellées dans la monnaie du FMI, à savoir le Droit de Tirage Spécial (DTS).

Les opérations et transactions de l'Etat Haïtien avec le FMI concernent le compte de Droit de Tirage Spécial (DTS), le compte de ressources générales et les comptes administrés.

La position de réserve au FMI est la différence entre les quotes-parts de l'Etat et sa souscription en monnaie nationale, compte non tenu des tirages au titre des ressources générales (avoirs exclus ou recours aux crédits du FMI).

Les tirages effectués par l'Etat auprès du FMI sont reçus et enregistrés dans les comptes dépôt à vue de la BRH à la Federal Reserve Bank en dollars, d'une part, et dans les comptes d'engagements envers le FMI en DTS, d'autre part. Au moment des tirages, les différences entre les montants versés à l'Etat et la dette vis-à-vis du FMI sont portées directement au compte « Avance Différence de change FMI ».

Les avoirs du FMI en monnaie nationale (comptes FMI n° 1, FMI n° 2 et FMI compte titres) font l'objet d'une réévaluation annuelle le 30 avril de chaque année, sur la base du cours représentatif du DTS communiqué par le FMI. Les gains et pertes de réévaluation sont inscrits dans le compte « Avance différence de change FMI ».

A la clôture de chaque période mensuelle, les avoirs du FMI en DTS sont réévalués sur la base du cours du DTS/Gourdes de fin de mois.

Les DTS détenus, les tirages sur les comptes administrés et les allocations de DTS sont convertis en Gourdes sur la base du cours de change en vigueur lors des transactions. Les différences résultant de réévaluations périodiques sont portées au compte « Avance différence de change FMI ».

2.11 - Participations, contributions et engagements dans les autres organismes financiers internationaux

Conformément à l'article 2, alinéa 10, et l'article 61, alinéa 2 de la loi du 17 août 1979, la BRH enregistre dans ses livres les participations de la République d'Haïti dans les différents organismes internationaux. Le Gouvernement Haïtien a souscrit au capital de différents organismes financiers internationaux. Les montants payés à titre de capital sont reflétés comme des contributions, et les montants non encore versés sont reflétés comme des engagements. Ces transactions sont gérées par la BRH à titre de fiduciaire et sont réévaluées aux taux de change de la fin de l'exercice. L'effet de change résultant de la réévaluation des actifs et passifs de l'Etat Haïtien est enregistré au bilan dans le compte « Réserves de réévaluation de change ».

2.12 - Placements à la Télécommunication d'Haïti (TELECO)

La BRH détient 97 % des actions de la TELECO et le Gouverneur de la BRH est le président du Conseil d'Administration de cette institution. Les titres de participation détenus sur la TELECO ont été initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition. La valeur comptable de ces titres est ajustée en y incluant la quote-part de la BRH dans les résultats annuels enregistrés par la TELECO. Depuis 2001, en l'absence d'états financiers audités de la TELECO, la valeur comptable du placement à la TELECO n'a pas connu d'évolution.

2.13 - Avoirs en monnaies étrangères

Les réserves de change de la BRH sont investies en comptes à vue, en comptes à terme et dans des actifs obligataires.

2.13.1 - Portefeuille titres

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion de son portefeuille, la BRH détient des valeurs mobilières de placement. La BRH a choisi un système de gestion par administrateurs externes de portefeuille (gestion déléguée). Les gérants de portefeuille peuvent bénéficier de pouvoirs discrétionnaires ou peuvent être sujets à des limitations strictes, concernant la sélection des placements.

Ces placements sont disponibles à la vente.

- **Actifs financiers disponibles à la vente**

Ce sont des actifs financiers détenus dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés initialement en comptabilité à leur coût d'acquisition, coupons courus et frais d'acquisition inclus, et sont évalués ultérieurement à leur juste valeur. La variation de juste valeur est constatée directement en capitaux propres dans le compte « Réserve de réévaluation de change ».

2.14 - Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités

Les crédits à l'Etat Haïtien représentent un financement au Secteur Public ainsi que les prêts et avances en comptes courants au Gouvernement, aux collectivités locales et aux entreprises publiques. Ils sont évalués au coût. La BRH n'enregistre pas de perte de valeur sur les crédits à l'Etat Haïtien et aux entreprises publiques à moins de désaccords spécifiques. Les revenus d'intérêts sur ces prêts, avances et placements sont comptabilisés sur une base d'exercice.

2.15 - Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, avec possibilité de réévaluation.

Les réévaluations sont effectuées par des experts en évaluation.

L'écart de réévaluation est imputé aux capitaux propres sous une rubrique séparée en contrepartie des comptes d'immobilisations.

Suite au séisme du 12 janvier 2010, les pertes sur les immeubles de la Banque qui ont subi des dommages ont été évaluées et enregistrées dans les livres de la BRH.

A l'exception des terrains, des constructions en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leur vie utile.

Les durées de vie retenues sont les suivantes :

Immobilisations	Durées de vie utile (en mois)
Terrains	Non amortissable
Bâtisses	240
Mobilier et matériel de bureau	48
Matériel informatique	60
Logiciel informatique	12
Matériel roulant	48
Equipements	60
Installations	60
Aménagements, Extensions, Agrandissements	60

Les immobilisations entièrement amorties demeurent inscrites au bilan dans un compte distinct « Biens totalement amortis » aussi longtemps qu'elles subsistent. Les immobilisations figurent au bilan à leurs valeurs nettes.

2.16 - Stocks de billets neufs en transit

A l'achat, les signes monétaires sont comptabilisés en engagements hors bilan au prix d'achat, auquel viennent s'ajouter les frais de transport.

A l'émission, les quantités de signes monétaires émises sont valorisées selon la méthode FIFO et comptabilisées au bilan. A la clôture de l'exercice, les billets et monnaies non émis sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés selon la méthode FIFO.

2.17 - Billets et monnaies en circulation

Les billets et pièces de monnaie en circulation sont analysés comme des dettes envers les détenteurs. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur faciale ou valeur nominale.

2.18 - Comptes d'engagements

Les comptes à vue (dettes à vue) et les dépôts auprès de la BRH sont inscrits au bilan à leur valeur nominale et ne sont pas rémunérés.

2.19 - Provisions pour risques et charges

Une provision est constituée lorsque la BRH a une obligation réglementaire, implicite ou juridique qui résulte d'un événement passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable.

Conformément au principe de prudence, des provisions sont aussi constituées pour tous les risques potentiels liés à certains comptes d'actif (actifs non performants).

2.20 - Fonds de retraite et prime de séparation

La dépense annuelle pour le fond de retraite et primes de séparation est établie en fonction d'un taux de contribution fixé par la Banque de la République d'Haïti.

2.21 - Réserve de réévaluation de change

L'article 56 de la loi organique de la BRH précise que les gains et les pertes, qui résultent de la réévaluation des avoirs et des engagements de la BRH détenus en devises ou en or, doivent être comptabilisés à un compte dénommé "Réserve de réévaluation" présenté au bilan au niveau du capital et réserves.

2.22 - Réserve pour réévaluation d'immeubles

Le solde de ce poste sera viré à la réserve spéciale quand les immeubles seront comptabilisés. Toute moins-value résultant de la réévaluation est enregistrée directement comme une dépense à l'état des résultats à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même immeuble déjà réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réserve de réévaluation-terrains et immeubles.

2.23 - Réserves générales

Ce poste enregistre les pertes et gains latents qui résultent des réévaluations périodiques du portefeuille de titres de la BRH.

2.24 - Distribution des profits nets

Selon l'article 59 de la loi régissant la BRH, les résultats nets doivent être distribués de la manière suivante : 25 % au Trésor Public, 10 % à la réserve légale et le solde à des réserves spéciales destinées aux fins d'investissements, de placements, d'agrandissement et autres, tel que fixé par le Conseil d'Administration. En 2010 et 2009, le Conseil d'Administration a convenu avec le Ministère de l'Economie et des Finances de ne pas effectuer de distribution à l'Etat en vue d'éponger les pertes antérieures et de constituer les réserves nécessaires à la recapitalisation de la BRH, tel que prévu dans le cadre d'accords avec les partenaires internationaux.

2.25 - Gestion des risques

La BRH est exposée à des risques variés qui sont les suivants :

- **Risque de marché** : risque de perte due aux changements dans les prix et aux taux de marché (cours de l'or, cours de change et taux d'intérêt) ;
- **Risque de contrepartie** : risque de perte due à l'incapacité des contreparties de la Banque de faire face à leurs obligations financières ;
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance des procédures, des personnes, des systèmes internes ou d'évènements extérieurs.

La gestion des risques est centrée sur le caractère imprévisible de l'environnement financier et a pour objet d'en minimiser les conséquences négatives potentielles sur les performances de la BRH.

2.26 - Reconnaissance des produits et des charges

La reconnaissance des produits et des charges est effectuée selon les règles suivantes :

- les produits et les charges sont pris en compte au cours de l'exercice pendant lequel ils sont réalisés, acquis ou dus ;
- les produits et les charges en monnaies étrangères sont convertis au cours de change de la date de transaction ;

- les plus-values et moins-values latentes sur les instruments financiers liées aux taux d'intérêt et aux prix du marché, sont comptabilisées au bilan dans le compte « Réserves générales » ;
- les écarts de conversion sur les devises étrangères sont comptabilisés au bilan dans le compte « Réserves de réévaluation de change ».

2.27 - Evénements postérieurs à la date de clôture

Les événements significatifs ayant un lien prépondérant et direct avec une situation qui existait à la date de clôture des comptes, donnent lieu à un ajustement des montants comptabilisés dans les états financiers. A cet égard, les actifs et les passifs font l'objet d'un ajustement pour tenir compte d'évènements significatifs survenus entre la date de clôture et la date d'approbation des états financiers. Ceux concernant des situations apparues postérieurement à la date de clôture, sont mentionnés dans les notes annexes, avec une estimation de leur incidence financière.

2.28 - Changement de méthodes, d'estimations comptables

Aucun changement de méthode ou d'estimation comptables n'est intervenu durant l'exercice 2014-2015.

Note 3 - Cours des monnaies étrangères et prix de l'Or

Monnaies étrangères et or	30/09/2015	30/09/2014
	(en Gourdes)	(en Gourdes) (en Gourdes)
1 Dollar des Etats-Unis (USD)	52,1417	45,5577
1 Euro (EUR)	58,2788	57,5439
1 Droit de Tirage Spécial (DTS)	73,1934	67,5438
1 Once d'or	-	55 420,94

Informations sur le bilan

Bilan - Actif

Note 4 - Avoirs en or

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015		30/09/2014		Variation
	En onces	En milliers de Gourdes	En onces	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Or en dépôt chez Morgan Stanley Smith Barney	1 308	77 183	1 308	72 643	4 540
Or en dépôt à la Federal Reserve Bank	56 918	3 359 844	56 918	3 124 557	235 287
Total	58 226	3 437 027	58 226	3 197 200	239 827

Cette rubrique enregistre les avoirs en or détenus par la BRH à la Federal Reserve Bank of New York (1 308 Oz) et chez Morgan Stanley (56 918 Oz).

Le stock d'or est réévalué mensuellement sur la base du cours de l'once d'or affiché sur le site Bloomberg. L'écart entre la valeur réévaluée du stock et sa valeur comptable est enregistré au passif, dans les comptes "533000 Réserve de réévaluation or" pour l'or détenu à la Federal Reserve et "538400 Réserve de plus-value non réalisée sur placement" pour l'or détenu à la Morgan Stanley.

L'évolution du solde par rapport à l'exercice précédent résulte de l'appréciation de l'once d'or.

Note 5 - Avoirs sur le Fonds Monétaire International (FMI)

La rubrique « Avoirs sur le Fonds Monétaire International » comprend la position de réserve et les avoirs en DTS et se détaille comme suit :

	30/09/2015		30/09/2014		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Position de réserve	68 047	4 981	68 047	4 596	385
Avoirs en droits de Tirages Spéciaux	68 804 214	5 035 990	68 810 090	4 647 698	388 292
Total	68 872 261	5 040 971	68 878 137	4 652 294	388 677

- Position de réserve

Constitué en 1945, le FMI a été investi par ses textes fondateurs de la mission statutaire de restaurer la stabilité du système monétaire international. Les opérations de l'Etat Haïtien avec le FMI (le Fonds) sont régies par l'article VIII des statuts du FMI.

Les souscriptions des pays membres constituent l'origine normale des ressources du Fonds. A chaque pays est assignée une quote-part. Les quotes-parts souscrites sont libérées en devises par les Etats membres à concurrence de 25 %, et en monnaie nationale à concurrence de 75 %.

La position de réserve d'un pays auprès du FMI est égale à la différence entre sa quote-part et la souscription versée en monnaie nationale.

La position de réserve de la République d'Haïti auprès du FMI s'analyse comme suit :

	30/09/2015		30/09/2014		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
Quota FMI	81 900 000	5 994 511	81 900 000	5 531 841	462 670
FMI, Compte no 1	(36 290 445)	(2 656 208)	(36 290 445)	(2 451 196)	(205 012)
FMI, Compte titres	(45 541 508)	(3 333 322)	(45 541 508)	(3 076 049)	(257 273)
Total	68 047	4 981	68 047	4 596	385

- **Quota FMI**

Le quota FMI correspond à la quote-part exprimée en DTS et attribuée à l'Etat Haïtien dans le cadre de sa souscription lors de son admission au Fonds. Il représente un actif de la République d'Haïti. Comme sur les exercices précédents, le quota FMI est resté stable en l'absence de décision par le Conseil d'Administration du FMI d'une augmentation de la quote-part de l'Etat Haïtien.

- **Compte FMI n° 1 et compte de titres**

Le compte FMI n° 1 et le compte de titres correspondent à la quote-part réglée en monnaie nationale ou sous forme de titres par l'Etat Haïtien. En qualité de dépositaire, la BRH tient ces comptes enregistrant les avoirs du FMI en Gourdes. Ces comptes constituent des engagements de la BRH vis-à-vis du Fonds.

Au 30 septembre 2015, le compte FMI n° 1 et le compte FMI compte de titres présentent respectivement des soldes créditeurs de G.2.656 millions et G.3.333 millions. En l'absence d'évolution des soldes en DTS de ces comptes, les variations respectives constatées de G.205 millions et G.257 millions, résultent exclusivement de l'appréciation du cours du DTS qui est passé de G.67,5438 au 30 septembre 2014 à G.73,1934 au 30 septembre 2015.

- **Avoirs en Droits de Tirages Spéciaux**

Les DTS détenus ont évolué ainsi qu'il suit :

	En DTS
Solde au 30/09/2014	68 810 090
Acquisitions	-
Cessions	-
Rémunérations perçues	34 794
Commissions payées	(40 670)
Solde au 30/09/2015	68 804 214

Les rémunérations perçues correspondent aux intérêts payés par le FMI sur les avoirs en DTS. Les commissions payées correspondent essentiellement aux intérêts versés au FMI et calculés sur la base du stock de DTS alloués à l'Etat Haïtien.

Note 6 - Avoirs en monnaies étrangères

Cette rubrique comprend l'encaisse, les dépôts à vue et de garantie à l'étranger, les valeurs en transit et les placements en devises étrangères. Elle se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Billets, pièces de monnaie et chèques	3 590 557	1 494 006	2 096 551
Avoirs dans les banques non résidentes	3 971 192	4 962 502	(991 310)
Valeurs en transit sur l'étranger	15 177	24 501	(9 324)
Remises en transit en devises sur le pays	77 643	19 039	58 604
Collatéral	678 753	596 015	82 738
Placements en devises étrangères	74 470 887	69 523 627	4 947 260
Total	82 804 209	76 619 690	6 184 519

- Billets, pièces de monnaie et chèques en USD

Les billets, pièces de monnaie et chèques en devise, essentiellement en dollars, sont constitués par les encaisses détenues au Siège et au Cap Haïtien. Ces encaisses s'analysent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Billets devises guichets	8 140	7 780	360
Billets devises non triés	1 107 769	466 306	641 463
Billets devises caveau	2 262 063	726 736	1 535 327
Pièces devises caveau	315	275	40
Sous-total Siège	3 378 287	1 201 097	2 177 190
Billets devises Cap Haïtien	212 270	292 909	(80 639)
Total	3 590 557	1 494 006	2 096 551

- **Avoirs dans les banques non résidentes**

Les avoirs dans les banques non résidentes sont essentiellement constitués des dépôts à vue et se décomposent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

Banque	30/09/2015		30/09/2014		Variation
	En devise	En milliers de Gourdes	En devise	En milliers de Gourde	En milliers de Gourde
Correspondants USD					
Citibank NY	25 024 921	1 304 842	21 667 694	987 130	317 712
Fédéral Reserve	10 514 618	548 250	81 612 264	3 718 067	(3 169 817)
Citibank Collatéral	307 204	16 018	307 172	13 994	2 024
Citibank IDA	13 301	694	14 157	645	49
Bladex	2 697 728	140 664	2 695 514	122 801	17 863
Bladex collateral	1 038 291	54 138	864 684	39 393	14 745
					0
Correspondant EUR					0
Banque de France	32 714 924	1 906 586	1 398 437	80 472	1 826 114
					0
Total		3 971 192		4 962 502	(991 310)

- **Collatéral**

Ce compte enregistre les dépôts de garantie constitués auprès de la Citibank New-York pour la mise en place de lettre de crédit, sur demande du Ministère de l'Economie et des Finances haïtien.

- **Placements non-résidents**

Les placements non-résidents sont constitués par un portefeuille de liquidité, en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille aux Etats-Unis. Ils se décomposent comme suit par gestionnaire :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015		30/09/2014		Variation
	En USD	En milliers de gourdes	En USD	En milliers de gourdes	En milliers de gourdes
FIDELITY INVEST/COLBERT INVEST M.	149 967 288	7 819 550	146 625 053	6 679 900	1 139 650
GOLDMAN SACHS ASSET MANAG.	92 620 500	4 829 391	90 007 603	4 100 539	728 852
CITIFIX ALPHA LIQUIDITY	182 195 233	9 499 969	173 711 038	7 913 875	1 586 094
BLACKROCK INVEST. MANAGEMENT	84 799 557	4 421 593	82 592 370	3 762 719	658 874
JANUS CAPITAL GROUP	52 606 038	2 742 968	49 463 656	2 253 451	489 517
LUCROR CAPITAL ADVISORS LP	37 848 827	1 973 502	39 900 075	1 817 756	155 746
MSSB	828 203 037	43 183 914	943 756 760	42 995 387	188 527
Total	1 428 240 480	74 470 887	1 526 056 555	69 523 627	4 947 260

Le portefeuille de la BRH est essentiellement composé de cash et d'actifs financiers disponibles à la vente détenus par les gestionnaires de portefeuille pour le compte de la BRH.

Ces actifs financiers sont détenus dans le but d'avoir des liquidités disponibles. Ils sont enregistrés en comptabilité à leur juste valeur. Ils sont constitués de bons du Trésor et de bons émis par les Agences Fédérales Américaines, d'obligations municipales et de sociétés. Au 30 septembre 2015, la décomposition du portefeuille établi par la BRH s'analyse comme suit, par catégorie de titres (en USD) :

Placement	Coût	Juste valeur
Comptes en marché (cash)	-	21 514 265
US Treasury Securities	65 953 740	65 825 820
Agences fédérales	349 481 265	338 012 786
Obligations municipales	125 969 209	125 159 371
Obligations de sociétés	835 959 160	811 377 115
Unsettled Purchases/Sales	2 053 867	2 059 230
Stocks	32 815 349	30 172 681
Exchange-Traded & Closed-End Funds	22 857 012	22 455 168
Intérêts accrus	-	11 664 044
Total	1 435 089 602	1 428 240 480

Au 30 septembre 2015, le portefeuille de la BRH se ventile comme suit, par catégorie (en USD) :

	Blackrock		BRH MAIN		FORMER CITI FX		FORMER WESTERN ASSET MANAGEMENT		GOLDMAN SACHS	
	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)
empte en marché cash	462 817	-	1 780 021	-	1 003 190	-	401 988	-	150 613	-
treasury Securities	12 720 874	12 845 581	-	-	-	-	-	-	31 025 496	30 457 288
gouvernement Sponsored Corporate Securities (GSE)	5 889 248	5 848 683	238 132 977	248 650 754	9 361 500	10 000 000	1 672 313	1 736 958	14 649 025	12 144 870
FOREIGN SECURITIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations municipales	3 081 665	3 009 665	24 461 055	25 230 653	24 605 320	25 248 544	17 453 206	18 389 758	572 395	546 940
Obligations de société	60 001 108	61 294 014	266 605 325	268 441 736	145 465 558	149 022 637	38 745 609	46 348 959	45 602 931	47 548 329
Asset-Backed Securities (ABS), Mortgage-Backed Securities (MBS), Collateralized Mortgage Obligations (CMOs)	2 059 230	2 053 867	-	-	-	-	-	-	-	-
Equities (stocks, REITs / Tangibles)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Exchange-Traded Funds	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Accrued Interest	584 616	-	4 736 089	-	1 759 666	-	711 424	-	620 041	-
Total	84 799 558	85 051 810	535 716 467	542 323 143	182 195 234	184 271 181	58 984 540	66 475 675	92 620 501	90 697 427

	INTERMEDIATE DURATION		FIXED INCOME (EX CLAUDUS CAPITAL GROUP)		LUCROR CAPITAL ADVISOR		Fidelity		Total Juste Valeur	Total Coût
	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)	Juste valeur (market value)	Coût(original Total cost)		
empte en marché cash	105 613	-	635 212	-	13 443 455	-	3 531 357	-	21 514 266	-
treasury Securities	-	-	-	-	-	-	22 079 450	22 650 870	65 825 820	65 953 739
gouvernement Sponsored Corporate Securities (GSE)	42 684 310	45 000 000	25 623 414	26 100 000	-	-	-	-	338 012 787	349 481 265
FOREIGN SECURITIES	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Obligations municipales	19 387 385	20 073 635	-	-	-	-	35 597 345	33 470 015	125 159 371	125 969 210
Obligations de société	169 393 163	176 292 492	26 048 950	26 873 213	-	-	59 514 471	60 137 781	811 377 115	835 959 161
Asset-Backed Securities (ABS), Mortgage-Backed Securities (MBS), Collateralized Mortgage Obligations	-	-	-	-	1 950 204	2 847 658	28 222 475	29 967 690	2 059 230	2 053 867
Equities (stocks, REITs / Tangibles)	-	-	-	-	22 455 168	22 857 012	-	-	22 455 168	22 857 012
Exchange-Traded Funds	-	-	-	-	-	-	1 022 188	-	11 664 044	-
Accrued Interest	1 931 559	-	298 461	-	-	-	-	-	-	-
Total	289 502 030	241 366 127	52 606 037	52 978 213	37 848 827	25 704 670	149 967 286	146 226 356	1 428 240 480	1 435 089 602

Note 7 - Participation dans les organismes internationaux

Cette rubrique comprend les participations de l'Etat Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre 2015 :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	2 422 391	2 116 512	305 879
Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD)	281 105	245 610	35 495
Banque Caribéenne de Développement (BCD)	171 919	150 210	21 709
Association Internationale de Développement (IDA)	57 620	50 451	7 169
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	163 725	143 051	20 674
Fonds Multilatéral d'Investissement	15 642	13 667	1 975
Société Internationale de Financement (IFC)	42 860	37 449	5 411
Agence de Garantie des Investissements Multilatéraux (MIGA)	8 463	7 394	1 069
Total	3 163 725	2 764 344	399 381

Ces participations sont souscrites en devise ou en monnaie nationale pour le compte de la République d'Haïti.

Note 8 – Placements locaux

Cette rubrique comprend des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit et des obligations du Trésor Haïtien souscrites par la BRH.

Elle s'analyse comme suit, au 30 septembre 2015 :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Avances BNC	275 000	275 000	-
Obligations du Trésor Haïtien	2 295 000	2 868 750	(573 750)
Total	2 570 000	3 143 750	(573 750)

- **Avances BNC**

Ce poste enregistre exclusivement des avances de fonds accordées à la Banque Nationale de Crédit (BNC) par la République d'Haïti en 2009.

Ces avances ont été converties en obligations subordonnées conformément au protocole d'accord signé en date du 29 septembre 2010 entre la BRH et la BNC. Ce protocole fixe la durée des remboursements à 20 ans avec un taux d'intérêt de 1 % l'an.

- **Obligations du Trésor Haïtien**

En date du 12 septembre 2014, la BRH a signé avec le Ministère de l'Economie et des Finances, un protocole d'accord par lequel la BRH accepte de faire l'acquisition d'Obligations du Trésor pour une valeur de 2.868.750 milliers de gourdes. Ces obligations sont dématérialisées et sont au nombre de trente (30), remboursables au taux de 7 % l'an sur une période allant de 1 à 60 mois.

Ces obligations ont été émises par l'Etat Haïtien dans le but de liquider les arriérés de paiement du Gouvernement au titre des travaux d'infrastructure entamés à la suite du passage sur le pays de la catastrophe Sandy.

Il convient de noter que des obligations d'égal montant ont été souscrites par les banques commerciales.

Note 9 - Prêts et avances au Gouvernement et aux collectivités

Cette rubrique comprend les créances détenues sur l'Etat Haïtien et les intérêts à recevoir. Elle s'analyse comme suit :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Frais différés bons BRH	58 978	24 298	34 680
Autres prêts et avances au Gouvernement	46 681 352	46 337 890	343 462
Intérêts à recevoir sur prêts et avances au Gouvernement	1 374 808	274 962	1 099 846
Total	48 115 138	46 637 150	1 477 988

- **Autres prêts et avances au Gouvernement**

Le solde se décompose comme suit :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Avances différence de change FMI	1 823 693	1 497 177	326 516
Avances à consolider	44 840 713	44 840 713	
Fonds de garantie BRH	16 946	-	16 946
Total	46 681 352	46 337 890	343 462

- **Avances différence de change FMI**

Ce poste est constitué des écarts de change constatés lors des réévaluations mensuelles des comptes qui enregistrent les opérations avec le FMI et qui sont libellés en DTS.

Conformément à l'article 12 du décret du 1er octobre 1952 autorisant le Gouvernement de la République d'Haïti à devenir membre du Fonds Monétaire International, à la fin de chaque année fiscale, toute différence résultant des opérations avec le FMI est supportée par le Gouvernement Haïtien.

- **Avances à consolider**

Ce poste enregistre les créances de la BRH sur l'Etat Haïtien, qui ont fait l'objet de consolidation et/ou de protocole d'accord signés entre les deux parties. Il s'analyse comme suit au 30 septembre 2015 :

	(En milliers de Gourdes)
	30/09/2015
Dettes consolidées de l'Etat Haïtien envers la BRH au 30/09/2013 (1)	42 865 239
Dette des institutions publiques envers la TELECO au 31/12/2009 (2)	1 023 479
Billet à ordre du 11 octobre 2007 (2)	951 995
Total	44 840 713

- (1) Ce montant correspond à hauteur de G.42.865.025 milliers aux créances de la BRH sur l'Etat Haïtien qui ont fait l'objet d'une évaluation contradictoire entre les deux parties et d'un rapport de consolidation signé par le Ministère de l'Economie et des Finances et la BRH au 30 septembre 2009.

Il se décompose comme suit :

	(En milliers de Gourdes)
Description	Montant
Titres du Gouvernement	1 217 103
Déficit cumulé du Trésor au 30/09/2009	28 655 885
Déficit cumulé du Trésor 2010 et 2011	6 084 602
Arriérés d'intérêts	12 435
Autres avances	158 444
Avances à consolider 2007-2008	6 736 556
Total	42 865 025

(2) Ces créances ont fait l'objet d'un protocole d'accord tripartite en date du 29 septembre 2010 entre le Ministère de l'Economie et des Finances, la BRH et la TELECO. Les termes de ce protocole prévoient :

- le paiement à la BRH d'une créance de la TELECO sur l'administration publique pour G.1.023 millions en vue de l'apurement des créances de la BRH vis-à-vis de la TELECO ;
- le remboursement d'un billet à ordre d'un montant de G.952 millions, datant du 11 octobre 2007 et resté sans couverture. Ce billet à ordre avait été émis par l'Etat Haïtien en faveur de la BRH et correspond au montant décaissé par la BRH pour le compte de l'Etat afin de combler le déficit de la SOCABANK.

Dans un protocole d'accord signé en date du 5 décembre 2012, l'Etat Haïtien a confirmé sa dette envers la BRH pour un montant de G.44.840.712.797, correspondant au solde du compte « Avances à consolider » figurant dans les livres de la BRH.

- **Intérêts à recevoir**

Dans l'attente de la formalisation des modalités de remboursement des sommes dues à la BRH, dans le protocole d'accord signé au 5 décembre 2012, l'Etat s'est engagé à verser un montant annuel de G.1.1 milliards au titre d'intérêts sur sa dette interne vis-à-vis de la Banque.

Sur l'exercice 2015, ce montant n'a pas fait l'objet de paiement. Le solde de G.1.375 millions à la clôture de l'exercice 2015, correspond aux impayés de juillet 2014 à octobre 2015.

Note 10 – Prêts et avances aux particuliers et aux autres institutions

Cette rubrique enregistre essentiellement les prêts et avances accordés par la Banque au personnel et à une entreprise publique. Le solde se détaille comme suit :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Prêts et avances de la Banque Centrale aux entreprises publiques	21 140	21 140	-
Prêts et avances au personnel	3 483 709	3 086 953	396 756
Intérêt à recevoir sur prêts au personnel	7 743	6 078	1 665
Provisions pour créances douteuses	(386 468)	(380 422)	(6 046)
Total	3 126 124	2 733 749	392 375

Les prêts et avances au personnel se détaillent comme suit au 30 septembre 2015 :

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Avances au personnel	1 276 217	1 228 190	48 027
Avances spéciales	642 199	461 918	180 281
Effets escomptés au personnel	12 778	12 959	(181)
Prêts hypothécaires	1 517 881	1 352 709	165 172
Assurance hypothécaire	34 634	31 177	3 457
Total	3 483 709	3 086 953	396 756

Note 11 - Prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires

Cette rubrique enregistre les prêts et avances aux institutions financières monétaires, non monétaires et les créances rattachées. Le solde se détaille comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Prêts et avances de la banque centrale aux institutions financières non monétaires bancaires	6 570 504	714 644	5 855 860
Prêts et avances de la banque centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires	80 898	80 898	-
Intérêts à recevoir sur prêts et avances aux institutions financières monétaires et non monétaires	26 887	11 234	15 653
Réescompte aux institutions financières monétaires et bancaires	172 444		172 444
Total	6 850 733	806 776	6 043 957

- **Prêts et avances de la Banque Centrale aux institutions financières non monétaires bancaires**

Ces prêts ont été octroyés par la BRH sur l'exercice sous revue. Selon les protocoles d'accord et les tableaux d'amortissement signés par la BRH et ces institutions, le remboursement de ces prêts s'étale sur une période de 1 mois à 20 ans selon les modalités définies pour chaque prêt.

- **Prêts et avances de la banque centrale aux institutions financières non monétaires non bancaires**

Ce poste correspond aux prêts accordés à la Société Haïtienne d'Épargne (SHEC). Cette institution étant en faillite, la BRH a pris l'option de déprécier la totalité de cette créance.

Note 12 - Immobilisations

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Immobilisations financières	2 063 158	2 084 859	(21 701)
Immobilisations incorporelles	25 447	2 270	23 177
Immobilisations corporelles	3 406 686	2 642 096	764 590
Total	5 495 291	4 729 225	766 066

- Immobilisations financières

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Titres TELECO	1 923 381	1 923 381	
Titres BLADEX	139 777	161 478	(21 701)
Total	2 063 158	2 084 859	(21 701)

- Titres de participation TELECO

Comme sur les exercices précédents, la valeur des titres de participation à la TELECO n'a pas connu de variation et s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

Description	Montant
Valeur au coût d'acquisition des titres	13 600
Quote-part des profits nets de la TELECO	1 909 781
Total	1 923 381

Les titres de participation détenus sur la TELECO ont été initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition. Conformément à la méthode de la « mise en équivalence », la BRH a ajusté la valeur comptable de ces titres en y incluant sa quote-part des résultats annuels enregistrés par la TELECO. Cette quote-part a été comptabilisée de 1997 à 2000 sur la base d'états financiers internes de la TELECO non vérifiés. A partir de l'exercice 2001, en raison de l'absence de fiabilité récurrente des états financiers transmis par la TELECO, la BRH a cessé de comptabiliser cette quote-part.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles comprennent les éléments suivants :

	Valeurs nettes comptables 30/09/2015	Valeurs nettes comptables 30/09/2014	Variation
Terrains	397 824	397 824	-
Immeubles	798 989	868 616	(69 627)
Matériels et mobilier	12 690	15 980	(3 290)
Matériel Informatique	(26 171)	11 507	(37 678)
Matériels roulants	62 335	25 123	37 212
Equipements	88 351	51 025	37 326
Installations	3 816	7 127	(3 311)
Aménagement Ext & Agr	6 529	24 358	(17 829)
Immobilisations en cours	2 062 323	1 240 536	821 787
Total	3 406 686	2 642 096	764 590

Note 13 - Autres actifs

Les autres actifs se détaillent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Comptes à recevoir	172 540	178 303	(5 763)
Contrats SWAP	2 137 809	-	2 137 809
Remises en transit sur le pays	144 095	144 975	-880
Stock de fournitures de bureau	17 915	9 344	8 571
Stock de billets neufs en transit	700 832	575 226	125 606
Frais payés d'avances	192 994	253 183	(60 189)
Dépôts de cautionnements	470	470	-
Intérêts à recevoir	30	-	30
Autres	1 386 972	1 186 477	200 495
Total	4 753 657	2 347 978	2 405 679

- **Comptes à recevoir**

Les recettes fiscales et douanières de l'Etat sont collectées par la BRH qui joue le rôle de caissier de l'Etat. Lorsque la BRH ne dispose pas de succursale dans les lieux de collecte, la Banque Nationale de Crédit (BNC) se charge de la collecte et reverse mensuellement les montants à la BRH.

Le solde de ce poste correspond principalement aux recettes du Trésor Public du mois de septembre 2015, collectées par la BNC et non encore reversées à la BRH. Le solde s'apure sur la période subséquente.

- **Contrats SWAP**

Sur l'exercice 2015, la BRH avait mis en place à compter du mois d'août, des contrats à terme en devises destinés aux banques commerciales. Dans le cadre de ces contrats, la BRH s'engage à céder aux banques commerciales des devises en contrepartie de gourdes pour une durée déterminée.

Le solde est constitué des opérations non dénouées à la clôture et se détaille comme suit, par banque :

En milliers de gourdes	
Banque	Montant
BNC	260 708
BUH	729 984
Capital Bank	364 992
Sogebank	782 125
Total	2 137 809

- **Remises en transit sur le pays**

Les remises en transit représentent le solde des opérations de compensation à la BRH et retracent les chèques qui y sont présentés ou reçus. Le règlement intervient avec un jour de décalage. Le solde s'apure sur la période subséquente.

- **Stock de billets neufs en transit**

Ce poste est constitué des billets et monnaies neufs non encore émis à la clôture de l'exercice.

A l'achat, les signes monétaires sont comptabilisés en engagements hors bilan au prix d'achat, auquel viennent s'ajouter les frais de transport.

A l'émission, les quantités de signes monétaires émises sont valorisées selon la méthode FIFO et comptabilisées au bilan. A la clôture de l'exercice, les billets et monnaies non émis sont traités comme des stocks. Ils font l'objet d'un inventaire physique et sont valorisés selon la méthode FIFO.

Le stock de signes monétaires non émis se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014
Stock de billets neufs	403 364	338 429
Stock de pièces de monnaies	297 468	236 797
Total	700 832	575 226

- Autres

Ce poste se décompose au 30 septembre 2015 comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Encaisse métallique or et argent	31 318	11 488	19 830
Dépôt à terme fonds CERA	12 000	12 000	-
Collection pièces or et argent	3 602	766	2 836
Objets d'art	29 976	22 696	7 280
Musée numismatique	18 160	18 160	-
Valeurs à régulariser par service	565 949	599 695	-33 746
Avances sur commande	322 116	379 794	-57 678
Autres comptes à recevoir	351 484	90 701	260 783
Cpte/rec. dessaisissement des banques	1 673	1 673	-
Avances sur quinzaine	283	228	55
Véhicule de fonction/BRH	50 411	49 276	1 135
Total	1 386 972	1 186 477	200 495

Le solde est essentiellement constitué des autres comptes à recevoir, des avances sur commande et des valeurs à régulariser par service qui s'établissent respectivement à G.351 millions, G.322 millions et G.566 millions au 30 septembre 2015.

Le poste « Autres comptes à recevoir » est constitué à hauteur d'un montant de G.53 millions représentant des indemnités à recevoir de l'assureur GFA suite au séisme.

Bilan - Passif

Note 14 - Billets et monnaies en circulation

Cette rubrique s'analyse comme suit :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Billets émis	36 831 865	33 204 190	3 627 675
Encaisse	(3 776 770)	(5 935 173)	2 158 403
Total	33 055 095	27 269 017	5 786 078

Au 30 septembre 2015, la situation comptable des billets en circulation correspond à la différence entre le solde du compte billets émis et la situation de l'encaisse.

Note 15 - Comptes d'engagements

Cette rubrique comprend les comptes de dépôts en devises et en gourdes du Gouvernement Haïtien, des institutions financières monétaires bancaires, des institutions bancaires résidentes et non résidentes, des entreprises publiques, les obligations et bons BRH émis. Elle s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Engagement en devises	43 807 089	36 618 528	7 188 561
Engagement en monnaie locale	31 407 291	22 323 366	9 083 925
Engagement envers le Gouvernement			
Central	21 081 311	30 853 858	(9 772 547)
Bons BRH	5 448 000	4 857 000	591 000
Obligations BRH	2 049 872	-	2 049 872
Total	103 793 563	94 652 752	9 140 811

Les comptes d'engagement sont des comptes de dépôts à vue ouverts à la BRH. Ils sont libellés en Gourdes et en devises. Conformément à l'article 38 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH, les comptes courants ne sont pas productifs d'intérêt. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Les bons BRH sont des titres non matérialisés émis par la BRH. Ils ont comme objectif principal, le contrôle de la liquidité bancaire en permettant soit de fournir des liquidités, ou de réduire des liquidités excédentaires.

- Engagements en devises

Les comptes engagements en devises de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Engagements envers les autres institutions non résidentes	766 464	773 084	(6 619)
Engagements envers les institutions bancaires résidentes	41 769 261	33 497 231	8 272 030
Engagements envers les entreprises publiques	1 218 345	2 254 924	(1 036 579)
Chèques certifiés et comptes spéciaux Dollars	50 934	7 597	43 337
Engagements envers EximBank	-	83 637	(83 637)
Engagements en Dollars	43 805 004	36 616 473	7 188 532
Institutions financières monétaires bancaire Euro	2 044	2 018	26
Engagements en Euro	2 044	2 018	26
Compte FMI no 2	41	37	3
Engagements en DTS	41	37	3
Total	43 807 089	36 618 528	7 188 561

Ces engagements en devises n'incluent pas ceux du Gouvernement Central. Ils sont essentiellement constitués d'engagements libellés en dollars et envers les institutions bancaires résidentes qui ont évolué comme suit au 30 septembre 2015 :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/15	30/09/14	Variation
Sogebank - Compte clearing US	12 588 911	9 462 262	3 126 649
Sogebel - Compte clearing US	842 226	445 437	396 789
Unibank- Compte clearing US	17 007 902	12 623 692	4 384 210
Banque Nationale de Crédit - Compte clearing US	1 598 822	4 478 873	(2 880 051)
Banque de l' Union Haïtienne - Compte clearing US	1 840 298	830 990	1 009 308
Citibank NA. - Compte clearing US	1 972 021	1 218 262	753 759
Banque of Nova Scotia - Compte clearing US	1 254 621	1 192 403	62 218
Capital Bank - Compte clearing US	3 547 128	2 432 392	1 114 736
Banque Populaire Haïtienne - Compte clearing US	1 013 830	595 495	418 335
Banque Haïtienne de Développement S.A	(560)	(489)	(71)
B.I.C.H. - Compte clearing US	17	16	1
Banque de l'Union Haïtienne - Compte Escrow	-	-	-
Banque de l'Union Haïtienne -Escrow account/I	-	-	-
Sofihdes	1 923	300	1 623
Fonds de développement Industriel - FDI	88 639	195 778	(107 139)
FDI/FGPC/2416/GR-HA Fonds de garantie partielle de	-	-	-
Le Levier	13 483	21 820	(8 337)
Total	41 769 261	33 497 231	8 272 030

- Engagements en monnaie locale

Les comptes engagements en monnaie locale de la BRH se décomposent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Dépôts des institutions financières	30 544 663	21 035 941	9 508 722
Dépôts entreprises publiques	531 058	905 928	(374 870)
Autres dépôts	331 570	381 497	(49 927)
Total	31 407 291	22 323 366	9 083 925

Les engagements en Gourdes n'incluent pas ceux du Gouvernement Central. Ils sont pour l'essentiel constitués des dépôts des institutions financières qui ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Sogebank - Compte clearing Gourdes	4 075 211	3 353 811	721 400
Sogebel - Compte clearing Ggourdes	67 302	76 316	(9 014)
Unibank S.A - Compte clearing Gourdes	9 507 795	5 467 080	4 040 715
Banque Nationale de Crédit - Compte clearing Gourdes	9 376 192	6 894 483	2 481 709
Banque de l' Union Haïtienne - Compte clearing Gourdes	705 510	686 255	19 255
Citibank NA. - Compte clearing Gourdes	1 340 523	1 908 082	(567 559)
Banque of Nova Scotia - Compte clearing Gourdes	1 041 299	995 662	45 637
Capital Bank - Compte clearing Gourdes	1 861 032	1 309 932	551 100
Banque Populaire Haïtienne - Compte clearing Gourdes	352 338	337 089	15 249
Autres institutions financières	2 217 461	7 231	2 210 230
Total	30 544 663	21 035 941	9 508 722

- Engagements envers le Gouvernement

Les comptes d'engagements envers le Gouvernement central sont constitués de comptes de dépôts, de comptes spéciaux et du déficit du Trésor Public qui s'analysent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Dépôts Gouvernement Central (Dollar)	10 889 222	9 899 260	989 962
Dépôts Gouvernement Central (Euro)	11 029	93 142	(82 113)
Dépôts Gouvernement Central (Gourde)	13 702 115	14 370 415	(668 300)
Dépôts collectivités locales (Gourde)	25 699	76 360	(50 661)
Sous-total Dépôts	24 628 065	24 439 177	188 888
Comptes spéciaux (Gourde)	2 770 245	6 905 768	(4 135 523)
Déficit budgétaire du trésor Public (Gourde)	(6 316 999)	(491 087)	(5 825 912)
Total	21 081 311	30 538 58	(9 772 547)

- *Comptes de dépôts*

Ce poste enregistre les opérations courantes du Gouvernement Central (dépôts, retraits et virements).

- *Comptes spéciaux*

Le solde se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Compte spéciaux trésor pension civile	1 388 913	1 754 167	(365 254)
Trésor public fonds en Fideicommiss	130 514	110 884	19 630
TP Cpte Spéc - Obligation / Invest Publique	1 110 835	5 000 000	(3 889 165)
Fonds spécial dette externe	138 616	40 125	98 491
Autres mairies du Nord	1 367	592	775
Total	2 770 245	6 905 768	(4 135 523)

. *Compte spécial Trésor Pension Civile*

Ce compte enregistre les prélèvements effectués, sur ordre du Trésor Public, sur les recettes collectées pour le compte de l'Etat par la BRH. Ces prélèvements sont destinés aux fonds de pension des fonctionnaires de l'Etat.

. *Trésor Public, fonds en fidéicommiss*

Ce compte enregistre les fonds du Trésor Public placés en fidéicommiss. Ce compte est alimenté par les prélèvements effectués sur les recettes collectées pour le compte de l'Etat par la BRH.

. *Trésor Compte spécial - Obligations sur investissements publics*

Ce compte enregistre les fonds issus de l'émission des bons du Trésor Public dans le cadre du règlement des arriérés des sociétés de constructions ;

- *Déficit Trésor Public*

Ce poste s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014
Déficit cumulé non consolidé au 30/09/2014	(491 087)	(694 744)
Dépenses de fonctionnement du Trésor Public	(75 936 603)	(39 706 227)
Recettes Publiques	75 943 767	47 103 170
Fonds de financement du trésor Public	(5 833 076)	(7 193 286)
Déficit cumulé 2015	(6 316 999)	(491 087)

L'article 2 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH précise que la Banque pour objet « d'exercer toutes les activités de Banquier de l'Etat, d'agent financier et fiscal pour toutes ses opérations de caisse et de crédit ».

A cet effet, les recettes douanières, les recettes internes (recettes perçues par la Direction Générale des Impôts) et les recettes diverses (frais payés à l'immigration pour les passeports, les prélèvements effectués sur les salaires des employés pour les assurances du secteur public, frais de visa, permis de séjour,...) sont collectées dans les différents guichets de la BRH pour le compte de l'Etat.

Les dépenses budgétaires du personnel, de fonctionnement et les subventions de l'Etat sont effectuées par la BRH sur ordre de l'Etat.

Le déficit budgétaire correspond à la différence entre les recettes collectées par la BRH et les dépenses effectuées par la BRH, pour le compte de l'Etat.

Dans le cadre de la restructuration des actifs de la BRH, les créances de la BRH sur l'Etat y compris les déficits budgétaires cumulés antérieurs à l'exercice 2012 avaient fait l'objet d'une consolidation et avaient été reclassés dans un compte d'attente « Avances à consolider ».

Une nouvelle consolidation des créances de la BRH sur l'Etat Haïtien a eu lieu sur 2016. Cette consolidation porte sur les avances à consolider au 30 septembre 2011, sur les déficits cumulés du Trésor de 2012 à 2015 et sur les arriérés d'intérêts sur avances à consolider au 30 septembre 2015. La BRH n'a pas signé de protocole d'accord avec l'Etat Haïtien. Ce point fera l'objet de suivi lors de notre prochaine intervention.

- **Bons BRH**

Les bons BRH émis se décomposent comme suit, au 30 septembre 2015, par soumissionnaire :

Soumissionnaires	(En milliers de Gourdes)	
	30/09/2015	30/09/2014
BNC	4 275 000	2 384 000
Sogebank	-	1 900 000
Citibank	500 000	250 000
Unibank	-	-
Capital Bank	150 000	75 000
Le Levier	456 000	141 000
BPH	50 000	100 000
BNS	-	-
KOTELAM	7 000	-
LE Garant	6 000	3 000
Caisse Ste Anne	4 000	4 000
Total	5 448 000	4 857 000

Les bons BRH sont émis par adjudication à des échéances de 7 ou 28 ou 91 jours. Les intérêts sont précomptés et calculés au prorata temporis.

A la date de communication des résultats de l'adjudication, une dette constituée par la valeur totale des bons attribués, est constatée dans les comptes de la BRH en contrepartie :

- des comptes courants des soumissionnaires pour le montant net ;
- d'un compte de charge constatée d'avance (« Frais différés bons BRH ») pour le montant des intérêts précomptés.

A l'échéance, la dette constatée lors de l'adjudication est soldée par le compte courant du soumissionnaire et les intérêts débiteurs précomptés sont enregistrés en charge.

Le solde a évolué comme suit, par échéance :

(En milliers de Gourdes)

Echéance	30/09/2015	30/09/2014
7 Jours	1 000 000	60 000
28 Jours	2 000	975 000
91 Jours	4 446 000	3 822 000
Total	5 448 000	4 857 000

Toutes ces opérations se sont apurées à échéance sur la période subséquente.

• Obligations BRH

Les obligations BRH se détaillent comme suit :

(En milliers de gourdes)

Obligations	Echéance	30/09/2015
Banque Nationale de Crédit	91 jours	1 950
Banque de l'Union Haïtienne	91 jours	10 000
BMPAD	91 jours	2 037 922
Total		2 049 872

Ces obligations sont émises par la BRH et souscrites par les Banques locales ou le secteur privé.

Note 16 - Engagements envers le FMI

Cette rubrique s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015		30/09/2014		Variation
	En DTS	En milliers de Gourdes	En DTS	En milliers de Gourdes	En milliers de Gourdes
DTS alloués	78 507 957	5 746 237	78 507 957	5 302 729	443 508
Facilité Elargie de Crédit	47 970 000	3 511 070	39 312 000	2 655 284	855 786
Total	126 477 957	9 257 307	117 819 957	7 958 013	1 299 294

- **DTS alloués**

Ce sont des DTS alloués aux pays membres du FMI au prorata de leur quote-part.

- **Facilité Elargie de Crédit**

Au 30 septembre 2015, ce poste est constitué des tirages au titre de la Facilité Elargie de Crédit (FEC) accordée à l'Etat Haïtien.

En tant qu'intermédiaire entre le FMI et l'Etat, la BRH reçoit les tirages en devises effectués par la République d'Haïti auprès du FMI et règle en devises les échéances. La contre-valeur en Gourdes des tirages est reversée à l'Etat.

Au 30 septembre 2015, les variations de l'exercice ont porté sur les opérations ci-après :

	En DTS
Solde au 30/09/2014	39 312 000
Annulation (-)	
Régularisation Tirages (2015)	
Tirage (2015)	8 658 000
Remboursement (-)	-
Solde au 30/09/2015	47 970 000

Note 17 - Contributions et engagements de l'Etat Haïtien sur participation au capital des organismes financiers internationaux

Cette rubrique correspond essentiellement à la contrepartie au passif des participations de l'Etat Haïtien dans le capital des organismes financiers internationaux. Elle s'analyse comme suit au 30 septembre 2015 :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Banque Interaméricaine de Développement (BID)	2 422 391	2 116 512	305 879
Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement (BIRD)	281 105	245 610	35 495
Banque caribéenne de Développement (BCD)	171 919	150 210	21 709
Association Internationale de Développement (IDA)	57 620	50 451	7 169
Société Interaméricaine d'Investissement (SII)	163 725	143 051	20 674
Société Internationale de Financement (SFI)	42 860	37 449	5 411
Agence de Garantie des Investissement Multilatéraux (MIGA)	24 105	21 061	3 044
Sous-total	3 163 725	2 764 344	399 381
Dépôts des organismes internationaux	721 348	801 236	(79 888)
Total	3 885 073	3 565 580	319 493

Les comptes de dépôts des autres organismes concernent exclusivement les comptes courants de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) ouverts dans les livres de la BRH.

Note 18 - Autres passifs

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2015 se présente comme suit :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Provisions pour boni	111 619	95 296	16 323
Provisions pour vérificateurs externes	11 787	6 252	5 535
Provisions pour prime des caissiers	10 699	12 729	(2 030)
Provisions pour prime état de service, état de séparation et pension spéciale	990 173	995 072	(4 899)
Salaires à payer	15 041	18 476	(3 435)
Compte à payer	184 714	115 935	68 779
Chèque de direction	61 383	209 269	(147 886)
Fonds non sujets à emploi	436 343	332 940	103 403
Divers créditeurs	494 461	994 710	(500 249)
Dépôts et consignations	595	595	-
Allègement dette FMI après catastrophe	6 960 896	7 429 778	(468 882)
Compte transit exercice fiscal/ chèques en circulation	0	737 500	(737 500)
Autres	163 514	166 039	(2 525)
Total	9 441 225	11 114 591	(1 673 366)

- **Provisions pour boni**

Ce compte enregistre la provision pour boni à payer au personnel de la banque.

Conformément à l'article 154 du Code du Travail de la République d'Haïti, ce boni est payé lors de la deuxième quinzaine de mois de décembre et représente 1/12 du salaire et autres avantages reçus par l'employé au cours de l'année. Le boni est grevé d'une retenue à la source libératoire de 10 % qui est versée à la Direction Générale des Impôts dans la quinzaine qui suit le prélèvement.

- **Provisions pour prime état de service, état de séparation et pension spéciale**

Ce poste est constitué essentiellement de la provision pour obligation de fin de service et s'analyse comme suit au 30 septembre 2015 :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Provisions pour obligation fin de service	989 662	987 506	2 156
Provisions spéciales	511	7 566	(7 055)
Total	990 173	995 072	(4 899)

Les provisions pour obligation fin de service sont octroyées au personnel qui part à la retraite. Selon les textes, cette provision est dotée mensuellement à hauteur de 1 % des salaires.

Elles peuvent s'analyser comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	Solde au 30/09/2014	Dotations	Paiement aux employés	Solde au 30/09/2015
Provisions pour obligation fin de service	987 506	42 587	40 431	989 662

- **Compte à payer**

Ce poste enregistre les sommes dues par la BRH au titre des dettes fournisseurs et des provisions diverses constituées par le service des ressources humaines. Il s'analyse comme suit au 30 septembre 2015 :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Cautionnement	9 397	8 832	565
Fournisseurs	35 555	-	35 555
Retenues de garantie	46 301	41 057	5 244
Provisions dettes estimatives	16 108	28 367	(12 259)
Provisions diverses ressources humaines	34 115	37 679	(3 564)
Intérêts à payer	43 238	-	43 238
Total	184 714	115 935	68 779

- **Fonds non sujets à emploi**

Le poste « Fonds non sujets à emploi » se décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Chèques certifiés BRH non réclamés	64 411	64 411	-
Chèques de direction BRH - non réclamés	17 248	17 710	(462)
Fonds délaissés	306 536	226 059	80 477
Chèques en devises BRH en circ. Plus d'un an	47 776	24 382	23 394
Valeurs saisies	372	378	(6)
Total	436 343	332 940	103 403

Ce poste enregistre essentiellement :

- des chèques (chèques certifiés, chèques de direction et chèques en devises) non réclamés par leurs bénéficiaires pour G.129 millions ;
- les fonds délaissés pour G.306 millions et qui sont relatifs aux comptes non movimentés dans les banques commerciales. Ces fonds sont transférés à la BRH qui est chargée de les conserver dans l'attente d'une éventuelle réclamation des titulaires de comptes.

• Divers créditeurs

Le poste « Divers créditeurs » se décompose comme suit :

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Prélèvement assurance	7	7	-
Prélèvement retenue boni	676	534	142
Prélèvement impôt sur le revenu	18	11	7
Prélèvement sécurité sociale	409	409	-
Fonds de pension BRH	8 559	743 210	(734 651)
Intérêts sur titres ONA/DOUANE	793	640	153
Fonds de pension ex-BNDAI	377	377	-
Recettes ex-BNDAI	44 095	45 215	(1 120)
Dépôt à terme fonds ex-BNDAI	12 000	12 000	-
Valeurs à régulariser par service	298 378	107 901	190 477
Fonds divers USD	111 167	54 582	56 585
Valeurs à régulariser par Services USD	15 836	29 824	(13 988)
Rente Pensionnaires TELECO	2 146	-	2 146
Total	494 461	994 710	(500 249)

- **Fonds de pension BRH**

Ce compte enregistre les contributions de la BRH et de ses employés au titre du plan de pension des agents assujettis au Fonds. Des prélèvements sont effectués sur les salaires et primes des employés actifs assujettis au Fonds de pension, auxquels s'ajoute la contribution de la Banque représentant 15% du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de pension.

Cette provision alimente le Fonds en vue de procurer une rente mensuelle aux employés qui sont retraités selon les prescrits du Fonds de pension de la BRH.

Sur les exercices précédents, la BRH participait conjointement à ce Fonds avec la Banque Nationale de Crédit (BNC) et la Banque Populaire de Haïti (BPH). Depuis le mois d'avril 2011, la BRH s'est retiré du fonds commun de retraite et a pris la décision de constituer son propre fonds.

Le solde du compte a évolué sur l'exercice 2015 :

	(En milliers de Gourdes)	
	30/09/2015	30/09/2014
Solde d'ouverture	743 210	446 715
Augmentation (+)	1 769 744	3 964 101
Diminution (-)	2 504 395	3 667 606
Solde de clôture	8 559	743 210

Les augmentations enregistrés par le Fonds sont essentiellement constituées à hauteur de :

- G.258 millions par les cotisations des employés et la quote-part de la BRH,
- G.1.500 millions par les remboursements en capital et intérêts des montants investis par le Fonds dans l'acquisition de certificats de Trésorerie émis par le Ministère de l'Economie et des Finances,
- G.11 millions de diverses alimentations du fonds.

Les diminutions enregistrées par le Fonds sont essentiellement constituées à hauteur de :

- G.71 millions par les paiements de rentes aux pensionnaires ;
- G.550 millions d'investissements auprès de la BUH (DAT de G.150 millions au taux de 7% pour une durée de 12 mois), Capital Bank (DAT de G.250 millions au taux de 8% pour une durée de 3 mois renouvelable) et Sogebank (DAT de G.150 millions au taux de 8% pour une durée de 3 mois renouvelable) ;
- G.329 millions par des achats de dollars (USD.7 millions) en vue de constituer un fonds d'investissement ;
- G.1.550 millions de placements dans des obligations émises par Unifinance.

- *Valeurs à régulariser service*

Le compte « Valeurs à régulariser service » enregistre des opérations initiées par un service et pour lesquelles un traitement définitif est en attente.

- *Fonds divers USD*

Ce compte enregistre principalement les commissions sur transferts internationaux prélevées par les banques commerciales et les sociétés financières pour le compte de l'Etat haïtien. Ces commissions sont transférées dans ce compte dans l'attente de leur reversement à l'Etat Haïtien sur une base mensuelle.

- **Allègement dette FMI après catastrophe**

Ce montant correspond principalement à l'annulation de la dette du FMI dont a bénéficié l'Etat Haïtien en 2010 au titre de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et la Croissance.

Le 21 juillet 2010, le Conseil d'administration du Fonds Monétaire International (FMI) a décidé l'annulation totale de l'encours des engagements d'Haïti envers le FMI, pour un montant de 178 millions de DTS, soit 268 millions de dollars.

A ce titre un compte bloqué intitulé « Allègement de dette du FMI après catastrophe » a été ouvert dans les livres de la BRH au nom du Gouvernement Haïtien.

Ce compte est destiné à financer des projets de reconstruction de bâtiments administratifs, de logements sociaux et de mise en place de fonds d'aide (fonds de garantie, fonds de stabilisation des taux d'intérêts sur prêts au logement).

- **Autres**

Le poste « Autres » est essentiellement constitué des comptes de dépôts des employés de la BRH et décompose comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/15	30/09/14	Variation
Autres comptes à payer - Caution El Rancho	250	250	-
Autres assurances véhicules	122	122	-
Dépôt employés BRH Conseil d'Administration	3 297	7 436	(4 139)
Dépôt employés Cadre direction	118 890	117 188	1 702
Dépôt employés Cadre exécution	32 040	28 501	3 539
Dépôt employés Cadre de support	603	589	14
Dépôt employés Hors cadres	2 105	4 190	(2 085)
Dépôt pensionnaires BRH	937	1 426	(489)
Personnel, avances et autres	5 270	6 337	(1 067)
Total	163 514	166 039	(2 525)

Note 19 - Réserve de réévaluation de change

La réserve de réévaluation de change enregistre les bénéfices ou les pertes qui résultent de la réévaluation des avoirs ou des engagements de la BRH, comme stipulé dans l'article 56 de la loi du 17 août 1979 créant la BRH.

Elle s'élève à G. 10.203 millions au 30 septembre 2015, contre G.6.351 millions au 30 septembre 2014, soit une hausse de G.3.852 millions. Cette variation correspond à la différence de réévaluation nette des comptes en devises sur l'exercice 2015, à l'exception des comptes libellés en DTS.

Note 20 - Réserves générales

Ce poste enregistre les pertes et les gains latents qui résultent des réévaluations périodiques du portefeuille de titres de la BRH.

La situation dans les livres de la BRH au 30 septembre 2015 s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)

Solde au 30/09/2014 (a)	Gains latents (+) (b)	Pertes latentes (-) (c)	Résultat net latent (b) - (c) = (d)	Ecart de réévaluation net (e)	Solde au 30/09/2015 (a) + (d) + (e)
(3 657 049)	5 065 691	(5 970 150)	(904 459)	(571 936)	(5 133 444)

- **Résultat net latent**

Les gains et pertes latents constatés résultent de l'évaluation mensuelle à la juste valeur des titres détenus dans le portefeuille de la BRH placés en gestion déléguée auprès de gérants de portefeuille. Conformément aux règles et méthodes comptables en vigueur, la BRH ne constate pas au résultat ces gains et pertes.

- **Ecart de réévaluation net**

Le compte de « réserves générales » est libellé en USD et fait l'objet de réévaluations mensuelles. Ce montant correspond à l'écart net de réévaluation des soldes mensuels.

Note 21 - Réserve de réévaluation de l'or

Les avoirs en or sont réévalués mensuellement à leur juste valeur, sur la base du cours de l'once d'or issu de Bloomberg et converti en Gourdes au cours indicatif du Dollar US du dernier jour du mois écoulé.

La situation dans les livres de la Banque Centrale au 30 septembre 2015 se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	Encours au 30/09/2014	Plus-Values	Moins-Value	Encours au 30/09/2015
Réserve de réévaluation or	246 389	904 718	375 796	775 311

Note 22 - Réserve allocation spéciale retraite

La situation dans les livres de la Banque au 30 septembre 2015 se présente comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Réserve allocation spéciale retraite	381 703	367 674	14 029

Cette réserve fait l'objet d'une dotation mensuelle qui équivaut à 5 % du profit mensuel de la Banque.

Note 23 – Capital et réserves

Le capital et les réserves sont restés stables et s'analysent comme suit :

	(En milliers de Gourdes)
	30/09/2015
Capital	50 000
Réserve légale	74 453
Réserves spéciales	412 825
Réserve pour réévaluation d'immeubles	719 004
Total	1 256 282

- **Capital social**

Conformément à l'article 3 de la loi du 17 août 1979 créant la Banque de la République d'Haïti, le capital social autorisé de la BRH est fixé à G.50 millions. Il peut être augmenté selon les besoins de l'institution.

- **Réserve légale**

La réserve légale est dotée à hauteur de 10 % des profits nets.

- **Réserves spéciales**

Les réserves spéciales sont destinées à des fins d'investissement, de placement et d'extension etc. Elles sont dotées à hauteur de 65 % des profits nets.

- **Réserves pour réévaluation d'immeubles**

Les réserves pour réévaluation d'immeubles correspondent aux surplus nets de réévaluation :

- des immeubles en 2006 et suite au séisme en 2010,
- des terrains en 2010,

Le solde se décompose comme suit (en milliers de Gourdes) :

Description	30/09/2015
Immeubles	704 557
Terrains	14 447
	<hr/>
	719 004
	=====

Note 24 – Résultat des exercices antérieurs

Cette rubrique enregistre essentiellement les résultats cumulés des exercices antérieurs à l'exercice 2015.

Ce poste a évolué comme suit :

	En milliers de gourdes			
	Solde au 30/09/2014	Résultat de l'exercice précédent	Ajustements	Solde au 30/09/2015
Résultat des exercices antérieurs	(2 126 556)	634 686	(92 344)	(1 584 214)

Informations sur le compte de pertes et profits

Note 25 - Résultat net d'intérêts

Le résultat net d'intérêts se décompose comme suit :

	(En milliers de Gourdes)		
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Produits d'intérêts	4 065 979	3 960 600	105 379
Produits sur les avoirs dans les banques résidentes	5 803	7 319	-1 516
Revenus sur avoirs en devises étrangères	5 803	7 319	-1 516
			-
Produits sur portefeuille en titres	2 760 899	2 727 836	33 063
			-
Produits sur opérations de crédit	1 299 277	1 225 445	73 832
Intérêts sur prêts au gouvernement	1 099 847	1 099 847	-
Intérêts sur avances au gouvernement	135	43	92
Intérêts sur créances aux institutions financières monétaires	62 965	13 227	49 738
Intérêts sur opérations SWAP / Banques locales	0	7 499	-7 499
Intérêts sur prise en pension bons BRH	1 467	1 462	5
Intérêts acquis/perçus sur prêts au personnel	61 002	56 075	4 927
Intérêts acquis/perçus sur effets escomptés	426	791	-365
Intérêts acquis/perçus sur effets hypothécaires	51 208	46 501	4 707
Intérêts sur obligations post sandy	22 227		22 227
			-
Charges d'intérêts	885 365	319 726	565 639
			-
Charges sur opérations de crédit	885 365	319 726	565 639
			-
Intérêts débiteurs payés sur bons BRH	582 317	162 585	419 732
Intérêts envers Inst. Financières Monétaires & Non Monét.	0	44 058	-44 058
Ajustement Evaluation de change versée	258 086	113 083	145 003
Autres dépenses d'intérêts	44 962	-	44 962
			-
Total	3 180 614	3 640 874	(460 260)

- **Produits sur portefeuilles de titres**

Les produits sur portefeuilles de titres sont constitués des intérêts sur les placements en devises à l'étranger.

Ces produits sont passés de G.2.728 millions au 30 septembre 2014 à G.2.761 millions au 30 septembre 2015, soit une hausse de G.33 millions.

- **Produits sur opérations de crédit**

Les produits sur opérations de crédit sont essentiellement constitués par le montant annuel de G.1,1 milliard versé par le Trésor Public à la BRH, au titre d'intérêts sur sa dette interne, comme stipulé dans l'article 4 du protocole entre le MEF et la BRH en date du 30 septembre 2009.

- **Charges d'intérêts**

- *Intérêts payés sur bons BRH*

Ce compte enregistre les intérêts payés par la BRH sur les bons qu'elle émet. Les intérêts payés en rémunération de ces bons sont précomptés et enregistrés dans un compte de frais différés à l'actif lorsqu'ils sont courus et non encore échus et transférés dans ce compte de dépense à l'échéance.

Au 30 septembre 2015, les intérêts payés sur bons BRH s'établissent à G.582 millions contre G.163 millions sur l'exercice précédent, soit une hausse de G.419 millions.

Note 26 - Résultat sur ventes de valeurs mobilières

Le résultat sur ventes de valeurs mobilières s'analyse comme suit :

(En milliers de Gourdes)			
Résultats sur ventes de valeurs mobilières	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Gains sur ventes de valeurs mobilières	227 225	1 168 762	(941 537)
Pertes sur ventes de valeurs mobilières	(120 176)	(668 377)	548 201
Total	107 049	500 385	(393 336)

Ce poste enregistre les gains et les pertes résultants des ventes des titres détenus dans le portefeuille de la BRH en gestion déléguée.

Au 30 septembre 2015, le résultat sur les ventes de valeurs mobilières est un gain qui s'élève à G.107 millions, contre un gain de G. 500 millions au 30 septembre 2014.

Note 27 - Autres produits

Les autres produits comprennent essentiellement les frais de virement perçus de la clientèle, les commissions et agios sur les chèques, sur les transferts et sur les lettres de crédit. Les autres produits ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)			
	30/09/2015	30/09/2014	Variation
FRAIS DE SERVICE/COM& AGIO	306	241	65
COM. AGIOS CHEQUES & TRANSFERTS	55 737	52 843	2 894
COM.AGIOS LETTRES DE CREDIT	789	7 560	-6 771
REVENUS SUR VIR. BANCAIRE SPIH	40 309	45 474	-5 165
PENALITES PR INSUFFISANCE DE RESERVE	347	-	347
PENALITES PR RETARD EXPED. RAPPORTS	495	654	-159
PENALITES PR. POSITION DE CHGE.N/REG	372	43	329
REV/DIVERS/VENTES D'ACTIFS	-	91	-91
VENTES DE CARNETS DE CHEQUES	1 432	1 697	-265
CAFETERIA/REVENU	2 172	1 685	487
AMENDES	723	854	-131
LOCATIONS DE VOITURES BLINDEES	639	1 349	-710
REVENUS DIVERS- AUTRES	96 754	98 448	-1 694
Total	200 075	210 939	-10 864

Note 28 - Charges d'exploitation générale

Les charges d'exploitation générale ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation	
			Valeur	%
Coûts de fabrication des billets et des pièces de monnaie	335 378	301 390	33 988	11%
Rémunérations et charges sociales	2 204 503	2 520 255	(315 752)	(14%)
Dépenses administratives	529 952	552 029	(22 077)	-4%
Dotations aux amortissements	258 241	196 638	61 603	31%
Dépenses relatives à la gestion des actifs	78 794	69 663	9 132	13%
Dons	75 034	57 752	17 281	30%
Dépenses Extraordinaires	938	-	938	100%
Dotations pour mauvaises créances	6 046	27 113	(21 067)	(78%)
Total	3 488 886	3 724 840	(235 954)	(6%)

- **Rémunérations et charges sociales**

Les rémunérations et charges sociales se détaillent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Salaires et autres compensation	1 605 685	1 451 269	154 416
Bénéfices sociaux	296 193	266 437	29 756
Contributions - Fonds de retraite	155 021	536 519	(381 498)
Contribution Prestation Fin de Service	27 685	-	27 685
Formation	102 991	106 700	(3 709)
Autres	16 928	159 330	(142 402)
Total	2 204 503	2 520 255	(315 752)

- **Salaires et autres compensations**

Ce poste enregistre les salaires de base, les heures supplémentaires et autres gratifications.

- **Contributions - Fonds de retraite**

Ce compte enregistre la part employeur des contributions au fonds de pension des agents de la BRH. Cette contribution s'établit à 15 % du salaire de l'employé, conformément aux règles prévues par le Fonds de Pension.

- **Autres**

Ce poste enregistre essentiellement les congés payés aux agents partis en congés durant la période et la dotation de l'obligation de fin de service.

- **Dépenses administratives**

Les dépenses administratives se détaillent comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	30/09/2015	30/09/2014	Variation
Communication Intérieure	18 745	14 005	4 740
Communication extérieure	27 922	19 927	7 995
Communication poste	4 317	4 152	165
Papeterie et fournitures de bureau	12 958	11 865	1 093
Carburant & Lubrifiant	53 628	55 914	(2 286)
Honoraires professionnels	84 045	84 707	(662)
Electricité	54 272	41 301	12 971
Eau	1 726	1 060	666
Dép. Adm. Meubles et Matériels de bureau	441	373	68
Dép. Adm. Frais Légaux	144	518	(374)
Dép. Adm. Frais de services	6 328	7 130	(802)
Cotisation d'Haïti aux diverses institutions	2 187	934	1 253
Autres frais généraux	54 958	44 472	10 486
Transport de fonds	8 953	13 636	(4 683)
Locations diverses	10 677	7 511	3 166
Allocations spéciales	27 677	22 800	4 877
Indemnité spéciale retraite	14 029	94 741	(80 712)
Allocation BNC	18 000	18 000	-
Appui Financier aux Institutions & Organismes	912	4 458	(3 546)
Sport & loisirs	2 602	1 692	910
Assistance au Personnel Funérailles	2 964	100	2 864
R.P. Anniversaire	138	165	(27)
R.P. Fête fin d'année	13 005	6 426	6 579
Réception et collation	4 994	3 102	1 892
Publicité	21 549	13 809	7 740
Livres/Périodiques/ Journaux	14 003	10 827	3 176
Relations publiques	5 306	4 715	591
Promotion et vulgarisation	25 568	29 183	(3 615)
Cafétéria	14 681	11 038	3 643
Utilisation véhicule de fonction	23 223	23 468	(245)
Total	529 952	552 029	(22 077)

Divers

Note 29 - Opérations avec les parties liées

La BRH désigne comme parties liées les membres du Conseil d'Administration, l'Etat Haïtien, ainsi que le personnel de direction comprenant le Gouverneur, le Gouverneur-Adjoint, le Directeur Général et les autres hauts responsables de direction de la Banque.

La BRH est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont nommés pour une période de trois (3) ans, renouvelable par arrêté du Président de la République. Conformément aux dispositions de la Constitution de 1987, ils sont ratifiés par le Sénat de la République.

Le Conseil est composé :

- du Gouverneur, qui remplit la fonction de Président du Conseil,
- du Gouverneur-Adjoint, qui remplit la fonction de Vice-président du Conseil,
- de trois (3) membres, dont l'un exerce la fonction de Directeur Général.

Les transactions effectuées avec les membres du Conseil d'administration sont essentiellement des prêts et avances. Les membres du Conseil d'administration ne bénéficient pas de prêts ou avances qui ne soient pas accessibles aux autres membres du personnel. Ces prêts et avances ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)

	2015	2014
Avances	66 722	41 430
Prêts hypothécaires	39 255	24 350
Total	105 977	65 780

Note 30- Procédure judiciaire

Au 30 septembre 2015, le risque financier des actions en justice contre la BRH s'élève à 493 millions de gourdes.

Note 31 - Evénements postérieurs à la clôture de l'exercice

Néant.

LISTE
DES CIRCULAIRES

Date de parution**OBJET****Date d'entrée en vigueur**

2014-2015

Circulaire 92		
26 Mars 2015	Relative à la modification des taux de réserves obligatoires	1er Avril 2015
Lettre-Circulaire 09		
27 Mars 2015	Relative à la restructuration des prêts octroyés au secteur hôtelier, à la constitution de provisions spécifiques y relatives et à la non constitution de réserves obligatoires sur toutes les ressources utilisées dans le cadre de ces prêts	27 Mars 2015
Circulaire 93		
27 Mai 2015	Relative à la modification des taux de réserves obligatoires	1er Juin 2015
Circulaire 94		
25 Juin 2015	Relative à la modification des taux de réserves obligatoires	1er Juillet 2015
Circulaire 94		
1er Juillet 2015	Relative à l'obligation d'octroyer des prêts à la consommation exclusivement en gourdes	16 Juillet 2015
Lettre-Circulaire 11		
1er Juillet 2015	Relative à l'obligation d'octroyer des prêts à la consommation exclusivement en gourdes	16 Juillet 2015
Circulaire 95		
6 Juillet 2015	Relative à la modification des taux de réserves obligatoires	16 Juillet 2015
Circulaire 99.1		
29 Septembre 2015	Relative à l'obligation d'identification des clients	12 Octobre 2015
Circulaire 99.1		
29 Septembre 2015	Relative à la mise en place d'un programme de prévention et de conformité relatif à la lutte contre le blanchiment des avoirs	12 Octobre 2015



ANNEXE
JURIDIQUE

CONSEILS D'ADMINISTRATION

BANQUE NATIONALE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI (BNRH)

MONITEUR # 84 DU 25 SEPTEMBRE 1947

Arrêté du 25 septembre 1947 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1947 :

Gaston Margron
C.E. Van Waterschoodt
Emmanuel Thézan *
Christian Aimé *
A.M. Herres

MONITEUR # 27 DU 21 MARS 1949

Arrêté du 21 mars 1949 nommant M. Victor M. Coicou*, membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par la mise à la retraite de M. Chs. Van Waterschoodt.

MONITEUR # 22 DU 4 MARS 1952

Arrêté du 3 mars 1952 nommant M. Arsène E. Magloire Membre du Conseil d'Administration de la BNRH pour une durée finissant le 30 septembre 1952 afin de combler la vacance produite par le décès de M. Gaston Margron.

MONITEUR # 93 DU 29 SEPTEMBRE 1952

Arrêté du 29 septembre 1952 nommant pour 5 ans à partir du 1er octobre 1952 :

Christian F. Aimé *
Arthur M. Herres
Victor M. Coicou *
Arsène E. Magloire
J. Frédéric Magny *

MONITEUR # 23 DU 11 MARS 1957

Arrêté du 11 mars 1957 nommant pour 5 ans à partir du 11 mars 1957 :

Silvère Pilié *
Maurice Télémaque *
François Auguste *
Jean Méhu
Robert Bonhomme

MONITEUR # 114 DU 17 OCTOBRE 1957

Arrêté nommant M. Benjamin Prophète, Membre du Conseil d'Administration de la Banque Nationale de la République d'Haïti en remplacement de M. Robert Bonhomme, démissionnaire.

MONITEUR # 2 DU 4 JANVIER 1958

Arrêté du 31 décembre 1957 nommant pour 5 ans :

Maurice Télémaque *
Antonio André *
François Auguste *
Marcel Vaval
Jean Pierre Mompont

MONITEUR # 8 DU 23 JANVIER 1960

Arrêté du 23 janvier 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Joseph Chatelain *
Louis Smith *
Vilfort Beauvoir
Lebert Jean Pierre

MONITEUR # 113 DU 27 NOVEMBRE 1960

Arrêté du 26 novembre 1960 nommant pour 5 ans :

Antonio André*
Vilfort Beauvoir
François Murat *
Noé Fourcand
Jean Magloire

MONITEUR # 110 DU 26 NOVEMBRE 1965

Arrêté du 26 novembre 1965 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président et Directeur Général
Vilfort Beauvoir, Vice-Président et Directeur
François Murat *, Membre et Directeur Commercial
Noé Fourcand, Membre
Jean Magloire, Membre

MONITEUR # 82 DU 5 OCTOBRE 1970

Arrêté du 4 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

Antonio André *
Léon Mirambeau
René Adrien *
Noé Fourcand
Jean Magloire

MONITEUR # 75 DU 30 OCTOBRE 1975

Arrêté du 3 octobre 1970 nommant pour 5 ans :

François Murat *
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Léon Mirambeau
Donasson Alphonse

MONITEUR # 69-A DU 9 SEPTEMBRE 1976

Arrêté du 8 septembre 1976 nommant pour 5 ans :

Antonio André *, Président-Directeur Général
Adrien Bonnefil *
Franck Bouchereau *
Donasson Alphonse
Léon Mirambeau

BANQUE DE LA RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

(BRH)

MONITEUR # 76-B DU 27 SEPTEMBRE 1979

Arrêté du 26 septembre 1979 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Edouard Racine, Gouverneur Adjoint *
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

MONITEUR # 42 DU 21 JUILLET 1980

Arrêté du 18 juillet 1980 nommant pour 3 ans :

Gérard Martineau, Gouverneur *
Raoul Berret, Gouverneur Adjoint
René Lafontant, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Allan Nolté, Membre *

MONITEUR # 12 DU 8 FÉVRIER 1982

Arrêté du 8 février 1982 nommant pour 3 ans :

Marcel Léger, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

MONITEUR # 51 DU 14 JUILLET 1982

Arrêté du 12 juillet 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
Bonivert Claude, Membre *

MONITEUR # 87-A DU 16 DÉCEMBRE 1982

Arrêté du 14 décembre 1982 nommant pour 3 ans :

Antonio André, Gouverneur *
Allan Nolté, Gouverneur Adjoint *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
Lameck Georges, Membre *
André Josaphat, Membre *

MONITEUR # 26 DU 18 AVRIL 1983

Arrêté du 6 avril 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Stanley Théard, Membre

MONITEUR # 70 DU 6 OCTOBRE 1983

Arrêté du 31 août 1983 nommant pour 3 ans :

Allan Nolté, Gouverneur *
Ludner Ulysse, Vice-Gouverneur *
Jean Claude Sanon, Directeur Général *
André Josaphat, Membre *
Gérard Pierre-Louis, Membre

MONITEUR # 43 DU 20 JUIN 1985

Arrêté du 11 juin 1985 nommant pour 3 ans :

Jean Claude Sanon, Gouverneur *
Jacques Joubert, Gouverneur Adjoint *
Félix Gaston, Directeur Général *
Stanley Théard, Membre
Bonivert Claude, Membre *

MONITEUR # 19 DU 27 FÉVRIER 1986

Arrêté du 27 février 1986 nommant pour 3 ans :

Onill Millet, Gouverneur *
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Sully Belancourt, Directeur Général *
Joseph Lagroue, Membre *
Guy A. Douyon, Membre

MONITEUR # 57 DU 30 JUIN 1988

Arrêté du 23 juin 1988 nommant :

Hubert Cameau *, Membre du Conseil d'Administration en remplacement de Guy A. Douyon, démissionnaire.

MONITEUR # 71-A DU 11 AOÛT 1988

Arrêté du 3 août 1988 nommant :

Joseph Lagroue *, Directeur Général en remplacement de Sully Belancourt, démissionnaire et
M. Gérard Noël *, Membre.

MONITEUR # 85-A DU 29 SEPTEMBRE 1988

Arrêté du 26 septembre 1988 nommant pour 3 ans :

Ernest Ricot, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Eddy V. Etienne, Directeur Général *
Yvon Guirand, Membre
Ernst Nicolas, Membre *

MONITEUR # 48 DU 26 JUIN 1989

Arrêté du 22 juin 1989 nommant pour 3 ans :

Jacques Vilgrain, Gouverneur
Félix Gaston, Gouverneur Adjoint *
Charles Beaulieu, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
Fritz Laurenceau, Membre *

MONITEUR # 30 DU 29 MARS 1990

Arrêté du 26 mars 1990 nommant Serge Pothel, Gouverneur

MONITEUR # 68-A DU 6 AOÛT 1990

Arrêté du 3 août 1990 nommant :

Charles Beaulieu, Gouverneur *
Fritz Laurenceau, Gouverneur Adjoint *
Joachim Noel, Directeur Général *
Fritz Viala, Membre
René Durand, Membre *

MONITEUR # 28-A DU 1ER AVRIL 1991

Arrêté du 21 mars 1991 nommant :

Roger Pérodin, Gouverneur *
Dumas Benjamin, Gouverneur Adjoint *
Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *
Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *
Venel Joseph, Membre *

MONITEUR # 94-A DU 2 DÉCEMBRE 1991

Arrêté du 25 novembre 1991

Bonivert Claude, Gouverneur *
Fritzner Beauzile, Vice Président *
Monique Ph. Thébaud, Directeur Général *
Marie Thérèse O. Narcisse, Membre *
Serge Pérodin, Membre *

MONITEUR D'OCTOBRE 1994

Arrêté d'Octobre 1994 nommant la Commission Provisoire de Gestion de la Banque de la République d'Haiti :

Roger Pérodin, Président *
Bonivert Claude, Membre *
Monique Ph. Thébaud, Membre *

Venel Joseph, Membre *
Dumas Benjamin, Membre *

MONITEUR # 99 DU 15 DÉCEMBRE 1994

Arrêté du 8 décembre 1994 nommant :

Leslie Delatour, Gouverneur
Fred Joseph, Vice-Gouverneur
Roland Pierre, Directeur Général
Venel Joseph, Membre *
Henry Cassion, Membre

MONITEUR # 9 DU 31 JANVIER 1996

Arrêté du 16 janvier 1996 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur Adjoint en remplacement de Fred Joseph.

MONITEUR # 12 DU 12 FÉVRIER 1998

Arrêté du 9 février 1998 nommant :

Fritz Jean, Gouverneur
Roland Pierre, Gouverneur Adjoint
Henry Cassion, Directeur Général
Venel Joseph, Membre *
Max Etienne, Membre *

MONITEUR # 71 DU 30 AOÛT 2001

Arrêté du 16 août 2001 nommant:

Venel Joseph, Gouverneur*
Hancy Pierre-Louis, Gouverneur Adjoint*
Réginald Mondésir, Directeur Général
Gladys Péan, Membre
Yvon Guirand, Membre

MONITEUR # 22 DU 27 AVRIL 2004

Arrêté du 31 mars 2004 nommant:

Raymond Magloire, Gouverneur
Philippe W. Lahens, Gouverneur Adjoint
Charles Castel, Directeur Général*
Rémy Montas, Membre
Georges Henry Fils, Membre

MONITEUR # 86 DU 30 SEPTEMBRE 2007

Arrêté du 20 septembre 2007 nommant:

Charles Castel, Gouverneur
Philippe W. Lahens, Gouverneur Adjoint
Marc Hébert Ignace, Directeur Général*
Rémy Montas, Membre
Fritz Duroseau, Membre

MONITEUR # 162 DU 16 NOVEMBRE 2011

Arrêté du 31 octobre 2011 nommant:

Charles Castel, Gouverneur*

Georges Henry Fils, Gouverneur Adjoint

Jean Baden Dubois, Directeur Général*

Fritz Duroseau, Membre*

Georgette Jean-Louis, Membre

* Cadre de la BNRH ou de la BRH

ANNEXE
STATISTIQUES

Tableau I.1 Produit intérieur brut par branche d'activité économique (en millions de gourdes de 1986-87)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
Secteur primaire	3,270.0	3,317.0	3,393.0	3,141.0	3,317.0	3,315.0	3,282.0	3,237.0	3,378.0	3,330.0	3,216.0
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	3,256.0	3,302.0	3,378.0	3,125.0	3,300.0	3,298.0	3,262.0	3,220.0	3,360.0	3,311.0	3,196.0
Industries extractives	14.0	15.0	15.0	16.0	17.0	17.0	20.0	17.0	18.0	19.0	20.0
Secteur secondaire	2,046.0	2,080.0	2,118.0	2,166.0	2,265.0	2,151.0	2,440.0	2,564.0	2,714.0	2,857.0	2,953.0
Industries manufacturières	994.0	1,017.0	1,030.0	1,029.0	1,075	912.0	1,074.0	1,150.0	1,175	1,201	1,261
Electricité, gaz et eau	75.0	58.0	57.0	52.0	67.0	70.0	91.0	69.0	69.0	70.0	70.0
Bâtiments et travaux publics	977.0	1,005.0	1,031.0	1,085.0	1,123.0	1,169.0	1,275.0	1,345.0	1,470.0	1,586.0	1,622.0
Secteur tertiaire	6,533.0	6,713.0	6,997.0	7,286.0	7,389.0	6,801.0	7,208.0	7,446.0	7,718.0	7,997.0	8,231.0
Commerce, Restaurants et hôtels	3,350.0	3,451.0	3,661.0	3,868.0	3,913.0	3,601.0	3,765.0	3,954.0	4,147.0	4,322.0	4,474.0
Transport et communications	806.0	842.0	910.0	967.0	992	963.0	1,092.0	1,078.0	1,117	1,158	1,165
Autres services marchands	1,542.0	1,573.0	1,602.0	1,653.0	1,654.0	1,556.0	1,577.0	1,638.0	1,692.0	1,779.0	1,817.0
Services non marchands	1,358.0	1,379.0	1,443.0	1,514.0	1,519.0	1,540.0	1,584.0	1,629.0	1,671.0	1,705.0	1,756.0
Branche fictive*	-523.0	-532.0	-619.0	-716.0	-689.0	-839.0	-810.0	-853.0	-909.0	-967.0	-981.0
Valeur ajoutée brute totale	11,849.0	12,110.0	12,508.0	12,593.0	12,971.0	12,267.0	12,930.0	13,247.0	13,810.0	14,184.0	14,400.0
Impôts moins subventions sur les produits	934.0	961.0	1,000.0	1,029.0	1,071.0	1,003.0	1,073.0	1,161.0	1,209.0	1,248.0	1,294.0
Produit intérieur brut	12,783.0	13,071.0	13,508.0	13,622.0	14,042.0	13,270.0	14,003.0	14,408.0	15,019.0	15,432.0	15,694.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

* / Il s'agit, par convention, d'une unité spéciale qui prend en compte l'utilisation faite par les autres branches de la «production imputée de services bancaires» (SCN 1993)

Tableau I.1a Contribution à la valeur ajoutée du PIB réel (en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
Secteur primaire	25.6	25.4	25.1	23.1	23.6	25.0	23.4	22.5	22.5	21.6	20.5
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	25.5	25.3	25.0	22.9	23.5	24.9	23.3	22.3	22.4	21.4	20.4
Industries extractives	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Secteur secondaire	16.0	15.9	15.7	15.9	16.1	16.2	17.4	17.8	18.1	18.5	18.8
Industries manufacturières	7.8	7.8	7.6	7.6	7.7	6.9	7.7	8.0	7.8	7.8	8.0
Electricité, gaz et eau	0.6	0.4	0.4	0.4	0.5	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.4
Bâtiments et travaux publics	7.6	7.7	7.6	8.0	8.0	8.8	9.1	9.3	9.8	10.3	10.3
Secteur tertiaire	51.1	51.4	51.8	53.5	52.6	51.3	51.5	51.7	51.4	51.8	52.4
Commerce, Restaurants et hôtels	26.2	26.4	27.1	28.4	27.9	27.1	26.9	27.4	27.6	28.0	28.5
Transport et communications	6.3	6.4	6.7	7.1	7.1	7.3	7.8	7.5	7.4	7.5	7.4
Autres services marchands	12.1	12.0	11.9	12.1	11.8	11.6	11.3	11.4	11.3	11.5	11.6
Services non marchands	10.6	10.6	10.7	11.1	10.8	11.6	11.3	11.3	11.1	11.0	11.2
Branche fictive*	-4.1	-4.1	-4.6	-5.3	-4.9	-6.3	-5.8	-5.9	-6.1	-6.3	-6.3
Valeur ajoutée brute totale	92.7	92.6	92.6	92.4	92.4	92.4	92.3	91.9	92.0	91.9	91.8
Impôts moins subventions sur les produits	7.3	7.4	7.4	7.6	7.6	7.6	7.7	8.1	8.0	8.1	8.2
Produit intérieur brut	100.0	100.0	100.0	100.0							

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

* / Il s'agit, par convention, d'une unité spéciale qui prend en compte l'utilisation faite par les autres branches de la «production imputée de services bancaires» (SCN 1993)

Tableau I.1b Taux de croissance du PIB réel (en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
Secteur primaire	2.6	1.4	2.3	-7.4	5.6	-0.1	-1.0	-1.4	4.4	-1.4	-3.4
Agriculture, sylviculture, élevage et pêche	2.6	1.4	2.3	-7.5	5.6	-0.1	-1.1	-1.3	4.3	-1.5	-3.5
Industries extractives	4.2	7.1	0.0	6.7	6.3	0.0	17.6	-15.0	5.9	5.6	5.3
Secteur secondaire	2.5	1.7	1.8	2.3	4.6	-5.0	13.4	5.1	5.9	5.3	3.4
Industries manufacturières	1.7	2.3	1.3	-0.1	4.5	-15.2	17.8	7.1	2.2	2.2	5.0
Electricité, gaz et eau	7.1	-22.7	-1.7	-8.8	28.8	4.5	30.0	-24.2	0.0	1.4	0.0
Bâtiments et travaux publics	3.0	2.9	2.6	5.2	3.5	4.1	9.1	5.5	9.3	7.9	2.3
Secteur tertiaire	1.3	2.8	4.2	4.1	1.4	-8.0	6.0	3.3	3.7	3.6	2.9
Commerce, Restaurants et hôtels	1.4	3.0	6.1	5.7	1.2	-8.0	4.6	5.0	4.9	4.2	3.5
Transport et communications	3.2	4.5	8.1	6.3	2.6	-2.9	13.4	-1.3	3.6	3.7	0.6
Autres services marchands	1.3	2.0	1.8	3.2	0.1	-7.1	2.7	3.9	3.3	5.1	2.1
Services non marchands	1.7	1.5	4.6	4.9	0.3	1.4	2.9	2.8	2.6	2.0	3.0
Branche fictive*	5.7	1.7	16.4	15.7	-3.8	21.8	-3.5	5.3	6.6	6.4	1.6
Valeur ajoutée brute totale	1.8	2.2	3.3	0.7	3.0	-5.4	5.4	2.5	4.3	2.7	1.5
Impôts moins subventions sur les produits	1.1	2.9	4.1	2.9	4.1	-6.3	7.0	8.2	4.1	3.2	3.7
Produit intérieur brut	1.8	2.3	3.3	0.8	3.1	-5.5	5.5	2.9	4.2	2.8	1.7

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

* / Il s'agit, par convention, d'une unité spéciale qui prend en compte l'utilisation faite par les autres branches de la «production imputée de services bancaires» (SCN 1993)

Tableau I.2 Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes à prix courants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	168,035.0	197,138.0	220,110.0	250,590.0	267,880.0	266,952.0	302,854.0	328,061.0	364,526.0	391,635.0	431,064.0
Importations	72,154.0	88,769.0	85,715.0	110,739.0	114,048.0	172,849.0	178,605.0	174,400.0	192,900.0	206,520.0	214,128.0
Ressources	240,189.0	285,907.0	305,825.0	361,329.0	381,928.0	439,801.0	481,459.0	502,461.0	557,426.0	598,155.0	645,192.0
Consommation	170,525.0	199,482.0	209,590.0	257,145.0	266,197.0	331,020.0	344,247.0	350,070.0	381,296.0	404,470.0	422,429.0
Investissement	46,072.0	57,861.0	67,092.0	72,281.0	73,647.0	67,825.0	84,364.0	96,925.0	109,586.0	121,165.0	137,200.0
Exportations	23,592.0	28,563.0	29,142.0	31,903.0	42,084.0	40,956.0	52,848.0	55,466.0	66,544.0	72,520.0	85,563.0
Emplois	240,189.0	285,907.0	305,825.0	361,329.0	381,928.0	439,801.0	481,459.0	502,461.0	557,426.0	598,155.0	645,192.0

Source : IHSI
1/ Semi-définitif
2/ Provisoire
3/ Estimation

Tableau I.2a Structure du PIB nominal (en millions de gourdes à prix courants)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	168,035.0	197,138.0	220,110.0	250,590.0	267,880.0	266,952.0	302,854.0	328,061.0	364,526.0	391,635.0	431,064.0
Demande intérieure	216,597.0	257,343.0	276,682.0	329,426.0	339,844.0	398,845.0	428,611.0	446,995.0	490,882.0	525,635.0	559,629.0
Consommation	170,525.0	199,482.0	209,590.0	257,145.0	266,197.0	331,020.0	344,247.0	350,070.0	381,296.0	404,470.0	422,429.0
Investissement	46,072.0	57,861.0	67,092.0	72,281.0	73,647.0	67,825.0	84,364.0	96,925.0	109,586.0	121,165.0	137,200.0
Solde extérieur	-48,562.0	-60,206.0	-56,573.0	-78,836.0	-71,964.0	-131,893.0	-125,757.0	-118,934.0	-126,356.0	-134,000.0	-128,565.0
Exportations	23,592.0	28,563.0	29,142.0	31,903.0	42,084.0	40,956.0	52,848.0	55,466.0	66,544.0	72,520.0	85,563.0
Importations	72,154.0	88,769.0	85,715.0	110,739.0	114,048.0	172,849.0	178,605.0	174,400.0	192,900.0	206,520.0	214,128.0

Source : IHSI
1/ Semi-définitif
2/ Provisoire
3/ Estimation

Tableau I.3 Compte du produit intérieur brut (en millions de gourdes de 1986/1987)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	12,783.0	13,071.0	13,508.0	13,622.0	14,042.0	13,270.0	14,003.0	14,407.0	15,019.0	15,439.0	15,694.0
Importations	16,062.0	16,365.0	16,440.0	17,307.0	18,318.0	22,117.0	22,140.0	20,883.0	21,553.0	22,121.0	22,635.0
Ressources	28,845.0	29,436.0	29,948.0	30,929.0	32,360.0	35,387.0	36,143.0	35,290.0	36,572.0	37,560.0	38,329.0
Consommation	21,082.0	21,337.0	21,814.0	22,194.0	22,581.0	25,687.0	24,971.0	23,677.0	24,320.0	24,896.0	25,159.0
Investissement	4,444.0	4,541.0	4,680.0	4,811.0	4,982.0	4,657.0	5,103.0	5,417.0	5,747.0	5,864.0	6,055.0
Exportations	3,319.0	3,558.0	3,454.0	3,924.0	4,797.0	5,043.0	6,069.0	6,196.0	6,505.0	6,800.0	7,115.0
Emplois	28,845.0	29,436.0	29,948.0	30,929.0	32,360.0	35,387.0	36,143.0	35,290.0	36,572.0	37,560.0	38,329.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3a Structure du PIB réel (en millions de gourdes de 1986/1987)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	12,783.0	13,071.0	13,508.0	13,622.0	14,042.0	13,270.0	14,003.0	14,407.0	15,019.0	15,432.0	15,694.0
Demande intérieure	25,526.0	25,878.0	26,494.0	27,005.0	27,563.0	30,344.0	30,074.0	29,094.0	30,067.0	30,760.0	31,214.0
Consommation	21,082.0	21,337.0	21,814.0	22,194.0	22,581.0	25,687.0	24,971.0	23,677.0	24,320.0	24,896.0	25,159.0
Investissement	4,444.0	4,541.0	4,680.0	4,811.0	4,982.0	4,657.0	5,103.0	5,417.0	5,747.0	5,864.0	6,055.0
Solde extérieur	-12,743.0	-12,807.0	-12,986.0	-13,383.0	-13,521.0	-17,074.0	-16,071.0	-14,687.0	-15,048.0	-15,322.0	-15,520.0
Exportations	3,319.0	3,558.0	3,454.0	3,924.0	4,797.0	5,043.0	6,069.0	6,196.0	6,505.0	6,800.0	7,115.0
Importations	16,062.0	16,365.0	16,440.0	17,307.0	18,318.0	22,117.0	22,140.0	20,883.0	21,553.0	22,122.0	22,635.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3b Compte du produit intérieur brut (variation en pourcentage)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	- 3.5	1.8	2.3	3.3	0.8	3.1	- 5.5	5.5	2.9	4.2	2.8	1.7
Importations	- 1.1	6.6	1.9	0.5	5.3	5.8	20.7	0.1	- 5.7	3.2	2.6	2.3
Ressources	- 2.2	4.4	2.0	1.7	3.3	4.6	9.4	2.1	- 2.4	3.7	2.7	2.1
Consommation	- 3.7	5.8	1.2	2.2	1.7	1.7	13.8	- 2.8	- 5.2	2.7	2.4	1.1
Investissement	- 3.2	1.4	2.2	3.1	2.8	3.6	- 6.5	9.6	6.2	6.1	2.0	3.3
Exportations	9.8	0.0	7.2	- 2.9	13.6	22.2	5.1	20.3	2.1	5.0	4.5	4.6
Emplois	- 2.2	4.4	2.0	1.7	3.3	4.6	9.4	2.1	- 2.4	3.6	2.7	2.0

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3c Structure de la croissance du PIB réel (variation en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	1.8	2.3	3.3	0.8	3.1	- 5.5	5.5	2.9	4.2	2.8	1.7
Demande intérieure	5.0	1.4	2.4	1.9	2.1	10.1	- 0.9	- 3.3	3.3	2.3	1.5
Consommation	5.8	1.2	2.2	1.7	1.7	13.8	- 2.8	- 5.2	2.7	2.4	1.1
Investissement	1.4	2.2	3.1	2.8	3.6	- 6.5	9.6	6.2	6.1	2.0	3.3
Solde extérieur	8.5	0.5	1.4	3.1	1.0	26.3	- 5.9	- 8.6	2.5	1.8	1.3
Exportations	0.0	7.2	- 2.9	13.6	22.2	5.1	20.3	2.1	5.0	4.5	4.6
Importations	6.6	1.9	0.5	5.3	5.8	20.7	0.1	- 5.7	3.2	2.6	2.3

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.3d Contribution à la croissance du PIB réel (en pourcentage)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{1/}	2013 ^{2/}	2014 ^{3/}	2015 ^{3/}
PIB	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Demande intérieure	199.7	198.0	196.1	198.2	196.3	228.7	214.8	201.9	200.2	199.3	198.9
Consommation	164.9	163.2	161.5	162.9	160.8	193.6	178.3	164.3	161.9	161.3	160.3
Investissement	34.8	34.7	34.6	35.3	35.5	35.1	36.4	37.6	38.3	38.0	38.6
Solde extérieur	-99.7	-98.0	-96.1	-98.2	-96.3	-128.7	-114.8	-101.9	-100.2	-99.3	-98.9
Exportations	26.0	27.2	25.6	28.8	34.2	38.0	43.3	43.0	43.3	44.1	45.3
Importations	125.7	125.2	121.7	127.1	130.5	166.7	158.1	145.0	143.5	143.4	144.2

Source : IHSI

1/ Semi-définitif

2/ Provisoire

3/ Estimation

Tableau I.4 Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays (Base Août 2004 =100)

	Pondération	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015
Indice général	100.00%	222.20	223.40	224.70	225.60	226.20	227.20	228.30	230.20	234.60	239.30	242.80	245.70
Alimentation, boisson et tabac	50.35%	229.30	230.40	232.00	232.90	234.00	235.40	236.80	239.00	244.50	250.60	255.10	257.30
Habillement, tissus et chaussures	6.86%	224.10	225.50	227.20	229.90	231.20	232.50	234.10	238.00	244.60	252.30	256.30	258.60
Loyer du logement, énergie, eau	11.05%	261.40	264.10	266.30	267.50	268.70	269.50	270.60	271.80	276.20	278.40	281.20	283.30
Aménagement et entretien du logement	4.70%	224.20	226.10	226.90	228.20	229.40	230.20	230.70	232.80	236.10	240.50	244.40	246.90
Santé	2.90%	238.50	239.00	239.40	239.90	240.90	241.50	242.10	245.00	249.70	255.00	256.60	257.90
Transport	13.74%	163.40	163.40	163.40	163.50	161.10	161.40	161.40	161.70	162.00	162.40	162.70	163.00
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	5.84%	237.10	237.10	237.10	237.40	237.50	237.70	237.80	238.50	239.60	241.00	242.70	261.40
Autres biens et services	4.56%	191.40	193.70	195.50	197.30	198.70	199.00	201.10	205.20	211.20	219.20	224.10	226.60

Source : IHSI

Tableau I.4a Indice des prix à la consommation (IPC) - ensemble du pays (Base Août 2004 =100)

	Pondération	Septembre											
		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2015	2015	
Indice général	100.00%	142.6	170.9	162.9	170.5	188.2	200.5	209.6	220.8	245.70			
Alimentation, boisson et tabac	50.35%	143.9	182.4	164.4	172.60	194.8	208.80	218.60	228.50	257.30			
Habillement, tissus et chaussures	6.86%	138.0	153.7	162.1	167.10	179.1	191.60	201.20	223.10	258.60			
Loyer du logement, énergie, eau	11.05%	157.2	177.5	173.3	194.60	220.2	234.70	245.00	258.90	283.30			
Aménagement et entretien du logement	4.70%	146.4	165.4	181.5	187.90	197.7	206.50	213.90	223.60	246.90			
Santé	2.90%	140.2	157.0	167.0	172.90	192.0	207.10	214.60	238.10	257.90			
Transport	13.74%	126.9	147.6	141.1	141.30	149.1	154.50	157.40	159.50	163.00			
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	5.84%	159.6	171.3	182.3	183.20	187.7	200.10	218.40	236.90	261.40			
Autres biens et services	4.56%	122.9	137.5	142.1	145.90	158.3	167.00	174.10	190.80	226.60			

Source : IHSI

Tableau I.5 Taux d'inflation (variation de l'IPC en pourcentage)

	Octobre 2014		Novembre 2014		Décembre 2014		Janvier 2015		Février 2015		Mars 2015	
	Variation mensuelle	Variation en glissement annuel										
Indice général	0.6	5.8	0.5	6.2	0.6	6.4	0.4	6.6	0.3	6.6	0.4	6.4
Alimentation, boisson et tabac	0.4	5.0	0.5	5.4	0.7	5.7	0.4	5.8	0.5	6.0	0.6	5.9
Habillement, tissus et chaussures	0.4	10.8	0.6	11.2	0.8	11.5	1.2	12.4	0.6	12.6	0.6	12.5
Loyer du logement, énergie, eau	1.0	5.7	1.0	6.8	0.8	7.4	0.5	7.6	0.4	8.0	0.3	7.4
Aménagement et entretien du logement	0.3	4.6	0.8	5.2	0.4	5.2	0.6	5.6	0.5	6.0	0.3	6.0
Santé	0.2	10.9	0.2	11.1	0.2	9.8	0.2	9.8	0.4	9.5	0.2	9.3
Transport	2.4	3.7	0.0	3.7	0.0	3.7	0.1	3.7	-1.5	2.2	0.2	2.2
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	0.1	6.2	0.0	6.1	0.0	6.0	0.1	6.1	0.0	6.0	0.1	6.0
Autres biens et services	0.3	9.5	1.2	10.6	0.9	11.0	0.9	11.6	0.7	11.6	0.2	11.0

Source : IHSI

Tableau I.5 suite Taux d'inflation (variation de l'IPC en pourcentage)

	Avril 2015		Mai 2015		Juin 2015		Juillet 2015		Août 2015		Septembre 2015	
	Variation mensuelle	Variation en glissement annuel										
Indice général	0.5	6.3	0.8	6.6	1.9	8.0	2.0	9.3	1.5	10.4	1.2	11.3
Alimentation, boisson et tabac	0.6	5.7	0.9	6.3	2.3	8.1	2.5	10.1	1.8	11.5	0.9	12.6
Habillement, tissus et chaussures	0.7	12.5	1.7	12.7	2.8	14.3	3.1	16.0	1.6	15.4	0.9	15.9
Loyer du logement, énergie, eau	0.4	7.8	0.4	7.1	1.6	8.4	0.8	8.4	1.0	9.0	0.7	9.4
Aménagement et entretien du logement	0.2	5.8	0.9	6.3	1.4	6.8	1.9	8.1	1.6	9.4	1.0	10.4
Santé	0.2	7.9	1.2	8.8	1.9	7.8	2.1	8.6	0.6	8.5	0.5	8.3
Transport	0.0	2.0	0.2	1.8	0.2	2.0	0.2	2.1	0.2	2.1	0.2	2.2
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	0.0	5.8	0.3	5.9	0.5	6.1	0.6	6.5	0.7	7.1	0.7	10.3
Autres biens et services	1.1	11.4	2.0	12.6	2.9	14.0	3.8	16.5	2.2	18.8	1.1	18.8

Sources : IHSI, BRH

Tableau I.5a Taux d'inflation (variation de l'IPC en glissement annuel, en pourcentage, août 2004=100)

	2007		2008		2009		2010		2011		2012		2013		2014		2015	
	Pondération	Septembre																
Indice général	100.00%	7.9	19.8	-4.7	10.4	4.7	6.5	4.5	5.3	11.3	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6
Alimentation, boisson et tabac	50.35%	7.5	26.8	-9.9	12.9	5.0	7.2	4.7	4.5	11.3	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6	12.6
Habillement, tissus et chaussures	6.88%	9.1	11.4	5.5	3.1	3.1	7.0	5.0	10.9	15.9	15.9	15.9	15.9	15.9	15.9	15.9	15.9	15.9
Loyer du logement, énergie, eau	11.05%	15.3	12.9	-2.4	12.3	12.3	6.6	4.4	5.7	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4	9.4
Aménagement et entretien du logement	4.70%	12.4	13.0	9.7	3.5	3.5	4.5	3.6	4.5	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4	10.4
Santé	2.90%	10.9	12.0	6.4	3.5	3.5	7.9	3.6	11.0	8.3	8.3	8.3	8.3	8.3	8.3	8.3	8.3	8.3
Transport	13.74%	-0.2	16.3	-4.4	0.1	0.1	3.6	1.9	1.3	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2	2.2
Loisirs, spectacles, enseignement et culture	5.84%	10.1	7.3	6.4	0.5	0.5	6.6	9.1	8.5	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3	10.3
Autres biens et services	4.56%	5.8	11.9	3.3	8.5	2.7	5.5	4.3	9.6	18.8	18.8	18.8	18.8	18.8	18.8	18.8	18.8	18.8

Sources : IHSI, BRH

Tableau I.6 // Taux de change à Port-au-Prince (gourdes/dollar ÉU)

	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015
Marché informel 1/												
À l'achat	45.4579	45.9406	46.5576	46.7857	46.9649	47.0580	47.2857	47.6857	49.3840	54.8173	51.8229	51.7178
À la vente	45.9197	46.2768	46.8276	47.3108	47.5699	47.6441	47.7760	48.0925	49.8374	55.6017	52.8424	52.8207
Marché bancaire 1/												
À l'achat	45.8498	46.4040	46.8330	46.9010	47.0314	47.2035	47.2487	47.7985	49.8253	55.2580	51.9576	51.9171
À la vente	46.1762	46.7208	46.9469	46.9846	47.1330	47.2935	47.5272	48.4548	50.7192	55.9071	52.6017	52.5647
Taux de référence												
Moyen	45.6810	46.1764	46.7145	46.7771	46.9993	47.1302	47.2568	47.7292	49.4114	54.9476	52.0505	51.8112
Fin de période	46.0616	46.5126	46.8906	47.0369	47.3050	47.4207	47.6084	48.2684	50.1794	55.6546	52.8617	52.1417

Source : BRH

1/ moyenne arithmétique de la période

Tableau I.7 Composantes et contreparties de l'agrégat M3 (en millions de gourdes)

Composantes	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Agrégat M3	68,428.88	75,278.45	78,850.61	92,754.00	103,011.45	126,421.40	139,086.35	149,640.26	159,168.35	175,118.75	201,693.22
Agrégat M2	38,977.80	42,879.24	44,730.94	50,254.36	54,846.81	66,066.29	70,326.82	75,866.42	81,991.22	89,242.83	100,225.27
Agrégat M1	19,138.22	19,749.14	21,448.47	25,139.46	28,959.38	37,455.80	40,987.97	46,387.96	48,266.15	53,345.73	58,182.65
Monnaie en circulation	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44	18,401.20	20,231.50	21,362.07	23,939.77	28,617.99
Dépôts à vue	8,591.63	8,590.55	9,878.07	12,109.46	15,511.64	20,173.36	22,586.77	26,156.46	26,904.08	29,405.95	29,564.66
Quasi-monnaie	19,839.58	23,130.10	23,282.47	25,114.90	25,887.44	28,610.48	29,338.85	29,478.46	33,725.07	35,897.10	42,042.62
Dépôts d'épargne	12,510.64	13,443.86	13,997.24	16,522.68	17,799.76	21,345.99	23,036.67	23,625.37	24,152.98	25,395.19	27,816.05
Dépôts à terme et autres	7,328.94	9,686.24	9,285.23	8,592.22	8,087.67	7,264.49	6,302.18	5,853.09	9,572.10	10,501.92	14,226.58
Dépôts en dollars EU	29,451.08	32,399.21	34,119.67	42,499.64	48,164.64	60,355.11	68,759.52	73,773.84	77,177.13	85,875.93	101,467.95
Dépôts à vue	9,179.76	10,317.76	10,820.01	15,198.08	18,592.91	28,606.84	32,480.49	34,881.05	36,959.69	41,718.40	44,026.43
Dépôts d'épargne	9,832.82	10,295.64	11,071.21	14,435.46	16,830.41	20,501.51	24,483.50	26,269.56	27,322.24	29,212.68	32,897.69
Dépôts à terme et autres	10,438.50	11,785.81	12,228.45	12,866.10	12,741.32	11,246.76	11,795.53	12,623.23	12,895.20	14,944.85	24,543.84
Contreparties											
Reserves nettes de change du système bancaire	18,485.57	23,616.87	28,106.42	39,116.13	40,538.65	92,250.60	104,580.57	115,976.94	101,094.08	95,710.82	112,613.43
Avoirs extérieurs du système bancaire	23,938.15	28,953.34	34,305.71	50,683.46	61,359.57	104,303.83	117,504.81	129,715.74	131,586.13	116,800.73	133,038.17
Engagements extérieurs du système bancaire	5,452.58	5,356.47	6,199.29	11,567.34	20,820.92	12,053.23	12,924.24	13,738.80	30,492.05	21,089.91	20,424.75
Reserve nettes de change BRH	8,081.80	10,893.13	16,848.81	21,040.71	24,001.43	64,168.79	72,469.47	87,436.22	78,455.77	74,335.30	79,787.97
Avoirs extérieurs BRH	11,997.58	15,161.18	21,678.33	30,324.74	42,510.68	73,773.50	84,065.35	99,269.94	104,291.00	87,433.16	94,496.65
Engagements extérieurs BRH	3,915.78	4,268.05	4,829.52	9,284.03	18,509.25	9,604.71	11,595.88	11,833.72	25,835.24	13,097.85	14,708.68
Reserves de change banques commerciales	10,403.77	12,723.75	11,257.61	18,075.41	16,537.21	28,081.80	32,111.10	28,540.72	22,638.31	21,375.52	32,825.46
Avoirs extérieurs banques commerciales	11,940.57	13,792.16	12,627.38	20,358.72	18,848.89	30,530.33	33,439.46	30,445.80	27,295.13	29,367.57	38,541.53
Engagements extérieurs banques commerciales	1,536.80	1,068.42	1,369.77	2,283.31	2,311.67	2,448.52	1,328.36	1,905.08	4,656.82	7,992.05	5,716.07
Crédit intérieur net	46,499.72	47,174.55	48,314.35	49,980.35	58,875.10	36,321.01	37,654.18	47,578.25	71,156.31	92,334.48	106,260.60
Crédit au secteur public	21,029.63	20,155.85	18,368.15	12,483.94	15,873.45	-4,264.08	-12,871.46	-17,994.45	-5,035.57	7,451.30	18,570.53
Crédit à l'État	21,192.96	20,607.81	18,946.89	12,436.96	17,323.53	-1,502.93	-8,842.34	-12,523.95	957.22	11,041.94	20,935.58
Crédit aux collectivités locales	-61.19	-244.58	-397.26	-208.65	-222.09	-155.10	-121.43	-155.09	-95.06	-101.83	-46.79
Crédit aux entreprises publiques	-102.14	-207.38	-181.49	255.63	-1,227.99	-2,606.04	-3,907.70	-5,315.41	-5,897.72	-3,488.81	-2,318.26
Crédit au secteur privé	25,470.09	27,018.70	29,946.20	37,496.41	43,001.64	40,585.08	50,525.64	65,572.70	76,191.87	84,883.18	87,690.07
Autres postes nets 1/	3,443.59	4,487.03	2,429.83	3,657.53	3,597.71	-2,150.20	-3,148.41	-13,914.93	-13,082.04	-12,926.54	-17,180.80

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les «créances interbancaires», «comptes de capital» et «autres postes non classés».

Tableau I.8 Base monétaire et ses sources (en millions de gourdes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Base monétaire	33,574.11	38,536.95	42,887.25	49,467.26	56,612.23	81,423.24	88,221.55	97,306.54	96,144.89	96,678.81	118,858.46
Monnaie en circulation	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44	18,401.20	20,301.10	21,362.07	23,939.77	28,617.99
Réserves des banques	22,093.31	25,979.24	28,933.98	33,793.25	38,343.17	57,407.67	60,024.50	64,075.57	62,477.82	62,348.88	81,479.95
Réserves/dépôts des banques	9,543.46	10,185.42	11,763.40	13,478.65	15,533.19	21,127.03	21,907.05	18,736.93	23,839.51	21,029.28	30,456.52
Encaisses des banques et autres	7,048.85	7,984.82	8,157.28	10,713.60	13,257.98	27,070.64	31,789.45	39,596.64	32,693.31	36,610.60	46,048.43
Bons BRH émis	5,501.00	7,809.00	9,013.29	9,601.00	9,552.00	9,210.00	6,328.00	5,742.00	5,945.00	4,709.00	4,975.00
Autres Dépôts	934.22	1,399.12	2,382.87	2,644.01	4,821.32	6,733.12	9,795.84	12,929.88	12,305.00	10,390.16	8,760.52
Dépôts des collectivités locales	61.19	110.02	204.03	208.65	222.09	155.10	121.43	155.09	95.06	83.47	31.99
Dépôts des entreprises publiques	267.18	368.61	645.58	575.00	2,008.69	2,683.31	3,968.45	5,155.74	5,706.19	3,219.33	1,860.91
Dépôts du secteur privé	139.16	187.61	186.90	174.35	217.53	545.40	952.66	2,203.10	1,097.38	1,412.34	719.35
Bons BRH détenus par les IFNB			7.00	141.00	141.00	241.00	315.00	314.00	276.00	148.00	473.00
Dépôts des inst. financières non bancaires (IFNB)	466.70	732.88	1,346.37	1,679.00	2,232.00	3,108.31	4,438.31	5,101.94	5,130.36	5,527.02	5,675.27
Sources	33,574.11	38,536.95	42,887.25	49,467.26	56,612.23	81,423.24	88,221.55	97,306.54	96,144.89	96,678.81	118,858.46
Avoirs extérieurs nets	8,081.80	10,893.13	16,848.81	21,040.71	24,001.43	64,168.79	72,470.09	87,474.28	78,426.23	74,278.55	79,787.97
Avoirs extérieurs BRH	11,997.58	15,161.18	21,678.33	30,324.74	42,510.68	73,773.50	84,065.97	99,308.00	104,291.00	87,433.16	94,496.65
Engagements extérieurs BRH	-3,915.78	-4,268.05	-4,829.52	-9,284.03	-18,509.25	-9,604.71	-11,595.88	-11,833.72	-25,864.77	-13,154.61	-14,708.68
Créances nettes sur le secteur public	22,014.31	21,698.61	20,590.94	20,789.75	23,128.20	11,988.25	9,079.45	8,628.10	11,057.39	16,328.18	26,452.08
Créances nettes sur le gouvernement central	21,721.78	21,393.83	20,050.35	19,913.97	22,314.78	11,819.73	8,891.54	8,465.47	10,882.88	16,126.22	26,266.84
Créances nettes sur les Organismes autonomes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les collectivités locales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances sur les entreprises publiques	292.52	304.79	540.59	875.78	813.42	168.52	187.91	162.63	154.52	201.97	185.24
Créances sur institutions financières monétaires	142.28	2,025.08	538.36	783.30	593.37	761.06	388.14	510.42	1,867.65	1,080.70	9,072.67
Autres postes nets 1/	3,355.73	3,920.13	4,909.13	6,853.49	8,889.23	4,505.13	6,283.86	693.73	4,813.62	4,991.37	3,545.74

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Ce poste regroupe les comptes «capital» et «autres postes non classés».

Tableau I.9 Bilan de la BRH (en millions de gourdes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2014
Avoirs extérieurs nets	8,081.80	10,893.13	16,848.81	21,040.71	24,001.43	64,168.79	72,470.09	87,474.28	78,426.23	74,278.55	79,787.97
Avoirs extérieurs	11,997.58	15,161.18	21,678.33	30,324.74	42,510.68	73,773.50	84,065.97	99,308.00	104,291.00	87,433.16	94,496.65
Engagements extérieurs	-3,915.78	-4,268.05	-4,829.52	-9,284.03	-18,509.25	-9,604.71	-11,595.88	-11,833.72	-25,864.77	-13,154.61	-14,708.68
Avoirs Intérieurs nets	24,558.10	26,244.70	23,655.56	25,782.54	27,789.48	10,521.32	5,955.61	-3,097.62	5,413.66	12,010.10	30,309.97
Créances nettes sur l'État	21,721.78	21,393.83	20,050.35	19,913.97	22,314.78	11,819.73	8,891.54	8,465.47	10,882.88	16,126.22	26,266.84
Créances internes	25,297.65	24,927.17	29,308.16	32,653.33	36,783.99	43,927.65	44,841.46	46,252.86	45,627.15	49,263.09	54,827.71
Dépôts du gouvernement.	-3,575.86	-3,533.34	-9,257.81	-12,739.35	-14,469.21	-32,107.92	-35,949.92	-37,787.39	-34,744.27	-33,136.88	-28,560.87
Créances nettes sur collectivités locales	-61.19	-110.02	-204.03	-208.65	-222.09	-155.10	-121.43	-155.09	-95.06	-83.47	-31.99
Créances internes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépôts des collectivités locales	-61.19	-110.02	-204.03	-208.65	-222.09	-155.10	-121.43	-155.09	-95.06	-83.47	-31.99
Créances nettes sur les entreprises publiques	25.35	-63.82	-104.99	300.78	-1,195.27	-2,514.79	-3,780.54	-4,993.11	-5,551.67	-3,017.36	-1,675.67
Créances internes	292.52	304.79	540.59	875.78	813.42	168.52	187.91	162.63	154.52	201.97	185.24
Dépôts des entreprises publiques	-267.18	-368.61	-645.58	-575.00	-2,008.69	-2,683.31	-3,968.45	-5,155.74	-5,706.19	-3,219.33	-1,860.91
Créances nettes sur les particuliers	935.76	1,050.43	1,354.73	1,568.35	1,771.75	1,612.90	1,343.92	383.95	1,694.75	1,674.84	759.73
Créances sur les institutions financières monétaires	142.28	2,025.08	538.36	783.30	593.37	761.06	388.14	510.42	1,867.65	1,080.70	9,072.67
Créances nettes sur autres institutions bancaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances nettes sur les institutions financières non banc.	-466.26	-732.88	-1,311.37	-1,602.62	-2,268.74	-3,145.95	-4,652.28	-5,335.26	-5,325.68	-5,594.12	-6,067.37
Comptes de capital	-2,061.37	-1,004.06	-30.89	-595.15	-409.65	-1,136.30	-808.95	-5,051.28	-2,010.65	-8,349.74	-6,809.14
Autres postes non classés	4,321.74	3,686.15	3,363.39	5,622.56	7,205.33	3,279.77	4,695.20	3,077.28	3,951.46	10,173.04	8,794.90
Actif = Passif	32,639.90	37,137.83	40,504.37	46,823.25	51,790.91	74,690.12	78,425.70	84,376.66	83,839.90	86,288.65	110,097.94
Engagements envers inst. financières monétaires	22,093.31	25,979.24	28,933.98	33,793.25	38,343.17	57,407.67	60,024.50	64,075.57	62,477.82	62,348.88	81,479.95
Dépôts Gdes des institutions financières monétaires	9,543.46	10,185.42	11,763.40	13,478.65	15,533.19	21,127.03	21,907.05	18,736.93	23,839.51	21,029.28	30,456.52
Encaisses des institutions financières monétaires	1,875.97	1,827.65	1,595.80	1,883.15	2,098.74	2,373.48	2,926.93	2,602.99	2,720.33	3,329.24	4,437.10
Autres Engagements env. inst. financières monétaires	-	0.21	-	0.19	-	0.15	-	-	-	-	0.00
Dépôts devises des institutions financières monétaires	5,172.89	6,156.95	6,561.48	8,830.27	11,159.24	24,697.01	28,862.52	36,993.64	29,972.98	33,281.35	41,611.32
Bons BRH émis	5,501.00	7,809.00	9,013.29	9,601.00	9,552.00	9,210.00	6,328.00	5,742.00	5,945.00	4,709.00	4,975.00
Engagements envers secteur privé	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44	18,401.20	20,301.10	21,362.07	23,939.77	28,617.99
Monnaie fiduciaire en circulation	10,546.58	11,158.59	11,570.40	13,030.00	13,447.74	17,282.44	18,401.20	20,301.10	21,362.07	23,939.77	28,617.99
Monnaie hors BRH	12,422.55	12,986.25	13,166.20	14,913.15	15,546.48	19,655.93	21,328.13	22,904.09	24,082.41	27,269.02	33,055.10
Encaisses des institutions financières monétaires	-1,875.97	-1,827.65	-1,595.80	-1,883.15	-2,098.74	-2,373.48	-2,926.93	-2,602.99	-2,720.33	-3,329.24	-4,437.10
Allocations de DTS 1/	-854.54	-791.26	-775.70	-852.18	-	-	-	-	-	-	-

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Suite à une révision méthodologique, les Allocations DTS figurent au compte Capital en sept 97.

Tableau I.10 Bilan consolidé des banques commerciales 1/ (en millions de gourdes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011 ^{1/}	2012 ^{2/}	2013 ^{3/}	2014 ^{3/}	2014 ^{3/}
Avoirs extérieurs nets	10,403.77	12,723.75	11,257.61	18,075.41	16,537.21	28,081.80	32,111.10	28,540.72	22,638.31	21,375.52	32,825.46
Réserves	21,887.68	25,552.78	28,481.17	33,518.06	38,308.26	56,755.50	60,005.12	63,086.86	60,766.45	63,060.57	79,342.18
Dépôts à la Banque Centrale	14,484.61	15,916.13	17,872.04	22,041.91	26,657.52	45,172.02	50,750.20	54,741.87	52,101.12	54,956.12	69,918.18
Encaisses en monnaie nationale	1,875.97	1,827.65	1,595.84	1,883.15	2,098.74	2,373.48	2,926.93	2,602.99	2,720.33	3,365.46	4,449.00
Bons BRH	5,527.10	7,809.00	9,013.29	9,593.00	9,552.00	9,210.00	6,328.00	5,742.00	5,945.00	4,739.00	4,975.00
Portefeuille de crédit	24,534.33	25,953.34	28,404.57	35,753.71	41,012.36	38,426.78	48,229.06	62,985.65	76,274.74	88,271.29	89,201.85
Crédit au secteur public	-	172.69	-	-	-	-	-	-	2,875.00	6,475.29	5,040.73
Crédit au secteur privé	24,534.33	25,780.66	28,404.57	35,753.71	41,012.36	38,426.78	48,229.06	62,985.65	73,399.74	81,796.00	84,161.12
Comptes de capital	-5,067.98	-6,670.77	-8,612.65	-9,160.79	-10,025.45	-10,723.68	-11,753.22	-13,560.63	-15,099.94	-17,340.54	-20,739.83
Autres postes non classés	6,567.40	7,590.91	9,219.66	9,109.22	8,983.90	9,482.51	9,829.18	8,915.31	5,774.80	6,555.41	8,431.10
Total actif	58,325.20	65,150.01	68,750.37	87,295.61	94,816.29	122,022.91	138,421.25	149,967.90	150,354.35	161,922.25	189,060.76
Engagements envers la BRH	3.00	3.00	278.00	278.00	278.00	3.00	3.00	137.34	872.02	213.30	5,674.64
Engagements envers Inst. Fin. Non-Bancaires	64.14	108.02	142.13	104.56	171.00	142.36	138.60	227.89	440.09	546.29	619.07
Engagements envers le secteur privé	57,743.14	63,932.24	67,093.31	79,549.65	89,346.18	108,593.56	120,648.23	128,431.88	136,708.89	149,766.64	172,355.88
Dépôts en gourdes	28,292.06	31,533.04	32,973.64	37,050.01	41,181.54	48,238.44	51,888.71	54,658.04	59,531.77	63,890.71	70,887.93
Dépôts en dollars	29,451.08	32,399.21	34,119.67	42,499.64	48,164.64	60,355.11	68,759.52	73,773.84	77,177.13	85,875.93	101,467.95
Engagements envers le secteur public	514.92	1,106.75	1,236.93	7,363.40	5,021.11	13,284.00	17,631.42	21,170.80	12,333.36	11,396.02	10,411.17
Total passif	58,325.20	65,150.01	68,750.37	87,295.61	94,816.29	122,022.91	138,421.25	149,967.90	150,354.35	161,922.25	189,060.76

Source : Banque de la République d'Haïti (BRH).

1/ Suite à une révision méthodologique, les Allocations DTS figurent au compte Capital en sept 97.

Tableau I.11 Bilan consolidé des banques commerciales (en millions de gourdes)

	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015
Avoirs extérieurs nets	19,283.33	19,984.03	19,961.72	21,663.52	23,267.23	24,299.59	24,538.39	26,365.30	29,156.61	33,995.32	30,023.83	32,825.46
Réserves	65,927.75	64,891.53	64,270.04	67,380.08	67,360.77	66,370.22	67,933.98	68,630.41	74,003.70	73,621.70	73,558.20	79,342.18
Dépôts à la BRH	55,818.03	52,902.21	53,558.89	55,101.53	55,195.49	54,640.32	55,078.41	56,494.52	64,085.76	63,812.14	64,518.35	69,918.18
Encaisses en monnaie nationale	3,579.72	3,674.32	4,066.14	4,477.34	4,364.99	3,784.90	3,455.57	3,864.89	4,276.94	3,893.56	4,614.86	4,449.00
Bons BRH	6,530.00	8,315.00	6,625.00	7,801.20	7,800.29	7,945.00	9,400.00	8,271.00	5,641.00	5,916.00	4,425.00	4,975.00
Portefeuille de crédit	87,426.42	88,780.53	89,380.70	90,332.58	90,861.06	92,303.02	89,868.21	89,838.84	91,196.42	93,521.27	89,631.77	89,201.85
Crédit au secteur public	5,441.28	5,394.56	5,282.84	6,631.13	6,689.41	8,475.19	6,978.48	6,324.26	5,351.71	5,260.83	4,688.28	5,040.73
Crédit au secteur privé	81,985.14	83,385.97	84,117.86	83,701.45	84,171.65	83,827.83	82,889.74	83,514.58	85,844.71	88,260.44	84,943.49	84,161.12
Comptes de capital	-17,717.04	-18,096.68	-18,279.13	-18,671.09	-18,661.34	-19,038.66	-18,516.11	-18,904.87	-19,723.81	-20,258.80	-20,342.95	-20,739.83
Autres postes non classés	6,846.48	6,793.14	7,200.30	7,623.30	7,110.33	5,323.66	5,568.09	5,897.98	5,357.69	5,202.76	6,334.13	8,431.10
Total actif	161,766.94	162,352.55	162,533.62	168,328.39	169,938.04	169,257.83	169,392.56	171,827.65	179,990.60	186,082.25	179,204.98	189,060.76
Engagements envers la BRH	212.51	211.72	210.93	207.63	205.17	403.55	648.59	639.46	1,529.31	1,773.39	1,832.02	5,674.64
Engagements envers Inst. Fin. Non-Banc.	556.63	547.87	576.35	578.48	590.04	677.38	693.38	668.25	681.37	724.32	748.54	619.07
Engagements envers le secteur privé	152,034.93	152,689.30	147,589.24	157,375.70	158,528.76	158,126.97	158,157.34	160,114.27	165,118.38	172,136.03	166,815.29	172,355.88
Dépôts en gourdes	68,360.82	67,009.33	65,828.56	70,061.20	69,344.43	68,450.76	68,896.34	69,615.05	67,319.03	65,546.35	66,400.21	70,887.93
Dépôts en dollars	83,674.11	85,679.97	81,760.68	87,314.50	89,184.33	89,676.21	89,261.01	90,499.23	97,799.35	106,589.68	100,415.09	101,467.95
Engagements envers le secteur public	8,962.87	8,903.66	14,157.10	10,166.57	10,614.06	10,049.93	9,893.25	10,405.67	12,661.54	11,448.50	9,809.13	10,411.17
Total passif	161,766.94	162,352.55	162,533.62	168,328.39	169,938.04	169,257.83	169,392.56	171,827.65	179,990.60	186,082.25	179,204.98	189,060.76

Source: Banque de la République d'Haïti (BRH).

Tableau 1.12 Résumé des Opérations Financières de l'Administration Centrale 1/ (en millions de gourdes)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012 ^{2/}	2013 ^{2/}	2014 ^{2/}	2015 ^{2/}
Recettes Totales	16,252.90	19,912.49	23,667.08	26,961.75	31,303.60	31,445.30	36,932.55	42,313.15	44,751.38	47,103.00	57,116.50
Recettes Courantes	16,252.90	19,912.49	23,667.08	26,961.75	31,303.60	31,445.30	36,932.55	42,313.15	44,751.38	47,103.00	57,116.50
Recettes internes	10,901.30	13,144.70	15,656.91	18,025.51	19,948.14	19,489.64	24,613.13	28,330.67	29,412.58	32,443.00	38,171.90
Dont: Impôt sur le revenu et les bénéfices	3,796.90	4,083.70	4,361.16	5,111.12	5,449.09	5,991.36	6,867.16	9,449.13	9,449.14	11,278.00	13,193.60
Taxe sur le chiffre d'affaires	4,058.30	5,893.80	6,844.00	8,206.74	9,105.13	8,477.02	10,329.20	11,974.81	13,435.51	13,148.00	14,229.80
Droits d'accises	1,246.10	1,278.20	1,784.45	1,284.09	1,979.94	1,454.54	952.78	1,120.61	911.56	868.80	3,584.80
Recettes douanières	4,437.80	6,240.56	6,923.90	7,917.12	9,013.28	11,493.80	13,764.87	13,843.21	14,290.17	14,109.50	18,246.40
Dont: Droits de douanes	2,324.70	3,274.50	3,527.40	4,058.00	4,809.68	7,089.06	7,655.23	8,162.89	8,534.28	8,397.00	11,779.40
Frais de vérification	1,769.00	2,578.00	2,788.10	3,181.85	3,562.03	3,234.95	4,339.94	4,852.63	4,896.09	4,821.00	5,726.90
Autres recettes 2/	913.80	527.23	1,086.27	1,019.12	2,342.18	461.86	554.55	139.27	1,048.63	550.50	698.20
Transferts des Entreprises Publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses Totales	19,247.30	21,203.80	28,369.05	30,346.07	35,594.56	37,966.90	42,709.00	52,092.94	60,583.00	70,378.30	64,177.60
Dépenses Courantes	17,220.30	19,366.80	22,326.05	27,019.07	29,605.48	28,258.90	35,826.00	39,804.94	47,133.20	62,974.30	57,957.60
Dépenses sur biens et services	13,860.70	14,665.20	20,212.02	24,662.64	25,999.55	24,617.00	32,190.70	35,438.57	42,254.20	56,786.50	51,601.30
Traitement et salaires	5,853.00	6,871.20	8,830.82	12,855.63	14,464.95	13,437.30	15,474.10	18,847.52	21,185.8	22,140.00	28,982.70
Autres achats de biens et services	8,007.70	7,794.00	11,381.20	11,807.01	11,534.60	11,800.00	16,716.60	16,591.05	21,185.80	34,646.50	22,608.60
Paiements d'intérêts	1,607.90	2,318.90	750.78	730.21	1,336.44	1,408.00	848.00	983.29	210,688.40	864.10	938.90
Dette interne	400.00	1,540.00	-	-	827.51	1,100.40	825.20	916.50	1,059.10	641.70	498.90
Dette externe	1,207.90	778.90	750.78	730.21	508.93	307.60	22.80	66.79	917.60	222.40	440.10
Subventions et transferts courants	1,322.60	1,840.40	1,363.24	1,626.22	2,269.50	2,233.70	2,787.30	3,383.08	141.50	5,323.70	5,417.40
Autres dépenses	429.10	542.30	-	-	-	-	-	-	3,819.90	-	-
Dont: Dépenses exercices antérieurs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses d'investissement	2,027.00	1,837.00	6,043.00	3,327.00	5,949.08	9,708.00	6,883.00	12,286.00	13,449.00	7,404.00	6,220.00
(Financées sur fonds locaux)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde Courant	-967.40	545.69	1,341.03	-57.32	1,698.12	3,186.30	3,106.50	2,508.26	-2,381.80	-15,871.30	-841.10
Ajustement	-3,684.80	-2,681.42	-5,837.55	-5,189.02	-1,944.81	-1,941.00	-4,918.00	-9,832.62	-12,552.70	-7,683.07	1,100.00
Solde Global	690.40	1,390.10	1,033.19	1,804.70	-2,306.16	-4,880.60	1,141.40	-502.22	-3,278.10	-15,582.23	-8,181.10
Financement Total	-690.40	-1,390.10	-1,033.19	-1,804.70	2,306.16	4,880.60	-1,141.40	502.22	3,278.10	15,582.23	8,181.10
Financement Externe	-587.50	-828.60	252.81	-781.09	-129.55	9,765.40	3,414.30	1,112.60	1,638.90	4,335.10	-10.30
Dons externes au comptant	2,140.60	766.50	1,235.70	361.10	900.23	9,904.40	3,498.80	1,371.60	1,774.80	5,061.20	1,405.20
Prêts nets	-2,728.10	-1,595.10	-982.89	-1,142.19	-1,029.78	-139.00	-84.50	-25.00	-135.00	-726.20	-1,415.50
Tirages	-	-	-	-	-	93.80	-	-	-	-	-
Amortissement	-2,728.10	-1,595.10	-982.89	-1,142.19	-1,029.78	-232.80	-84.50	-25.00	-135.90	-726.20	-1,415.50
Financement Interne	-102.90	-561.50	-1,286.00	-1,023.61	2,435.71	-4,884.80	-4,555.80	-610.38	1,639.30	11,247.13	8,171.40
Système bancaire	-84.20	-560.60	-1,274.80	-1,023.61	2,435.71	-4,884.80	-4,555.80	-610.38	1,639.30	9,247.13	7,321.40
Dont: Autorités monétaires(BRH)	-21.20	-344.00	-949.00	-665.74	2,515.11	-90.40	-2,910.20	-268.80	2,269.80	5,299.00	9,941.30
Autres sources	-18.70	-9.00	-11.20	-	-	-	-	-	-	2,000.00	850.00
Dont arriérés de paiements	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pour mémoire : (en pourcentage du PIB)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Recettes courantes	9.67	10.10	10.75	10.76	11.69	11.78	12.86	12.90	12.28	12.03	13.25
Dépenses courantes	10.25	9.82	10.14	10.78	11.05	10.59	11.83	12.13	12.93	16.08	13.45
Dépenses d'investissement	1.21	0.93	2.75	1.33	2.22	3.64	2.27	3.75	3.69	1.89	1.44
Solde courant	-0.58	0.28	0.61	-0.02	0.63	1.19	1.03	0.76	-0.65	-4.05	-0.20
Solde global	0.41	0.71	0.47	0.72	-0.86	-1.83	0.44	-0.15	-0.90	-3.98	-1.89
Dons	1.27	0.39	0.56	0.14	0.34	3.71	1.16	0.35	0.49	1.29	0.33
Financement externe	-0.35	-0.42	0.11	-0.31	-0.05	3.66	1.13	0.34	0.45	1.11	0.00
Financement BRH	-0.01	-0.17	-0.43	-0.27	0.94	-0.03	-1.02	-0.08	0.62	1.35	2.31
PIB nominal	168,035.00	197,138.00	220,110.00	250,590.00	267,880.00	266,952.00	302,854.00	328,061.00	364,526.00	391,635.00	431,064.00

Sources : BRH, MEF
1/ Opérations du Budget de Fonctionnement de l'Administration Centrale, enregistrées sur la base des encaissements et des décaissements.
2/ Cette rubrique regroupe les recettes non identifiées au niveau des recettes internes et douanières ainsi que les recouvrements de dette.

Tableau I.13 Résumé des opérations financières des administrations publiques 1/ (en millions de gourdes)

	1er trimestre 2015			2e trimestre 2015			3e trimestre 2015			4e trimestre 2015			Octobre 2014-
	Octobre 2014	Novembre 2014	Décembre 2014	Janvier 2015	Février 2015	Mars 2015	Avril 2015	Mai 2015	Juin 2015	Juillet 2015	Août 2015	Septembre 2015	Septembre 2015
Recettes totales (incluant les dons)	4,898.50	4,120.40	5,640.00	5,121.70	4,840.20	4,631.30	4,813.20	4,478.40	4,725.60	5,026.00	4,397.80	5,828.60	5,852.70
Recettes totales	4,898.50	4,120.40	5,640.00	5,121.70	4,840.20	4,631.30	4,813.20	4,478.40	4,725.60	5,026.00	4,397.80	4,423.40	5,116.50
Recettes courantes	4,898.50	4,120.40	5,640.00	5,121.70	4,840.20	4,631.30	4,813.20	4,478.40	4,725.60	5,026.00	4,397.80	4,423.40	5,116.50
Recettes internes	3,571.30	2,733.00	3,823.50	3,607.00	3,494.00	3,121.70	3,284.40	2,805.00	2,866.70	3,356.50	2,640.30	2,888.50	36,171.90
Recettes douanières	1,372.00	1,380.00	1,765.00	1,498.10	1,267.60	1,372.40	1,521.80	1,657.10	1,691.70	1,674.70	1,573.00	1,527.80	18,246.40
Recettes non classées 1/	10.00	7.40	51.50	16.60	78.60	137.20	7.00	16.30	167.20	14.80	184.50	7.10	698.20
Transferts des entreprises publiques	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dons externes au comptant	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,405.20
Dépenses totales	5,391.80	4,475.50	6,407.20	3,855.40	3,178.20	4,571.80	5,461.80	4,379.20	6,066.50	6,679.30	6,280.00	7,430.90	64,177.60
Dépenses courantes	5,368.80	4,092.50	5,720.20	3,775.40	3,102.20	4,331.80	4,975.80	4,080.20	5,243.50	5,966.30	5,716.00	5,584.90	57,937.60
Dépenses sur biens et services	4,544.40	3,519.30	5,111.80	3,547.80	2,756.50	3,503.00	4,282.20	3,755.50	4,938.60	5,551.20	4,806.30	5,284.70	51,601.30
Traitements et salaires	2,455.00	2,080.30	3,831.50	2,125.50	1,846.00	1,963.30	2,664.30	2,164.40	1,985.20	2,910.20	2,945.80	2,021.20	28,992.70
Dépenses de fonctionn. / Achats de b & s	2,089.40	1,459.00	1,280.30	1,422.30	910.50	1,539.70	1,617.90	1,591.10	2,953.40	2,641.00	1,860.50	3,263.50	22,608.60
Paielements d'intérêts	59.70	1.20	15.50	2.30	60.40	178.00	193.00	67.90	36.70	97.40	125.90	100.90	938.90
Subventions	17.90	1.20	15.50	2.30	59.30	61.80	73.70	56.30	36.70	17.40	78.60	78.20	498.90
Autres dépenses	41.80	-	-	-	1.10	116.20	119.30	11.60	-	80.00	47.30	22.80	440.10
Dépenses d'investissement	23.00	383.00	687.00	80.00	76.00	240.00	486.00	299.00	823.00	713.00	564.00	1,846.00	6,220.00
Solde courant	-470.30	27.90	-80.20	1,346.30	1,738.00	299.50	-162.60	398.20	-517.90	-940.30	-1,318.20	-1,161.50	-841.10
Ajustement 2/	7,527.70	-2,409.10	-6,597.50	6,174.70	4,116.30	-4,291.70	-24.30	172.20	-620.60	-1,102.90	1,319.80	-3,164.60	1,100.00
Solde global 3/	-8,021.00	2,054.00	5,830.30	-4,908.40	-2,454.30	4,351.20	-624.30	-73.00	-720.30	-550.40	-3,202.00	157.10	-8,161.10
Financement total	8,021.00	-2,054.00	-5,830.30	4,908.40	2,454.30	-4,351.20	624.30	73.00	720.30	550.40	3,202.00	-157.10	8,161.10
Financement externe	-153.60	-	-	-	-7.90	-461.80	-468.10	-44.20	-	-40.60	-193.70	1,359.60	-10.30
Prêts concessoionnels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres Prêts	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Amortissements	-153.60	-	-	-	-7.90	-461.80	-468.10	-44.20	-	-40.60	-193.70	-45.60	-1,415.50
Financement interne	8,174.60	-2,054.00	-5,830.30	4,908.40	2,462.20	-3,889.40	1,092.40	117.20	720.30	591.00	3,395.70	-1,516.70	8,171.40
Financement BRH 4/	6,160.20	-1,113.70	164.20	-559.90	2,934.20	-4,923.90	3,399.80	-72.60	2,676.70	-681.10	2,163.00	-205.60	9,941.30
Financement BNC	1,046.30	-483.40	-5,994.90	5,502.00	-371.80	1,034.50	-1,307.40	-1,210.20	-2,906.40	1,272.10	1,227.10	88.90	-2,113.20
Autres Banques commerciales	-31.90	-446.90	0.40	-33.70	-0.20	-	-	-	-	-	5.60	-	-506.70
Autres sources 5/	1,000.00	-	-	-	-100.00	-	-1,000.00	1,400.00	950.00	-	-	-1,400.00	850.00

Sources : Direction du Contrôle du Crédit, BRH; Ministère de l'Économie et des Finances.

1/ Base : encaissements-décaissements.

2/ Le poste «ajustement» permet de rétablir l'équilibre comptable entre la balance globale et le financement.

3/ Le solde global est déterminé à partir des opérations considérées comme les moyens de son financement.

4/ Exclut les comptes STABEX, PI-160, Famine Canada et Don Japonais.

5/ Incluant les dépôts du gouvernement dans les banques commerciales publiques et privées.

Tableau 1.14. Résumé de la Balance des Paiements d'Haïti (en millions de dollars É.U.)

	2009	2010	2011	2012	2013 ^{1/}	2014 ^{2/}	2015 ^{3/}
A. COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES							
Biens et Services	-1770.19	-101.83	-326.37	-448.28	-537.17	-735.84	-235.78
Crédit	1034.00	1016.38	1311.69	1323.61	1566.91	1662.12	1752.47
Débit	-2804.19	-4,287.31	-4,432.98	-4,195.34	-4,419.40	-4,741.67	-4,433.90
Biens	-1481.11	-2,446.67	-2,545.92	-2,304.72	-2,414.30	-2,705.42	-2,416.38
Crédit	951.00	953.38	768.09	774.61	914.91	960.93	1028.96
Débit	-2,032.11	-3,010.05	-3,314.00	-3,079.33	-3,329.21	-3,666.35	-3,445.34
Services	-289.08	-824.26	-575.38	-567.01	-438.19	-374.13	-265.05
Crédit	483.00	453.00	543.60	549.00	652.00	701.19	723.51
Débit	-772.08	-1,277.26	-1,119.98	-1,116.01	-1,090.19	-1,075.32	-988.56
Revenus	12.80	22.28	37.80	54.54	32.02	12.28	9.84
Crédit	31.13	32.70	41.04	58.50	45.35	27.08	24.91
Débit	-18.33	-10.42	-3.24	-3.96	-13.33	-14.80	-15.07
Transferts courants	1,655.22	3,146.83	2,757.13	2,367.91	2,283.30	2,291.43	2,435.81
Crédit:	1,770.05	3,313.80	2,997.37	2,599.84	2,530.99	2,540.03	2,683.00
Dons officiels	394.50	1,840.00	1,446.00	987.51	750.00	563.00	488.00
Envois de fonds des travailleurs	1,375.55	1,473.80	1,551.37	1,612.33	1,781.00	1,977.03	2,195.00
Débit	-154.82	-166.98	-240.24	-231.92	-247.69	-248.60	-247.19
Crédit	893.39	1,470.98	726.38	75.69	20.00	25.90	25.00
Débit	893.39	1,470.98	726.38	75.69	20.00	25.90	25.00
B. COMPTE DE CAPITAL							
C. COMPTE D'OPERATIONS FINANCIERES							
Investissements directs	55.47	178.00	119.00	156.00	160.38	99.00	104.20
Autres Investissements	-508.49	-632.46	-262.13	444.05	451.39	519.79	54.23
Admin. publiques	-706.86	-529.73	-221.44	368.72	393.30	350.70	166.59
Décaissements	224.81	291.41	341.43	374.71	404.18	375.34	188.76
Amortissements	931.67	821.14	562.87	5.99	10.88	24.64	32.17
Dont annulation de dette	893.39	812.98	556.38	-	-	-	-
Secteur bancaire (net)	56.54	-307.21	-82.98	111.24	196.57	69.46	-96.76
Secteur non bancaire (net)	19.00	-52.00	1.00	-	1.00	-	-
Autres avoirs et engagements (nets)	122.82	-43.52	41.29	-35.91	-99.48	99.63	-5.60
D. ERREURS ET OMISSIONS NETTES	-167.73	128.14	-70.73	29.06	-453.32	38.37	-105.02
BALANCE GLOBALE	150.47	742.83	186.15	255.53	-358.72	-92.78	-157.37
E. FINANCEMENT	-150.47	-742.83	-186.15	-255.53	358.72	92.78	157.37
Avoirs de réserve 1/	-239.89	-844.89	-203.30	-284.58	-58.29	479.21	185.00
Utilisation des crédits et prêts du FMI	64.84	96.86	12.45	22.42	9.60	1.67	8.44
Autres Engagements 2/	3.09	-0.08	3.20	4.06	396.47	-395.25	-4.43
Variation des arriérés de paiement 3/	-	-	-	-1.52	-0.65	-1.68	-
Allocations de DTS	-	-	-	-1.52	-0.65	-1.68	-7.19
Remise de dette	17.87	3.07	4.49	1.96	5.28	5.24	3.62
Rééchelonnement obtenu	3.63	2.21	3.01	3.66	6.76	5.27	1.93
Pour mémoire	-	-	-	-	-	-	-
Assistance externe	-247.52	1,407.13	1,237.01	1,378.65	1,153.09	915.37	653.03
Dons officiels 4/	394.50	1,840.00	1,446.00	987.51	750.00	563.00	488.00
Prêts nets	-642.02	-432.87	-208.99	391.14	403.10	352.37	165.03
En pourcentage du PIB							
Compte de transactions courantes (incluant dons officiels)	-1.86	-1.54	-4.35	-5.69	-6.36	-8.84	-2.77
Compte de transactions courantes (hors dons officiels)	-7.89	-23.32	-23.58	-18.21	-16.23	-15.26	-8.51
Exportations de biens et services	15.78	15.35	17.45	16.78	18.54	18.94	20.60
Importations de biens et services	-42.80	-64.74	-58.98	-53.17	-52.29	-54.03	-52.12
Balance globale	2.30	11.22	2.48	3.22	-4.25	-1.08	-1.85

Sources: Service Economie Internationale/ Direction Affaires Internationales/BNH
Banque des Règlements Internationaux (BRI)

1/ Variation des avoirs de réserve bruts

2/ Engagements à court terme envers les Organisations financières Internationales

3/ Sans signe = accumulation, (-) = remboursement

(PI) Données provisoires

Tableau I.15 Position Extérieure Globale d'Haïti 1(en millions de dollars É.U.)

	2008	2009	2010	2011 ^{P/}	2012 ^{P/}	2013 ^{P/}	2014 ^{P/}	2015 ^{P/}
AVOIRS	1226.82	1,297.80	2,298.12	2,464.86	3,262.26	2,733.99	2,568.42	2,559.30
Investissements directs haïtiens à l'étranger	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres investissements	938.52	881.98	1,201.71	1,287.33	1,255.43	1,006.99	999.63	1,102.30
Secteur bancaire	509.61	451.21	764.40	818.59	719.38	623.99	641.00	738.10
Secteur non bancaire	379.00	362.00	385.00	414.00	476.00	327.00	297.00	309.00
Autres	49.91	68.77	52.31	54.74	60.05	56.00	61.63	55.20
Avoirs de réserve nets des autorités monétaires	288.30	415.82	1,096.41	1,177.54	2,006.83	1,727.00	1,568.79	1,457.00
ENGAGEMENTS	2,505.55	1,920.59	1,707.22	1,501.05	2,058.75	2,735.46	3,243.05	3,454.75
Investissements directs étrangers en Haïti	391.68	447.10	624.84	743.67	899.67	1,085.67	1,159.53	1,263.53
Autres investissements	2,113.87	1,473.49	1,082.38	757.38	1,159.08	1,649.79	2,083.52	2,191.22
Secteur Public	1,884.72	1,247.15	863.08	657.30	1,049.20	1,474.12	1,829.50	1,981.80
Secteur bancaire	57.15	55.34	61.30	32.52	45.01	106.46	175.43	109.62
Secteur non bancaire	107.00	109.00	91.00	65.00	62.00	66.00	75.00	95.00
Autres	65.00	62.00	67.00	2.56	2.87	3.21	3.59	4.80
POSITION EXTÉRIEURE NETTE	-1,278.73	-622.79	590.89	963.82	1,203.51	-1.47	-674.63	-895.45

Sources : Service Économie Internationale / Direction Affaires Internationales / BRH
Banque des Règlements Internationaux (BRI)

(P) : Données provisoires

/ La position est calculée au terme de l'exercice se terminant le 30 Septembre

Tableau 1.16 Exportations d'Haïti par produits (en millions de dollars É.U.)

Période	Café	Cacao	Huiles essentielles	Mangues	Langoustes	Autres produits Primaires	Petite industrie	Articles manufacturés/	Autres produits industriels	Déchets métalliques et plastiques	Ajustements pour évaluation	Total 2/	Ajustements pour classification	Total 3/ Exportation (FOB)
2011	7.00	6.87	16.37	10.56	5.85	1.51	4.18	267.81	1.52	-	27.53	349.21	418.88	768.09
2012	4.72	9.25	8.63	10.06	5.75	1.49	4.23	273.69	1.38	-	27.32	346.52	428.09	774.61
2013	3.04	4.88	15.71	12.45	3.61	1.10	4.79	314.42	2.48	29.64	31.02	423.13	491.78	914.91
2014 (P)	4.11	10.15	17.11	12.41	3.15	1.09	5.03	325.02	2.89	39.00	32.61	452.56	508.37	960.93
2015 (P)	3.99	8.06	21.93	13.06	3.12	1.17	5.80	354.10	1.65	26.88	35.34	475.11	553.86	1028.97
2011														
1er Trimestre	0.73	2.15	2.48	0.04	1.58	0.23	0.92	57.62	0.35	-	5.66	71.76	90.13	161.89
2e Trimestre	2.01	1.94	7.71	0.07	1.20	0.26	0.93	58.56	0.24	-	6.24	79.17	91.59	170.76
3e Trimestre	1.87	1.97	4.51	8.66	1.28	0.69	1.13	71.35	0.39	-	7.86	99.71	111.60	211.30
4e Trimestre	2.39	0.81	1.67	1.79	1.79	0.34	1.21	80.28	0.54	-	7.77	98.58	125.56	224.14
2012														
1er Trimestre	1.09	1.60	1.70	0.24	2.09	0.25	0.99	64.06	0.46	-	6.20	78.69	100.20	178.89
2e Trimestre	1.46	2.30	1.86	0.26	1.45	0.27	0.85	55.44	0.18	-	5.48	69.56	86.71	156.27
3e Trimestre	1.21	2.98	3.43	7.86	1.09	0.66	1.15	75.00	0.40	-	8.03	101.80	117.31	219.11
4e Trimestre	0.96	2.37	1.64	1.70	1.12	0.31	1.24	79.19	0.34	-	7.61	96.47	123.87	220.34
2013														
1er Trimestre	0.78	0.51	4.06	0.00	1.18	0.09	1.19	76.66	0.56	4.63	7.28	96.94	119.90	216.84
2e Trimestre	0.80	0.08	3.61	0.87	0.80	0.09	1.04	68.38	0.65	7.30	6.53	90.15	106.95	197.10
3e Trimestre	0.99	3.55	4.03	10.34	0.89	0.76	1.26	82.47	0.51	9.88	8.98	123.66	129.00	252.66
4e Trimestre	0.47	0.74	4.00	1.24	0.74	0.16	1.30	86.91	0.76	7.83	8.23	112.38	135.93	248.31
2014 (P)														
1er Trimestre	0.84	3.05	1.84	0.00	0.89	0.32	1.19	78.23	0.74	7.80	7.46	102.36	122.36	224.73
2e Trimestre	0.94	1.53	5.67	0.00	0.89	0.16	1.06	68.98	0.65	7.26	6.84	93.98	107.89	201.87
3e Trimestre	1.20	2.81	4.42	11.54	0.63	0.32	1.24	81.29	1.05	9.31	8.94	122.76	127.14	249.90
4e Trimestre	1.13	2.75	5.19	0.87	0.73	0.28	1.54	96.53	0.45	14.63	9.37	133.46	150.98	284.44
2015 (P)														
1er Trimestre	0.69	1.62	3.09	0.02	0.91	0.28	1.45	89.66	0.22	6.30	8.38	112.63	140.24	252.86
2e Trimestre	0.87	0.92	6.27	0.08	0.83	0.21	1.19	74.84	0.51	4.71	7.34	97.77	117.06	214.82
3e Trimestre	0.91	3.78	7.98	11.90	0.65	0.47	1.53	91.58	0.31	4.64	10.19	133.93	143.24	277.17
4e Trimestre	1.52	1.75	4.59	1.05	0.74	0.22	1.63	98.02	0.60	11.24	9.43	130.79	153.32	284.11
2015 (P)														
Octobre	0.23	0.91	1.48	0.01	0.33	0.09	0.54	35.10	0.06	1.31	3.32	43.40	54.91	98.30
Novembre	0.23	0.23	1.28	0.01	0.23	0.07	0.43	26.79	0.08	2.13	2.51	33.99	41.91	75.90
Décembre	0.22	0.48	0.33	-	0.35	0.11	0.48	27.76	0.08	2.86	2.95	35.24	43.42	78.66
Janvier	0.23	0.16	2.05	-	0.18	0.09	0.29	18.06	0.03	1.59	1.81	24.48	28.25	52.73
Février	0.28	0.11	1.93	-	0.36	0.03	0.42	26.53	0.32	2.13	2.57	34.67	41.49	76.16
Mars	0.37	0.64	2.29	0.08	0.28	0.09	0.48	30.25	0.17	0.99	2.97	38.62	47.32	85.94
Avril	0.29	1.17	3.66	2.25	0.27	0.18	0.51	31.28	0.06	1.85	3.40	44.72	48.93	93.65
Mai	0.23	1.60	1.49	5.80	0.11	0.13	0.45	28.01	0.10	1.23	3.25	42.41	43.82	86.23
Juin	0.39	1.00	2.83	3.85	0.26	0.16	0.56	32.29	0.16	1.76	3.55	46.79	50.50	97.29
Juillet	0.50	0.25	2.20	0.97	0.18	0.08	0.57	33.63	0.22	3.00	3.30	44.91	52.60	97.51
Août	0.56	0.47	1.49	0.08	0.28	0.06	0.56	32.40	0.13	4.88	3.08	43.79	50.68	94.47
Septembre	0.46	1.03	0.90	0.00	0.28	0.08	0.50	31.99	0.25	3.56	3.04	42.08	50.04	92.12

Sources : Service Economie Internationale \ Direction Affaires Internationales \ BRH
 MCI, AGD – Sites Internet: Dpr du Commerce américain et Stat-Can – Base de données OCDE
 1/ Produits des industries d'assemblage
 2/ Exportations totales tenant compte de la valeur ajoutée des industries d'assemblage.
 3/ Exportations brutes.
 (P) : Données provisoires

Tableau I.17 Exportations aux U.S.A à base de matières premières locales (F.O.B) (en milliers de dollars É.U)

Période	Articles manufacturiers en cuir		Articles manufacturiers en bois pour meubles		Vêtements & autres ouvrages Produits textiles		Accessoires Couverture		Objets de collection Travaux d'art Antiquités		Balais Brosses Ficelles		Articles déclarés & non déclarés		Autres: Articles en verre & en céramique.		Sous-total		Marchandises retournées		Total		
2011	8.00	39.68	4.110.41	-	-	-	-	-	-	-	-	-	70.41	80.67	4.309.17	-129.28	4.179.90						
2012	6.12	42.53	4.190.97	0.86	-	-	-	-	-	-	-	24.05	40.31	65.21	4.370.05	-131.10	4.238.95						
2013	2.10	35.21	4.796.19	-	-	-	-	-	-	-	-	48.15	29.37	25.88	4.936.90	-148.11	4.788.79						
2014 (P)	-	17.22	4.952.02	-	-	-	-	-	-	-	-	63.41	43.57	104.65	5.180.87	-155.43	5.025.44						
2015 (P)	-	17.22	4.952.02	-	-	-	-	-	-	-	-	63.41	43.57	104.65	5.180.87	-155.43	5.025.44						
2011																							
1er Trimestre	0.34	8.84	883.54	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9.37	43.61	945.70	-28.37	917.33						
2e Trimestre	7.66	11.75	899.91	-	-	-	-	-	-	-	-	-	23.05	11.77	954.14	-28.62	925.51						
3e Trimestre	-	14.17	1.095.18	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32.18	25.29	1.166.82	-35.00	1.131.81						
4e Trimestre	-	4.92	1.231.78	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5.82	-	1.242.52	-37.28	1.205.24						
2012																							
1er Trimestre	4.38	2.02	981.97	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.61	18.70	1.014.68	-30.44	984.24						
2e Trimestre	1.74	20.29	849.40	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9.11	-	880.54	-26.42	854.12						
3e Trimestre	-	2.65	1.148.45	0.35	-	-	-	-	-	-	-	-	21.51	19.63	1.192.59	-35.78	1.156.81						
4e Trimestre	-	17.57	1.211.15	0.51	-	-	-	-	-	-	-	24.05	2.08	26.88	1.282.24	-38.47	1.243.77						
2013 (P)																							
1er Trimestre	-	15.72	1.171.09	-	-	-	-	-	-	-	-	11.89	4.22	25.88	1.228.80	-36.86	1.191.93						
2e Trimestre	-	3.75	1.043.63	-	-	-	-	-	-	-	-	11.63	7.44	-	1.066.43	-31.99	1.034.44						
3e Trimestre	2.10	15.74	1.254.83	-	-	-	-	-	-	-	-	14.96	14.96	-	1.302.59	-39.08	1.263.51						
4e Trimestre	-	-	1.326.64	-	-	-	-	-	-	-	-	9.68	2.76	-	1.339.08	-40.17	1.298.90						
2014 (P)																							
1er Trimestre	-	4.72	1.194.86	-	-	-	-	-	-	-	-	19.46	-	2.90	1.221.94	-36.66	1.185.28						
2e Trimestre	-	3.09	1.049.23	-	-	-	-	-	-	-	-	14.62	5.65	17.10	1.089.69	-32.69	1.057.00						
3e Trimestre	-	-	1.237.87	-	-	-	-	-	-	-	-	15.60	17.37	11.06	1.281.90	-38.46	1.243.44						
4e Trimestre	-	9.40	1.470.06	-	-	-	-	-	-	-	-	13.73	20.56	73.59	1.587.33	-47.62	1.539.71						
2015 (P)																							
1er Trimestre	-	4.72	1.194.86	-	-	-	-	-	-	-	-	19.46	-	2.90	1.221.94	-36.66	1.185.28						
2e Trimestre	-	3.09	1.049.23	-	-	-	-	-	-	-	-	14.62	5.65	17.10	1.089.69	-32.69	1.057.00						
3e Trimestre	-	-	1.237.87	-	-	-	-	-	-	-	-	15.60	17.37	11.06	1.281.90	-38.46	1.243.44						
4e Trimestre	-	9.40	1.470.06	-	-	-	-	-	-	-	-	13.73	20.56	73.59	1.587.33	-47.62	1.539.71						
2015 (P)																							
Octobre	-	2.70	435.02	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	437.72	-13.13	424.58						
Novembre	-	-	382.54	-	-	-	-	-	-	-	-	7.97	-	2.90	393.41	-11.80	381.61						
Décembre	-	2.02	377.30	-	-	-	-	-	-	-	-	11.49	-	-	390.82	-11.72	379.09						
Janvier	-	-	249.39	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	249.39	-7.48	241.91						
Février	-	-	415.89	-	-	-	-	-	-	-	-	14.62	5.65	-	436.15	-13.08	423.07						
Mars	-	3.09	383.95	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	17.10	404.14	-12.12	392.02						
Avril	-	-	379.63	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7.21	7.06	393.90	-11.82	382.08						
Mai	-	-	412.18	-	-	-	-	-	-	-	-	15.60	7.44	4.00	439.21	-13.18	426.04						
Juin	-	-	446.06	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.73	-	448.79	-13.46	435.32						
Juillet	-	2.21	435.58	-	-	-	-	-	-	-	-	0.80	18.41	24.90	481.91	-14.46	467.45						
Août	-	2.84	520.04	-	-	-	-	-	-	-	-	12.93	2.14	19.66	557.61	-16.73	540.88						
Septembre	-	4.36	514.43	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	29.03	547.82	-16.43	531.38						

Sources : Service Economie Internationale \ Direction Affaires Internationales \ BRH
 Département du Commerce des Etats-Unis d'Amérique
 1/ Ce total sert de base pour le calcul de la rubrique "Petite Industrie" du tableau des X-10.
 P : Données provisoires

Tableau I.18 Exportations des industries d'assemblage aux U.S.A (F.O.B) à base de matières premières importées

Période	Tulles, Dentelles Rubans, Ouvrages Brodés	Appareils (I) & Matériels électriques & électroniques	Machinerie & Accessoires	Art. de voyage Sacs à main (bijouterie)	Vêtements & Art. pour vêtements	Chaussures	Ornements, Jouets & Art. Articles de sport	Articles manufacturés en caoutchouc et en plastique	Autres Appareils optiques à enregistrer et à reproduire les sons	Total
2011	135.58	2,911.99	-	1,876.75	680,958.66	3.62	314.05	67.50	3.05	686,271.19
2012	106.61	3,127.85	4.00	1,364.19	699,348.16	475.00	1,022.80	486.46	94.02	706,023.09
2013	30.64	2,429.24	2.06	1,436.17	794,569.19	2,276.55	1,683.48	454.97	65.83	802,948.13
2014 (P)	4.87	1,944.27	-	1,525.81	820,383.90	5.63	1,264.13	918.14	12.41	826,059.14
2015 (P)	4.33	3,132.10	-	1,586.97	895,069.54	11.51	1,577.76	859.32	27.11	902,258.65
2011										
1er Trimestre	54.70	580.87	-	507.39	146,374.86	3.08	83.83	17.72	-	147,622.45
2e Trimestre	22.58	663.69	-	576.37	149,085.01	-	87.21	2.32	-	150,437.18
3e Trimestre	24.08	724.89	-	420.84	181,434.19	0.54	93.35	43.89	-	182,741.78
4e Trimestre	34.23	942.54	-	372.15	204,064.60	-	49.66	3.57	3.05	205,469.79
2012										
1er Trimestre	38.55	747.66	-	305.41	165,736.58	0.98	84.67	106.40	10.30	167,030.55
2e Trimestre	21.55	868.41	-	344.50	142,704.56	0.00	135.13	42.79	61.65	144,178.59
3e Trimestre	21.10	749.04	4.00	375.65	190,259.18	67.13	351.68	143.95	14.07	191,985.80
4e Trimestre	25.41	756.74	-	338.63	200,647.84	406.89	451.32	193.32	8.00	202,828.15
2013										
1er Trimestre	30.27	676.71	2.06	326.51	194,010.65	551.27	377.49	96.16	10.37	196,081.49
2e Trimestre	0.37	744.68	-	309.09	172,893.93	468.20	379.06	38.96	20.00	174,854.29
3e Trimestre	-	602.92	-	341.60	207,883.79	874.03	648.87	233.72	22.02	210,606.95
4e Trimestre	-	404.93	-	458.97	219,780.82	363.05	278.06	86.13	13.44	221,405.40
2014 (P)										
1er Trimestre	4.54	61.16	-	345.86	197,948.25	-	327.26	89.46	-	198,776.53
2e Trimestre	-	574.78	-	287.76	173,821.91	1.57	213.63	254.71	9.41	175,163.76
3e Trimestre	0.33	659.91	-	397.46	205,073.85	3.69	318.65	322.24	3.00	206,779.12
4e Trimestre	-	648.42	-	494.73	243,539.89	0.37	404.59	257.73	-	245,339.73
2015 (P)										
1er Trimestre	-	450.47	-	444.69	226,698.06	0.56	438.59	165.36	-	228,167.73
2e Trimestre	2.08	597.24	-	260.28	188,824.23	9.45	482.13	227.22	17.27	190,419.89
3e Trimestre	2.25	796.93	-	462.15	231,408.28	-	456.60	220.89	3.12	233,350.22
4e Trimestre	-	1,287.47	-	449.86	248,128.98	1.50	200.44	245.85	6.72	250,320.81
2015 (P)										
Octobre	-	141.54	-	136.66	88,885.26	-	91.19	62.16	-	89,316.80
Novembre	-	6.55	-	125.90	67,636.55	-	129.77	56.63	-	67,955.40
Décembre	-	302.38	-	152.12	70,176.25	0.56	217.64	46.57	-	70,895.53
Janvier	-	250.36	-	6.46	45,207.86	5.89	221.42	91.09	13.67	45,796.74
Février	-	121.17	-	134.37	67,091.73	-	97.43	113.25	3.60	67,561.54
Mars	2.08	225.71	-	119.46	76,524.65	3.56	163.28	22.89	-	77,061.62
Avril	1.33	312.49	-	164.15	78,980.59	-	249.26	111.31	-	79,819.14
Mai	-	157.16	-	132.91	70,521.18	-	179.99	44.39	3.12	71,038.76
Juin	0.92	327.28	-	165.08	81,906.51	-	27.36	65.18	-	82,492.33
Juillet	-	819.86	-	116.17	85,155.10	1.50	58.98	74.61	-	86,226.22
Août	-	233.60	-	148.42	81,933.00	-	26.26	122.41	-	82,463.69
Septembre	-	234.02	-	185.26	81,040.88	-	115.20	48.83	6.72	81,650.90

Sources : Service Economie Internationale \ Direction Affaires Internationales \ BRH

Département du Commerce des Etats-Unis d'Amérique

(1) : Cette rubrique regroupe : les équipements de distribution, les récepteurs de radio et accessoires, les appareils électriques et accessoires, les circuits électroniques, les transformateurs et interrupteurs.

P/ Données provisoires

Tableau I.19 Importations totales d'Haïti par catégories de produits. (en millions de dollars ÉU.)

Période	Produits Alimentaires	Boissons & Tabac	Matières brutes comestibles	Minéraux	Huiles & Graisses	Produits Chimiques	Articles manufacturés	Machines & matériels de Transport	Articles manufacturés divers	Articles divers n.d.a.	Total (C.I.F.)	Ajustements/ Total Export (FOB)	
2011	534.30	30.94	42.17	770.38	55.76	129.62	793.04	688.25	502.32	17.14	3,563.93	249.48	3,314.46
2012	523.06	31.85	26.34	820.47	24.91	106.55	673.04	654.43	434.31	16.15	3,311.11	231.78	3,079.33
2013 (P)	622.44	69.24	49.56	950.97	55.16	220.43	643.23	543.69	410.85	14.22	3,579.79	250.59	3,329.21
2014 (P)	908.66	48.30	48.38	1,082.18	150.46	202.46	636.58	540.95	316.88	7.46	3,942.31	275.96	3,666.35
2015 (P)	955.00	42.82	51.15	650.96	132.76	275.78	608.83	583.94	366.57	15.68	3,683.49	257.84	3,425.65
2011													
1er Trimestre	129.90	6.50	10.01	120.98	13.99	36.49	207.69	229.83	167.19	6.13	928.72	65.01	863.71
2e Trimestre	113.36	7.28	9.07	224.23	14.41	29.41	199.21	181.90	115.12	4.32	898.30	62.88	835.42
3e Trimestre	117.14	11.87	11.20	216.46	20.50	30.29	176.75	145.29	110.73	2.95	843.19	59.02	784.16
4e Trimestre	173.90	5.29	11.89	208.70	6.86	33.43	209.39	131.23	109.28	3.74	893.72	62.56	831.16
2012													
1er Trimestre	172.66	7.19	7.76	207.88	5.85	24.52	184.39	213.96	139.85	2.68	966.73	67.67	899.06
2e Trimestre	133.65	9.34	5.10	225.65	1.02	25.24	177.53	156.44	87.70	8.34	830.01	58.10	771.91
3e Trimestre	106.92	8.16	6.30	186.25	6.46	31.98	142.51	150.33	80.86	2.50	722.28	50.56	671.72
4e Trimestre	109.84	7.16	7.18	200.69	11.59	24.82	168.60	133.70	125.90	2.63	792.09	55.45	736.65
2013 (P)													
1er Trimestre	134.23	21.39	12.58	281.21	16.39	42.89	159.65	135.33	111.83	2.75	918.25	64.28	853.97
2e Trimestre	203.74	20.00	11.85	217.16	16.98	70.33	155.68	113.64	118.24	3.11	930.74	65.15	865.59
3e Trimestre	162.83	19.74	17.64	214.10	14.48	78.66	159.73	189.23	92.52	2.18	951.11	66.58	884.53
4e Trimestre	121.64	8.11	7.49	238.50	7.31	28.56	168.17	105.49	88.25	6.18	779.70	54.58	725.12
2014 (P)													
1er Trimestre	229.26	14.58	12.08	269.92	45.10	43.77	160.46	163.26	66.03	1.99	1,006.45	70.45	936.00
2e Trimestre	232.77	10.30	13.34	244.31	32.65	44.59	140.34	118.81	71.74	1.59	910.43	63.73	846.70
3e Trimestre	220.67	11.35	11.38	268.67	34.69	55.45	171.72	127.96	71.27	1.97	975.13	68.26	906.87
4e Trimestre	225.96	12.07	11.59	299.27	38.02	58.65	164.06	130.92	107.84	1.91	1,050.30	73.52	976.78
2015 (P)													
1er Trimestre	240.90	12.87	15.99	204.14	33.05	62.13	153.72	155.37	86.66	3.58	968.41	67.79	900.62
2e Trimestre	257.94	11.84	11.51	145.04	27.32	85.24	159.37	136.18	113.26	1.93	949.64	66.47	883.16
3e Trimestre	239.87	9.80	13.54	173.77	40.44	70.85	149.64	159.17	83.25	4.83	945.15	66.16	878.99
4e Trimestre	216.28	8.31	10.11	128.01	31.94	57.57	146.10	133.21	83.41	5.35	820.29	57.42	762.87
2015 (P)													
Octobre	85.47	3.61	5.33	105.17	10.47	26.21	50.57	54.80	29.39	2.18	373.21	26.12	347.08
Novembre	82.98	3.83	5.25	43.40	8.05	18.95	44.61	43.02	28.81	0.84	279.74	19.58	260.16
Décembre	72.44	5.43	5.42	55.57	14.53	16.97	58.54	57.55	28.45	0.56	315.46	22.08	293.38
Janvier	111.63	5.47	2.68	65.50	9.76	21.43	51.27	57.03	31.23	0.81	356.81	24.98	331.83
Février	75.61	3.37	3.99	24.71	12.17	14.21	45.07	30.76	33.66	0.35	243.89	17.07	226.82
Mars	70.71	3.01	4.84	54.84	5.39	49.60	63.04	48.39	48.36	0.76	348.94	24.43	324.51
Avril	86.30	3.21	4.12	46.21	16.54	26.27	52.20	50.42	26.66	0.65	312.58	21.88	290.70
Mai	82.53	3.44	4.02	68.44	12.49	21.46	46.44	39.74	26.30	3.56	308.42	21.59	286.83
Juin	71.04	3.15	5.40	59.12	11.41	23.11	51.01	69.02	30.29	0.61	324.15	22.69	301.46
Juillet	71.85	2.55	3.22	48.08	11.57	22.35	47.56	45.70	23.40	0.50	276.78	19.37	257.40
Août	73.90	2.64	3.41	39.83	12.09	17.37	39.68	37.61	24.11	1.07	251.70	17.62	234.08
Septembre	70.53	3.12	3.48	40.10	8.29	17.84	58.86	49.91	35.90	3.78	291.82	20.43	271.39

Sources : Service Economie Internationale \ Direction Affaires Internationales \ BRH
 ACD, Département du commerce des Etats-Unis
 1/ Ajustement pour Assurances et Fret
 (P) - Données provisoires

Tableau I.20 Importations de produits pétroliers (En Milliers de Barils et en Milliers de Dollars E.U.)

Période	Gazoline		Kérosène		Gasoil		Fuel oil (Mazout)		Lubrifiants & autres		Bitume		Gaz de pétrole liquéfié		Total	
	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur	Volume	Valeur
2011	1,106.47	133,556.12	574.34	72,376.34	3,334.69	407,340.15	611.67	60,559.24	12.82	1,365.11	269.41	24,630.00	101.60	8,918.32	6,011.00	708,745.28
2012	1,291.81	168,999.53	534.62	71,868.33	3,369.48	443,771.52	391.95	40,929.08	34.96	3,888.21	182.14	17,736.00	150.08	11,519.98	5,955.04	758,718.65
2013	1,503.60	199,085.75	520.14	68,984.18	3,688.43	484,397.02	580.63	58,381.28	30.18	3,190.25	584.39	58,157.00	179.41	14,030.10	7,066.79	886,205.58
2014 (P)	1,516.67	197,056.94	492.85	64,184.68	3,952.89	513,742.12	539.14	51,441.74	67.17	7,201.10	1,280.10	145,991.00	192.62	16,003.86	8,041.45	995,601.44
2015 (P)	1,688.56	151,800.17	516.48	44,009.12	3,705.21	319,015.46	392.73	25,306.41	6.35	1,189.40	655.31	66,914.00	174.76	10,121.92	7,119.41	618,366.47
1er Trimestre	207.49	20,568.52	120.06	12,392.77	621.35	62,684.70	111.85	8,961.42	1.94	168.81	50.41	4,162.00	23.69	2,404.57	1,166.79	111,302.59
2e Trimestre	330.23	37,747.19	176.61	21,941.06	1,096.94	131,095.75	97.14	8,971.56	6.19	649.08	51.06	4,075.00	26.22	1,813.88	1,784.39	206,293.52
3e Trimestre	263.22	35,350.63	162.95	21,367.42	836.54	112,063.92	204.52	21,750.00	4.38	513.12	49.61	5,107.00	28.68	2,990.38	1,539.90	199,142.47
4e Trimestre	305.53	39,889.98	124.72	16,715.09	779.86	101,495.78	198.16	20,876.26	0.30	34.10	118.33	11,286.00	23.01	1,709.49	1,549.91	192,006.70
2012																
1er Trimestre	322.09	38,544.39	152.29	19,815.45	890.28	115,201.85	109.29	11,237.34	11.31	1,236.64	46.26	3,806.00	36.54	2,641.03	1,568.06	192,482.70
2e Trimestre	331.40	44,780.82	143.66	20,116.73	919.65	126,121.50	90.07	10,044.74	6.40	720.42	42.04	3,422.00	33.42	3,110.37	1,566.64	208,316.38
3e Trimestre	322.79	43,590.00	114.37	15,454.80	716.95	94,044.35	79.19	8,173.55	9.16	1,031.10	51.94	6,170.00	46.97	3,920.77	1,341.37	172,384.57
4e Trimestre	315.53	42,084.52	124.30	16,481.35	842.60	108,409.82	113.40	11,473.45	8.08	900.05	41.90	4,338.00	33.15	1,847.81	1,478.96	185,535.00
2013																
1er Trimestre	404.22	50,552.96	119.66	16,223.92	1,012.75	136,162.81	315.34	32,054.89	1.22	133.97	210.32	20,524.00	42.31	3,195.99	2,105.81	288,848.54
2e Trimestre	288.92	39,378.30	130.10	17,912.13	890.63	121,179.78	139.18	14,335.79	1.60	180.06	39.40	3,899.00	43.71	3,080.49	1,533.54	199,965.55
3e Trimestre	405.35	53,909.79	119.62	14,828.91	811.50	99,186.29	81.98	7,829.69	20.52	2,116.17	159.15	17,424.00	48.89	3,795.31	1,647.02	199,090.16
4e Trimestre	405.10	55,244.70	150.76	19,999.22	973.56	127,868.14	44.13	4,160.91	6.84	760.05	155.53	16,310.00	44.50	3,958.31	1,780.42	228,301.33
2014 (P)																
1er Trimestre	339.10	41,510.93	100.26	13,128.76	1,123.24	148,990.80	133.62	12,681.60	3.33	364.65	251.03	26,790.00	58.77	4,863.57	2,009.36	248,330.32
2e Trimestre	404.59	51,291.17	120.37	15,916.44	838.07	109,033.96	81.09	7,669.58	19.76	2,142.78	324.57	34,451.00	40.66	4,259.43	1,829.11	224,764.36
3e Trimestre	375.66	51,285.52	134.03	17,545.38	893.32	117,265.25	284.05	27,311.60	35.74	3,657.35	220.89	25,870.00	53.13	4,044.09	2,002.82	247,179.19
4e Trimestre	397.32	52,969.31	138.19	17,574.10	1,092.26	138,452.11	40.38	3,778.96	8.34	836.32	483.61	58,880.00	40.06	2,836.77	2,200.16	275,327.58
2015 (P)																
1er Trimestre	322.44	32,724.27	107.44	11,405.35	975.33	102,444.67	89.65	6,399.89	0.80	271.58	281.56	32,234.00	38.82	2,327.77	1,815.84	187,807.53
2e Trimestre	463.83	36,781.75	152.85	12,448.36	868.74	70,348.09	116.36	5,910.92	0.22	88.82	49.10	5,556.00	47.43	2,306.56	1,698.53	133,440.50
3e Trimestre	419.69	40,779.07	129.54	10,910.77	944.80	80,009.49	123.34	7,040.69	0.16	320.48	204.51	18,569.00	45.55	2,236.68	1,867.60	159,866.18
4e Trimestre	462.60	41,515.08	126.65	9,244.64	916.34	66,213.21	63.38	5,954.91	5.17	518.52	120.14	10,555.00	43.16	3,250.91	1,737.45	137,252.26
2015 (P)																
Octobre	129.57	15,230.05	44.21	5,194,242.35	372.73	42,133,489.76	45.10	3,383.34	0.33	114.41	260.64	29,867.00	14.05	837.90	866.63	96,760.43
Novembre	64.25	6,606.24	24.24	2,587,300.96	241.74	25,724,058.45	44.55	3,016.55	0.10	28.34	13.61	1,540.00	8.01	424.45	396.49	39,926.94
Décembre	128.63	10,887.98	38.99	3,623,808.94	360.86	34,587,123.95	-	-	0.37	128.83	7.31	827.00	16.56	1,065.42	552.72	51,120.16
Janvier	267.32	19,623.08	65.19	5,127.57	393.25	30,333.24	40.22	1,905.34	-	-	24.04	2,720.00	15.48	649.32	805.50	60,258.55
Février	65.08	5,577.86	12.36	1,090.51	129.20	11,290.55	35.37	1,926.47	0.22	88.82	15.95	1,805.00	16.39	950.59	274.57	22,728.80
Mars	131.43	11,680.81	75.30	6,230.28	346.29	28,724.3	40.77	2,079.11	-	-	9.11	1,031.00	15.56	706.65	618.46	50,452.15
Avril	161.68	14,781.86	44.32	3,480.25	255.02	19,804.92	41.01	2,295.31	0.06	65.66	12.61	1,743.00	16.41	940.67	531.11	42,511.67
Mai	125.80	12,432.49	42.10	3,701.5	309.85	27,091.41	40.96	2,353.50	0.10	191.94	182.40	16,535.00	16.26	659.79	77.47	62,965.63
Juin	132.21	13,564.72	43.12	3,729.02	379.93	33,113.16	41.07	2,391.88	0.00	62.88	9.50	891.00	12.88	636.22	619.01	54,388.88
Juillet	131.28	13,399.45	45.21	3,541.5	337.98	26,496.42	22.07	2,080.46	0.40	43.28	8.55	799.00	11.64	737.31	557.13	47,097.42
Août	131.55	11,959.61	42.10	2,890.7	320.86	27,932.22	20.19	1,889.48	2.51	255.68	21.82	1,959.00	16.00	1,260.64	555.03	42,008.33
Septembre	199.77	16,156.02	39.34	2,812,435.3	257.50	17,923,565.8	21.13	1,984.97	2.26	219.56	89.77	7,797.00	15.53	1,252.96	825.29	48,146.51

Sources : Service Economie Internationale \ Direction Affaires Internationales \ BRH

AGD, Département du commerce des États-Unis

/ Ajustement pour Assurances et Fret

(P) : Données provisoires

Tableau I.21 Dette externe totale du secteur public (en millions de dollars ÉU)

	Septembre 2005	Septembre 2006	Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2010	Septembre 2011	Septembre 2012	Septembre 2013	Septembre 2014	Septembre 2015/P
Dette externe totale	1,336.30	1,419.25	1,541.30	1,884.72	1,247.15	863.08	657.34	1,049.10	1,474.90	1,829.50	1,958.30
Dette à long terme	1,336.30	1,419.25	1,541.30	1,884.72	1,247.15	863.08	657.34	1,049.10	1,474.90	1,829.50	1,958.30
Créanciers bilatéraux	222.70	221.70	214.80	387.73	506.94	249.29	549.66	915.30	1,326.60	1,674.70	1,792.60
Dont États Unis	7.10	6.80	6.30	5.67	-	-	-	-	-	-	-
France	52.30	58.90	65.20	30.89	30.58	28.67	-	-	-	-	-
Espagne	38.60	39.60	39.70	33.36	33.20	-	-	-	-	-	-
Italie	68.90	70.90	59.60	58.71	58.33	-	-	-	-	-	-
Chine Taipei	45.70	45.50	43.90	91.80	89.67	86.70	83.79	81.60	77.50	71.70	70.90
Canada	3.30	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
L/C BRH	6.80	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Vénézuéla/PDVSA	-	-	0.10	167.30	295.16	133.92	461.89	823.30	1,235.00	1,576.30	1,694.90
Vénézuéla/BANDES	-	-	-	-	-	-	3.99	10.40	14.10	26.70	26.70
ECC/IDA administred	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Créanciers Multilatéraux	1,097.80	1,178.65	1,306.60	1,434.89	680.71	569.10	102.43	126.40	135.90	137.20	146.20
DONTBIRD/IDA	507.10	515.60	528.40	512.78	38.75	-	-	-	-	-	-
FIDA	31.70	33.20	37.40	39.46	48.30	62.40	66.10	66.3	64.5	61.0	55.20
FMI	21.40	33.20	55.60	104.77	169.56	12.70	25.58	48.0	57.8	58.3	67.50
BID	533.90	593.45	682.10	774.82	417.50	485.70	-	0.1	0.1	0.1	-
OPEC	3.70	3.20	3.10	3.06	6.60	8.30	10.75	12.0	13.5	17.9	23.50
Dette réamenagée	15.80	18.90	19.90	62.10	59.50	44.69	5.25	7.50	12.40	17.60	19.60
Chine Taipei	-	-	-	-	-	2.20	5.25	7.50	12.40	17.60	19.60
France	-	-	-	-	-	42.49	-	-	-	-	-
Espagne	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Arriérés	36.50	45.00	-	-	-	0.10	0.06	-	-	3.70	10.10

Source : Service Dette Externe, Direction des Affaires Internationales, BRH.
P/ Données provisoires

Tableau I.22 Décaissements effectués sur les prêts (en millions de dollars ÉU)

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015*
Bilatéral	3.50	1.50	0.10	217.18	126.98	201.30	331.95	367.84	401.58	369.40	164.55
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
USA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Taiwan	3.50	1.50	-	50.00	-	-	-	-	-	-	-
PDVSA	-	-	0.10	167.18	126.98	201.30	327.97	361.45	397.88	356.80	164.55
BANDES	-	-	-	-	-	-	3.99	6.39	3.70	12.60	-
Multilatéral	110.21	97.71	151.47	167.77	157.72	216.40	22.41	29.46	12.50	8.30	20.27
IDA/BIRD	27.92	8.64	-	-	-	-	-	-	-	-	-
BID	63.61	71.96	93.26	111.99	84.26	72.20	-	-	-	-	-
FMI	15.60	14.70	54.10	51.09	59.90	126.29	12.93	22.58	9.90	2.50	12.25
OPEC	-	-	0.79	0.85	4.39	3.41	4.36	3.85	1.70	4.50	7.19
FIDA	3.07	2.42	3.32	3.85	9.17	14.49	5.12	3.03	0.90	1.30	0.83
Total	113.71	99.21	151.58	384.95	284.70	417.70	354.37	397.29	414.08	377.70	184.82

Source : Service Dette Externe, Direction des Affaires Internationales, BRH.

Tableau I.23 Paiement du service de la dette (en millions de dollars ÉU)

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015 ^{P/}
Intérêts	16.88	16.66	19.28	11.91	7.18	0.74	0.36	1.70	8.06	8.20
Bilatéral	1.76	1.12	1.79	2.38	1.08	0.00	0.15	1.41	7.72	6.34
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
USA	0.36	0.06	-	-	-	-	-	-	-	-
Venezuela	1.40	1.06	1.79	2.38	1.08	0.00	0.15	1.41	7.72	5.53
Autres										0.81
Multilatéral	15.12	15.54	17.49	9.53	6.10	0.74	0.22	0.29	0.34	1.86
IDA/BIRD	3.52	3.84	3.98	2.42	0.15	-	-	-	-	-
BID	9.92	11.14	12.20	6.21	5.41	-	-	-	-	0.01
FMI	0.98	0.06	0.86	0.37	0.42	0.43	-	-	-	-
OPEC	0.16	0.08	0.09	0.16	0.11	0.31	0.22	0.29	0.34	0.45
FIDA	0.54	0.42	0.37	0.37	-	-	-	-	-	-
EXIMBANK (Chine TAIPEI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1.40
Amortissements	40.14	58.11	29.96	23.99	5.83	1.92	0.58	4.66	12.61	24.81
Bilatéral	2.66	1.63	2.13	2.13	0.76	-	-	3.96	12.09	22.16
France	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
USA	0.58	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Venezuela	2.08	1.63	2.13	2.13	0.76	-	-	3.96	12.09	22.16
Autres										
Multilatéral	37.48	56.48	27.83	21.86	5.08	1.92	0.58	0.70	0.52	2.65
IDA/BIRD	13.81	11.08	13.77	10.98	-	-	-	-	-	-
BID	16.95	9.70	12.09	8.88	3.78	0.03	0.01	0.01	0.01	-
FMI	4.89	33.90	-	-	-	-	-	-	-	-
OPEC	0.91	0.89	0.95	0.85	1.29	1.89	0.57	0.69	0.51	0.49
FIDA	0.92	0.91	1.03	1.15	-	-	-	-	-	-
EXIMBANK (Chine TAIPEI)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2.16
Total	57.03	74.77	49.24	35.91	13.01	2.66	0.94	6.36	20.67	33.01

Source : Service Dette Externe, Direction des Affaires Internationales, BRH.

P/ : Données provisoires

Tableau III.1 Chiffres clés du bilan par banque (En milliers de gourdes)

	Banque Nationale de Crédit (BNC)	Banque Populaire Haitienne (BPH)	Banque de l'Union Haitienne (BUH)	Capital Bank*	Sogebank	Unibank	Sous-Total	Sogebel	Sous-Total	CBNA	Scotiabank	Sous-Total	Total
AU 30 SEPTEMBRE 2015													
Actif	47,427,693.6	3,077,336.9	7,977,287.7	14,153,022.0	58,331,618.0	73,185,594.3	204,152,562.5	7,024,729.6	7,024,729.6	6,117,281.0	5,585,139.0	11,702,420.0	222,879,702.2
Bons B.R.H.	4,275,000.0	50,000.0	-	143,934.0	-	-	4,468,934.0	-	-	499,030.0	-	499,030.0	4,967,964.0
Prêts	9,850,703.7	798,307.4	3,566,985.6	5,470,779.0	19,011,273.9	22,076,403.9	60,774,463.4	3,570,199.0	3,570,199.0	1,244,388.0	2,084,729.0	3,329,117.0	67,673,769.4
Dépôts	37,307,304.0	2,663,764.5	6,414,288.8	11,996,341.0	47,230,120.9	59,213,001.8	164,824,821.0	5,209,514.2	5,209,514.2	4,597,066.0	4,896,747.0	9,493,803.0	179,528,138.2
Avoir des Actionnaires	3,467,568.4	68,029.4	505,449.3	1,261,196.0	4,201,961.2	6,388,574.4	15,892,778.7	520,963.3	520,963.3	485,963.0	291,754.0	757,717.0	17,171,459.0
AU 30 SEPTEMBRE 2014													
Actif	44,677,768.6	3,064,829.3	4,984,964.2	11,982,488.0	52,053,383.6	59,077,362.7	175,940,796.5	5,665,677.7	5,665,677.7	7,089,895.0	5,905,326.0	12,995,221.0	194,501,695.1
Bons B.R.H.	2,334,000.0	100,000.0	-	74,992.0	1,950,000.0	-	4,468,992.0	-	-	49,563.0	-	49,563.0	4,508,555.0
Prêts	11,264,488.0	958,681.8	2,277,488.0	5,416,947.0	19,001,042.8	22,477,640.6	61,396,288.2	3,180,507.2	3,180,507.2	1,447,270.0	2,154,182.0	3,601,452.0	68,178,247.4
Dépôts	35,961,593.2	2,755,867.0	4,083,025.8	10,146,098.0	41,458,042.8	48,486,999.6	142,891,626.4	4,094,458.1	4,094,458.1	5,538,270.0	5,024,768.0	10,563,038.0	157,549,122.5
Avoir des Actionnaires	3,036,675.8	129,300.9	269,271.0	1,009,190.0	3,767,440.1	5,455,690.1	13,667,567.9	466,175.8	466,175.8	369,508.0	247,234.0	616,742.0	14,750,485.7
AU 30 SEPTEMBRE 2013													
Actif	42,562,735.0	2,715,119.3	4,047,813.4	10,321,926.0	47,242,844.2	53,646,035.6	160,536,472.5	4,229,765.2	4,229,765.2	5,336,958.0	5,828,831.0	11,165,789.0	175,932,026.7
Bons B.R.H.	5,670,000.0	-	-	174,985.0	100,000.0	-	5,944,985.0	-	-	-	-	-	5,944,985.0
Prêts	10,111,946.5	1,091,817.4	1,419,069.3	4,719,462.0	18,747,203.5	20,039,270.1	56,128,768.8	2,524,913.2	2,524,913.2	1,310,583.0	2,201,715.0	3,512,298.0	62,165,980.1
Dépôts	34,943,125.0	2,322,339.1	3,559,859.3	8,746,876.0	38,659,805.5	45,712,814.6	133,944,819.5	2,799,809.8	2,799,809.8	4,192,263.0	4,709,054.0	8,901,317.0	145,645,946.3
Avoir des Actionnaires	2,684,078.6	195,472.9	153,620.5	872,747.0	3,475,330.0	4,743,946.9	12,125,195.9	442,944.7	442,944.7	237,813.0	257,960.0	495,773.0	13,063,913.6
AU 30 SEPTEMBRE 2012													
Actif	41,606,303.9	2,101,182.5	3,274,511.2	9,427,750.0	45,856,428.8	53,453,044.0	155,719,220.3	4,310,791.7	4,310,791.7	5,575,930.0	4,949,763.0	10,525,693.0	170,555,705.1
Bons B.R.H.	3,397,881.0	-	-	80,000.0	599,999.6	1,791,680.1	5,869,560.7	-	-	399,899.0	-	399,899.0	6,269,459.7
Prêts	6,347,939.1	871,518.5	1,384,145.0	4,108,729.0	16,211,855.8	17,174,851.7	46,099,099.1	2,089,734.9	2,089,734.9	1,584,777.0	2,086,555.0	3,671,332.0	51,860,166.0
Dépôts	36,616,740.0	1,832,506.3	3,227,936.2	7,914,769.0	38,599,405.9	46,470,397.2	134,661,754.6	3,271,676.3	3,271,676.3	4,736,603.0	4,168,061.0	8,904,664.0	146,838,094.9
Avoir des Actionnaires	2,191,393.1	6,936.7	(227,510.4)	747,194.0	2,990,988.8	4,351,425.3	10,060,427.4	419,892.2	419,892.2	232,986.0	203,901.0	436,887.0	10,917,206.6
AU 30 SEPTEMBRE 2011													
Actif	36,189,769.4	1,554,701.0	3,391,930.7	8,072,990.0	43,011,332.6	48,044,439.7	140,265,163.4	4,015,789.9	4,015,789.9	5,130,227.0	4,584,124.0	9,714,351.0	153,995,304.4
Bons B.R.H.	3,847,999.5	170,000.0	-	-	1,425,000.0	350,000.0	5,792,999.5	-	-	394,920.0	150,000.0	534,920.0	6,327,919.5
Prêts	3,751,142.6	425,797.3	1,123,957.0	3,304,691.0	11,647,178.8	13,143,530.4	33,398,297.2	1,717,204.3	1,717,204.3	1,759,910.0	1,823,893.0	3,583,803.0	38,697,304.5
Dépôts	31,781,844.8	1,446,227.4	3,306,628.4	6,921,834.0	38,368,342.1	42,763,330.0	124,568,206.7	3,058,020.4	3,058,020.4	4,136,629.0	3,766,140.0	7,902,769.0	135,548,996.1
Avoir des Actionnaires	1,866,186.4	3,885.2	(182,804.4)	628,467.0	2,597,959.3	3,753,797.4	8,667,491.0	406,399.4	406,399.4	215,001.0	215,543.0	430,544.0	9,504,434.4

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

Tableau II.2 Chiffres clés des résultats par banque (En milliers de gourdes)

	Banque Nationale de Crédit (BNC)		Banque Populaire Haïtienne (BPH)		Banque de l'Union Haïtienne (BUH)		Capital Bank*		Sogebank		Unibank		Sogebel		Sous-Total		CBNA		Scottiabank		Sous-Total		Total		
2015 (Octobre 2014 - Septembre 2015)																									
Revenus nets d'intérêt	1521,940.6	82,969.5	345,094.6	753,475.0	1,710,505.2	1,970,231.3	6,384,206.1	253,998.0	253,998.0	206,188.0	159,957.0	206,188.0	366,145.0	7,004,349.1											
Autres revenus	550,294.8	59,144.7	299,414.8	598,405.0	1,617,405.8	2,416,564.7	5,541,229.9	44,136.2	44,136.2	128,239.0	232,672.0	128,239.0	360,911.0	5,946,271.1											
Dot. à la prov. pr créances dout.	140,131.8	37,471.1	52,189.6	33,447.0	495,679.3	111,988.0	870,907.0	18,550.0	18,550.0	1.0	1.0	-1,238.1	-1,237.1	888,219.9											
Frais d'exploitation	1,420,752.9	130,746.2	409,481.2	840,652.0	2,132,954.5	2,212,490.5	7,147,077.2	153,109.0	153,109.0	260,618.0	260,618.0	260,618.0	521,454.0	7,821,640.2											
Bénéfice net (Perte nette)	511,350.7	-26,103.1	155,158.8	383,545.0	553,277.2	1,800,586.5	3,357,815.0	92,326.9	92,326.9	49,627.9	91,252.0	49,627.9	140,879.9	3,591,021.8											
2014 (Octobre 2013 - Septembre 2014)																									
Revenus nets d'intérêt	1,114,026.7	105,949.1	224,731.4	615,748.0	1,450,429.2	1,393,583.3	4,904,467.7	179,830.7	179,830.7	189,296.0	132,157.0	189,296.0	320,453.0	5,404,751.4											
Autres revenus	530,621.9	52,373.8	160,245.3	454,753.0	1,559,918.6	2,250,690.1	5,008,602.8	43,700.5	43,700.5	93,348.0	278,969.0	93,348.0	372,317.0	5,424,620.3											
Dot. à la prov. pr créances dout.	121,852.9	37,844.6	-11,747.3	32,740.0	409,789.0	54,988.8	645,468.0	10,906.3	10,906.3	642.3	16,722.0	642.3	-16,079.7	640,294.6											
Frais d'exploitation	1,112,652.2	126,009.0	387,155.7	745,748.0	2,045,741.4	1,919,967.3	6,337,273.5	135,823.4	135,823.4	276,831.0	227,831.0	276,831.0	504,167.0	6,977,263.9											
Bénéfice net (Perte nette)	410,143.6	-5,530.7	9,588.4	235,056.0	453,687.5	1,562,106.8	2,665,031.5	56,065.2	56,065.2	-7,862.9	138,798.0	-7,862.9	130,935.1	2,852,031.8											
2013 (Octobre 2012 - Septembre 2013)																									
Revenus nets d'intérêt	983,620.9	122,304.6	190,071.5	520,307.0	1,280,187.7	1,239,308.1	4,335,799.9	185,458.6	185,458.6	223,387.0	127,654.0	223,387.0	351,041.0	4,872,299.5											
Autres revenus	507,962.9	62,359.7	186,130.9	395,756.0	1,399,670.4	1,903,588.6	4,455,468.5	41,375.6	41,375.6	106,836.0	133,270.0	106,836.0	240,106.0	4,736,950.1											
Dot. à la prov. pr créances dout.	65,000.0	32,047.0	(6,709.3)	28,694.0	291,595.7	40,653.5	451,280.9	33,904.9	33,904.9	-85,822.9	19,485.0	-85,822.9	-66,337.9	418,947.9											
Frais d'exploitation	990,195.8	121,551.4	344,031.0	644,337.0	1,768,694.4	1,743,169.5	5,611,979.2	117,119.5	117,119.5	242,770.0	242,770.0	242,770.0	522,447.0	6,251,545.7											
Bénéfice net (Perte nette)	436,388.0	31,065.9	38,880.7	194,425.0	499,628.8	1,286,305.3	2,487,293.6	55,341.1	55,341.1	-1,455.0	79,484.6	-1,455.0	78,029.6	2,620,664.3											
2012 (Octobre 2011 - Septembre 2012)																									
Revenus nets d'intérêt	673,434.9	114,758.2	172,170.9	471,781.0	1,047,791.4	1,014,250.4	3,494,186.9	161,307.3	161,307.3	203,218.0	128,679.0	203,218.0	331,897.0	3,987,391.2											
Autres revenus	549,210.6	45,648.3	97,566.5	343,796.0	1,280,282.3	1,656,216.6	3,972,720.3	26,012.0	26,012.0	106,723.0	138,026.0	106,723.0	244,749.0	4,243,481.3											
Dot. à la prov. pr créances dout.	15,544.2	32,213.3	15,204.4	17,499.0	229,940.1	-	310,301.0	19,745.2	19,745.2	32,539.0	32,539.0	29,180.0	61,719.0	391,765.1											
Frais d'exploitation	806,290.5	102,724.7	278,195.5	571,252.0	1,636,371.1	1,564,767.3	4,959,607.1	97,513.5	97,513.5	216,458.0	216,458.0	216,458.0	434,676.0	5,491,796.6											
Bénéfice net (Perte nette)	400,810.9	25,468.6	(23,662.5)	181,461.0	388,468.4	1,166,306.9	2,138,853.3	51,144.2	51,144.2	12,456.0	12,456.0	37,019.1	49,475.1	2,239,472.6											
2011 (Octobre 2010 - Septembre 2011)																									
Revenus nets d'intérêt	587,864.2	93,811.1	196,331.3	378,464.0	866,119.5	882,339.3	3,004,729.4	147,972.2	147,972.2	205,069.0	135,231.0	205,069.0	340,300.0	3,493,001.6											
Autres revenus	430,812.8	36,950.6	128,607.2	308,986.0	1,206,546.3	1,669,064.0	3,790,966.8	28,966.8	28,966.8	141,034.0	141,034.0	104,339.0	245,373.0	4,055,306.6											
Dot. à la prov. pr créances dout.	35,304.1	11,267.4	12,400.0	15,722.0	170,883.2	-10,000.0	235,576.7	14,409.2	14,409.2	-42,882.0	19,600.6	-42,882.0	-23,281.4	226,704.5											
Frais d'exploitation	743,506.6	99,157.4	309,218.2	494,858.0	1,501,824.7	1,444,805.5	4,583,370.5	109,460.1	109,460.1	195,876.0	215,375.9	195,876.0	411,251.9	5,114,082.5											
Bénéfice net (Perte nette)	239,666.3	20,336.9	3,320.2	176,870.0	335,803.6	1,054,547.0	1,830,343.9	38,740.9	38,740.9	65,137.1	73,281.1	65,137.1	138,865.2	2,007,950.1											

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

Tableau II.3 Ratios financiers par banque

	Banque Nationale de Crédit (BNC)	Banque Populaire Haïtienne (BPH)	Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	Capital Bank*	Sogebank	Unibank	Sous-Total	Sogebel	Sous-Total	CBNA	Scotiabank	Sous-Total	Total
Au 30 septembre 2015	7.3%	2.2%	6.3%	8.9%	7.2%	8.7%	7.8%	7.4%	7.4%	7.6%	5.2%	6.5%	7.7%
Au 30 septembre 2014	6.80%	4.22%	5.40%	8.42%	7.24%	9.23%	7.7%	8.23%	8.23%	5.21%	4.19%	4.75%	7.58%
Au 30 septembre 2013	6.31%	7.2%	3.8%	8.5%	7.4%	8.8%	7.6%	10.5%	10.5%	4.5%	4.4%	4.4%	7.4%
Au 30 septembre 2012	5.27%	0.3%	-6.9%	7.9%	6.5%	8.1%	6.5%	9.7%	9.7%	4.2%	4.1%	4.2%	6.4%
Dépôts en % de l'actif													
Au 30 septembre 2015	78.66%	86.56%	80.41%	84.76%	80.97%	80.91%	80.74%	74.16%	74.16%	75.15%	87.67%	81.13%	80.5%
Au 30 septembre 2014	80.49%	89.92%	81.91%	84.67%	79.65%	82.07%	81.26%	72.27%	72.27%	78.11%	85.09%	81.26%	81.0%
Au 30 septembre 2013	82.10%	85.53%	87.95%	84.74%	81.83%	85.21%	83.44%	66.19%	66.19%	78.55%	80.79%	79.72%	82.8%
Au 30 septembre 2012	88.01%	87.21%	96.58%	83.95%	84.17%	86.94%	86.48%	75.90%	75.90%	84.95%	84.21%	84.60%	86.09%
QUALITE DE L'ACTIF													
Prêts improductifs bruts en % des prêts bruts													
Au 30 septembre 2015	6.94%	39.74%	1.54%	0.63%	4.85%	0.45%	3.78%	6.75%	6.75%	0.00%	5.69%	3.61%	3.93%
Au 30 septembre 2014	4.52%	37.45%	2.17%	0.59%	2.58%	0.07%	2.61%	9.34%	9.34%	0.04%	6.63%	4.04%	3.00%
Au 30 septembre 2013	2.11%	33.98%	14.98%	0.69%	0.85%	0.18%	2.01%	6.97%	6.97%	2.14%	8.09%	5.90%	2.43%
Au 30 septembre 2012	2.25%	30.63%	2.67%	0.60%	1.51%	0.26%	1.85%	5.81%	5.81%	-	12.75%	7.43%	2.42%
Au 30 septembre 2012	9.48%	45.67%	7.07%	0.70%	1.45%	0.44%	3.04%	6.58%	6.58%	0.00%	15.88%	8.30%	3.69%
Provision pour créances douteuses en % des prêts improductifs bruts													
Au 30 septembre 2015	56.48%	94.54%	132.50%	132.49%	88.13%	196.99%	86.32%	35.41%	35.41%	0.00%	68.62%	68.62%	80.95%
Au 30 septembre 2014	49.47%	80.12%	47.72%	97.20%	102.76%	687.60%	82.63%	22.49%	22.49%	0.00%	57.52%	57.40%	72.08%
Au 30 septembre 2013	68.48%	68.45%	7.01%	85.44%	191.24%	267.09%	81.13%	39.66%	39.66%	91.42%	45.63%	51.76%	72.19%
Au 30 septembre 2012	131.30%	89.33%	128.83%	116.24%	123.22%	127.61%	110.57%	58.73%	58.73%	-	59.81%	71.11%	96.66%
Au 30 septembre 2011	100.00%	83.09%	99.56%	161.37%	162.23%	90.36%	105.99%	67.35%	67.35%	-	47.13%	59.64%	93.10%
Au 30 septembre 2010	87.45%	69.43%	65.91%	193.55%	122.88%	192.26%	93.96%	36.99%	36.99%	6.90	42.99%	69.91%	84.07%
Prêts improductifs nets en % de l'avoir des actionnaires													
Au 30 septembre 2015	8.93%	40.79%	-3.61%	-0.89%	2.72%	-1.53%	2.04%	30.60%	30.60%	0.00%	13.26%	5.11%	3.05%
Au 30 septembre 2014	8.66%	78.86%	9.70%	0.09%	-0.37%	-1.72%	2.08%	50.47%	50.47%	0.1%	25.51%	10.29%	3.95%
Au 30 septembre 2013	2.55%	78.02%	130.07%	0.55%	-4.23%	-1.31%	1.78%	24.65%	24.65%	1.03%	38.99%	20.78%	3.28%
Au 30 septembre 2012	-2.10%	565.12%	4.85%	-0.54%	-1.93%	-0.28%	-0.92%	12.35%	12.35%	-13.97%	56.76%	19.04%	0.39%

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

Tableau II.4 Ratios financiers par banque - Ratios de rentabilité

	Banque Nationale de Crédit (BNC)	Banque Populaire Haïtienne (BPH)	Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	Capital Bank*	Sogebank	Unibank	Sous-Total	Sogebel	Sous-Total	CBNA	Scotiabank	Sous-Total	Total
ROA (rendement de l'actif)													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	1.11%	-0.85%	2.08%	2.94%	1.00%	2.72%	1.77%	1.46%	1.46%	1.38%	0.86%	1.14%	1.72%
2014 (oct. 13 - sept. 2014)	0.94%	-0.19%	0.21%	2.1%	0.91%	2.77%	1.58%	1.13%	1.13%	2.23%	-0.13%	1.08%	1.54%
2012 (oct. 11 - sept. 2012)	1.04%	1.28%	1.06%	1.97%	1.07%	2.40%	1.57%	1.30%	1.30%	-0.03%	1.47%	0.72%	1.51%
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	1.03%	1.39%	-0.71%	2.07%	0.87%	2.30%	1.45%	1.23%	1.23%	0.23%	0.78%	0.49%	1.38%
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	0.72%	1.33%	0.10%	2.38%	0.79%	2.36%	1.38%	0.98%	0.98%	1.52%	1.49%	1.51%	1.38%
ROE (rendement de l'avoir des actionnaires)													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	15.72%	-26.46%	34.88%	33.79%	13.88%	30.40%	22.72%	18.71%	18.71%	21.84%	18.42%	20.50%	22.50%
2014 (oct. 12 - sept. 2013)	14.34%	-3.41%	4.53%	24.98%	12.53%	30.63%	20.66%	12.33%	12.33%	45.71%	-3.11%	23.54%	20.51%
2013 (oct. 11 - sept. 2012)	17.90%	30.70%	-105.24%	24.00%	15.45%	28.30%	22.42%	12.83%	12.83%	-0.62%	34.42%	16.73%	21.86%
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	19.76%	470.69%	11.53%	26.38%	13.90%	28.78%	22.84%	12.38%	12.38%	5.56%	17.65%	11.41%	21.93%
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	13.68%	79.68%	-3.29%	31.70%	13.54%	29.93%	22.22%	9.58%	9.58%	34.52%	31.69%	33.14%	22.16%
Revenus nets d'intérêt en % des revenus d'intérêt													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	90.55%	74.88%	85.70%	88.47%	83.99%	81.52%	85.13%	65.69%	65.69%	80.58%	97.97%	89.53%	84.44%
2014 (oct. 12 - sept. 2013)	93.47%	90.98%	94.60%	92.08%	87.76%	88.15%	90.02%	63.43%	63.43%	91.19%	98.16%	95.16%	88.06%
2013 (oct. 11 - sept. 2012)	96.02%	95.69%	95.74%	93.87%	90.74%	93.78%	93.44%	78.62%	78.62%	92.86%	97.92%	96.02%	92.96%
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	94.42%	95.83%	95.52%	95.04%	89.78%	94.12%	93.07%	71.17%	71.17%	92.07%	96.56%	94.77%	92.44%
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	94.7%	95.86%	95.67%	95.70%	86.86%	92.90%	92.00%	75.78%	75.78%	96.56%	92.26%	93.92%	91.36%
Rendement moyen des prêts													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	8.54%	6.90%	12.96%	14.67%	8.53%	10.39%	9.91%	9.60%	9.60%	10.88%	9.41%	9.96%	9.90%
2014 (oct. 12 - sept. 2013)	7.39%	8.01%	12.70%	12.75%	7.22%	7.12%	7.88%	8.26%	8.26%	10.18%	8.30%	9.02%	7.96%
2013 (oct. 11 - sept. 2012)	8.86%	9.66%	13.47%	12.12%	6.36%	6.38%	7.54%	8.85%	8.85%	8.70%	9.85%	9.40%	7.71%
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	11.59%	12.60%	13.58%	12.90%	5.80%	6.69%	7.95%	8.80%	8.80%	8.04%	9.75%	8.98%	8.07%
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	13.69%	13.56%	18.53%	13.29%	6.22%	7.49%	9.00%	10.02%	10.02%	8.57%	11.42%	10.13%	9.15%
Rémunération moyenne des dépôts													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	0.43%	1.03%	1.10%	0.89%	0.74%	0.83%	0.72%	2.85%	2.85%	0.76%	0.09%	0.43%	0.77%
2014 (oct. 12 - sept. 2013)	0.22%	0.41%	0.34%	0.56%	0.50%	0.40%	0.39%	3.01%	3.01%	0.26%	0.07%	0.17%	0.44%
2013 (oct. 11 - sept. 2012)	0.11%	0.40%	0.25%	0.41%	0.34%	0.18%	0.23%	1.66%	1.66%	0.22%	0.11%	0.16%	0.25%
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	0.12%	0.30%	0.25%	0.33%	0.31%	0.14%	0.20%	1.51%	1.51%	0.25%	0.18%	0.22%	0.23%
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	0.11%	0.29%	0.28%	0.27%	0.35%	0.17%	0.22%	1.59%	1.59%	0.12%	0.48%	0.29%	0.26%
Dépenses d'exploitation en % du produit net bancaire (marge nette d'intérêt + autres revenus)													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	68.56%	92.00%	63.53%	62.18%	64.09%	50.44%	59.93%	51.36%	51.36%	66.38%	77.99%	71.72%	60.40%
2014 (oct. 12 - sept. 2013)	67.65%	79.59%	100.57%	69.66%	67.96%	52.68%	63.93%	60.76%	60.76%	55.42%	96.12%	72.78%	64.48%
2013 (oct. 11 - sept. 2012)	66.39%	65.82%	91.45%	70.34%	66.00%	55.46%	63.84%	51.63%	51.63%	93.04%	84.69%	88.38%	65.06%
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	65.95%	64.04%	103.14%	70.04%	70.29%	58.60%	66.42%	52.06%	52.06%	81.16%	70.41%	75.38%	66.72%
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	73.00%	75.83%	95.16%	71.98%	72.46%	56.63%	67.69%	61.86%	61.86%	77.96%	63.31%	70.22%	67.75%
Productivité par employé ('000)													
2015 (oct. 13 - sept. 2014)	3,242.93	905.19	3,230.57	2,457.96	2,282.52	3,878.69	2,884.37	4,320.79	4,320.79	10,959.97	3,757.61	5,839.81	2,992.29
2014 (oct. 12 - sept. 2013)	2,676.40	1,069.75	1,929.71	2,082.69	2,154.87	3,397.92	2,512.50	3,548.12	3,548.12	11,746.46	3,129.38	5,542.16	2,619.90
2013 (oct. 11 - sept. 2012)	2,699.70	1,295.89	1,787.18	1,896.61	2,059.84	3,033.68	2,359.76	3,910.93	3,910.93	6,957.97	3,710.37	4,673.10	2,457.61
2012 (oct. 10 - sept. 2011)	2,395.00	1,179.46	1,196.18	1,782.68	1,933.62	2,693.36	2,118.27	3,501.30	3,501.30	8,921.40	3,646.36	4,689.20	2,223.36
2011 (oct. 09 - sept. 2010)	2,065.88	1,041.93	1,334.45	1,733.80	1,835.84	2,761.26	2,049.13	3,503.74	3,503.74	7,175.71	3,727.81	4,820.35	2,166.87

Source: BPH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

** La Scotiabank, une banque d'épargne et de logement, a démarré ses opérations en novembre 2001.

Tableau II.6 Système Bancaire - Sommaire financier détaillé - Résultats cumulatifs par banque (en milliers de gourdes)

	Banque Nationale de Crédit (BNC)	Banque Populaire Haïtienne (BPH)	Banque de l'Union Haïtienne (BUH)	Capital Bank*	Sogebank	Unibank	Sous-Total	Sogebel	Sous-Total	CBNA	Scotiabank	Sous-Total	Système
Cumul 2014 (octobre 2013 - septembre 2014)													
REVENUS NETS D'INTÉRÊT													
Revenus d'intérêt													
Prêts	929,783.8	91,372.0	385,202.0	804,080.0	1,680,280.6	2,350,102.8	6,220,821.1	331,514.3	331,514.3	146,387.0	207,346.0	353,733.0	6,906,068.3
Intérêts sur Bons B.R.H.	384,280.6	10,397.1	3,867.6	20,986.0	65,597.7	16,905.3	502,034.3	-	502,034.3	51,498.0	-	51,498.0	553,532.3
Autres	366,661.3	9,037.1	13,578.3	26,622.0	290,586.6	69,998.8	776,484.0	55,138.1	55,138.1	612.0	3,113.0	3,725.0	835,347.1
Dépenses d'intérêt	1,680,725.6	110,806.2	402,647.9	851,688.0	2,036,464.8	2,417,006.9	7,499,339.4	386,652.4	386,652.4	198,497.0	210,459.0	408,956.0	8,294,947.7
	158,785.0	27,836.7	57,563.2	98,213.0	325,959.7	446,775.6	1,115,133.3	132,654.4	132,654.4	38,540.0	4,271.0	42,811.0	1,290,598.7
Autres revenus	1,521,940.6	82,969.5	345,084.6	753,475.0	1,710,505.2	1,970,231.3	6,384,206.1	253,998.0	253,998.0	159,957.0	206,188.0	366,145.0	7,004,349.1
Commissions	413,078.5	31,713.8	133,377.9	405,097.0	971,941.4	981,997.9	2,937,206.4	23,138.4	23,138.4	51,007.0	85,024.0	136,031.0	3,096,373.8
Gains sur change	94,217.6	21,189.8	122,047.6	172,898.0	244,653.9	488,388.8	1,143,395.8	17,942.8	17,942.8	177,860.0	40,999.0	218,859.0	1,390,197.6
Autres	42,998.7	6,241.1	43,989.3	20,410.0	400,810.6	946,178.0	1,460,627.7	3,055.0	3,055.0	3,805.0	2,216.0	6,021.0	1,469,703.7
	550,294.8	59,144.7	299,414.8	598,405.0	1,617,405.8	2,416,564.7	5,541,229.9	44,136.2	44,136.2	232,672.0	128,239.0	360,911.0	5,946,277.1
Produit net bancaire	2,072,235.3	142,114.2	644,499.5	1,351,880.0	3,327,911.0	4,386,796.0	11,925,436.0	298,134.2	298,134.2	392,629.0	334,427.0	727,056.0	12,950,626.2
Dotation à la provision pour créances douteuses	140,131.8	37,471.1	52,189.6	33,447.0	495,679.3	111,988.0	870,907.0	18,550.0	18,550.0	1.0	(1,238.1)	(1,237.1)	888,219.9
Bénéfice avant dépenses d'exploitation et impôts sur le revenu	1,932,103.5	104,643.0	592,309.8	1,318,433.0	2,832,231.7	4,274,808.0	11,054,529.1	279,584.2	279,584.2	392,628.0	335,665.1	728,293.1	12,062,406.3
DÉPENSES D'EXPLOITATION													
Salaires et avantages sociaux	940,307.1	77,084.9	192,605.3	300,006.0	962,657.3	920,212.5	3,392,873.2	59,202.0	59,202.0	98,092.0	88,634.0	186,726.0	3,638,801.2
Frais de locaux	78,032.2	7,916.3	83,463.4	93,996.0	88,860.4	96,013.2	448,281.5	24,949.2	24,949.2	16,588.0	21,621.0	38,209.0	511,439.8
Amortissement	79,261.9	7,332.9	20,769.3	48,635.0	194,814.1	198,691.1	549,504.2	9,317.5	9,317.5	21,676.0	7,752.0	29,428.0	588,249.7
Autres dépenses d'exploitation	323,151.6	38,412.1	112,643.2	398,015.0	886,622.6	997,573.7	2,756,418.2	59,640.2	59,640.2	124,262.0	142,829.0	287,091.0	3,083,149.5
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	1,420,752.9	130,746.2	409,481.2	840,652.0	2,132,954.5	2,212,490.5	7,147,077.2	153,109.0	153,109.0	260,618.0	260,836.0	521,454.0	7,821,640.2
Impôts sur le revenu	511,350.7	(26,103.1)	182,828.7	477,781.0	699,277.2	2,062,317.5	3,907,451.9	126,475.2	126,475.2	132,010.0	74,829.1	206,839.1	4,240,766.2
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	511,350.7	(26,103.1)	135,158.8	363,545.0	553,277.2	1,800,586.5	3,357,815.0	92,326.9	92,326.9	91,252.0	49,627.9	140,873.9	3,591,021.8

Source: BRH/Direction de la Supervision du Système Bancaire

* La Capital Bank, à l'origine une Banque d'épargne et de logement, a modifié ses statuts pour devenir Banque commerciale en mars 1999.

LISTE DES SIGLES

AGD	Administration Générale des Douanes
BID	Banque Interaméricaine de Développement
BRH	Banque de la République d'Haïti
BRI	Banque des Règlements Internationaux
CNSA	Coordination Nationale pour la Sécurité Alimentaire
DGI	Direction Générale des Impôts
DIGCP	Direction de l'Inspection Générale des Caisses Populaire
DTS	Droits de Tirage Spéciaux
ED'H	Électricité d'Haïti
ÉU	États-Unis d'Amérique
FED	Réserve Fédérale Américaine
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FMI	Fonds Monétaire International
FDI	Fonds de Développement industriel
IFBC	Institut de Formation de la Banque Centrale
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MD ÉU	Millions de dollars américain
MG	Millions de Gourdes
MMG	Milliards de Gourdes
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFATMA	Office d'Assurance-Accidents du Travail, Maladie et Marternité
ONG	Organisations Non Gouvernementales
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PIB	Produit Intérieur Brut
PNB	Produit Net Bancaire
TCA	Taxe sur le Chiffre d'Affaires
UAI	Unité audit Interne
UGCF	Unité de Gestion et de Contrôle Fiscal
UGB	Unité de Gestion des Bâtiments
UMN	Unité du Musée Numismatique
UOM	Unité Organisation et Methode
USAID	l'Agence Américaine pour le Développement International

Dépôt légal: 3ème trimestre 2017

No.17-11671

Bibliothèque Nationale d'Haïti

Conception et Mise en page :

Direction Communication

Service Impression et Publication

Banque de la République d'Haïti

Achévé d'imprimer: Decembre 2017

Imprimeur : Protech Inc., Canada

Pour toutes informations, s'adresser à :

Banque de la République d'Haïti

Direction Monnaie et Analyse Économique

Port-au-Prince, Haïti

Boîte postale : (BP) 1570

Téléphone : (509) 2299-1200 / (509) 22.99.12.51

Télécopieur : (Fax) (509) 22.99.11.49

Internet : <http://www.brh.ht>

ISSN 0257 4349

